# Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16222 – 7 F | SAMEDI 22 MARS 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

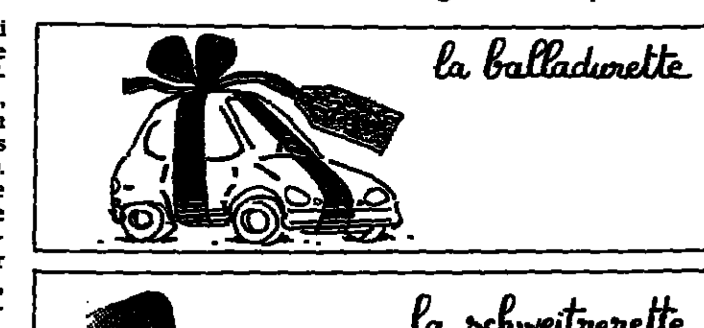
# Renault prévoit de supprimer 3 000 emplois par an en France

## Louis Schweitzer explique dans « Le Monde » sa stratégie de compétitivité

**RENAULT**, qui a annoncé jeudi 20 mars une perte de 5,2 milliards de francs pour 1996, va accélérer ses efforts de restructuration. Son PDG, Louis Schweitzer, veut faire de son groupe le constructeur le plus compétitif d'Europe à l'horizon 2000. Les réductions d'effectifs vont se poursuivre à un rythme de 3 000 postes par an, en France, à partir de 1998, déclare Louis Schweitzer dans un entretien au *Monde*. En 1997, la fermeture de l'usine belge de Vilvorde et le plan social français se traduiront par la suppression de près de 6 000 emplois. Seule une augmentation des ventes en Europe de l'est permettra, selon lui, à Renault de *préserver l'emploi* en Europe.

Les syndicats belges ont profité de la présentation des résultats du groupe pour mener des actions spectaculaires sur les Champs-Elysées. Le même jour, 700 salariés de Vilvorde ont commencé à occuper un parking situé près de Lille (Nord) où sont entreposées 1 700 Renault destinées aux marchés belge et luxembourgeois. Cette occupation doit durer, au moins, jusqu'au lundi 24 mars.

*Lire page 19*







# Le président Mobutu retrouve un Zaïre en proie au chaos

## La France prête à évacuer ses ressortissants

**LE PRÉSIDENT** Mobutu Sese Seko a quitté la France vendredi 21 mars. Il devait regagner le Zaïre après avoir appelé, la veille, à un cessez-le-feu et à *« un sursaut national »* des Zaïrois, dans un message diffusé à la presse depuis sa résidence de Roquebrune-Cap-Martin. Le DC8 blanc présidentiel a décollé peu avant 10 heures de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur pour Kinshasa. Le chef d'Etat zaïrois, qui souffre de complications d'un cancer de la prostate, avait été hospitalisé du 16 au 19 mars à Monaco pour y recevoir des *« soins complémentaires »*.

Le maréchal Mobutu avait l'intention de *« discuter avec des militaires et des diplomates »*, à Kinshasa, pour *« tenter de trouver une solution rapide à la situation »*, a déclaré son fils Nzanga. Dans son message de jeudi appelant au cessez-le-feu, il propose la création d'un *« conseil national représentant les divers courants et sensibilités (...) sans exclusive »*. Les premières réactions dans le camp des rebelles dirigés par Laurent-Désiré Kabila ont été négatives. *« C'est trop tard*, a ainsi déclaré depuis Kisangani l'un des chefs de l'Alliance rebelle, Mawampanga Mwana Nanga, *notre objectif, c'est d'en finir avec lui »*.

Depuis la dernière visite du président Mobutu dans son pays, les forces rebelles se sont emparées, le 15 mars, de la troisième ville du pays, Kisangani, capitale du Haut-Zaïre, et ne seraient plus qu'à 200 km de Lubumbashi, chef-lieu de la riche province du Shaba. La plus grande confusion politique règne à Kinshasa, où le gouvernement a été *« déposé »* mardi par une motion du Parlement de transition.

La France, l'Allemagne et la Suisse, après la Belgique et les Etats-Unis ont recommandé jeudi à leurs ressortissants dont la présence au Zaïre n'est pas indispensable, de quitter provisoirement le pays. Des dispositifs d'évacuation d'urgence ont été mis en place. D'autre part, l'émissaire spécial de l'ONU, Mohamed Sahnoun, est parti vendredi pour l'Ouganda, où il compte s'entretenir avec le président ougandais, Yoweri Museveni, de la crise zaïroise.

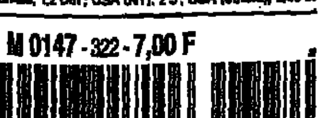
*Lire page 2*





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 322 - 7,00 F



# *Pékin veut corriger les manuels scolaires de Hongkong*

**HONGKONG**
*de notre envoyé spécial*

La guerre des manuels scolaires à Hongkong a commencé. Une passe d'armes initiale au plus haut niveau s'est produite à la mi-mars quand le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, a déclaré devant l'Assemblée nationale populaire, à Pékin, que certains manuels utilisés dans la colonie devraient être modifiés après la rétrocession du territoire de Hongkong car *« leur contenu n'est pas conforme à l'histoire ou à la réalité »*.

La réponse du gouverneur britannique sortant, Chris Patten, a été immédiate. M. Qian veut-il soumettre l'éducation au *« politiquement correct »*, demande-t-il ? *« Dans une société libre, les enseignants ne se voient pas dicter quels faits ils doivent enseigner ni lesquels il est politiquement erroné qu'ils enseignent »*, a précisé le représentant de la Couronne.

Le futur patron de la région administrative spéciale, Tung Chee-hwa, a abondé dans le sens de la Chine, sans pour autant faire de la question une affaire prioritaire. Elle semble pourtant l'être pour Pékin. Bien que M. Qian n'ait pas précisé sa pensée, il est clair qu'il faisait principalement référence à la vision pour le moins différente que peuvent avoir des sujets d'Elizabeth II et les nouveaux maîtres du territoire de l'histoire de Hongkong.

La télévision du continent assène tous les jours à la population de tout le pays un court programme d'instruction « civique » faisant vibrer la corde nationale à propos de Hongkong. Les thèmes traditionnels sur l'humiliation subie lors de la « guerre de l'opium » de 1841, qui permit à Londres d'accaparer le territoire et le peu de libertés politiques que la Grande-Bretagne maintint jusqu'à une date récente, sont largement évoqués. En regard, une place très chiche est consacrée à la modernité de la société hongkongaise.

Sous les Britanniques, les petits Hongkongais ont appris une version édulcorée du principe colonial, mais qui s'efforçait de faire la part des choses entre la passion nationaliste et une réalité moins manichéenne. Il va probablement leur falloir ingurgiter un nouveau cathéchisme peu flatteur pour la Grande-Bretagne. La Chine a d'ores et déjà donné le nouveau *la* en annonçant la distribution, à partir du 1er juillet, date de la rétrocession, d'un film à grand spectacle sur la guerre de l'opium, dans une version « néo-correcte ».

Les querelles internationales à propos des manuels d'histoire ont le don d'enflammer l'Asie. La seconde guerre mondiale et l'occupation d'une vaste partie du continent par le Japon ont donné lieu à de virulentes bouffées de polémique intergouvernementale à chaque fois qu'il était suggéré une révision des manuels nippons adoucissant les responsabilités de Tokyo dans les souffrances endurées alors par les peuples de la région.

A Hongkong, il existe d'autres sujets de révision « pédagogique », comme certains épisodes relatifs à la reprise en main du territoire par les autorités lors de troubles survenus au fil de l'Histoire ou à un événement qui ne fait pourtant pas l'objet d'études scolaires, la répression de Tiananmen, à Pékin, en 1989. La polémique devrait aussi déborder sur des sujets sensibles tels que la pratique religieuse, en raison du grand nombre d'établissements scolaires liés aux clergés catholique et protestant.

*Francis Deron*

# Le temps des clones

**UN MOIS** après l'annonce de la naissance de Dolly, l'agnelle clonée par une équipe du Roslin Institute (Ecosse), les chercheurs continuent sereinement leurs travaux. En France, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) où près de quatre-vingt veaux sont nés depuis 1993 grâce au clonage embryonnaire, les experts tentent de mesurer les avantages et les risques de cette technique. Le professeur Charles Thibault, fondateur de l'école française de la biologie de la reproduction, estime que l'interdiction législative des travaux sur le clonage, *« chez les mammifères autres que l'homme »*, constituerait *« une grave régression »* alors que *« les enjeux scientifiques et médicaux sont colossaux »*.

*Lire pages 24 et 25*

# Le va-tout du PDG d'Air France

**DEPUIS** qu'il est à la tête d'Air France, Christian Blanc n'en est pas à son premier conflit avec le personnel. A son arrivée, fin 1993, après une grève qui coûta son poste à son prédécesseur, Bernard Attali, il lance un référendum inédit considéré comme une manœuvre contre les quatorze syndicats de la maison.

Lors de la grève des hôtesses et des stewards en octobre 1995, il fait passer des spots « antigrève » après le journal télévisé de 20 heures. Mercredi 19 mars, le PDG batailleur déclare devant ses administrateurs, avant d'en faire un communiqué public : si les pilotes d'Air France se lancent dans une grève la semaine prochaine, comme ils en font la menace, *« ce serait une remise en cause (...) de la pérennité de l'entreprise. Dans ces conditions (...) j'estimerai que le contrat moral que j'ai passé avec les personnels d'Air France il y a trois ans, à l'occasion du référendum, n'existe plus. J'en tirerai toutes les conséquences »*.

Chantage public à la démission : le PDG est coutumier du fait. Le procédé fait désormais partie de la « méthode Blanc » qui n'a, jusqu'à maintenant au moins, pas mal réussi à Air France. Lorsque Christian Blanc en prend la présidence, personne ne donne très cher de la compagnie aérienne. En trois ans, il lui a redonné une crédibilité en la mettant sur la piste du redressement. Un crédit que sa menace de démission pourrait, s'il n'y prend garde, remettre en cause.

On devait savoir, vendredi soir, si les pilotes, après avoir consulté leur base, décidaient de ne pas céder au chantage de leur patron et d'entrer dans leur premier mouvement depuis 1991. Un préavis a été déposé pour les 23, 24, 25 et 26 mars ainsi que pour la fin avril, contre le projet de la direction d'embaucher 450 jeunes pilotes à 220 000 francs annuels, alors que les anciens l'ont été à 330 000 francs.

Les pilotes d'Air France ont pourtant largement soutenu Christian Blanc dans son plan de sauvetage de l'entreprise, il y a trois ans. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire à Air France, affiche traditionnellement un discours modéré, prenant en compte les contraintes économiques. La direction d'Air France s'est beaucoup appuyée sur ce partenaire ces dernières années. Gilles Bordes-Pages, commandant de bord SNPL *qui représente* les salariés au conseil d'administration d'Air France, doit d'ailleurs être nommé prochainement directeur de la stratégie du groupe. Le préavis de grève des pilotes est donc hautement symbolique.

*Les habitués de la « méthode* Blanc » le savent : le négociateur de la Nouvelle-Calédonie n'hésite jamais à mettre son poste dans la balance. La dernière fois remonte à l'automne 1996, quand M. Chirac a voulu l'empêcher d'acheter 10 Boeing 777. Jusqu'à maintenant, il a toujours obtenu gain de cause. Mais cette fois-ci, dans son entourage, on le dit plus près du départ que jamais. Manière de faire monter la pression ou réalité ?

*« Ça n'est pas une épreuve de force, mais une épreuve de vérité*, déclare Denis Olivennes, directeur général adjoint d'Air France chargé de la politique sociale. *Air France ne doit pas renouer avec ses défauts du passé : le développement ne doit pas s'accompagner d'une inflation des coûts. »*

*Virginie Malingre*

*Lire la suite page 18*

## Carte scolaire au carré à Paris

**L'ACADÉMIE** de Paris est en train de définir une politique de carte scolaire beaucoup plus stricte dans les principaux arrondissements de la capitale. Cette nouvelle sectorisation concerne l'entrée en sixième dans les collèges. L'académie indiquera d'office aux parents le collège de leur enfant. En contrepartie, cette place leur sera réservée de droit. Le choix d'un autre établissement demeure autorisé, sous conditions.

L'assouplissement de la sectorisation, en cours depuis plusieurs années, créait *« plus de problèmes qu'elle n'en résolvait. Revenons à un principe simple »*, plaide Jacques Crémadeills, directeur de l'académie de Paris. *« Un collège est peuplé des habitants de son quartier*, ajoute-t-il. *Au moins, la règle est transparente et le procédé moralisé. »*. Cette décision a créé de sérieux remous dans certains arrondissements de la capitale. Dans le cinquième, en particulier, des parents protestent contre l'impossibilité de placer leurs enfants dans des établissements de prestige.

*Lire page 9*

# Le coup du chapeau

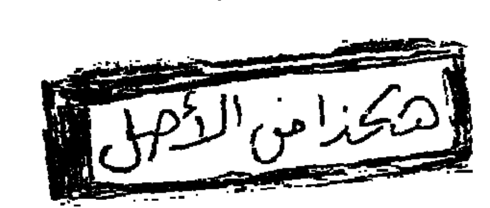


PATRICE LOKO

*QUAND* un joueur de football marque trois buts au cours d'un match, il réalise le « coup du chapeau ». C'est ce coup-là qu'a administré Patrice Loko au gardien de but d'Athènes, jeudi 20 mars, qualifiant le PSG pour les demi-finales de la Coupe des coupes.

*Lire page 23*





**ZAÏRE** Le président Mobutu Sese Seko est parti, vendredi 21 mars, dans la matinée, de l'aéroport de Nice, à destination de Kinshasa. Il avait appelé, jeudi, à un *« cessez-le-feu »* et à la création d'un *« Conseil national »* pour trouver une solution *« avec tous nos frères sans exclusive »*. ● LE CHEF DE L'ETAT zaïrois souffre de séquelles importantes du traitement intensif de son cancer de la prostate. Des risques d'hémorragie, notamment, limitent beaucoup sa mobilité et son autonomie. Les soins pourraient justifier son prochain retour en France. ● LA FRANCE, à l'instar d'autres pays, a recommandé, jeudi, à ses ressortissants *« dont la présence n'est pas indispensable »* de quitter provisoirement le Zaïre. Paris a également décidé de renforcer les éléments militaires déjà déployés à Brazzaville (Congo) et à Libreville (Gabon), pour procéder à d'éventuels rapatriements.

# M. Mobutu rentre à Kinshasa en appelant à des discussions « sans exclusive »

## Diminué par la maladie et la défaite de son armée, le chef de l'Etat zaïrois demande un cessez-le-feu. Il propose la création d'un « Conseil national » pour sortir le pays de la crise, mais la rébellion, qui continue à progresser, répond que « c'est trop tard »

**KINSHASA**
*de notre envoyé spécial*

Le président Mobutu Sese Seko était attendu à Kinshasa vendredi 21 mars, dans le courant de l'après-midi. Il est sorti, mercredi soir, de l'hôpital Grace de Monaco où il avait été admis, dimanche, au lendemain de la prise de Kisangani – la troisième ville du Zaïre – par les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), dirigée par Laurent-Désiré Kabila. La situation restait très tendue dans la capitale zaïroise. La population craint le reflux de milliers de soldats en retraite ou déserteurs qui descendent le cours du fleuve Zaïre. Les fuyards sont, en principe, arrêtés, désarmés et regroupés en amont de la ville. Mais les Kinois, qui s'interrogent aussi sur les intentions de la garnison de Kinshasa, gardent en mémoire le souvenir douloureux des pillages de 1991 et 1993. De nombreux membres de la « nomenklatura » mobutiste et des proches du maréchal ont déjà quitté le pays dans la crainte du déferlement d'une soldatesque incontrôlable, d'un déchaînement populaire ou d'éventuels règlements de comptes.

M. Mobutu Sese Seko, le vieux chef à la toque de léopard, depuis plus de trois décennies à la tête du Zaïre, sait qu'il va trouver une situation désespérée en rentrant au pays. Les rebelles poursuivent leur inexorable progression vers Lubumbashi, la capitale de la riche province du Shaba (ex-Katanga). Ils avancent toujours vers le Kasaï-oriental et ses gisements diamantifères. Les Forces armées zaïroises (FAZ), plus aptes à terroriser les populations locales qu'à combattre l'ennemi, ne sont plus un frein.

"ICI NICE : LES ZAÏROIS PARLENT AUX ZAÏROIS !"
DÉSOLÉE, M. MOBUTU : IL FAUT EMBARQUER !
PANCHO

Dans le Nord, les rebelles de l'Armée de libération du Congo (ALC) sont aux portes de l'Equateur, la province du maréchal Mobutu. Certains laissent entendre qu'ils sont démangés par l'envie de pousser jusqu'à Gbadolite, le village natal du président. D'autres prétendent qu'ils ont même l'intention d'investir l'endroit – le sanctuaire où Mobutu Sese Seko s'était retiré, ces dernières années, à l'abri des turbulences kinoises, – de profaner la sépulture de Mama Mobutu Marie-Antoinette – la mère du président, objet d'un véritable culte – et celle de feu Juvénal Habyarimana, le président rwandais assassiné, le 6 avril 1994, à la veille du déclenchement du génocide.

Le commandement tutsi des troupes de Laurent-Désiré Kabila tient autant à ramener la dépouille de l'ancien président hutu à Kigali, pour lui ôter tout pouvoir symbolique, qu'à écraser le reliquat des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et le dernier carré des Interahamwes, ces milices hutues extrémistes responsables de la mort de plus de 500 000 Rwandais tutsis et hutus modérés.

**IMBROGLIO POLITIQUE**

A Kinshasa, le feuilleton politique s'est enrichi d'un nouvel épisode. Le Haut Conseil de la République – Parlement de transition (HCR-PT) – a destitué le premier ministre Léon Kengo wa Dondo, mardi, au terme d'une procédure peu orthodoxe. L'intéressé n'en a pas moins représenté son pays au sommet des chefs d'Etat qui a débattu, mardi et mercredi à Nairobi, de la crise zaïroise et est rentré jeudi au pays. Comme les ministres de son gouvernement, il estime être toujours en fonctions. Curieux imbroglio politique à Kinshasa où l'ubuesque le dispute parfois au dramatique.

Les parlementaires du HCR-PT vendent leurs voix aux plus offrants depuis des années. Les résultats sont parfois surprenants. 396 députés ont voté en faveur de la destitution de M. Kengo, 10 se sont prononcés contre et 12 se sont abstenus. L'opposition radicale disposant d'une centaine de députés, quelque 200 autres parlementaires appartenant à la mouvance présidentielle ou à la coalition gouvernementale se sont donc prononcés en faveur de l'éviction de celui qu'ils avaient eux-mêmes désigné et jusqu'à présent défendu en respectant la discipline des groupes...

L'Union démocratique pour le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, le chef de file de l'opposition radicale artisan de la chute supposée de M. Kengo wa Dondo, s'est réjoui de la destitution *« du premier ministre fantoche »*. Drapé dans sa réserve habituelle, M. Tshisekedi n'est pas apparu publiquement. Il a laissé le secrétaire général du parti, Adrien Phongo, expliquer la satisfaction de l'UDPS. M. Phongo a rappelé qu'Etienne Tshisekedi avait été élu au poste de premier ministre de transition par la Conférence nationale souveraine (CNS) en 1992 et qu'il était depuis cette date le seul véritable et légitime premier ministre du Zaïre.

M. Phongo a également développé les convergences existant entre l'UDPS et l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila, le chef rebelle. *« Il a choisi la voie des armes, nous avons choisi celle de la non-violence »*, a-t-il dit en soulignant que si M. Kabila faisait vaciller le mobutisme, c'est précisément parce que l'UDPS en avait sapé les bases. Il a rappelé que M. Tshisekedi avait préconisé des négociations avec M. Kabila. Il a observé que le bon accueil réservé par les populations zaïroises aux rebelles dans les zones conquises par l'AFDL était *« la preuve de la justesse de la cause de l'AFDL »*.

*« Kabila est notre allié. A la fin de la dictature mobutienne, nous aurons à construire ensemble un Etat de droit. Les vues d'Etienne Tshisekedi et de Laurent-Désiré Kabila concordent »*, a-t-il affirmé, avant d'annoncer qu'il avait dépêché une délégation prendre officiellement contact avec M. Kabila.

L'UDPS attend du maréchal Mobutu *« un minimum de patriotisme pour sauver le pays du naufrage »* : le chef de l'Etat doit donc, sous-entend M. Phongo, restaurer Etienne Tshisekedi dans sa fonction de premier ministre. Le président Mobutu, fin stragège et grand connaisseur de la classe politique zaïroise, a pris soin, avant son départ de Roquebrune-Cap-Martin, d'appeler à un *« cessez-le-feu »* et à la création d'un *« Conseil national représentant les divers courants politiques, l'armée et le Parlement »* pour sortir le pays de la crise. M. Kabila et sa rébellion armée exigent depuis des mois de discuter sans intermédiaire avec le chef de l'Etat. L'opposition radicale d'Etienne Tshisekedi réclame depuis l'automne la constitution d'un gouvernement d'unité nationale. M. Mobutu leur laisse entendre qu'il est prêt à leur donner satisfaction. Mais il est acculé, et rien n'indique que M. Kabila et M. Tshisekedi n'auront pas maintenant de nouvelles exigences.

*Frédéric Fritscher*

### « Notre objectif, c'est d'en finir avec lui »

***« Mobutu va chercher tous les moyens pour nous amadouer, mais c'est trop tard »*, a déclaré jeudi soir à Kisangani l'un des chefs de l'Alliance rebelle, M. Mawampanga Mwana Nanga. *« Nous n'avons pas pris les armes pour laisser Mobutu continuer à nous tromper. Notre objectif, c'est d'en finir avec lui. Le jour où il dira :* "Je dépose le pouvoir", *alors nous déposerons les armes. Tant qu'il n'a pas dit :* "Je m'en vais", *on va continuer la guerre. »* Dans son message transmis à la presse, M. Mobutu avait *« invité tous les Zaïrois à un sursaut national »* et *« appelé tous ceux qui détiennent une part de responsabilité et qui aiment leur pays à se rassembler immédiatement pour dénouer la crise »*. *« Un Conseil national, représentant les divers courants et sensibilités, l'armée, le Parlement, doit pouvoir se mettre rapidement en place pour trouver avec tous nos frères sans exclusive les voies appropriées pour sortir de la situation qui affecte si durement notre pays »*, poursuivait la déclaration.**

### 7 800 Européens

**La population des ressortissants de l'Union européenne (UE) résidant au Zaïre est évaluée à quelque 7 800 personnes, selon les derniers chiffres publiés par l'UE. La majorité de ces Européens est constituée de 2 900 Belges, dont 1 300 résident à Kinshasa et 1 000 dans la région du Shaba, autour de Lubumbashi. Quelque 1 300 Français vivent au Zaïre, près de 1 000 à Kinshasa et 300 au Shaba. Le reste des ressortissants de l'UE comprend 830 Grecs, 700 Portugais, 540 Italiens, 500 Britanniques (beaucoup sont originaires du Pakistan et de l'Inde mais possèdent des passeports britanniques), 400 Espagnols et 200 Allemands. La majorité des Espagnols et Portugais sont établis au Shaba. Les rebelles ne seraient plus qu'à environ 200 kilomètres de Lubumbashi, la capitale de cette province.**

# Paris déploie des forces pour une éventuelle évacuation de ses ressortissants

**FACE** aux *« incertitudes liées à la situation actuelle au Zaïre »*, le ministère des affaires étrangères a recommandé, jeudi 20 mars, aux ressortissants français *« dont la présence n'est pas indispensable »* de quitter provisoirement le pays *« avec leurs familles »*. Cette invitation s'est accompagnée de la décision, appliquée dans la même journée, de renforcer d'une centaine d'hommes les forces françaises déjà déployées à Brazzaville (Congo) et à Libreville (Gabon), au cas où elles devraient procéder à des rapatriements. Des précautions identiques avaient été prises lors de précédents événements en novembre 1996.

Plusieurs pays de l'Union européenne, dont la Belgique et l'Allemagne, ont adressé la même recommandation à leurs ressortissants du Zaïre. La Suisse et les Etats-Unis, dont un élément précurseur de trente soldats venus d'Europe est arrivé à Libreville et à Brazzaville, ont agi de même. On compte au total près de 8 000 étrangers au Zaïre *(lire ci-contre)*, parmi lesquels environ 1 300 Français (la plupart à Kinshasa et 300 autres dans le reste du pays, notamment au Shaba, région vers laquelle se dirigent actuellement les rebelles).

Jusqu'à présent, la France maintient, en vertu des accords de défense et d'assistance militaire signés dans les années 60, quelque 630 hommes « prépositionnés » – dont deux compagnies parachutistes – au Gabon. Il n'existe pas d'accord officiel de défense avec Kinshasa, mais seulement des conventions d'assistance technique militaire signées entre 1974 et 1978.

**RENFORTS**

Les moyens supplémentaires dépêchés le 20 mars ont consisté à déployer à Libreville une soixantaine de soldats avec trois avions de transport (deux Transall et un Hercules) et deux hélicoptères logistiques Puma. Une quarantaine d'autres soldats français ont été acheminés à Brazzaville, là où, déjà, en novembre 1996, avait été basée, par mesure de précaution, une compagnie parachutiste lors du regain de tension observé, à l'époque, au Zaïre. Les renforts comprennent notamment des commandos des opérations spéciales (COS), dont des éléments sont récemment intervenus à Kisangani pour rapatrier des Européens avant la prise de la ville par la rébellion.

Par ces déploiements de forces, Paris entend se donner les moyens de protéger – au besoin en coordination avec des forces alliées – des ressortissants étrangers dont la vie serait menacée dans un pays au bord du chaos. Le dispositif mis en place au Congo et au Gabon est indépendant de celui qui a du être installé, pour une semaine, au Togo, au Bénin et au Burkina Faso. En effet, des exercices conjoints avec la France, mais décidés il y a plusieurs mois par les états-majors, ont lieu actuellement sur le sol de ces trois pays africains et mobilisent 4 000 hommes.

A Lomé, la capitale du Togo, le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Philippe Douin, a précisément indiqué, en s'adressant à des chefs militaires africains et à des observateurs étrangers venus assister aux manœuvres communes « Nangbeto-97 », que la France avait pour priorité de *« renforcer les capacités africaines de maintien de la paix »* en proposant le concept de *« modules de forces »* tenus en attente et préparés à intervenir selon les modalités d'une planification logistique définie en concertation. Le général Douin a considéré que ce projet n'est pas en contradiction avec un projet américain de force interafricaine – 10 000 hommes – tel que le président Bill Clinton en avait avancé les termes à l'automne 1996 pour protéger des populations dans les zones où elles viendraient à être l'enjeu et les victimes de guerres civiles.

Le plan français, auquel les états-majors de plusieurs armées de pays africains ont collaboré, devrait être prochainement présenté en détail à New York, la France tenant au fait qu'il soit entériné par l'ONU.

*Jacques Isnard*

# Près de 100 000 réfugiés sont isolés et sans secours depuis la chute de Kisangani

**LA RÉBELLION** zaïroise met au défi la communauté internationale, l'appelant à cesser de *« pleurer »* sur le sort des réfugiés hutus rwandais, dispersés dans l'est du pays, et à agir pour les rapatrier. *« Il faut que la communauté internationale s'arrête de crier, de pleurer et vienne les chercher »*, a lancé, jeudi 20 mars, à Kisangani, devant quelques journalistes, Kongolo Mwenze, *« ministre »* de la justice du mouvement de Laurent-Désiré Kabila. Il répondait à une question sur les réfugiés – entre 75 000 et 100 000 –, affaiblis et malades, pris dans un véritable piège à Ubundu, à 150 kilomètres au sud de Kisangani. Cette localité est coupée de l'aide internationale depuis la chute de Kisangani, samedi, et demeure une enclave gouvernementale en zone rebelle.

Conscient de l'impact négatif que cette situation pourrait avoir sur son action, M. Kabila avait pris les devants en décrétant, mardi, un cessez-le-feu de sept jours autour de Kisangani. Mercredi, des responsables du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Unicef et de Médecins sans frontières (MSF) sont venus à Kisangani pour une *« mission d'évaluation »* de quelques heures. Ils n'ont pu que constater leur impuissance. *« Nous n'avons pas accès à Ubundu. Personne ne peut nous garantir la sécurité »*, a regretté Paul Stromberg, porte-parole du HCR.

**ZONES MARÉCAGEUSES**

Un avion du PAM est arrivé à Kisangani, mercredi, avec 35 tonnes de maïs. Cette aide est toutefois réservée aux quelque 40 000 Zaïrois déplacés ayant fui l'avancée rebelle et rassemblés à Kisangani. La rébellion l'a répété à plusieurs reprises : la communauté internationale s'intéresse trop aux réfugiés et pas assez aux déplacés zaïrois.

Le HCR devait rétablir, jeudi, son bureau de Kisangani, mais ne pouvait toujours pas envisager de porter assistance aux réfugiés d'Ubundu. La rébellion a rappelé qu'elle ne pouvait garantir la sécurité du personnel humanitaire qui s'y rendrait, a précisé M. Stromberg. *« Nous avons des informations contradictoires sur le nombre de réfugiés qui ont franchi le fleuve »*, a ajouté M. Stromberg. Ces estimations varient de 20 000 à 40 000. Les réfugiés qui ont franchi le fleuve se retrouvent dans des zones marécageuses, *« une des régions les plus inhospitalières qu'ils aient rencontrées »* depuis le début de leur fuite, en octobre, selon le porte-parole du HCR. – *(AFP.)*

# L'autonomie du président zaïrois est très limitée, selon ses médecins

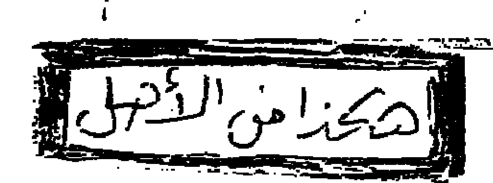
**OPÉRÉ** il y a sept mois dans le service du professeur Hans Juerg Leisinger au Centre hospitalier vaudois, à Lausanne, d'un cancer de la prostate ayant atteint un stade avancé de son évolution, le président Mobutu Sese Seko souffre aujourd'hui de complications importantes, séquelles de la radiothérapie intensive qui avait été effectuée à la suite de l'intervention. Cette radiothérapie avait alors beaucoup affaibli le président zaïrois, le contraignant notamment à un long séjour dans la cité suisse. Ce sont une nouvelle fois ces séquelles qui ont conduit ses médecins à le faire hospitaliser ces derniers jours à Monaco.

La principale complication dont souffre le président zaïrois est d'ordre vésical et hémorragique. *« Il souffre*, a-t-on indiqué au *Monde* dans son entourage médical, *d'une irradiation de la vessie, séquelle de la radiothérapie agressive qu'il a subie et qui a permis de "stériliser" efficacement la lésion cancéreuse de la prostate. »* Dans cette situation, les lésions tissulaires ainsi créées – les spécialistes parlent de vessie « radique » – font que le malade ne peut plus uriner normalement et peut être victime d'hémorragies importantes imposant la pratique de transfusions sanguines. La vessie, en d'autres termes, a perdu son élasticité naturelle et peut, à la moindre sollicitation physiologique, saigner.

*« Il s'agit là d'une situation hautement handicapante et fort ennuyeuse face à laquelle nous sommes quelque peu démunis*, commente un spécialiste de chirurgie urologique. *Outre les transfusions sanguines pour prévenir l'anémie, on peut avoir recours à des médicaments antalgiques. Lorsque l'évolution des lésions devient insupportable pour le malade, on peut avoir recours à une urétérostomie cutanée, intervention qui consiste à dériver les deux uretères à la peau et qui permet un temps d'améliorer l'état du patient. »*

Ainsi, et même si l'évolution de la lésion cancéreuse prostatique a pu, grâce à la radiothérapie et à l'hormonothérapie, être contenue, l'autonomie du président zaïrois est excessivement réduite. Les médecins du président zaïrois estimaient, ces derniers jours, que les soins qui doivent, et qui devront, lui être prodigués étaient incompatibles avec un retour dans son pays. En pratique, deux solutions peuvent être trouvées : soit l'envoi au Zaïre d'une équipe médico-chirurgicale et d'un matériel spécialisé, soit un retour prochain du malade en France.

*Jean-Yves Nau*



# M. Boutros-Ghali se dit prêt à devenir « M. Francophonie »

## Un poste de secrétaire général sera créé au sommet qui réunira à Hanoï, en novembre, les 49 pays utilisant le français

POITIERS
*de notre envoyé spécial*

De passage à Poitiers, jeudi 20 mars, pour y célébrer, au Futuroscope, en compagnie du ministre sénégalais des affaires étrangères Moustapha Nyasse, la Journée mondiale de la francophonie, M. Boutros-Ghali a confirmé sa disponibilité pour le poste de secrétaire général de la francophonie. Ce poste sera créé au sommet des 49 pays utilisant le français, fixé à Hanoï du 14 au 16 novembre. *« Je suis à la disposition des chefs d'Etat ou de gouvernement francophones, s'ils décident de faire appel à moi »*, a indiqué l'ancien secrétaire général des Nations unies, qui était reçu en Poitou par le président de la région, Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce, et par Margie Sudre. Le secrétaire d'Etat à la francophonie avait indiqué le matin même sur France-Inter que Paris était favorable à la nomination du diplomate égyptien comme « M. Francophonie ». Il appartient maintenant au Caire, avant la fin de l'été, de présenter officiellement cette candidature.

M. Boutros-Ghali a, en quelque sorte, brossé son programme avant la lettre : *« De grands efforts sont encore nécessaires pour transformer la réalité affective qu'est la francophonie en un projet politique. Cette francophonie, qui vient d'un désir né hors de France, est un instrument important pour aider à la démocratisation des relations internationales ; avec les ensembles employant l'espagnol, le portugais, l'arabe, elle est une garantie de diversité face à un modèle culturel unique qu'une minorité serait tentée d'implanter et qui équivaudrait à un parti unique planétaire. »*

D'ici à la conférence de Hanoï, plusieurs réunions francophones seront l'occasion de discuter des vertus ou des inconvénients de la candidature de M. Boutros-Ghali. Du 23 au 26 avril, M. Chirac réunira à l'Elysée le Haut Conseil de la francophonie, qui planchera sur le thème « Asie et langue française ». Du 19 au 21 mai, les spécialistes des inforoutes en français ont rendez-vous à Montréal. Enfin, du 27 août au 6 septembre, des milliers de jeunes des cinq continents sont attendus à Madagascar pour les Jeux sportifs et culturels de la francophonie, auxquels participeront notamment des artistes des Francofolies de La Rochelle, devenues ces dernières années le rendez-vous culturel international majeur de la région Poitou-Charentes.

*Jean-Pierre Péroncel-Hugoz*

# Les pénuries alimentaires auraient atteint un seuil critique en Corée du Nord

## Pyongyang semble avoir renoncé à récupérer le transfuge Hwang Jang-yop

**Pour des raisons de sécurité, les Philippines n'avaient toujours pas donné d'indications, vendredi 21 mars, sur le lieu où se trouve Hwang Jang-yop, le plus haut dignitaire du régime nord-coréen à avoir fait défection, en Chine, avant de se réfugier sur leur territoire. Le besoin crucial d'aide extérieure pourrait être la principale raison pour laquelle Pyongyang aurait renoncé à le récupérer.**

TOKYO
*de notre correspondant*

Bien que Hwang Jang-yop, l'idéologue du « kimilsungisme » et le plus haut dignitaire du régime nord-coréen à avoir fait défection, ait finalement quitté la Chine pour les Philippines, sa saga n'est pas terminée. Pour des raisons de sécurité, Manille n'a toujours pas révélé où il se trouve. Depuis que l'avion chinois s'est posé le 18 mars sur la piste de l'ancienne base américaine de Clark, à 80 kilomètres au nord de la capitale, on a perdu sa trace. Il est parti à bord d'un hélicoptère pour une destination inconnue. Séjourne-t-il dans la résidence présidentielle de Baguio (nord de Luzon) ? Dans les bâtiments des services de renseignement de Camp Aguinaldo à Manille ? Combien de temps restera-t-il aux Philippines ? Une semaine ? Un mois, comme on le dit à Séoul ? Autant de questions sans réponse.

Le transit par un pays tiers était une condition mise par Pyongyang à son départ de Pékin. Les négociations entre Chinois et Coréens du Nord et du Sud ont duré cinq semaines. Bien que Pyongyang ait fini par accepter que *« le traître aille se faire pendre ailleurs »*, le dispositif de sécurité mis en place par les Chinois autour du consulat sud-coréen, puis les mystères qui ont entouré le départ de M. Hwang, indiquent que Pékin n'écartait pas le risque d'une action aventuriste de Pyongyang. Les Philippins non plus.

Les services de l'immigration ont été mis en état d'alerte, et à l'aéroport de Manille sont affichées les photographies des membres du groupe terroriste nippon Armée rouge, qui a eu des liens avec la Corée du Nord, mais semble désormais hors-jeu. Pyongyang n'a guère besoin de mercenaires : l'attentat contre les dirigeants sud-coréens à Rangoon en 1983 en témoigne. Mais le régime est sans doute conscient qu'une action terroriste le desservirait, alors qu'il a un besoin crucial d'aide extérieure.

La pénurie alimentaire semble avoir atteint le seuil de tolérance : à en croire une déclaration faite en décembre devant l'état-major du Parti des travailleurs, publiée mercredi 19 mars par le quotidien sud-coréen *Chosun Ilbo*, son dirigeant suprême Kim Jong-il aurait mis en garde contre les risques que fait courir à la sécurité nationale la pénurie alimentaire dont souffrirait l'armée et il aurait évoqué la possibilité de révoltes populaires.

**MALNUTRITION**

Selon la directrice du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, Catherine Bertini, la crise alimentaire frise désormais la famine. La ration individuelle de riz a été ramenée à 100 grammes par jour et des enfants présentent des signes de malnutrition, a-t-elle déclaré le 18 mars à Pékin à son retour de la RPDC. Début avril, les stocks de nourriture seront épuisés. En janvier, Pyongyang avait annoncé que la production de céréales était tombée à 2,5 millions de tonnes, pour une demande de 4,8 millions de tonnes. Le PAM a lancé un nouvel appel pour une aide de 41 millions de dollars à la RPDC.

La banqueroute économique et la pénurie alimentaire ne plaçaient guère Pyongyang en position de tempêter à propos de l'affaire Hwang. Les Chinois, qui ne veulent pas envenimer leurs relations avec leur partenaire commercial sud-coréen pour une question de transfuge, ont cependant mis du temps à persuader leur allié nord-coréen.

Pourquoi les Philippines ? Aucune explication n'a été fournie. Manille aurait été contacté à la fois par les Coréens du Sud et les Chinois. En raison de son instabilité politique passée et d'un marasme économique dont elles se dégagent à peine, les Philippines ont eu un profil bas sur l'échiquier diplomatique régional. L'accueil de Hwang pourrait rehausser le prestige de Manille et renforcer les liens avec Pékin et Séoul. Les Philippines étant, après la Corée du Sud et le Japon, l'allié le plus proche des Etats-Unis dans la région, elles donnaient enfin des garanties à Pyongyang, qui a entamé un dialogue avec Washington.

*Philippe Pons*

# Les colons juifs sont déterminés à « reprendre la vieille ville de Jérusalem »

JÉRUSALEM
*de notre correspondant*

Pistolet sur la hanche et kippa sur la tête, Amir Ben David a du mal à cacher sa joie. Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars, avec ses amis d'Elad, discrète organisation de colons juifs dont le but avoué est *« de reprendre la vieille ville de Jérusalem aux Arabes »*, il a aidé à l'occupation d'une nouvelle maison palestinienne. L'opération s'est faite sous la protection d'une escouade d'hommes de main armés jusqu'aux dents.

**REPORTAGE**

« Vous voyez cette maison, à gauche ? Et celle-ci, en face ? Eh bien, elles seront bientôt à nous »

*« Tout s'est bien passé »*, se félicite Ygal Kanane, le porte-parole d'Elad. L'affaire a été supervisée par Hanane Porat, un ancien para, qui dirige aujourd'hui à la Knesset le groupe parlementaire des neuf élus du Parti national religieux (PNR).

Chaque fois que M. Nétanyahou semble s'écarter de l'idéologie du « Grand Israël », le PNR, qui dispose de deux ministres, menace de se retirer de la coalition, ce qui condamnerait le gouvernement.

*« Tout a été fait légalement »*, assure M. Kanane. *« Une personne privée de nos amis, dont je ne peux pas vous révéler le nom, a acheté* – pour 3 millions de dollars (plus de 16,5 millions de francs), dit la rumeur publique – *cette grande maison où nous allons installer cinq familles juives »*. Comme d'habitude, l'affaire a été conclue par le biais d'intermédiaires et il n'est pas certain que le propriétaire palestinien, qui vit aux Etats-Unis, sache à qui il a vendu. Jeudi, Amine Siyane, qui habite la maison d'à côté, s'est donc réveillé avec de nouveaux voisins. Et, en prime, une longue frise de barbelés délimite désormais le périmètre de son jardin. *« Ils veulent prendre tout Jérusalem et on ne peut rien faire »*, se lamente le Palestinien.

**« ICI, C'EST CHEZ NOUS »**

La scène se passe au pied des remparts de la vieille ville, à 200 mètres du troisième lieu saint de l'islam. Pour les trente mille habitants arabes du lieu, ce quartier est celui du Wadi Hilweh à Silwane. Pour Amir Ben David, c'est l'endroit des ruines enfouies de la « cité de David », le premier roi hébreu à qui la légende juive attribue la fondation de Jérusalem il y a trois mille ans. Pour Ben David, né il y a trente-deux ans à Los Angeles, aux Etats-Unis, *« ici c'est chez nous »*.

A Jérusalem, les gens d'Elad se sont partagé le travail avec Ateret Cohanim, autre organisation d'extrémistes, qui compte parmi ses bienfaiteurs plusieurs ministres en exercice : David Lévy, Ariel Sharon, Tsahi Hanegbi. Mais les deux organisations disposant désormais de relais politiques importants, tant au sein du gouvernement que de la municipalité Likoud de Jérusalem, leur entreprise de conquête est loin d'être terminée.

*« Vous voyez cette maison-là, à gauche, avec son jardin ? Et celle-ci en face avec sa grande terrasse ? Eh bien, elles seront bientôt à nous »*, dit Amir Ben David. Le bureau du premier ministre a fait savoir que l'opération nocturne à Silwan n'était *« pas une initiative gouvernementale »* et même qu'il la *« désapprouve »*. Non pas sur le fond, mais parce que *« l'atmosphère politique, qui prévaut en ce moment est très sensible »*.

*Patrice Claude*

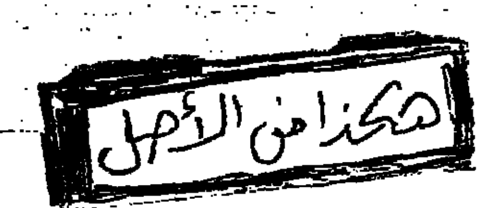
*Lire aussi notre rubrique « Kiosque », page 33*

### Manifestations palestiniennes

**Des heurts ont opposé, jeudi 20 mars, à Bethléem et à Beit Omar, près d'Hébron, quelques centaines de jeunes Palestiniens, qui avaient réussi à contourner les forces de police palestiniennes chargées de les contenir, aux soldats israéliens. Les manifestants protestaient contre la décision de l'Etat juif de construire une onzième colonie de peuplement, Har Homa, à Jérusalem-Est. Il n'y a pas eu de blessés sérieux.**

**Au Caire, où se sont succédé dans la journée le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, et le conseiller du premier ministre israélien, Dore Gold, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a tenu des propos très nets : *« Aucun Etat qui se respecte n'acceptera la colonisation de Jérusalem »*, a-t-il dit.**





# M. Clinton et M. Eltsine, à Helsinki, traitent de leur désaccord sur l'OTAN

## Les présidents américain et russe devaient discuter toute la journée du vendredi 21 mars de ce que sera le profil de la sécurité de l'Europe de l'après guerre froide. La rencontre ne devait pas se conclure sur un accord

**Les présidents américain et russe, en sommet à Helsinki les jeudi 20 et vendredi 21 mars, ont un lourd dossier à traiter : l'élargissement de l'OTAN à l'Est. Ce dernier doit intervenir dès le sommet que l'Alliance atlantique a convoqué à Madrid les 8 et 9 juillet. Moscou reste farouchement opposé à l'ouverture de l'OTAN à des pays comme la Hongrie, la Pologne ou la République tchèque. Les Russes n'ignorent pas qu'ils ne peuvent s'opposer à cette évolution et cherchent, en contrepartie, à obtenir le maximum de concessions des Occidentaux. Boris Eltsine s'est voulu conciliant : *« Je pense que le président Clinton et son équipe sont d'accord pour chercher des compromis. Et nous nous séparerons, comme les fois précédentes, en amis »*, a dit le président russe avant un dîner avec son homologue américain. M. Eltsine cherche à marquer des points sur trois dossiers : les relations entre la future OTAN et la Russie, la réduction des armements et l'assistance financière de l'Occident à Moscou.**

HELSINKI
*de notre envoyé spécial*

Le président Boris Eltsine n'était manifestement pas mécontent du contraste formé par les images télévisées de son arrivée à Helsinki, jeudi 20 mars, quelques heures après celle de Bill Clinton, avec lequel il devait discuter de la sécurité en Europe toute la journée de vendredi. D'un côté, un président russe apparemment requinqué, fort aminci, se livrant à des commentaires vigoureux dès sa descente d'avion ; de l'autre, un président américain sur un fauteuil roulant, « descendu » au sol par un élévateur généralement utilisé pour charger les plateaux de la restauration à bord, puis, flanqué par un « préposé aux béquilles », « roulé » sur le tapis rouge...

La symbolique n'aura échappé à personne : la rencontre russo-américaine devait à l'origine se dérouler à Washington. Pour éviter toute fatigue à un Boris Eltsine ayant subi un quintuple pontage cardiaque, elle fut finalement organisée dans la capitale finlandaise, distante de deux heures d'avion de Moscou. Au lieu de cela, s'est plu à souligner l'intéressé, *« un Eltsine en bonne santé et un Clinton malade ! »*. Le président russe était d'autant plus satisfait de cette entrée en matière que le sommet d'Helsinki est avant tout destiné à trouver un compromis s'agissant des futures relations entre Moscou et une Alliance atlantique élargie aux pays de l'Est, contre le gré de la Russie.

**L'APRÈS-MADRID**

Pour autant, les responsables américains n'ont pas pris ombrage des propos un peu vifs de M. Eltsine, pour qui la Russie a déjà fait *« assez de compromis aux Etats-Unis »*. Washington met ce « *ton* » sur le compte du *« processus politique énergique »* qui a cours à Moscou, c'est-à-dire les difficultés de M. Eltsine à faire accepter aux conservateurs un nouveau gouvernement réformiste.

Les dirigeants russes ne peuvent reconnaître publiquement ce qu'ils ont de facto accepté sur le plan diplomatique : leur opposition à l'élargissement ne changera rien au calendrier de l'OTAN, que trois nouveaux membres seront officiellement invités à rejoindre lors du sommet des 8 et 9 juillet, à Madrid.

Ce qui est en discussion à Helsinki, c'est en réalité l'après-Madrid, soit les futures relations entre la Russie et une Alliance atlantique qui se déclare prête à examiner toutes les candidatures émanant des anciennes Républiques de l'ex-URSS.

Ce désaccord fondamental entre Russes et Américains ne sera pas levé à Helsinki, mais les seconds veulent croire que l'*« esprit de partenariat »* créé depuis la fin de la guerre froide, ainsi que les relations personnelles et *« amicales »* entre Boris Eltsine et Bill Clinton (il s'agit de leur onzième rencontre) permettront de *« dépasser les divergences »*. Les Américains ne veulent surtout pas créer un environnement politique difficile pour M. Eltsine, qui reste à leurs yeux le meilleur garant de la poursuite des réformes.

Russes et Américains ont rivalisé d'efforts pour désamorcer à l'avance tout jugement définitif sur le *« succès »* ou l'*« échec »* d'une rencontre bilatérale devenue *« presque de routine »*. Cette prudence se comprend d'autant plus que la question de l'OTAN est étroitement liée à celles de la réduction des arsenaux nucléaires et du partenariat économique américano-russe.

M. Eltsine doit obtenir des concessions s'agissant du document qui régira les relations entre l'Alliance et la Russie, afin de faire accepter aux militaires russes une nouvelle réduction du plafond des têtes nucléaires stratégiques, voire la relecture du traité antimissiles ABM demandée par les Américains. La Douma (Chambre basse du Parlement) russe, de son côté, n'est pas prête à ratifier Start II si Boris Eltsine donne l'impression d'être passé sous les fourches Caudines de Washington.

***Laurent Zecchini***

### *Deux convalescents*

**Le président Boris Eltsine avait *« le teint un peu gris »* lors du dîner d'ouverture du sommet d'Helsinki, a assuré jeudi soir 20 mars le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. *« Il a l'air de quelqu'un qui se remet d'une opération chirurgicale »*, a-t-il ajouté, en admettant, toutefois, que M. Clinton avait, lui aussi, la mine de quelqu'un venant d'être opéré. Tout en indiquant que le chef de l'Etat russe avait participé de manière active aux discussions et était *« très concentré »*, M. McCurry a déclaré qu'il ne l'avait pas trouvé *« aussi dynamique que vu dans le passé »*. Ces propos peu diplomatiques semblaient une réaction de la Maison Blanche à l'effet désastreux qu'a eu l'arrivée du président américain à Helsinki, lorsqu'il a fallu un conteneur pour l'aider à descendre d'Air Force One à bord de son fauteuil roulant. – *(AFP.)***

# Les trois grands dossiers du sommet

*« **LA DIPLOMATIE** soviétique ne donne rien pour rien. Elle n'est pas sensible à la bonne volonté ou aux déclarations pacifistes mais elle tient compte, raisonnablement, des faits, c'est-à-dire de la force, de la patience, de l'unité de ses adversaires »*, disait Raymond Aron à propos du blocus de Berlin. C'était en 1948. Il en va de même aujourd'hui avec la diplomatie russe. Elle est résolument contre l'élargissement de l'OTAN à l'Est, qui doit se traduire dès juillet, au sommet atlantique de Madrid, par l'arrivée de trois nouveaux membres : la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. De passage à Paris à l'invitation de la Commission trilatérale, l'ancien conseiller du président Jimmy Carter pour les questions de sécurité, Zbigniew Brzezinski, expliquait en ces termes l'opposition de Moscou : *« Elle est ancrée dans un vieux fonds soviétique, selon lequel l'Europe centrale doit rester « terrain ouvert » pour le jour où la Russie aura regagné sa force et pourra réimposer son influence et selon lequel les Etats-Unis n'ont pas de rôle majeur à jouer en Europe »*.

Ne pouvant empêcher l'élargissement, la diplomatie russe va s'employer, avec tout le talent qu'on lui connaît, à le faire payer cher aux Occidentaux. A coups de déclarations menaçantes, les Russes se sont attachés à placer les seize membres de l'OTAN sur la défensive et à obtenir de leur part une série de concessions dans trois grands domaines : un droit de regard sur le fonctionnement de la nouvelle OTAN et sur la manière dont se fait l'élargissement ; le désarmement nucléaire et conventionnel ; enfin, l'aide économique et financière de l'Ouest à la Russie. Ce sont les trois dossiers au cœur des conversations de vendredi à Helsinki entre les présidents Clinton et Eltsine.

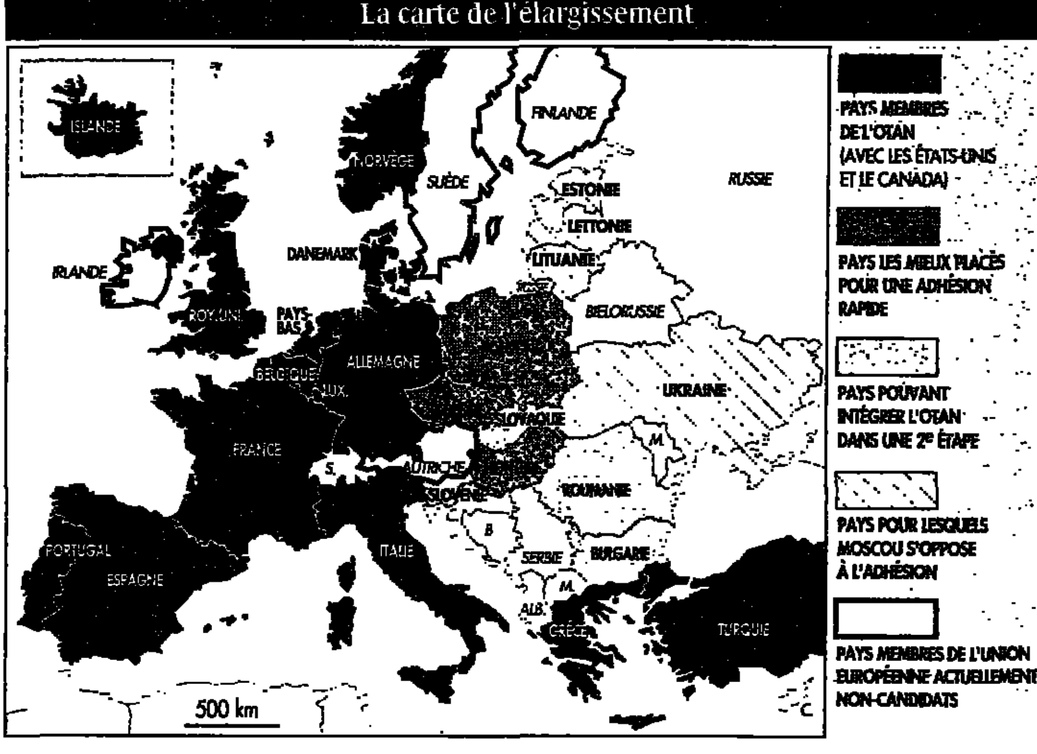
La marge de manœuvre des Occidentaux est limitée : il s'agit de ne pas *« provoquer »* les Russes d'une manière qui recréerait un climat de guerre froide et, dans le même temps, de veiller à ce que les concessions faites à Moscou ne diluent pas la force et la cohésion de l'OTAN. C'est à la lumière de ce double objectif que sont abordés les trois grands dossiers d'Helsinki, sans que le sommet doive nécessairement déboucher sur un accord.

## I. Les nouvelles relations OTAN-Russie

**● UN DOCUMENT**

En contrepartie de l'ancrage d'anciens membres du Pacte de Varsovie dans le camp occidental, les Russes ont obtenu une sorte de pacte définissant leurs relations avec la nouvelle OTAN. L'objectif est de garantir au Kremlin que l'ouverture de l'Alliance à l'Est n'est pas tournée contre la Russie et ne recrée une frontière stratégique en Europe. La nouvelle relation OTAN-Russie doit figurer dans un document qui sera moins qu'un traité en bonne et due forme (comme l'auraient souhaité les Russes) mais plus qu'une déclaration de principes : il s'agira d'un accord intergouvernemental (il n'aura pas besoin d'être ratifié par les Parlements).

Le document comprendra trois parties : l'exposé de quelques grands principes (respect des droits de l'homme, des frontières, règlement pacifique des différends etc.) ; la définition de domaines dans lesquels les deux parties s'engagent à coopérer le plus étroitement possible (opérations de maintien-de-la paix, surveillance nucléaire, non-prolifération, etc). ; enfin, partie la plus originale, des mécanismes de consultation devant permettre à la Russie d'être en permanence associée à la vie de l'OTAN.




**● DES MÉCANISMES DE CONSULTATION**

En recevant ses visiteurs occidentaux, Boris Eltsine avait, ces derniers temps, clairement laissé entendre que le Kremlin devait être systématiquement consulté avant toute décision de l'OTAN, avec implicitement un droit de veto (en dehors des décisions relevant de l'article 5 de la charte de Washington, c'est-à-dire concernant la défense collective). Cette position est inacceptable pour les Occidentaux. Les Russes ont alors proposé de définir des zones géographiques dans lesquelles la voix de la Russie aurait d'autant plus pesé qu'elles seraient proches de ses frontières. Une manière d'officialiser le concept *« d'étranger proche »*, lancé il y a quelques années par la diplomatie russe et de recréer en Europe des zones d'influence. Les Occidentaux ont encore refusé et, en revanche, proposé de différencier les mécanismes de consultation selon le type de problème posé. Ainsi les actions communes devraient faire l'objet d'une véritable codécision, avec association de la Russie en amont de la prise de décision, lors de la préparation et de la planification des opérations.

Pour les sujets pouvant toucher les intérêts russes, le Kremlin serait consulté sans avoir la possibilité de bloquer une décision de l'OTAN ; enfin, pour toutes les autres questions, une simple information devrait être suffisante. Ces mécanismes de consultation ne concernent pas, en principe, l'élargissement de l'OTAN, qu'il s'agisse de la première vague prévue au sommet de Madrid ou des vagues suivantes.

**● UN CONSEIL CONJOINT**

Pour mettre en œuvre ces mécanismes de consultation, l'OTAN a proposé la création d'un Conseil conjoint (*Joint Council*) avec la Russie, dont le siège serait à Bruxelles, qui serait pourvu d'un secrétariat permanent et se réunirait tous les mois au niveau des ambassadeurs ou des ministres des affaires étrangères. Il s'agirait d'un organisme où tous les membres de l'OTAN (seize actuellement) se retrouveraient à titre individuel avec les Russes, et non d'une institution bilatérale OTAN-Russie. Autrement dit, la Russie serait, dans ce Conseil conjoint, placée sur un pied d'égalité avec les membres de l'OTAN. Une situation paradoxale pourrait même apparaître si ce Conseil était créé avant que l'élargissement de l'OTAN soit formellement mené à bien, puisque la Russie y siégerait avant la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque...

Pour renforcer la coopération, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a également proposé, à la surprise générale, la création d'une brigade commune OTAN-Russie.

**● DÉPLOIEMENT DE FORCES SUR LE TERRITOIRE DES NOUVEAUX MEMBRES**

Les Russes affirment qu'en 1990, au moment où l'URSS a accepté la réunification allemande au sein de l'Alliance atlantique, les Occidentaux se sont engagés à ne pas étendre l'OTAN vers l'Est. Ils considèrent que cet engagement n'a pas été tenu et ils veulent, en tous cas, éviter que l'appareil militaire de l'Alliance ne se rapproche de leurs frontières. Aussi cherchent-ils à inscrire dans le document commun une clause contraignante interdisant le déploiement de forces nucléaires ou classiques sur le territoire des nouveaux membres. Les Occidentaux sont disposés à faire des déclarations unilatérales – qui pourraient éventuellement être consignées dans le document – mais ils se refusent à prendre des engagements définitifs qui ravaleraient les pays d'Europe centrale au rang de membres de deuxième classe.

Lors du sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à Lisbonne, en décembre 1996, les Occidentaux ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de déployer des armes nucléaires ; le 14 mars, ils ont déclaré ne pas vouloir stationner *« d'importantes forces de combat supplémentaires »*, *« dans le contexte de sécurité actuel et prévisible »*. Ils se réservent, cependant, le droit de déployer temporairement des forces de soutien (c'est actuellement le cas en Hongrie où des troupes américaines apportent un appui logistique à la SFOR, la force de stabilité en Bosnie) ou de procéder à des exercices communs. En revanche, il n'est pas question pour les Occidentaux de renoncer à moderniser les infrastructures militaires (défense aérienne, télécommunications) des nouveaux pays membres, comme le demandent les Russes, pour les rendre compatibles avec les procédures de l'OTAN et utilisables par les forces intégrées en cas de crise.

## II. La réduction des armements

**● LA RÉDUCTION DES FORCES CLASSIQUES EN EUROPE**

Toujours pour faire avaler la « pilule » de l'élargissement au Kremlin, les Occidentaux ont accepté de *« moderniser »* le Traité sur la réduction des forces classiques en Europe (FCE) conclu avant la disparition du Pacte de Varsovie, sur la base d'une négociation « de bloc à bloc ». Le rapport des forces a changé, puisqu'il était de 1 à 5 en faveur de l'Est au temps de l'URSS, alors qu'il est maintenant de 1 à 3 en faveur de l'OTAN. Les Occidentaux seraient prêts à faire des offres de réduction unilatérale des armements, à définir de nouveaux plafonds, non plus par bloc, mais par zone, qui rendraient de toute manière très difficile le déploiement permanent de troupes étrangères en Europe centrale.

**● LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE**

La Russie et les Etats-Unis sont engagés depuis de nombreuses années dans un programme de désarmement nucléaire stratégique, aujourd'hui bloqué par le refus de la Douma de ratifier l'accord Start II. Cet accord, signé en 1993 par George Bush et Boris Eltsine, prévoit de ramener respectivement à 3 000 et 3 500 les panoplies nucléaires russe et américaine. Il implique une modification radicale de l'arsenal de la Russie dans la mesure où il interdit les missiles balistiques sol-sol à têtes multiples qui représentent la plus grosse partie de son armement.

Pour faciliter la ratification et la mise en œuvre de Start II, Bill Clinton pourrait proposer à Boris Eltsine d'engager dès maintenant des négociations sur un traité Start III. Celui-ci prévoirait des plafonds plus bas (la Russie a besoin de réduire ses dépenses militaires), un étalement des délais pour la destruction des ogives et surtout des silos (afin d'alléger la charge financière) ainsi qu'une désactivation anticipée de certains missiles américains.

## III. Les relations économiques

Toujours au titre des contreparties qu'ils veulent obtenir (en échange de l'élargissement), les Russes remettent sur la table à Helsinki leur revendication d'adhésion à plusieurs instances multilatérales. Ils veulent une pleine participation au groupe des Sept (G 7), qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des principaux pays industriels, et non une simple participation à la partie politique des discussions du G 7, comme c'est le cas depuis plusieurs années. La Russie est également désireuse d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui compte quelque cent trente pays-membres, à l'OCDE, « club » des principaux pays industriels qui s'est récemment élargi, à l'Est, à la République tchèque, la Hongrie, et la Pologne. Jusqu'à présent, les spécialistes avaient considéré que le régime commercial de la Russie n'était pas suffisamment libéralisé, ni son économie suffisamment stabilisée, pour autoriser son intégration à l'OMC et à l'OCDE.

A très court terme, Boris Eltsine devrait obtenir de nouveaux soutiens financiers. Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), devrait se rendre ces prochains jours à Moscou et y annoncer la reprise des crédits à la Russie, suspendus depuis l'automne 1996.

Il y a tout juste un an, le FMI s'était prononcé en faveur du déblocage d'une *« facilité élargie »* pour la Russie, c'est-à-dire d'un crédit de 10,2 milliards de dollars (plus de 50 milliards de francs) échelonné sur trois ans. Conscient des risques encourus par un tel engagement financier, le deuxième en importance dans l'histoire du FMI, le Fonds a assorti son prêt de conditions très strictes.

Dès le mois de septembre, le programme avait été suspendu. L'année 1996, dont tous les experts espéraient qu'elle serait celle d'une véritable stabilisation économique, a en fait été marquée par la généralisation du non-paiement des salaires. Au total, le produit intérieur brut a chuté de 6 % en 1996, tandis que le nombre de « crimes économiques » (hommes d'affaires ou inspecteurs des impôts assassinés) se multipliait.

*« Neuf mois ont été mis entre parenthèses, depuis le début des problèmes de santé du président Eltsine »*, déclarait récemment M. Camdessus. Aujourd'hui, il assure que les engagements de la nouvelle équipe gouvernementale sont crédibles, notamment en matière de collecte fiscale.

L'ensemble des concessions que les Occidentaux feront dans ces trois domaines – relations OTAN-Moscou, désarmement, aide financière – constitue le prix à payer pour que l'élargissement de l'OTAN ne débouche pas sur un isolement de la Russie ni sur une relance de la confrontation Est-Ouest, mais sur un nouveau partenariat en Europe.

***Dossier réalisé par Alain Frachon, Françoise Lazare et Daniel Vernet***

## L'ex-banquier espagnol M. Conde est condamné à six ans de prison

**MADRID.** Mario Conde, ancien patron de Banesto, l'un des navires amiraux de la banque espagnole avant sa mise sous tutelle, il y a quatre ans, a été condamné, jeudi 20 mars, à six ans de prison pour *« détournement de fonds »* et *« usage de faux »*. Il devra également rembourser 600 millions de pesetas détournées, soit 24 millions de francs. L'Audience nationale a estimé qu'en 1990 M. Conde s'était frauduleusement approprié 600 millions de pesetas versés par Banesto à Argentia Trust, une société écran domiciliée dans un paradis fiscal des Antilles. Un autre procès, portant sur la gestion de Banesto que Mario Conde abandonna avec un trou de plusieurs centaines de milliards de pesetas attend encore le banquier, actuellement en liberté surveillée. – *(Corresp.)*

## La Slovaquie s'équipe en hélicoptères franco-allemands

**PARIS.** A l'occasion de la visite à Paris du premier ministre slovaque Vladimir Meciar, la Slovaquie et la France ont conclu, jeudi 20 mars, un accord-cadre aux termes duquel le groupe franco-allemand Eurocopter livrera à Bratislava dix-neuf hélicoptères (douze biturbines EC-135 de conception allemande, cinq Cougar et deux monomoteurs Ecureuil de conception française) pour un montant total de 600 millions de francs. Ces hélicoptères de transport sont destinés à des services para-publics et à l'armée de l'air slovaques. A cette livraison, qui doit intervenir dès 1998, seront associés des ateliers aéronautiques locaux, à Trencin, dans le nord-ouest de la Slovaquie. En échange, Eurocopter s'est engagé à permettre à Bratislava de vendre à l'exportation des derricks mobiles de forage.

## Le gouvernement polonais propose une solution pour les chantiers de Gdansk

**VARSOVIE.** Pour sauver quelque 2 000 emplois dans les chantiers navals de Gdansk en cours de liquidation, le premier ministre polonais, Wlodzimierz Cimoszewicz, a proposé, jeudi 20 mars, devant la Diète (chambre basse du Parlement), que les chantiers navals de Szczecin (nord-est) utilisent une partie des actifs des chantiers de Gdansk pour réaliser, dans un premier temps, une commande de l'armateur polonais Polska Zegluga Morska. Le chef du gouvernement a durement critiqué les manifestations organisées depuis plusieurs jours par le syndicat Solidarité pour protester contre la fermeture des chantiers de Gdansk, les qualifiant de *« conjurations idéologiques menant à des bagarres de rue »*. – *(AFP.)*

## Le président du Haut-Karabakh a été nommé premier ministre d'Arménie

**EREVAN.** Robert Kotcharian, président du Haut-Karabakh, enclave située en Azerbaïdjan peuplée en majorité d'Arméniens et théâtre du plus ancien conflit de l'ex-URSS, a été nommé, jeudi 20 mars, premier ministre d'Arménie. M. Kotcharian, 43 ans, avait été élu au suffrage universel, en novembre 1996, président de sa République autoproclamée et soutenue à bout de bras par Erevan. Il avait été, en 1993, le maître-d'œuvre de la conquête, par les Arméniens, d'une *« zone de sécurité »* autour du Haut-Karabakh, soit 8 000 kms² de terres azerbaïdjanaises. Le premier ministre arménien sortant, Armen Sarkissian, avait démissionné le 6 mars pour raisons de santé. L'Azerbaïdjan a estimé que cette nomination aurait une *« influence négative »* sur le processus de paix que tente de conclure l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. – *(AFP.)*

## Bonn approuve une opération de la Bundeswehr en Albanie

**BONN.** Les députés du Bundestag ont approuvé à une très large majorité, jeudi 20 mars, une récente opération de sauvetage de ressortissants occidentaux en Albanie menée par la Bundeswehr. Cette mission, conduite le 14 mars, avait été décidée sans l'accord préalable du Parlement. C'est la première fois, pourtant, qu'une unité de la Bundeswehr fait usage de la force au cours d'une opération extérieure : des tirs d'autodéfense ont été effectués en direction de milices albanaises, faisant un blessé. Plusieurs commentateurs ont voulu voir dans cet événement un indice supplémentaire de la *« normalité retrouvée »* de l'Allemagne. – *(Corresp.)*

## La conférence écologique de Rio est prolongée de dix jours

**RIO DE JANEIRO.** Destinés à dresser le bilan du Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, les travaux de la conférence Rio + 5, qui devaient se conclure le 19 mars, se poursuivront dix jours de plus (*Le Monde* du 21 mars), les représentants des ONG ayant refusé de signer le rapport final sur le *« développement durable »* qui sera présenté, en avril, aux Nations unies. Dans l'espoir de parvenir à un accord sur ce texte, le coordonnateur de la conférence, Maurice Strong, a opté pour la prolongation – *(Corresp.)*

### DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : les députés de la Diète** ont voté l'abolition de la peine de mort, jeudi 20 mars, remplacée par la réclusion à perpétuité dans le nouveau code pénal. Ce dernier doit encore être soumis au Sénat et être signé par le chef de l'Etat.

■ **IRAK : les premiers vivres achetés avec le pétrole vendu en** vertu de la formule *« pétrole contre nourriture »* mise au point avec l'ONU sont arrivés, jeudi 20 mars en Irak, trois mois après la reprise des exportations de brut. – *(AFP.)*

■ **GAZA : le président du conseil législatif palestinien,** Ahmad Koreï, a été élu, jeudi 20 mars, pour un nouveau mandat d'un an. Il a obtenu 62 voix contre 14 à son unique rival, le député islamiste Souleiman El Roumi. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : des rebelles hutus ont tué 135 personnes et blessé** 144 autres, dans trois camps hébergeant des personnes déplacées dans la province de Cibitoke, au nord du Burundi, a indiqué, jeudi 20 mars, un porte-parole de l'armée. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : quatre patrons allemands sur cinq croient au** lancement de la monnaie unique le 1er janvier 1999, selon un sondage réalisé auprès de plus de cent sociétés publié vendredi 21 mars par le magazine *Manager*. – *(Reuter)*.

# Le fabricant américain Liggett reconnaît la nocivité de la cigarette

## Un tournant dans la bataille contre l'industrie du tabac

**Soumise depuis trois ans à une offensive de plusieurs Etats américains, l'industrie américaine du tabac a subi, jeudi 20 mars, un revers qui modifie radicalement le rapport des forces dans cette bataille : Liggett, fabricant des cigarettes Chesterfield et L & M, la plus petite des cinq grandes firmes de tabac, a lâché les quatre autres, concluant un pacte avec les Etats qui ont engagé des poursuites contre cette industrie.**

NEW YORK
*de notre correspondante*

Les attorneys généraux (ministres de la justice) des vingt-deux Etats concernés, qui réclament aux compagnies le remboursement des frais de santé engagés par leurs administrations pour soigner les maladies dues au tabac, ont qualifié l'accord d'*« historique »*, lors d'une conférence de presse à Washington. *« C'est comme si*, a commenté un professeur de droit de Harvard, *vous aviez affaire à un cartel de criminels et que tout d'un coup l'un des parrains se retournait contre les autres. »*

En effet, Liggett ne se contente pas de régler à l'amiable son propre contentieux avec les Etats, elle accepte aussi de les aider à poursuivre les autres compagnies, en leur fournissant les documents qui prouvent que, depuis longtemps, ces industriels connaissaient les dangers du tabac pour la santé, ses effets d'accoutumance, et prenaient sciemment les jeunes pour cible de leurs campagnes publicitaires. Ce point est fondamental dans la mesure où la ligne de défense des fabricants de tabac est, depuis le début, de dire qu'elles ignoraient les risques d'accoutumance à la nicotine : les principaux dirigeants de l'industrie du tabac l'ont même affirmé sous serment il y a deux ans devant une commission du Sénat.

Aux termes de l'accord, a déclaré le principal négociateur, l'attorney général d'Arizona Grant Woods, Liggett reconnaît que *« les cigarettes et la fumée provoquent le cancer du poumon, des maladies cardio-vasculaires et l'emphysème ; que la nicotine entraîne l'accoutumance ; que tout responsable de l'industrie du tabac qui dit le contraire ment »*. Liggett fera donc inscrire volontairement désormais sur ses paquets de cigarettes les avertissements d'usage sur les effets de la tabagie, au lieu de se les faire imposer par les autorités médicales.

### OBLIGATION DE RÉSERVE LEVÉE

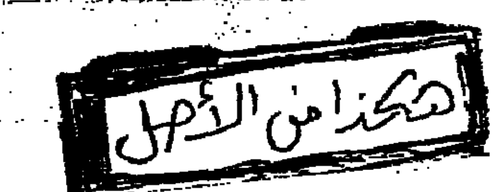
Liggett s'est en outre engagée à verser aux vingt-deux Etats plaignants, en guise de dommages et intérêts, 25 % de ses bénéfices pendant les vingt-cinq années à venir – des chiffres qui donnent la mesure des risques financiers d'une longue bataille devant les tribunaux pour les fabricants de cigarettes. Enfin et surtout, a précisé M. Grant Woods, Liggett a remis aux parquets de ces Etats ses propres dossiers, *« accablants »*, attestant le niveau de connaissance scientifique, juridique et commerciale de la compagnie sur les effets du tabac ; une seconde catégorie de dossiers, portant sur *« des centaines de milliers de documents internes »* qui impliquent les autres compagnies vont être remis aux juges : Philip Morris et d'autres fabricants ont intenté une action en justice pour interdire leur diffusion. Il s'agirait des procès-verbaux des réunions entre conseillers juridiques des principales firmes de tabac. *« le public et les jurés ont le droit de savoir ce qu'ils contiennent »*, a déclaré l'attorney général de l'Arizona. Le sort de ces documents va désormais être au centre d'âpres batailles juridiques.

Liggett libère également ses employés de leur obligation de réserve, et ils pourront donc aller témoigner contre l'industrie du tabac dès le premier de ces procès, qui doit s'ouvrir le 2 juin dans le Mississipi. Si un chercheur de Liggett vient dire à la barre des témoins qu'il savait depuis trente ans que la nicotine produisait un effet d'accoutumance et que le tabac tuait, comment ceux de Philip Morris pourront-ils prétendre l'avoir ignoré ? *« Nous mettrons ces compagnies de tabac à genoux »*, a promis Mike Moore (Mississippi).

C'est peut-être clamer victoire un peu vite ; cette industrie, qui vaut 45 milliards de dollars et contribue largement au financement des campagnes électorales républicaines, a encore de la ressource, et Liggett ne contrôle après tout que 2 % des parts du marché. Au journaliste d'ABC qui lui demandait si c'était *« la fin de l'industrie du tabac »*, David Kessler, le patron de la Food and Drug Administration, a répondu prudemment : *« Ce n'est jamais la fin, j'ai fini par comprendre cela. C'est un nouveau chapitre. »*

*Sylvie Kauffmann*





**HÔPITAUX** Le premier ministre est intervenu, jeudi 20 mars, au journal de 20 heures de TF 1, pour tenter de convaincre les internes que la réforme de l'assurance-maladie ne mettait pas en cause ni leur avenir de médecins libéraux ni la qualité des soins. ● LE DIALOGUE avec les professionnels de santé a été confié aux ministres concernés et à une trentaine de parlementaires qui devront se rendre en province dans les jours à venir. Mais Alain Juppé a fermement rejeté toute idée de renégociation des conventions signées par les caisses de Sécurité sociale et deux syndicats de médecins. ● LA GRÈVE continuait, vendredi matin, dans quinze des vingt-six CHU. Dans une dizaine d'entre eux, les chefs de clinique ont rejoint le mouvement. Les grévistes tentent de populariser leur action pour convaincre que leur principale motivation est le refus d'un *« rationnement »* des soins.

# Les internes ne sont pas convaincus par les explications d'Alain Juppé

## Le mouvement de grève continue dans quinze des vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU). Le premier ministre a refusé d'ouvrir des négociations, mais a assuré que la réforme de l'assurance-maladie ne limitait pas la liberté de prescription des médecins

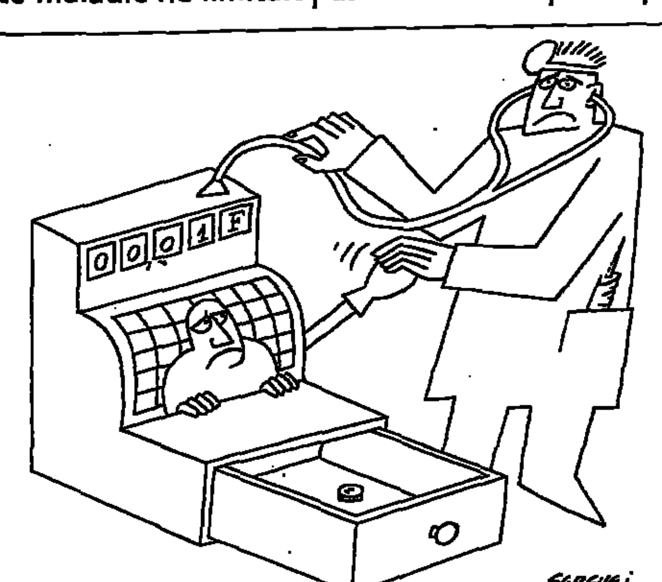
***LE GOUVERNEMENT** s'est rangé* en ordre de bataille : alors que le conflit des internes – parfois rejoints par des chefs de clinique et des étudiants – touche désormais quinze centres hospitalo-universitaires (CHU) sur vingt-six, le premier ministre, le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé ont multiplié les interventions, jeudi 20 et vendredi 21 mars, pour lever le *« malentendu »* qui, selon eux, s'est installé avec ces futurs médecins libéraux sur la réforme de l'assurance-maladie.

Pour Alain Juppé, qui est intervenu, jeudi, dans le journal de 20 heures de TF 1, *« on a déjà négocié »* sur les conventions médicales, et il n'est pas question de revenir sur les textes signés le 12 mars. Le ministre des affaires sociales a d'ailleurs précisé vendredi, dans un entretien accordé à *Libération*, qu'il allait agréer ces deux textes – l'un pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes – *« dans quelques jours ». S'il refuse de négocier*, le gouvernement ne renonce pas, pour autant, à expliquer. Jacques Barrot et Hervé Gaymard, qui a annulé *in extremis* un déplacement en Chine, ont reçu, jeudi soir, les représentants de l'Intersyndicat national des internes (ISNIH).

Cette rencontre de deux heures n'a cependant pas permis d'infléchir la position du gouvernement, ni celle des grévistes. Un *« malentendu »* ? Les grévistes récusent cette analyse de M. Juppé. *« Nous avons établi des comités de lecture dans chaque CHU pour étudier à fond la convention*, soulignait un membre de l'Intersyndicat, après l'intervention télévisée du premier ministre. *Il n'y a pas de malentendu, il y a bien maîtrise comptable »*. Ils redoutent aussi que l'expérimentation de « filières de soins », destinées à renforcer le rôle des généralistes dans le système de soins, ne se fasse au détriment des spécialistes.

**LE POUVOIR À LA BASE**

L'Intersyndicat des internes a appelé à une manifestation nationale, dimanche 23 mars, à Paris, entre les Invalides et le siège de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), dans le quartier de Montparnasse, et à des défilés en province. La dé*mission, jeudi soir, du président de* l'intersyndicat des chefs de clinique a confirmé la radicalisation d'une partie de ceux-ci, en grève dans une dizaine de CHU. Jean-Christophe Fournet était *« en désaccord »* avec son assemblée générale, majoritairement favorable à un engagement dans le conflit. Après la démission de son homologue de l'Intersyndi*cat des internes, mardi*, il semble que la base ait repris le pouvoir, ses représentants, qui en réfèrent constamment à leurs troupes, n'ayant pas de mandat clair.



Le gouvernement n'en démord pas : il est urgent de combler un déficit d'explication. Ainsi, M. Juppé a annoncé, jeudi, qu'il avait demandé à trente parlementaires d'animer, dans les départements, des réunions pour expliquer la réforme de l'assurance-maladie. Dès vendredi, le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé *Gaymard, s'est rendu à l'hôpital de* Tours. Vendredi, quinze CHU était touchés : Paris, Lyon et Marseille, les trois plus importants de France, mais aussi Lille, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Grenoble, Tours, Nice, Amiens, Besançon, Limoges et Reims. Dans ces villes, ainsi qu'à Toulouse, Caen, Dijon et Angers, les externes (4e, 5e et 6e années de formation) ont rejoint le mouvement jeudi, assure l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF).

A *Marseille, troisième CHU de* France, la majorité des 820 internes et chefs de cliniques-assistants se sont regroupés en trois comités (lecture de la convention, presse, actions). La direction assure que la situation n'est pas encore préoccupante dans les quatres principaux hôpitaux de la ville et que les urgences *sont correctement assurées*, même si une unité tourne au ralenti et que des activités programmées pâtissent de la grève. Mais les syndicats de salariés (notamment les infirmières) ne semblent pas disposés à soutenir un mouvement qui ne concerne pas *l'hôpital*, mais la médecine de ville.

A Lyon, la moitié des internes et *des chefs de clinique* étaient en grève, jeudi, alors que le mouvement semblait enregistrer un certain flottement. A Strasbourg, les hospitaliers ont reçu le renfort des libéraux, qui manifesteront avec eux dimanche. A Montpellier, où des interventions non urgentes ont été déprogrammées, les internes tentent de populariser leur mouvement à travers des dons de sang, comme à Paris et à Besançon, tandis qu'à Tours, ils organisaient une collecte de médicaments dans le centre-ville. A Clermont-Ferrand, seuls les internes de médecine générale ont repris la grève, vendredi. A Rennes, un préavis pour le 26 mars a été voté. Les internes sont à la recherche d'un nouveau *souffle pour éviter l'enlisement de* leur mouvement.

*Jean-Michel Bezat, avec nos correspondants*

### *Diète financière pour les hôpitaux privés*

***La Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance*** **privés (Fehap) a dénoncé, mercredi 19 mars, les restrictions budgétaires qui risquent, selon elle, d'entraîner la perte de 800 emplois (sur 30 000) dans ses hôpitaux d'Ile-de-France. Ces restrictions sont imputables à la baisse de l'enveloppe accordée à tous les établissements publics et privés de la région, la région parisienne pâtissant d'un redéploiement des crédits en faveur de régions sous-dotées. Cette rigueur est accentuée, dans le cas des hôpitaux à but non lucratif, par le fait que les salaires y sont soumis à des charges sociales supérieures au secteur public d'environ 7 %.** ***Lors d'un récent colloque, le directeur de l'agence régionale de*** **l'hospitalisation d'Ile-de-France n'a pas caché que certains établissements privés non lucratifs étaient *« trop chers »*. Il a ajouté qu'il ne voyait pas comment la région échapperait à une *« cure d'amaigrissement* bard ».**

## Une mosaïque de forces en présence

***LA GRÈVE DES INTERNES** ne porte pas sur leurs* conditions d'exercice à l'hôpital, mais sur leur avenir de médecins libéraux. Elle se concentre dans les vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU), créés en 1958 par la réforme du professeur Robert Debré, qui ont une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

● **Les internes** (16 000) travaillent essentiellement dans les CHU ou les hôpitaux en dépendant après avoir passé un concours très sélectif. On distingue les *internes de médecine générale (deux ans d'internat) et* les internes de spécialité (cardiologie, urologie...), qui se forment quatre ou cinq ans sur le terrain : gardes de nuit (entre 456 et 569 francs pour 14 heures de travail, à Paris), services d'urgence, etc. C'est au cours de l'internat, par exemple, que les futurs chirurgiens commencent à opérer.

Ils gagnent de 8 000 à 10 000 francs nets par mois (hors gardes) suivant leur ancienneté, pour onze demi-journées de travail. Une fois passé leur diplôme de spé*cialité (DES), 85 % d'entre eux s'installent en* ville. Ils sont regroupés au sein d'un intersyndicat national, représentant chaque ville de faculté, au prorata de son importance.

● **Les chefs de clinique** (3 400) sont des médecins exerçant dans les CHU. Ils ont achevé leur internat et passé leur thèse. Ils gagnent entre 6 700 et 7 600 francs par mois pour leur activité hospitalière, et à peu près *autant pour leur activité d'enseignement (plus* 1 460 francs par garde). A l'issue du clinicat (de deux ou quatre ans), nombreux sont ceux qui s'installent en libéral. Ils ont alors près de 35 ans. Les autres passent le concours de praticien hospitalier pour rester à l'hôpital. Un tout petit nombre poursuit la « voie royale » : agrégation, puis, après plusieurs années, nomination à la tête d'un service dans un CHU. Les chefs de clinique sont regroupés au sein d'un intersyndicat national où chaque CHU est représenté, mais où le nombre de voix *au bureau tient compte de la taille du CHU.*

● **Les médecins libéraux** (116 000), sont partagés sur la réforme de l'assurance-maladie. Deux syndicats – MG-France pour les généralistes et la très minoritaire Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF) – ont signé respectivement la nouvelle convention généraliste et le texte sur les spécialistes. En revanche, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), première organisation de la profession, la Fédération des médecins de France et le *Syndicat des médecins libéraux (SML) ont rejeté* le plan Juppé et les conventions. Ils ferraillent contre cette réforme depuis plus d'un an. Ils dénoncent l'objectif national de dépenses opposable aux praticiens ainsi que les sanctions financières, et parlent de *« rationnement des soins »*.

*J.-M. B.*

## Les trois nouveautés qui inquiètent

***IL AURA DONC FALLU** près* d'un an et demi aux internes pour prendre connaissance du plan de réforme de la Sécurité sociale, annoncé par Alain Juppé le 15 novembre 1995, puis décliné dans les trois ordonnances du 24 avril 1996. L'ordonnance *« relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins »* était pourtant explicite, et *tous les éléments de la convention* médicale régissant les relations entre l'assurance-maladie et les spécialistes – aujourd'hui la cible des critiques des internes et des chefs de clinique – y étaient inscrits.

*« L'an dernier, quand j'ai fait des réunions d'information dans les CHU, je me suis retrouvé devant des salles presque vides*, se souvient Didier Legeais, interne à Grenoble, qui vient de démissionner de la présidence de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux, *les internes n'étaient absolument pas intéressés. »*

Le réveil a sonné avec la signa*ture, le 12 mars, de la convention* concernant les spécialistes par les caisses d'assurance-maladie et un syndicat très minoritaire, l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (Uccsf).

Ce texte reprend les grandes lignes de l'ordonnance, qui ne sont pas toutes critiquées par les grévistes : conférences de profes*sionnels de santé se réunissant* chaque année au niveau régional et national pour définir des *« priorités de santé publique »* ; renforcement des références médicales opposables (RMO) pour inciter les praticiens à mieux prescrire ; formation médicale continue obligatoire ; informatisation accélérée du système de santé, notamment *pour remplacer les 850 millions de* feuilles de soins annuelles par un système de transmission informatique des données.

En revanche, l'ordonnance et la convention introduisent trois réformes rejetées par les internes, futurs médecins spécialistes :

● ***Encadrement des dépenses.*** Le Parlement vote chaque année l'*« objectif »*, proposé par le gouvernement, d'évolution pour l'hospitalisation, la médecine de ville et le secteur médico-social. En 1997, les caisses ne devront pas dépasser une enveloppe de 600,4 milliards de francs, dont 208 milliards pour les praticiens libéraux.

Cette somme a été ventilée par régions et par spécialités (généralistes, spécialistes). Ainsi, les dépenses (honoraires et prescriptions) des cinquante mille spécialistes ne devront pas progresser de plus de 1,1 %. Il n'y a pas de quotas individuels (aucun médecin ne dispose d'une enveloppe *de dépenses), mais un objectif collectif.* A charge, pour la profession d'exercer une forme d'autodiscipline, jusqu'à présent étrangère à la culture médicale. Ces taux d'évolution sont opposables à l'ensemble de la profession, mais pas à chaque médecin individuellement.

● **Sanctions.** En cas de dépassement, les médecins seront sanctionnés (pas avant 1999) suivant un calcul complexe prévu par les conventions médicales : le reversement d'honoraires sera régionalisé et tiendra compte du chiffre d'affaires de chaque médecin. Après quelques jours de grève, les internes ont obtenu une exonération de ces pénalités les sept premières années de leur installation, à condition, toutefois, de ne pas réaliser un très gros chiffre d'affaires.

● **Filières de soins.** Elles sont actuellement à l'étude au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts). L'ordonnance et la convention prévoient que, pendant cinq ans, caisses, syndicats médicaux et assureurs complémentaires peuvent expérimenter des formules dans lesquelles un assuré, sur la base du volontariat, s'inscrit chez un généraliste, également volontaire. Ce dernier filtre l'accès direct aux spécialistes, sauf pour quelques disciplines (gynécologie, ophtalmologie, notamment), et doit assurer, moyennant rémunération, une meilleure *« coordination des soins »* entre les professionnels suivant un même patient.

*J.-M. B.*

## « Si j'avais voulu faire fortune, j'aurais fait une école de commerce »

**REPORTAGE**

« On ne veut pas voir amocher la pratique de la médecine pour des raisons budgétaires »

**POUR** la première fois de leur vie, elles font grève. Pour la première fois, dimanche 23 mars, elles participeront à une manifestation de rue. *« Au début, à l'idée de faire grève, je me suis dit : chouette ! on va mettre le bazar ! En réalité, c'est pratiquement l'inverse qui se passe »*, s'esclaffe Claude, une brune de 29 ans, chef de file des internes grévistes de l'hôpital Trousseau, dans le 12e arrondissement de Paris.

Assises dans la salle de garde, une grande pièce affligée de fresques vaguement orgiaques, selon le bon vieux folklore des carabins, Stéphanie, âgée de 27 ans, Laetitia et Corinne, âgées de 28 ans, acquiescent en silence. Elles ont les traits tirés. Malgré l'heure tardive, elles n'ont pas retiré leurs blouses blanches. *Toutes trois ont* participé aux dons de sang, organisés, jeudi, dans plusieurs hôpitaux de Paris pour populariser le mouvement. *« On a voulu faire une grève dure, en pensant qu'elle prendrait fin rapidement*, explique Stéphanie. *Malheureusement, on a maintenant l'impression que la grève est partie pour longtemps. »* Collées aux murs, au-dessus des longues tables de cantine, quelques affichettes annoncent les activités à venir : la « manif » de dimanche, diverses rencontres et assemblées...

Dès 9 heures, chaque matin, la salle de garde, devenue le *« QG de la grève »*, est pleine à craquer. Après le vote pour décider de la reconduction du mouvement, *« on discute des actions et on se distribue les tâches »*. Sur la cinquantaine d'internes qui travaillent à Trousseau, plus de 80 % sont en grève. *« Pourtant, ce n'est pas un choix confortable »*, assure Corinne. Faire la grève des soins, dans un hôpital spécialisé en pédiatrie, ne va pas sans provoquer un fort sentiment de culpabilité.

*« Personne ne met les pieds dans son service*, confirme Claude. *On se sentirait trop gênés : ce sont les autres qui font notre boulot et qui s'occupent des gosses. »* Même si les petits patients ne sont pas abandonnés à leur sort, la situation de gréviste n'a rien d'une sinécure. *« Si on faisait la grève "à la japonaise", en portant un brassard, mais sans cesser de travailler, cela ne servirait à rien. La grève des soins, c'est notre seul moyen de pression »*, insiste Stéphanie.

**« POUR UN IDÉAL »**

*« On ne se bat pas contre la convention dans son ensemble, mais contre certains articles bien précis, qu'on souhaite renégocier »*, souligne Claude. *« Si on fait grève, c'est pour défendre un métier qu'on aime, on se bat pour un idéal. On n'est pas des gens "immatures", comme le disent certains. C'est même tout le contraire »*, renchérit Corinne. *« On ne veut pas voir amocher la pratique de la médecine pour des raisons strictement budgétaires*, ajoute-t-elle. *On ne veut pas d'une médecine à deux vitesses, l'une pour les riches et l'autre pour les pauvres. »* Se faire traiter d'*« irresponsables »* ou de *« manipulés »* les met en boule. Autant que de s'entendre qualifiés de *« nantis »*. Laetitia, à ce mot, sort son bulletin de paye : 8 700 francs par mois : *« Mon frère, qui a deux ans de moins que moi, se fait le double de mon salaire. »* Claude approuve de la tête : *« Si j'avais voulu faire fortune, j'aurais fait une école de commerce ! »* Elle dit toucher 11 500 francs par mois, *« avec trois gardes, dont un week-end »*.

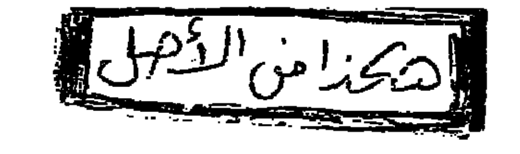
Quand on leur demande quel est le dernier film qu'elles ont vu au cinéma, ou le dernier roman qu'elles ont lu, elles peinent un peu. *« Globalement, on est crevé ! »*, résume Corinne. Il n'est pas rare, quand on est interne, de *« s'enfiler quarante-huit heures de garde d'affilée »*. Une fois la blouse blanche rangée au vestiaire, *« on n'a plus qu'une seule envie : voir nos mecs ! »*, soupire Corinne. *« Pour moi, le grand plaisir, c'est de me laver »*, rétorque Laetitia. *« Me laver, bavarder... et dormir ! »*

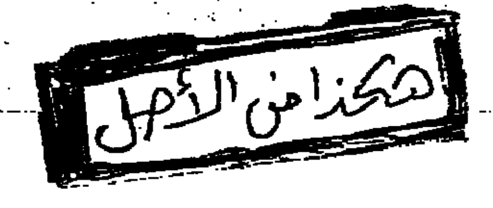
Pas question, cependant, de laisser *« déborder »* la grève sur des questions touchant à leurs conditions de travail. *« On ne veut pas prêter le flanc aux critiques et fournir un prétexte à ceux qui nous accusent – à tort – d'être des privilégiés »*, explique Claude. Pas question non plus de se laisser coller sur le dos une quelconque étiquette politique. *« Moi, par exemple, je suis plutôt de droite*, dit Claude. *Mais, dans le mouvement, il y a aussi des gens de gauche. Il y a de tout. »* Corinne et Laetitia écoutent sans commenter. Stéphanie approuve vigoureusement. *« Je suis fière de mes convictions et fière d'avoir décidé d'en assumer les conséquences »*, finit par lâcher Corinne.

Toutes jugent important de s'assurer la sympathie de la population. A l'extérieur de l'hôpital, la bataille n'est pas gagnée. A l'intérieur, elle semble déjà perdue : *« Les infirmières nous soutiennent, mais elles ont été trop échaudées par l'échec de leur propre mouvement pour nous suivre »*, assure Laetitia. Les grévistes en blouse blanche ne se sentent pourtant pas coupés du monde. *« Une des qualités de notre métier, c'est de nous placer en lien direct, physique, avec les gens. Nous sommes des intellectuels qui mettent les mains dans le caca*, lance Claude, d'une voix abrupte. *Dire que nous faisons partie d'une élite, pourquoi pas ? Tout dépend de l'interprétation que l'on donne à ce mot*, poursuit-elle. *L'élite – si élite il y a – a des responsabilités. Y compris celle de râler et de critiquer quand les choses ne vont pas. C'est le cas aujourd'hui, pour ce qui concerne la médecine. »*

*Catherine Simon*






هكذا من الأصل

# Les Verts se prononcent sur l'accord avec le Parti socialiste

## Alors que l'alliance avec le PS suscite des réticences, la fusion avec la formation de Noël Mamère devrait être rejetée lors du congrès du mouvement, qui se tiendra à La Rochelle du 4 au 6 avril

**DIMANCHE 23 MARS**, les quelque 3 000 adhérents des Verts débattront, dans chaque région, de deux dossiers particulièrement sensibles pour la famille écologiste : la ratification de la fusion avec Convergences écologie solidarité (CES), la petite formation de Noël Mamère, et l'accord programmatique et électoral avec le PS. Quatre cents délégués réunis en congrès, les 4, 5 et 6 avril, à La Rochelle, entérineront l'accord ainsi que l'orientation politique des Verts pour les deux ans à venir. Toutefois, dès dimanche soir, grâce au vote des adhérents, on saura déjà si l'alliance avec le PS est bel et bien scellée.

Préparé depuis de longs mois, le rassemblement des écologistes est mal engagé. Pour modifier les statuts, préalable posé à la fusion avec CES, deux tiers des voix des assemblées générales sont en effet nécessaires : une discipline difficile à obtenir chez les Verts. *« Nous avons fait ce que nous pouvions pour obtenir la réunification d'une écologie de gauche »*, indique M. Mamère. *« La balle est dans le camp des Verts*, ajoute le maire de Bègles. *Un rejet, dimanche, serait une belle occasion ratée. »*

Pour l'accord avec le PS, seule la majorité des voix est nécessaire, et la direction se montre très confiante. *« Evidemment, je serai plus à l'aise pour faire appliquer les modalités de l'accord s'il est adopté par 60 % des adhérents que par la moitié d'entre eux »*, note seulement Dominique Voynet.

**« PÔLE DE RADICALITÉ »**

Dans les bastions du parti – Nord-Pas-de-Calais, Bretagne ou Midi-Pyrénées –, les militants devraient ratifier l'accord. En Ile-de-France, en revanche (la plus grosse région verte, avec 600 adhérents, dont 300 Parisiens), mais aussi en Lorraine, en Aquitaine, en Haute-Normandie ou dans les Pays de la Loire, les réticences sont plus grandes.

Les Verts « historiques » s'étant ralliés à la direction, l'opposition devrait venir des nouveaux « autonomistes de gauche » (motions de Philippe Boursier et Martine Billard) et de l'aile favorable à la constitution d'un « pôle de radicalité » à la gauche du PS, derrière Francine Bavay (*Le Monde* du 4 février). Dans les cinq circonscriptions de l'Aisne, par exemple, ces derniers négocient des accords législatifs et régionaux avec les communistes autour du rejet de la monnaie unique pour les élections de 1998.

Les commentaires apportés par M^me Voynet, le 19 mars, sur France-Inter, n'ont pu que conforter les réticences des uns et des autres vis-à-vis d'un accord avec les socialistes qui les obligerait, selon eux, à taire leur voix. L'ancienne candidate à l'élection présidentielle s'est déclarée *« plutôt agréablement surprise »* par le projet économique du PS, qu'elle a jugé *« crédible »*. *Le même jour,* au cours d'une réunion publique de Ras l'Front, Marie-Christine Blandin, qui préside le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, s'est démarquée de ces déclarations.

*Ariane Chemin*

# Le contrat liant France Télévision au bouquet numérique de TF 1 est porté à trois ans

## L'Assemblée nationale renforce le pouvoir de sanction du CSA

**L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 20 mars, le projet de loi sur l'audiovisuel. Les députés RPR ont porté à trois ans la durée du contrat d'exclusivité liant France 2 et France 3 au bouquet numérique TPS piloté par les chaînes privées TF 1 et M 6. De plus, les députés ont renforcé le pouvoir de sanction du CSA.**

**LA MAJORITÉ RPR** et UDF a adopté, jeudi 20 mars, en première lecture, à l'Assemblée nationale, le projet de loi réformant l'audiovisuel. L'opposition a voté contre. Ce texte, qui avait été adopté par le Sénat le 20 février, constitue la vingt-deuxième modification de la « loi Léotard » sur la liberté de communication depuis 1986.

Le très sensible accord d'exclusivité liant France 2 et France 3 à TPS, le bouquet numérique de TF 1, filiale de Bouygues, et de M 6, codétenue par la Lyonnaise des Eaux et la CLT, a été l'occasion de vifs affrontements. Cet accord est contesté vigoureusement par Canal Plus, désormais contrôlée par la Générale des Eaux, qui souhaite, elle aussi, diffuser les chaînes publiques sur son bouquet numérique, Canal Satellite.

Les députés RPR, partisans de l'accord d'exclusivité à l'exception de Bertrand Cousin (Finistère), sont allés plus loin que prévu. Avec la bénédiction de Michel Péricard, président du groupe RPR, et de Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), la commission des affaires culturelles avait prévu de limiter à deux ans cette exclusivité. Pendant ce délai, les opérateurs de bouquets satellites devaient s'entendre pour proposer un décodeur « compatible », évitant d'empiler deux boîtiers sur un téléviseur si les abonnés souhaitent souscrire à plusieurs bouquets.

Cette solution était présentée par Christian Kert, le rapporteur UDF du texte, comme un compromis raisonnable. Dès mercredi soir, cependant, les députés RPR, Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône) en tête, étaient en proie à une grande agitation, multipliant les conciliabules avec Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement.

**« AFFINITÉS PARTICULIÈRES »**

Jeudi était ainsi déposé un sous-amendement, signé de M. Muselier, portant à trois ans la durée de l'exclusivité. Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) s'insurgeait d'emblée, dénonçant un *« avantage commercial exorbitant »* concédé, selon lui, en raison des *« affinités particulières qui lient le groupe Bouygues et la majorité »*. *« Nous pensons que le service public, financé par l'impôt, a vocation à être vu et écouté par le plus grand nombre. Nous sommes tout à fait opposés à la présence du service public sur un seul bouquet satellitaire »*, déclarait-il.

Le PS était rejoint sur cette analyse par Bertrand Cousin (RPR), ce dernier estimant l'accord d'exclusivité *« contraire au droit de la concurrence internationale »*. Les ultra-libéraux de l'UDF protestaient également. Laurent Dominati (UDF-PR, Paris) indiquait que l'accord d'exclusivité n'était *« conforme ni à l'intérêt général ni à celui du service public »*. M. Dominati mettait en garde le RPR. *« La loi viendra au secours d'un contrat privé qu'on ne juge pas assez solide et qu'on veut ainsi valider »*, déclarait-il.

Le ministre de la communication, Philippe Douste-Blazy, favorable au délai de trois ans, tentait de convaincre. Il défendait la présence de France Télévision sur le bouquet TPS, *« faute de quoi le service public ne pourra développer demain des chaînes thématiques »*. Il rappelait que *« le choix de TPS avait été fait après que France Télévision eut essuyé le refus de l'autre opérateur* [Canal Satellite] ». Un amendement « épouvantail » de Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres) et Philippe Langenieux-Villard (RPR, Isère) portant le délai à cinq ans, était repoussé. Ce qui permettait à l'amendement Muselier d'apparaître comme un nouveau compromis, avant d'être adopté.

Autre surprise, à l'initiative de MM. Dominati et Griotteray, les députés ont, contre l'avis du gouvernement, spectaculairement renforcé les pouvoirs de sanction du CSA contre les chaînes de télévision. Le conseil pourra désormais imposer une suspension de programmes, ou *« écran noir »*, pendant une à dix minutes aux chaînes publiques comme privées qui passent outre leurs obligations. Cette suspension de programmes sera assortie de *« l'insertion d'un communiqué »* expliquant la décision du CSA. La seule *« sanction pécuniaire n'est pas perçue par le public »*, ont expliqué les auteurs de l'amendement, tandis que le ministre s'effrayait, redoutant qu'un *« écran noir à la télévision »* ne s'apparente à *« la bombe atomique »*.

La fusion de la Cinquième et de la Sept Arte, sur fond de rigueur budgétaire, a été adoptée, sans remous excessifs. Les députés ont, par ailleurs, imposé aux constructeurs d'immeubles l'installation d'une antenne parabolique collective, dès le dépôt de la demande de permis de construire.

*Caroline Monnot et Nicole Vulser*



# Bernard Thibault entre au bureau confédéral de la CGT

**LA CGT A PROCÉDÉ** à un remaniement de son équipe dirigeante au cours d'un comité confédéral national qui s'est tenu, les 19 et 20 mars, à Montreuil. Elle a élu deux nouveaux membres au sein du bureau confédéral : Jacqueline Lazarre, de la fédération de l'énergie, et Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots, qui conservent leurs responsabilités au sein de leur branche. Dirigé par Louis Viannet, le bureau confédéral comprend désormais dix-sept membres. Les attributions des deux nouveaux entrants ne sont pas encore connues. Au sein de l'équipe, Maryse Dumas devrait prochainement laisser son poste de secrétaire général de la fédération des PTT pour s'occuper d'une partie de l'action revendicative.

## DÉPÊCHES

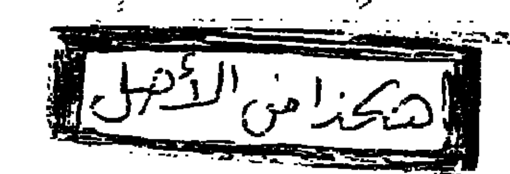
■ **IMMIGRATION : la commission mixte paritaire** est parvenue à un accord, jeudi 20 mars, sur les rares dispositions du projet de loi sur l'immigration restant en discussion. Moyennant quelques modifications rédactionnelles, elle a retenu la version adoptée au Sénat concernant les fichiers d'empreintes digitales ainsi que la procédure en matière de rétention administrative. Sur proposition de Julien Dray (PS, Essonne), elle a élargi la protection des étrangers gravement malades à ceux qui ont besoin d'un traitement, que celui-ci ait commencé ou non.

■ **ASSISES : la commission des lois du Sénat souhaite maintenir à** vingt-trois ans l'âge des jurés des cours d'assises. Lors de l'examen du projet de loi réformant la procédure criminelle, mercredi 19 mars, la commission a rejeté la proposition du gouvernement visant à abaisser cette limite d'âge à dix-huit ans. Les sénateurs ont également repoussé l'idée d'une mise en forme *« descriptive »* de la motivation des jugements, ne retenant que le principe d'un *« questionnement »* du jury sur les éléments de preuve.

■ **ENA : le conseil des ministres du jeudi 20 mars a adopté un décret** relatif à la mobilité géographique des énarques (*Le Monde* daté 19-20 janvier). Les anciens élèves de l'ENA devront désormais passer deux ans hors de l'administration centrale s'ils veulent occuper des emplois de sous-directeur et de chef de service. Ils peuvent aller dans une ambassade, un service de l'Union européenne, une organisation internationale, une entreprise publique ou une association, et non seulement dans un service déconcentré de l'Etat.

■ **SOCIALISTES : Martine Aubry affirme que les propositions économiques du PS** (*Le Monde* du 19 mars) *« vont dans le bon sens »* mais qu'*« elles manquent d'une cohérence d'ensemble »*. *« Nous devons être beaucoup plus volontaristes,* assure l'ancien ministre du travail dans un entretien à *La Croix* du 21 mars, *et pas seulement chercher à corriger les effets néfastes du libéralisme. »*

■ **EXTRÊME DROITE : Jean-Luc Mélenchon, un des porte-parole de la Gauche socialiste** au sein du PS, estime qu'*« il faut interdire le Front national »*. Dans l'éditorial de son bulletin, *A gauche*, jeudi 20 mars, le sénateur de l'Essonne affirme que *« mieux vaut affronter la crise que cela peut provoquer que la crise qui résultera de ne pas l'avoir fait à temps »*. *« Le mot d'ordre pour l'interdiction du FN* [s'il est] *porté par le PS,* ajoute M. Mélenchon, *c'est un drapeau donné à l'aile marchante de l'opinion »*.



**ÉDUCATION** L'académie de Paris est en train de modifier la sectorisation des collèges de la capitale. Désormais, au lieu d'exprimer des « vœux » pour trois établissements au moment de l'entrée en sixième, les parents se verront indiquer d'office un établissement d'affectation pour leur enfant. ● CETTE NOUVELLE RÈGLE se veut plus transparente et plus morale, selon le directeur d'académie. Les dérogations restent néanmoins possible pour des raisons familiales, pédagogiques ou géographiques. ● CETTE « RESECTORISATION » a entraîné des mécontentements dans deux arrondissements. Dans le 10e, la protestation des parents d'élèves a permis d'éviter la « ghettoïsation » à outrance d'un collège et de maintenir la mixité des populations. Dans le 5e, des parents protestent contre un changement qui ne leur permet plus d'inscrire leurs enfants dans les établissements de prestige.

# Les secteurs scolaires sont renforcés pour les collèges parisiens

## L'académie a redéfini plus strictement les règles d'affectation des élèves lors de l'entrée en sixième. Une place sera réservée d'office dans un établissement. Les dérogations demeurent possibles, sous conditions. Dans certains arrondissements, les protestations se multiplient

**LA VERTU** républicaine aime les principes simples. Celui de la « carte scolaire », inventé au milieu des années 60 dans le second degré, en fait partie, qui permet d'établir un lien entre le lieu d'habitation et l'affectation dans un collège ou dans un lycée. Allant de pair avec les débuts de l'école de masse et l'urbanisation, on voyait dans cette sectorisation le meilleur moyen d'éviter l'anarchie. Il s'agissait également de maintenir une certaine égalité entre les élèves en évitant que ne se renforcent les tendances à constituer de « bons » et de « mauvais » établissements. Sans publicité excessive, et après plus de dix années ininterrompues d'« *assouplissement du secteur scolaire* » (*lire ci-contre*), l'académie de Paris remet aujourd'hui en selle cette politique de carte scolaire stricte pour les collèges. Ce qui provoque quelques remous dans certains arrondissements.

La raison de ce changement de cap tient essentiellement aux difficultés d'organisation que créaient les « *secteurs assouplis* », selon le directeur de l'académie de Paris, Jacques Crémadeills. Ainsi, un élève refusé dans un établissement qu'il avait choisi « sur profil », pouvait *in fine* être envoyé fort loin de son domicile, faute de place lorsqu'il se rabattait sur un collège près de chez lui. « *On a vu que le secteur assoupli créait plus de problèmes qu'il n'en résolvait. Revenons à un principe simple,* plaide M. Crémadeills. *Un collège est peuplé des habitants de son quartier. Au moins, la règle est transparente, la carte rendue publique et le procédé moralisé.* »

### INDICATION D'OFFICE

La « resectorisation » doit se terminer cette année avec les 5e, 6e, 10e, 12e, 14e, 19e et 20e arrondissements de la capitale. Désormais, au lieu d'exprimer des vœux pour trois établissements, les parents se verront indiquer d'office quel est le collège d'affectation de leur enfant. En contrepartie, cette place leur sera réservée de droit. Le choix d'un autre collège demeure toujours autorisé. A condition qu'un frère, une sœur ou un parent fréquente l'établissement demandé, qu'une option désirée (langue, par exemple) n'existe que dans ce collège, ou pour des raisons d'évidente proximité géographique.

Même si Paris n'est pas la France, l'affaire commence à faire grand bruit. Elle a pris une forte valeur symbolique, car deux des abcès de fixation qui se sont produits à l'annonce de cette sectorisation plus stricte, concernent des établissements aussi éloignés que faire se peut dans la « hiérarchie » scolaire. Ils illustrent le fossé qui s'est creusé entre les établissements du système éducatif français.

D'un côté, un collège de ZEP (zone d'éducation prioritaire) dans le 10e arrondissement. Il était envisagé qu'une partie des enfants les plus défavorisés soient à l'avenir scolarisés dans un collège du 11e, pourtant déjà en très grande difficulté. Le projet a finalement été abandonné (*lire ci-dessous*). De l'autre côté, le 5e arrondissement et ses prestigieux établissements. Lieu de toutes les convoitises, la montagne Sainte-Geneviève continue d'exercer son pouvoir d'attraction. Une fraction active des parents d'élèves de l'arrondissement est déterminée à faire entrer son enfant, en sixième, à Henri IV, et s'emploie à le faire savoir.

Dans les écoles primaires du 5e arrondissement, les directeurs et les directrices ont géré au mieux les réactions des familles en annonçant le nouveau redécoupage scolaire. Certaines étaient allées jusqu'à investir dans un appartement pour être sûrs d'habiter la bonne rue, qui devait les conduire au collège mythique. La nouvelle carte, préparée par les chefs d'établissement du premier et du second degré jusqu'en décembre, a été soumise à concertation en janvier et février dans les commissions d'arrondissement, qui réunissent élus, directeurs d'établissement et parents d'élèves. C'est du moins ce qu'affirme l'académie de Paris.

Bernard Sujobert, responsable du second degré à la FCPE-Paris (Fédération des conseils de parents d'élèves), approuve totalement le nouveau principe, mais se montre plus réservé sur la réalité de la concertation. « *Nous avons disposé du document la veille de la discussion, qui s'est déroulée le 28 février* », raconte-t-il. Toutefois, cette « *possibilité de changer les choses localement, en dehors du sauve-qui-peut habituel* » lui paraît nettement préférable au « *compromis boiteux que représentait l'existence de zones assouplies* ». Pourquoi le collège devrait-il être l'objet de davantage de ségrégation que celle qu'impose déjà la politique du logement ou la politique sociale d'un quartier ? demande en substance M. Sujobert.

Il n'est pourtant pas certain d'être suivi par tous les adhérents de sa fédération. Les mêmes clivages traversent la PEEP, association réputée plus proche de la majorité. Sa responsable parisienne, qui « *défend l'école publique et républicaine* », n'est pas sûre de se trouver tout à fait sur la même ligne que l'élu PEEP du 5e arrondissement. Ce dernier, Gérard Catton n'en démord pas : « *Enlever aux uns pour redistribuer aux autres, c'est un débat. Mais priver des parents de mettre leur enfant à Henri IV, sous prétexte que l'on veut faire cesser une situation qui n'existe nulle part ailleurs, c'est absurde.* »

Jacques Crémadeills, qui a mené à bien l'opération pour l'ensemble de la capitale, bute encore sur la montagne Sainte-Geneviève. Il promet de trouver une solution « *avant les vacances de Pâques* », qui commencent le 5 avril. Ce n'est pas le moindre paradoxe que de voir ce fidèle de François Bayrou mener une telle politique dans la capitale, alors que le ministre de l'éducation nationale s'était toujours fait le chantre de la souplesse de la carte scolaire. Le directeur de l'académie de Paris est par ailleurs soumis à une forte pression de la part du maire de Paris et du 5e arrondissement, Jean Tiberi. Ce dernier a toujours trouvé dans la carte scolaire parisienne un sujet d'intervention de prédilection.

Reste que le débat très vif sur la carte scolaire, qui a prévalu dans les années 80, au moment où se développait le « consumérisme scolaire », s'est pratiquement éteint après la révision avortée de la loi Falloux. François Bayrou, qui promettait, comme la droite l'avait fait à plusieurs reprises, d'assouplir davantage la carte scolaire et d'évaluer les effets de cette expérimentation, s'est bien gardé de passer à l'acte. Une seule chose est sûre : ceux qui craignaient que la libération de la carte scolaire ne renforce les écarts entre les établissements avaient raison.

*Béatrice Gurrey*

# Un difficile équilibre entre les collèges Louise-Michel et Fontaine-au-Roi

« *C'EST UN SUCCÈS INESPÉRÉ.* » Odile Albert, présidente des parents d'élèves FCPE du collège Louise-Michel, dans le 10e arrondissement de Paris, n'en revient pas d'avoir obtenu, avec l'appui de la mairie d'arrondissement (PS), une modification de la nouvelle sectorisation des collèges. Depuis plus de deux mois, des dizaines de parents d'élèves s'opposaient à « *la création d'un ghetto* ». L'histoire se déroule aux frontières du 10e et du 11e arrondissement, dans un quartier où se côtoient, dans certains établissements, les enfants des familles « tranquilles » du canal Saint-Martin et celles plus défavorisées de Belleville.

Début janvier, un directeur d'une école élémentaire du quartier, classée en zone d'éducation prioritaire (ZEP), est informé des changements de secteur pour son établissement. Contrairement aux années précédentes, une majorité de ses élèves devront s'inscrire en sixième dans le collège sensible Fontaine-au-Roi du 11e arrondisssement et non plus à Louise-Michel, où la mixité des populations était jusqu'à présent préservée. La colère monte. Depuis quatre ans, l'école élémentaire menait une liaison pédagogique avec le collège Louise-Michel. Mais, surtout, en retirant ces élèves du recrutement de Louise-Michel, on ôterait à cet établissement, classé en ZEP, les seuls enfants issus de ZEP pour les envoyer dans celui de Fontaine-au-Roi, qui regroupe déjà une très forte majorité d'élèves en grande difficulté scolaire.

### « BLANCHIR » UN ÉTABLISSEMENT

« *Ce changement allait permettre de "blanchir" un collège qui avait le mérite d'accueillir une population diversifiée pour ghettoïser encore davantage un établissement en difficulté,* résume Mme Albert. *Un établissement ne peut pas avoir les moyens supplémentaires donnés aux ZEP sans accueillir d'élèves de ZEP.* » Après plusieurs réclamations auprès du rectorat de Paris et une pétition de parents d'élèves pour contester ce choix, de nouvelles rencontres sont organisées.

Finalement, mercredi 19 mars, le maire d'arrondissement, Tony Dreyfus (PS), reçoit un courrier du rectorat annonçant qu'une partie des élèves de l'école élémentaire continueront à s'inscrire à Louise-Michel et les autres dans des collèges « calmes » des 3e et 9e arrondissements, le tout permettant d'équilibrer les effectifs des différents établissements.

« *C'est une victoire du bon sens,* considère Jean-Pierre Leroux, adjoint (PC) au maire du 10e arrondissement chargé des affaires scolaires. *Cette histoire prouve que la concertation est plus que nécessaire. Les réunions ne doivent pas se dérouler uniquement entre les responsables de l'éducation nationale.* » Sylvain Gressot, principal du collège Louise-Michel, se dit « *nécessairement d'accord* » avec les décisions de sa hiérarchie. Faisant valoir son obligation de réserve, il se félicite de parvenir, à la prochaine rentrée, à une moyenne de vingt-cinq élèves par classe. « *Que chacun retrouve ses brebis. Un collège est à l'image de son quartier* », insiste Josée Tribodi, principal du collège Fontaine-au-Roi. Elle ne verra pas, à la prochaine rentrée, ses effectifs gonflés avec des élèves tous issus de familles défavorisées.

*Sandrine Blanchard*

## *10 % de dérogations dans la capitale*

● **Lors de l'année scolaire 1995/96,** les 109 collèges parisiens ont accueilli en sixième 15 000 nouveaux élèves ; 10 % d'entre eux environ étaient « hors secteur ». Sur plus de 2 500 demandes de dérogation, environ 1 500 ont été satisfaites.

● **1993 :** la carte scolaire est réorganisée pour prendre en compte la forte croissance des effectifs des 18e et 19e arrondissements. La même année, une étude nationale de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation montre que 6 % des familles d'ouvriers et d'agriculteurs demandent une dérogation, contre 25 % des enseignants et des cadres.

● **1992 :** restructuration de l'académie de Paris en six districts ou zones géographiques pour l'affectation des élèves dans les lycées.

● **1988 :** une expérience de désectorisation totale est menée dans 18 départements.

● **1987 :** le principe de sectorisation disparaît dans certaines zones de 74 départements.

● **1983 :** première expérience de désectorisation lancée dans six zones urbaines, deux à Rennes, une à Dijon, Saint-Etienne, Limoges et Dunkerque.

● **1963 :** mise en place de la sectorisation lors de la création des collèges d'enseignement secondaire (CES).

# Des gradés sont accusés de sévices et de viols dans un régiment de hussards parachutistes

**TARBES**
*correspondance*

Le colonel Thierry Maes, commandant le 1er Régiment de hussards parachutistes (RHP) à Tarbes, a dénoncé, jeudi 20 mars, devant la presse, les violences et sévices que certains de ses brigadiers ont infligés à des militaires du rang. Les faits auraient été commis pendant plusieurs années, de 1993 à septembre 1996. Le colonel a indiqué avoir saisi le procureur de la République des Hautes-Pyrénées « *afin que toute la lumière soit faite sur ces agissements* », et il a incité un appelé, victime d'un viol en septembre 1996, à porter plainte. Il est assez exceptionnel que, dans ce genre d'affaires, l'armée française sorte de sa réserve.

« *Peu après mon arrivée au régiment, en juillet dernier, je me suis rendu compte qu'il y avait au sein d'un escadron des choses bizarres qui se passaient* », a expliqué le colonel Maes. Après une enquête qu'il mènera lui-même, l'officier a vu ses soupçons se confirmer. « *J'ai constaté de nombreux manques de respect de la dignité humaine (...). Des hommes étaient frappés, obligés à faire des corvées dans des conditions inconcevables, soumis à des violences répétées et, parfois même, à certaines pratiques à caractère sexuel* ». Si son prédécesseur ne s'est pas aperçu de ces graves dérives, c'est, a-t-il ajouté, « *qu'il s'était instauré une véritable loi du silence par peur des représailles* ».

### SANCTIONS

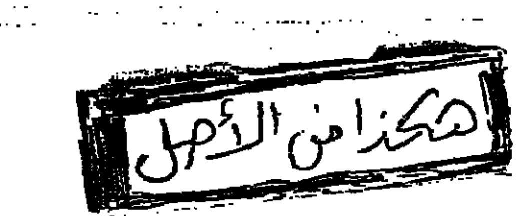
Un officier et trois sous-officiers sont également, à un moindre degré, mêlés à ces affaires. « *Je leur reproche d'avoir été passifs, de ne pas avoir su ce qui se passait dans leur escadron ou de n'avoir rien dit. Certains ont laissé faire ces petits gradés sans doute parce que l'escadron, le meilleur du régiment au tir aux missiles, fournissait un excellent travail de professionnels.* »

Des sanctions ont été prises à l'encontre de tous ces militaires. « *Cela a été de la réprimande* [NDLR : pour ceux qui savaient et ont laissé faire] *à quarante jours d'arrêt. Il n'est pas à exclure que certains fassent l'objet de sanctions statutaires et qu'ils se retrouvent à la porte de l'armée.* » Mais il faut d'abord attendre les conclusions de l'enquête confiée aux gendarmes de Pau.

Le colonel Maes a également évoqué l'affaire de viol qui a secoué son régiment. « *J'ai reçu ce jeune et je lui ai dit qu'il fallait absolument porter plainte. S'il ne l'avait pas fait, je l'aurais fait moi-même* ». Ne pouvant « *aller plus au fond des choses en raison du secret de l'instruction* », il a souhaité que « *les gendarmes et la justice parviennent à déterminer, rapidement, les responsabilités de chacun* ». Invité à donner les raisons qui l'ont conduit à rendre publics ces faits, le colonel Maes a répondu : « *Je veux que l'on sache ici, au régiment, mais aussi dans les familles françaises, qu'il n'est pas question pour nous de tolérer, ni de comprendre, les violences et les sévices* ».

*Guillaume Atchouel*





# La Commission consultative des droits de l'homme salue la baisse des actes racistes en 1996

## Son rapport s'alarme en revanche de l'« augmentation dangereuse » de la xénophobie

**Dans un rapport remis au premier ministre, à l'occasion de la Journée internationale contre les discriminations raciales, qui coïncide cette année avec le lancement de l'Année européenne contre le racisme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelle son opposition au projet de loi Debré sur les certificats d'hébergement. *« A posteriori, on aurait mieux fait de vous écouter »*, a déclaré M. Juppé.**

*SUR LE FRONT* des droits de l'homme, les bonnes nouvelles ne sont pas légion. Aussi, la publication du rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) devrait constituer une forme d'événement puisqu'il conclut sans appel à la baisse de la violence raciste. Le recensement d'un tel phénomène est certes délicat, le ministère de l'intérieur ne retenant que les faits ayant entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours. Le caractère spécifiquement raciste de certaines agressions s'avère en outre complexe à établir. Les agressions anti-maghrébines en Corse, par exemple, restent nombreuses, mais elles font l'objet d'un classement spécifique. Enfin et surtout, la réalité du phénomène ne se réduit pas à une succession de chiffres.

LE RACISME : ÇA VA MIEUX EN LE DISANT.

PESSIN

Toutefois, la multiplication d'indicateurs concordants invite, cette année, à tirer une conclusion optimiste. Le nombre de violences racistes poursuit la décrue amorcée en 1991 et accélérée en 1995. De 92 faits recensés en 1991, le bilan est passé à 23 en 1995 et 10 en 1996. Les autorités policières seraient-elles devenues plus *« exigeantes »* ? La moindre gravité des faits enregistrés indique le contraire : les violences racistes, qui avaient fait 9 blessés et 7 morts en 1995, ont provoqué 4 blessés et aucun décès en 1996.

Quant au nombre d'actes d'intimidation (menaces, injures, dégradations), il est en recul. Les tracts provocateurs – prétendument islamistes mais rédigés en réalité par des militants d'extrême droite – ont été distribués de façon moins systématique qu'en 1995. La nouveauté vient des sanctions infligées à trois enseignants pour des écrits ou des propos racistes. Autant de violences ou d'actes d'intimidation qui ont entraîné, au total, la condamnation de seize personnes, dont deux conseillers municipaux Front national de Dunkerque, coupables d'avoir publié une caricature raciste dans la tribune du journal municipal.

Comme chaque année, les Maghrébins demeurent la cible principale des violences et des menaces. L'antisémitisme est toutefois loin d'avoir disparu. Les violences sont devenues marginales – seul un cocktail Molotov contre la synagogue d'Argenteuil (Val-d'Oise) a été répertorié – mais les menaces contre les juifs conservent un niveau significatif (89 faits recensés). De nombreuses synagogues ont subi des déprédations et plusieurs monuments à la mémoire des déportés ont été dégradés.

Malgré ces résultats encourageants, les membres de la CNCDH restent inquiets car les idées racistes et xénophobes progressent : 53 % des personnes interrogées souhaitent autoriser la tenue, pendant les campagnes électorales, de propos comme *« Les Maghrébins et les Noirs sont des races inférieures aux Européens »*. De même, 48 % et 47 % des sondés ne voient aucune objection à ce que les journaux et la télévision relayent de tels propos. Seule l'école est épargnée, puisque 13 % des personnes interrogées souhaitent voir de telles idées enseignées au collège ou au lycée.

D'autres chiffres témoignent de l'enracinement des idées xénophobes : 40 % des personnes s'avouent ainsi *« plutôt »* ou *« un peu »* racistes, 61 % estiment qu'il y a *« trop d'Arabes »*, et 57 % que l'immigration constitue *« une charge »* pour la collectivité. Enfin, 79 % des personnes interrogées considèrent que les comportements de certains immigrés justifient que l'on ait à leur égard des réactions racistes.

Les mêmes personnes se prononcent nettement (63 %) en faveur de l'intégration, et plébiscitent les associations sportives (81 %) et l'école (69 %). Encore faudrait-il disposer d'une politique efficace et cohérente en la matière. La CNCDH annonce donc son intention de se pencher sur *« les grandes lignes de la politique d'intégration que le gouvernement veut mettre en place »*. Elle rappelle l'avis très défavorable qu'elle avait émis sur le projet de loi Debré et invite le gouvernement à *« remettre en chantier l'ensemble du dispositif législatif »*.

La remise du rapport, jeudi 20 mars, a donné l'occasion au premier ministre, Alain Juppé, de revenir sur cette polémique. Evoquant l'article sur les certificats d'hébergement, il a confié : *« ...A posteriori on aurait mieux fait de vous écouter »*. *« Je ne peux pas garantir que ça ne se reproduira pas à l'avenir*, a-t-il cependant précisé, *car votre comité est consultatif et le gouvernement n'a pas obligation de donner suite à vos avis. »*

***Nathaniel Herzberg***

**★ 1996, « La lutte contre le racisme et la xénophobie », La Documentation française, 433 pages, 160 francs.**

# Les époux Tiberi entendus par les juges d'Evry

**JEAN TIBERI** a été entendu vendredi 21 mars, au tribunal d'Evry (Essonne) par les juges d'instruction Dominique Pauthe et Chantal Solaro, dans le cadre de l'affaire du rapport sur la francophonie rédigé par son épouse pour le compte du conseil général de l'Essonne. M. Tiberi a été mis en examen le 5 mars, pour *« complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics »* et *« recel de détournements de fonds publics »*. La veille, Xavière Tiberi avait elle aussi été entendue par les magistrats instructeurs.

Au même moment, son époux prononçait un discours à l'Hôtel de Ville de Paris pour la Journée de la francophonie, dans lequel il a célébré la *« la vivacité et la force de ce lien unique qui rassemble les 120 millions de personnes parlant le français sur les cinq continents et les 200 millions qui l'apprennent dans le monde »*. Par ailleurs, Xavier Dugoin, président RPR du conseil général de l'Essonne et également mis en examen dans ce dossier, s'est trouvé en minorité jeudi 20 mars lors du vote du budget de Mennecy.

# La cour d'appel de Toulouse examine les méthodes des douaniers

**LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE** a examiné, jeudi 20 mars, le procès de quatre ressortissants italiens arrêtés en janvier 1994, lors d'une saisie record de 1,352 tonne de cocaïne. En août 1996, le tribunal correctionnel de Toulouse avait relaxé les prévenus en estimant qu'*« une intervention douanière massive »* avait pu être *« déterminante »* dans leur comportement. L'audience avait en effet démontré que l'opération avait été préparée par les douaniers qui avaient monté une *« livraison contrôlée »* et infiltré le réseau de traficants.

Jeudi, un des avocats des prévenus, Me Christian Etelin, a indiqué que le ministre de la justice préparait un avant-projet de loi précisant la loi de 1991. Ce texte dispose que les *« livraisons surveillées »* doivent être placées sous le contrôle du procureur. Dans une lettre adressée, en février, au procureur général de Toulouse, le ministère plaide en faveur d'une *« approche plus transparente des opérations sous couverture »*. Il souhaite que l'autorisation du parquet soit versée au dossier, ce qui n'avait pas été fait dans l'affaire jugée à Toulouse. Arrêt le 30 avril. – *(Corresp.)*

### DÉPÊCHES

■ **SPERONE : le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a ordonné** jeudi 20 mars la mise en liberté sous caution de l'avocate nationaliste corse Marie-Hélène Mattei, en détention provisoire depuis le 18 décembre 1996 dans le cadre de l'instruction sur la tentative d'extorsion de fonds contre le golf de Sperone (Corse-du-Sud). Le juge a fixé le montant de la caution à 750 000 francs. Me Patrick Maisonneuve, conseil parisien de Mme Mattei, a fait savoir que sa cliente n'était pas en mesure de payer une telle somme. Le parquet de Paris, qui avait pris des réquisitions contraires à cette mesure, a fait appel de l'ordonnance du juge Bruguière.

■ **ATTENTAT : le trésorier de la mosquée de la rue de Tanger à Paris** (19e), frappée par un attentat lundi 17 mars, a été libéré à l'issue de sa garde à vue, jeudi 20 mars. Aucune charge n'a été retenue contre Lounès Allache, 75 ans, qui a dû s'expliquer sur l'origine et la destination d'importantes sommes d'argent trouvées dans son bureau de la mosquée ou à son domicile.

# Les profanateurs de Carpentras, quatre archétypes de la « famille » néonazie

**MARSEILLE**
*de notre envoyé spécial*

Quel procès pour les quatre profanateurs du cimetière juif de Carpentras ? Avant le début de l'audience, le 17 mars, on se disait qu'une affaire marquée par six années de dérives malsaines ne pouvait aboutir qu'à un procès-spectacle. Après tant d'excès et de désinformation, comment la justice pourrait-elle aborder sereinement l'exhumation, le 8 mai 1990, du corps de Félix Germon et le saccage de trente-quatre tombes ? Au soir du jeudi 20 mars, à la fin du procès, tous les intervenants sont convenus que ce procès avait été d'une dignité remarquable.


PROCÈS

Au cours de ces quatre jours d'audience, certains points, encore malmenés par la rumeur, ont été clarifiés : le rôle, par exmple, des renseignements généraux au moment des aveux de Yannick Garnier, ou encore la manière dont le juge carpentrassien Sylvie Mottes avait mené son instruction de mai 1990 à avril 1996. Citée à la barre comme témoin, Mme Mottes a démontré que tout avait été entrepris, durant ces six années, pour connaître la vérité. *« J'ai été libre de faire ce que je voulais, d'instruire comme je l'entendais »*, a-t-elle précisé.

Un procès de qualité, donc. A aucun moment, pas même lors des escarmouches d'avocats, les débats n'ont échappé à la maîtrise de la présidente, Monique Sakri. Sa connaissance du dossier, jusque dans ses aspects les plus anodins, lui a permis d'aller toujours au plus juste. De l'étude de personnalité à l'examen des faits, le profil psychologique de chacun des quatre anciens skinheads est clairement apparu. A tel point qu'au-delà de cette affaire en elle-même, l'audience a été riche d'enseignements sur les néonazis français.

Tout, dans l'itinéraire affectif, social et politique de Yannick Garnier, Patrick Laonegro, Olivier Fimbry et Bertrand Nouveau, peut se retrouver, à des degrés divers, chez les jeunes extrémistes actuels. Comme eux, ils éprouvent souvent le besoin d'afficher leur virilité, de rejoindre un *« groupe »* perçu comme une *« seconde famille »*. Leur haine de l'« autre » – celui qui n'est pas dans le groupe – a tôt fait de déboucher sur le racisme, l'antisémitisme, la violence.

**MÉCONNAISSANCE D'UN MILIEU**

Faute d'avoir bien compris le mouvement skinhead, la plupart des avocats n'ont pas perçu cette dimension des débats, et il a fallu attendre le réquisitoire du substitut Fabienne Roze pour aborder un volet essentiel : le rôle crucial du rock. Le magistrat du parquet, visiblement bien informé à ce sujet, a cité trois formations aujourd'hui disparues mais connues des spécialistes, une slovène (Leibach), une française (Légion 88) et surtout, une anglaise (Skrewdriver). Il suffit d'écouter les morceaux de ces rasés-là pour comprendre qu'ils auraient pu, eux aussi, se trouver dans le cimetière de Carpentras.

Le substitut Roze a souligné combien la méconnaissance de ces milieux par la justice et la police avait pénalisé l'enquête au printemps 1990, lorsque la piste néonazie a été étudiée. Un constat valable, d'après elle, pour l'ensemble de la société française : *« Les uns et les autres, nous ne savions pas à qui nous avions affaire. »* Mme Roze a rejeté l'idée selon laquelle la peine encourue – deux ans au maximum – serait dérisoire. *« Une peine n'est jamais dérisoire*, a-t-elle expliqué. *De plus, il y a une peine sociale qui va durer bien après leur sortie de prison. Qui voudra embaucher Garnier ? Nouveau sera-t-il repris par son employeur ? »*

Les avocats de la défense se sont également interrogés sur l'avenir de leurs clients. Me Michel Palmieri, défenseur de Bertrand Nouveau, a demandé que la peine soit assortie d'une autre sanction, comme l'obligation de travailler pour une association, dans un souci quasi thérapeutique de « réparation ». Me Bruno Rebstock, défenseur de Yannick Garnier, a souligné le *« courage »* de son *« client et ami »*, dont les aveux *« sincères, libres et réfléchis »* ont entraîné l'arrestation des trois autres en 1996. Au terme d'une plaidoirie brillante, Me Rebstock a conclu : *« Il restera toujours, au creux de ses mains, de la terre profanée. »*

Jugement le 24 avril.

***Philippe Broussard***

# La cour d'assises se rend dans le « domaine enchanté » des Turquin

**NICE**
*de notre envoyé spécial*

Paradis ou enfer ? Nichée sur les hauteurs niçoises du quartier de Gairaut, dans les boqueteaux de cyprès et de pins, la Bastide haute surplombe la baie des Anges. Il fait chaud. Un soleil de printemps illumine les façades et les pierres. Disparu dans la nuit du 20 au 21 mars 1991, l'angelot de ces lieux, Charles-Edouard, huit ans, appelait sa maison le *« domaine enchanté »*.

Ce jeudi 20 mars, neuf jurés et trois magistrats tentent de savoir si la demeure *« enchantée »* a enfanté une criminelle bastide de l'horreur. Le vétérinaire Jean-Louis Turquin est accusé d'avoir tué son fils, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Devant son épouse, avec laquelle il était en instance de divorce, le praticien est passé à des aveux qui ont été enregistrés à son insu, mais il soutient qu'il jouait un sordide « jeu de rôle ». A la demande des parties, la cour d'assises s'est transportée sur les lieux.

A travers les grilles, au-dessus des murets, s'étend un jardin aux mille parfums : iris, rosiers, magnolias, lauriers... Il y a là de vieilles pierres, un lavoir, un pigeonnier. Pour le vétérinaire, cette propriété somptueuse est le symbole évident d'une réussite sociale convoitée depuis l'enfance. Le président Daniel Trille s'engage vers la piscine. *« C'était mieux entretenu auparavant ? » « C'était entretenu jusqu'à l'orée du bois »*, répond Jean-Louis Turquin.

A intervalles réguliers, jurés, magistrats et avocats apparaissent, derrière une porte ou une fenêtre à carreaux. Au deuxième étage, dans un angle, le petit groupe visite la chambre où le père et l'enfant dormaient côte à côte, dans des lits jumeaux. Ils examinent portes et verrous, jaugent les distances, observent le logement des parents et celui, contigu, des grands-parents.

Selon des avocats, une photo de Charles-Edouard figure dans la cuisine avec une inscription en hébreu : « Où es-tu ? » Après son incarcération, l'accusé a affirmé que l'enfant avait été isolé par sa mère en Israël. Jean-Louis Turquin a alors mandaté un détective privé, mais à l'audience, son enquête a perdu toute crédibilité. Michèle Turquin craque et tente de bousculer son mari, mais l'un de ses avocats l'en empêche.

De retour dans l'intimité de la cour d'assises, Christian Scolari, qui défend Mme Turquin, estime que le père, *« bafoué dans sa personnalité de dominateur »* après que sa femme eut engagé la procédure de divorce, a progressivement sombré vers l'acte criminel. *« Vous êtes l'esprit du mal »*, lance-t-il au vétérinaire. *« Michèle Turquin est avant tout une victime*, tonne son autre avocat, Jean-Louis Pelletier. *Malgré les erreurs qu'elle a pu commettre comme épouse ou comme mère, elle est la victime de cet homme froid, égoïste, autoritaire et calculateur, (...) au cerveau fêlé et tourmenté. »* Dans le box, l'accusé hausse les sourcils. *« Osera-t-on reprocher à cette femme d'avoir joué cette comédie pour savoir ? Son mari, elle le dégoûte, elle le vomit, elle le hait. »*

**« FOU, VOUS L'ÊTES PEUT-ÊTRE »**

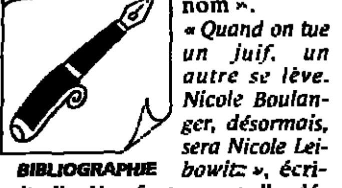
Puis l'avocat revient sur les aveux. Avant que les enquêteurs lui apportent la preuve de l'enregistrement, le vétérinaire a nié par trois fois avoir dit qu'il avait tué son fils. *« Voilà toute la vérité du personnage machiavélique qui sait jusqu'où il peut aller trop loin*, explique Me Pelletier. *Avec les détails que vous donnez, qui va croire que c'est pour jouer, pour faire plaisir à votre femme, que vous avez avoué ? Dans une écoute, Turquin, vous vous êtes dit fou et criminel, mais plus intelligent que les autres. Fou, vous l'êtes peut-être, criminel sûrement. Mais les jurés ne sont pas plus bêtes que vous. Il n'y a aucun doute dans ce dossier. Au moins moralement, pour l'honneur, par le verdict qu'ils rendront, à Charles-Edouard, ils auront donné, eux, une sépulture. »*

***Jean-Michel Dumay***

■ **Au terme de son réquisitoire,** l'avocat général de la cour d'assises de Nice, Didier Durand, a demandé, vendredi 21 mars, en fin de matinée, la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre du vétérinaire Jean-Louis Turquin.

# Une enquête qui décortique les manipulations du FN

**LE 17 MAI 1990**, une semaine après la profanation du cimetière juif de Carpentras, la journaliste Nicole Boulanger publiait un texte dans *Le Nouvel Observateur* : « Je reprends mon nom ». *« Quand on tue un juif, un autre se lève. Nicole Boulanger, désormais, sera Nicole Leibowitz »*, écrivait-elle. Une façon pour elle, débaptisée par la guerre, de *« se battre pour la France de l'universel »*. Une manière aussi de *« ne jamais oublier Carpentras »*. Cinq ans plus tard, alors que l'enquête s'enlise, que la France regarde, *« anesthésiée »*, Jean-Marie Le Pen réclamer des *« excuses d'Etat »*, Nicole Leibowitz décide de reprendre la plume. A l'heure du procès des quatre anciens skinheads responsables de cette *« atrocité sans précédent »*, c'est donc un livre de combat qu'elle publie aujourd'hui.


BIBLIOGRAPHIE

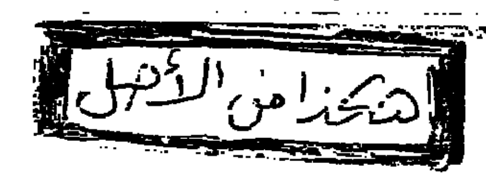
L'ouvrage porte les marques de cet engagement. Désireuse de convaincre que la vraie machination de Carpentras est l'œuvre du Front national, elle n'hésite pas à emprunter parfois quelques raccourcis. Pour expliquer la confusion de l'époque, la multiplication des rumeurs, elle accuse un peu rapidement les renseignements généraux locaux. Les RG n'ont-ils pas, en effet, dès le lendemain de la macabre découverte, fourni à leurs collègues de la police judiciaire le nom de Jean-Claude Gos, qui se révélera avoir été l'organisateur de l'opération ?

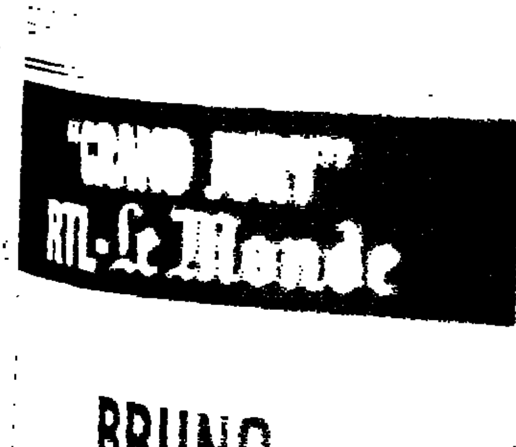
Ces quelques emportements s'effacent pourtant devant le sérieux de l'enquête. Nicole Leibowitz a rencontré tous les acteurs de l'affaire, à Paris comme à Carpentras, et dresse un portrait précis de la victime, Félix Germon, de sa famille, et de cette communauté juive si particulière, installée dans le Comtat Venaissin depuis le XIIIe siècle. Mais, surtout, en fouillant dans la presse d'extrême droite, en reprenant toutes les déclarations de Jean-Marie Le Pen et de ses partisans, en mettant au jour les réseaux d'amitiés ou d'intérêts tissés localement par l'extrême droite, elle dissèque la construction, méthodique, d'une *« manipulation »* : d'abord, multiplier les rumeurs ; noyer l'affaire dans le brouillard. Ensuite, retourner à son profit les erreurs commises par un gouvernement désireux, écrit la journaliste, de *« profiter de ce moment terrible »*. Se concentrer sur la piste de la jeunesse locale.

Nicole Leibowitz décrit le climat délétère de la ville, les guerres de clans au sein du milieu politique, les luttes d'influence à l'intérieur de la magistrature. Le tout attisé par un FN omniprésent, dans les couloirs de la mairie, à l'intérieur du dossier judiciaire, et, parfois, jusque sur les plateaux de télévision. Le livre de Nicole Leibowitz tient donc de l'autopsie édifiante. Mais il invite aussi à s'interroger. Et si l'un des coupables n'était pas venu se dénoncer ? Et si le FN avait pu continuer à instiller, jour après jour, le poison du soupçon ?

***N. H.***

**★ *L'Affaire Carpentras*, Nicole Leibowitz, Plon, 210 pages, 98 F.**










**DÉCENTRALISATION** Jean-Pierre Raffarin, ministre (UDF-PPDF) des PME, du commerce et de l'artisanat, a présenté au conseil des ministres du jeudi 20 mars un plan d'action destiné à revitaliser les commerces en centre-ville. ● REGROUPER autour d'une stratégie unique les différents acteurs de la cité et coordonner les politiques actuellement dispersées en matière de commerce, de transports, de sécurité et de logement sont les principaux objectifs du projet. ● L'URBANISME COMMERCIAL pourrait être décentralisé : à terme, les élus, au niveau du département ou de l'agglomération, pourraient être chargés de l'établissement des schémas directeurs. ● LE MINISTRE s'appuie sur les travaux de la commission Perrilliat, qui propose de remettre l'urbanisme commercial dans le droit commun de l'urbanisme, aujourd'hui sous la responsabilité des maires.

# Le gouvernement souhaite confier aux élus l'urbanisme commercial

## Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, a présenté en conseil des ministres un projet visant à revitaliser les centres-villes et à décentraliser la planification du développement commercial. Quarante-cinq expériences seront lancées en 1997 pour aider les villes à reconquérir leur cœur

**APRÈS** le tour de vis donné en juillet 1996 aux grandes surfaces, le gouvernement juge venu le temps d'une gestion plus consensuelle du commerce dans la cité. Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, l'a annoncé jeudi 20 mars en conseil des ministres, en publiant la liste de seize expériences qui seront menées en 1997 pour redynamiser des centres-villes, et de vingt-neuf sites retenus pour tester la décentralisation de schémas de développement commercial.

L'action du gouvernement Juppé s'est déployée d'abord contre les hypermarchés, que Jacques Chirac voulait, dès son arrivée à l'Elysée, *« napalmiser »*, en raison du tort qu'ils feraient au petit commerce et aux villes vidées au profit de leurs périphéries par ces « machines-à-vendre ». La grande distribution, elle, s'est révélée incapable de convaincre les parlementaires que c'étaient la voiture et le rapport qualité-prix qu'elle offre qui avaient fait plébisciter les grandes surfaces par le consommateur.

**ENSEIGNES « LOCOMOTIVES »**

La loi Raffarin du 5 juillet 1996 a donc corseté le grand commerce, en abaissant à 300 mètres carrés le seuil requis pour une autorisation de création d'un commerce et en rééquilibrant au profit des professionnels la composition des commissions départementales chargées de cette autorisation. Jean-Pierre Raffarin se dit satisfait de cette politique qui a réduit, en 1996, le nombre de mètres carrés autorisés à 600 000 contre plus d'un million par an auparavant. *« Nous sortons d'une économie de cow-boys pour aller vers une économie de plus en plus responsable »*, se réjouit-il.

Reste que cette camisole ne corrige en rien la dévitalisation commerciale des centres-villes, que le rapport Perrilliat *(lire ci-contre)* explique par le développement de villes et de banlieues stucturées, après guerre, par l'automobile et le zonage cher à l'urbaniste Le Corbusier. Le gouvernement a donc décidé de choisir seize villes dont les centres posent problème : Amiens, Bergerac, Bordeaux, Chalon-sur-Saône, Châteauroux, Châtellerault, La Ciotat, Laval, Le Havre, Lille, Longwy, Marseille, Meaux, Nevers, Orléans et Poitiers.

Il s'agira, en 1997, d'y regrouper en une seule stratégie les diverses politiques en matière de réhabilitation de logements et d'amélioration des équipements ou des transports. En mettant autour de la table promoteurs, banquiers, commerçants, administrations et élus, M. Raffarin entend reconstituer la diversité de l'offre commerciale et une animation cohérente, en termes d'heures d'ouverture et d'accueil, tout en facilitant l'implantation d'enseignes « locomotives ».

Afin d'obtenir ce cœur de ville plus habité, mieux irrigué par les transports, plus sûr et plus séduisant, les interventions publiques, notamment celle de la Caisse des dépôts et consignations, fourniront des prêts à taux privilégié pour l'installation de commerces ou la construction de parkings. Les fonds publics consacrés à ces tests varieront entre 10 et 60 millions de francs selon les cas.

En bon libéral, le ministre du commerce avait inclus dans la loi de juillet 1996 la perspective d'une suppression du régime actuel d'autorisation administrative. En effet, il souhaite pousser les acteurs locaux à une démarche de planification, en les amenant à définir des *« schémas de développement commercial »*. Cette décentralisation de l'urbanisme commercial présente des incertitudes : quel est le bon périmètre d'un tel schéma ? L'agglomération ou le département ? D'autre part, un tel schéma présente des dangers, car ni sa valeur juridique ni sa procédure d'élaboration ne sont arrêtées. N'incitera-t-il pas à des projets démesurés, grands pourvoyeurs de taxe professionnelle, voire de dessous-de-table ?

Vingt-neuf « sites » ont été retenus pour l'élaboration de ces schémas, sous la houlette d'un comité de pilotage présidé par le préfet. Certains sites seront des villes (Brest ou Paris) et le maître d'œuvre de l'opération en sera l'agence d'urbanisme ; d'autres seront des villes (Agen ou Tours), des « pays » (Mâconnais) ou des départements (Aube ou Drôme) : la maîtrise d'œuvre y sera assurée par les chambres de commerce et d'industrie et par les services techniques des collectivités. Au deuxième semestre, un groupe de travail national synthétisera ces expériences.

Est-ce à dire que la responsabilité de l'urbanisme commercial reviendra à l'échelon local comme l'urbanisme tout court et que la loi Royer, modifiée Raffarin, sera supprimée ? *« A condition qu'il y ait des dispositifs de sécurité aussi efficaces dans le nouveau régime que dans l'ancien »*, répond le ministre, qui conclut : *« Dans l'hypothèse haute, nous aurons des schémas ayant force de loi. Dans l'hypothèse basse et faute de protection efficace, le schéma demeurera indicatif et servira seulement de guide au comité départemental d'équipement commercial chargé d'autoriser les implantations. »*

*Alain Faujas*

### Retour au droit commun ?

**Le commerce ne peut plus se développer en marge de la cité, estime le rapport sur *« le développement des activités commerciales en centre-ville »* remis au mois de mars au ministre des PME par l'ancien préfet Jacques Pétrilliat. La commission que ce dernier animait propose trois axes de réforme. Elle estime que l'urbanisme commercial devrait revenir dans le droit commun de l'urbanisme et devrait être fondé sur des documents opposables aux tiers, au niveau de l'agglomération. Elle souhaite que soit mise en place une fiscalité spécifique permettant le départ des commerçants âgés dans de bonnes conditions et l'installation de jeunes professionnels. Enfin, la commission pense que la meilleure façon de revitaliser les centres-villes consisterait à les organiser sur le modèle des centres commerciaux, c'est-à-dire en mobilisant la réflexion des acteurs publics ou privés de la cité sur *« tous les sujets techniques susceptibles de permettre la conquête du chaland »*.**



# Le Havre, site pilote

**ROUEN**
*de notre correspondant*

La désignation du Havre comme site pilote des projets de redynamisation des centres-villes n'a pas surpris Jean-Michel Morin, adjoint au maire chargé du commerce. Depuis l'arrivée du RPR Antoine Rufenacht à l'hôtel de ville, après trente années de gestion communiste, la question de la vie commerçante et de l'animation du centre – en réalité la ville basse opposée à la ville haute – est traitée en priorité : le nouveau maire y voit une des meilleures façons de modifier l'image de la cité.

M. Rufenacht a multiplié les projets (équipements collectifs et commerciaux, aménagement urbain...), déjà bien souvent dans les cartons. Et comme Le Havre avait des finances saines, la nouvelle équipe ne rencontre aucune difficulté pour les mettre en œuvre. *« C'est plus facile lorsque la politique de vos prédécesseurs était atone »*, reconnaît sans déplaisir Antoine Rufenacht. *« Si nous avons été retenus par le gouvernement, c'est le fruit de notre travail depuis deux ans »*, explique Jean-Michel Morin. Son objectif : donner au centre-ville un projet commercial associé à une revitalisation par le logement et des outils d'animations culturelles et sportives. Même s'il s'en défend, la mise en chantier de la ZAC Coty, projet de centre commercial proche de l'hôtel de ville, sur laquelle butait depuis vingt ans la précédente municipalité, est une illustration du désir de la nouvelle équipe de rompre avec le passé. Il s'agit de créer un pôle capable de concurrencer les trois hypermarchés de la périphérie : le plus ancien, dans le quartier du Mont-Gaillard, réalise à lui seul un chiffre d'affaires similaire à celui des 800 commerçants du centre-ville du Havre, soit 1,5 milliard de francs. En mars 1996, moins d'un an après son élection, la municipalité avait choisi les opérateurs pour lancer un programme de 20 000 mètres carrés de commerces, construire un parking de 1 000 places, 250 logements et des services sociaux. Le Centre Coty sera donc multifonctions. L'objectif est de faire passer la zone de chalandise du centre de 250 000 personnes (soit la population de l'agglomération) à 500 000 personnes. L'investissement global s'élève à 550 millions, dont 120 millions pour le Sivom de la région du Havre, maître d'ouvrage.

L'adjoint chargé du commerce insiste tout autant sur la reconquête des friches portuaires. Une longue négociation sera engagée avec les autorités du port pour racheter les emprises et modifier le projet d'Espace Vauban, avec ses anciens docks et bassins. A quelques pas de la gare et de l'université, on y trouvera d'ici à deux ans une salle multifonctions sportive et culturelle de 4 000 places, un hall d'expositions de 14 000 mètres carrés et, plus tard, un lieu d'animation permanente (Musée maritime). Un département de l'IUT y a déjà pris ses quartiers.

Pour Jean-Michel Morin, la redynamisation des commerces implique le *« développement de la convivialité avec le port, un véritable outil pour la ville »*. Le succès passe aussi par le dialogue entre tous les partenaires, notamment la chambre des métiers et la chambre de commerce, qui a élaboré une charte de développement commercial avec l'Agence d'urbanisme de la région du Havre.

*Etienne Banzet*

### DÉPÊCHES

■ **PACA : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur veut investir** sur les petites lignes de train menacées de fermeture. Responsable des transports ferroviaires régionaux, pour une période expérimentale de trois ans, depuis le 1er janvier, le conseil régional, présidé par Jean-Claude Gaudin, ministre (UDF-PR) de l'aménagement du territoire, a décidé de maintenir et rénover les lignes Nice-Breil et Nice-Digne, et de mener une étude sur la réouverture de la ligne Cannes-Grasse. – *(Corresp.)*

■ **PARIS : la Ville de Paris lance la première fête du vélo**, dimanche 23 mars, dans la capitale. A cette occasion, l'opération « Paris-piétons-vélos » redémarre : les voies sur berge rive droite et rive gauche, ainsi qu'un certain nombre de rues, seront de nouveau réservées aux piétons et aux vélos.

■ **TARBES : la chambre de commerce et d'industrie** de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a annoncé mercredi 19 mars l'implantation sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes d'une compagnie aérienne charter liée au tourisme religieux. La compagnie privée Air Midi Bigorre démarrera le 15 avril avec un vol inaugural à destination de Milan.

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES : quatre opérations commando** ont été menées simultanément par des inconnus – qui ont lancé un cocktail Molotov et enflammé des pneux ou du mazout –, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars, devant les domiciles de trois députés et d'un sénateur des Pyrénées-Orientales. Il pourrait s'agir de maraîchers en colère contre l'effondrement des cours, qui s'étaient déjà manifestés à Perpignan le 12 mars en répandant des salades devant la préfecture.





## DISPARITIONS

■ **EUGÈNE GUILLEVIC**, poète, est mort à son domicile parisien, mercredi 19 mars, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. *(Lire page 28.)*

■ **CARLO FASSI**, entraîneur italien de patinage artistique, est mort d'une crise cardiaque, jeudi 20 mars, à l'hôpital de Lausanne, ville où ont lieu les championnats du monde. Il était âgé de soixante-sept ans. L'ancien patineur italien avait été double champion d'Europe en 1953 et 1954 et médaillé de bronze aux championnats du monde en 1953. Entraîneur de renommée internationale, il avait effectué toute sa carrière aux Etats-Unis, où il avait conseillé, entre autres, les champions olympiques Peggy Fleming, Dorothy Hamill, John Curry et Robin Cousins. Président de la commission des entraîneurs à la Fédération internationale (ISU), il supervisait en Californie le Roumain Cornell Gheorghe, qui s'est classé dix-neuvième à Lausanne, et l'Américaine Nicole Bobek, en lice pour le titre mondial qui doit être décerné samedi 22 mars.

■ **TONY ZALE**, ancien boxeur américain, est mort, jeudi 20 mars, victime des maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Né le 29 mai 1913, Tony Zale – de son vrai nom Anthony Florian Zaleski – avait commencé une carrière de boxeur professionnel en 1935, après avoir travaillé dans les aciéries de Gary (Indiana), sa ville natale. Particulièrement résistant au mal, il avait été surnommé « l'homme d'acier ». Il a été champion du monde des poids moyens de 1940 à 1948, tout en combattant dans la marine de 1941 à 1945. Au cours de sa carrière, il a notamment affronté à trois reprises un autre boxeur de légende, Rocky Graziano, conservant, perdant, puis regagnant son titre. Trois ans après ce dernier combat, le 21 septembre 1948, Tony Zale devait perdre définitivement son titre face au Français Marcel Cerdan, qui le mit K.-O. au douzième round d'une rencontre terrible. Alors âgé de trente-cinq ans, Zale décida de se retirer des rings, après quatre-vingt-huit combats.

■ **DANIELLE DE SAINT-JORRE**, ministre des affaires étrangères, du plan et de l'environnement des Seychelles, est morte le 25 février d'un cancer dans un hôpital de la banlieue parisienne à l'âge de quarante-cinq ans, vient-on d'apprendre. Diplômée des universités d'Edimbourg, de Londres et de York, elle avait commencé une carrière d'enseignante avant d'être secrétaire générale de plusieurs ministères. De 1983 à 1986, elle fut en même temps ambassadeur des Seychelles à Paris et à Bonn et haut-commissaire à Londres. Elle dirigeait la diplomatie seychelloise depuis 1993. Mais sa grande passion était la défense et la promotion de la langue créole, à laquelle elle avait consacré plusieurs dictionnaires et lexiques.

## NOMINATIONS

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 20 mars a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Michel Besse**, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé préfet de la région Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense sud-est, préfet du Rhône, en remplacement de Paul Bernard, placé sur sa demande en disponibilité par le conseil des ministres du mercredi 12 mars afin de prendre la présidence de la société Scetauroute (*Le Monde* du 15 mars).

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), ancien élève de l'ENA, Michel Besse devient administrateur civil au ministère de l'intérieur en juin 1968. Il est directeur du cabinet du préfet de la Drôme (juillet 1968) puis des Yvelines (juin 1972), secrétaire général de la préfecture de l'Yonne (juillet 1974) et de l'Eure (juillet 1977), sous-préfet de Senlis, dans l'Oise (octobre 1980), et secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône (juin 1983). Il est nommé préfet du Lot (août 1985), puis de la Haute-Corse (janvier 1987), avant de devenir le directeur du cabinet de Maurice Faure, alors ministre de l'équipement et du logement du gouvernement Rocard (juillet 1988-février 1989). Il est ensuite préfet de Seine-et-Marne (avril 1989), préfet de la région Basse-Normandie (février 1991), puis préfet de la région Bourgogne (juin 1993). Depuis mai 1995, il était directeur du cabinet de Jean-Louis Debré.]

### COUR DES COMPTES

**Philippe Nasse**, directeur de la prévision, a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes, au tour extérieur, par le conseil des ministres du mercredi 20 mars. D'autre part, **Gilles Cazanave** et **Martine Bellon**, conseillers référendaires de première classe, sont nommés conseillers-maîtres.

[Né le 25 juillet 1939 à Dieppe (Seine-Maritime), Philippe Nasse est titulaire d'un doctorat de troisième cycle en économie mathématique et en économétrie. Entré en 1964 à la direction générale de l'INSEE, où il est chargé de mission auprès du chef de la division comptabilité nationale (1970), puis adjoint au chef du service de la conjoncture (1972), M. Nasse devient par la suite chef de la division des comptes trimestriels (1975), puis chef du service de la conjoncture (1978-1982). Il entre alors à la direction de la prévision, où il est chargé de la sous-direction des relations extérieures, sous-directeur des synthèses macro-économiques et financières (1984), directeur adjoint (1988) et chef de service. Il est nommé directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique en octobre 1990, puis directeur de la prévision au ministère de l'économie le 5 janvier 1994.]

### ECONOMIE

**Jean-Philippe Cotis** a été nommé directeur de la prévision, en remplacement de Philippe Nasse nommé conseiller maître à la Cour des comptes par le conseil des ministres du mercredi 20 mars *(lire ci-contre)*.

[Né le 24 septembre 1957 à Suresnes (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Essec et de l'ENA, Jean-Philippe Cotis est administrateur civil à la direction de la prévision du ministère de l'économie, des finances et du budget (juin 1982-septembre 1986), au bureau des administrations puis au bureau des projections économiques d'ensemble. Il est détaché en qualité d'économiste au département Europe du Fonds monétaire international (FMI) (septembre 1986-septembre 1988). Il revient à la direction de la prévision, où il est chargé du bureau de la politique économique (septembre 1988-septembre 1990). Conseiller technique au cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie du gouvernement d'Edouard Balladur d'avril 1993 à avril 1994, il est nommé sous-directeur des synthèses macro-économiques et financières à la direction de la prévision en mai 1994. Depuis octobre 1994, il était aussi président du conseil d'administration du Centre d'études de l'emploi.]

### DÉFENSE

*Le conseil des ministres du jeudi 20 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :*

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Tanneguy Le Pichon** et **Claude Battlo**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le général de division **Philippe Mansuy**.

● **Marine.** – Est promu vice-amiral, le contre-amiral **François de Penfentenyo de Kervereguin**.

● **Air.** – Est promu général de brigade aérienne, le colonel **Gérard Clémence**.

● **Service de santé.** – Est promu médecin général, le médecin chef des services de classe normale **Michel Larive**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Jean Moret** et **Patrick Lapasset** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jean Moreau de Montcheuil** et **Ferdinand Le Pen**.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 14 mars sont publiés :

● **Chômeurs** : un arrêté portant agrément de la convention du 4 juillet 1996 relative à la gestion des opérations d'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi par les Assedic.

● **Ambulanciers** : un arrêté portant approbation de la convention nationale des transporteurs sanitaires privés et de son annexe tarifaire pour l'année 1997.

● **Médicaments génériques** : un décret relatif aux spécialités génériques. Ce texte précise la définition des médicaments génériques, moins chers pour l'assurance-maladie *(Le Monde* daté 16-17 et 18 mars).

● *IHESI* : un arrêté portant désignation des auditeurs de la 7e session nationale d'études de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure.

Au *Journal officiel* du samedi 15 mars sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Belgique relatif à l'imputation réciproque des stocks de pétrole brut, de produits intermédiaires du pétrole et de produits pétroliers, signé à Bruxelles le 5 septembre 1996 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Bulgarie relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière, signé à Paris le 29 mai 1996.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– *Le 17 mars 1997.*

**Artémis**

est née.

**Electre, Néphéli,**
**Vassiliki et Frédéric MAUCHE**
ont la grande joie de le faire savoir.

– **Christian MASSOL,**
**Sandrine CHODERLOS de LACLOS,**
**Vincent et Nicolas**

sont heureux d'annoncer la naissance de

**Matthieu,**

le 13 mars 1997, à Paris.

– **Florence et Tristan BOURCIER**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Pierre,**

le 18 mars 1997.

14 *bis*, rue Oudinot,
75007 Paris.

**Léo et Lou**

sont heureux d'annoncer
*la naissance de leur petit frère,*

**Robinson,**

le 6 mars 1997.

**Thierry et Carole CHABALIER-JANKOWSKI**

rue de l'Arc,
30200 Vénéjan.

### Anniversaires de naissance

– Heureux 80e anniversaire !

**Jean, Papa, Grand-Père, Papé !**

Jacqueline,
Danielle, Pierre, Françoise, Michel (†), Yves, Cécile, Hélène,
Et leurs conjoints,
Catherine, Marc, Philippe, Julien, Amandine, Robin (†), Lucas, Violaine, Rémi, Olivier, Arthur, Samuel, Thomas, Lara, Mathieu.

### Décès

– *Michel et Geneviève Chavigny,*
ont la douleur de faire part du décès de leur fils,

**Régis CHAVIGNY,**
maître de conférences
à l'université d'Orléans,

survenu le 20 mars 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue de Bel-Air,
25870 Châtillon-le-Duc.

– Le doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université d'Orléans,
Ses collègues, le personnel IATOSS et les étudiants de la faculté ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel de

**M. Régis CHAVIGNY,**
*maître de conférences d'économie*
à l'université d'Orléans,
agrégé d'économie et de gestion,
docteur en sciences économiques,

*survenu le 20 mars 1997.*

– Clapiers, Montpellier, Tripoli (Liban).

Mme Claude Axelrud-Cavadore,
son épouse,
*M. Pierre Cavadore et Mme, née Dima-Borghol,*
leur fils Thomas,
ses enfants,
Mme Michèle Cavadore-Plique
et *M. Christian Gremillon-Garnier,*
M. et Mme Alain Cavadore,
M. et Mme Didier Cavadore,
M. et Mme Eric Cavadore,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Elizabeth et Eric, Laurent et Rowina, Céline, Eve, Romain, Clément, Delphine, *Julien,*
ses neveux et nièces,
Mme Jeanne Bedoïan,
sa tante, et sa famille,
Le docteur Marguerite Bernard,
Les familles parentes et alliées,
Tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Jean-Claude CAVADORE,**
directeur de recherche à l'INSERM,

*survenu le 19 mars 1997*, à l'âge de cinquante-sept ans. L'incinération aura lieu le samedi 22 mars, à 10 h 30, au funérarium de Grammont (Montpellier), où l'on se réunira à partir de 9 heures.

*Selon sa volonté, aucun culte ne sera* célébré.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à :
**Fondation**
**pour la recherche médicale**
54, rue de Varennes
75335 Paris Cedex 07
CC 6908P Paris

Mme Claude Cavadore
13, rue de la Fount-del-Mazet
34830 Clapiers

– René Duval, architecte des bâtiments de France,
Dominique Duval,
Et toute la famille,

font part du décès de

**Simone DUVAL,**
**née CHAUSSIS,**

survenu le 18 mars 1997 à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 26 mars 1997, à 15 heures, en* l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, à Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

19, rue Ravon,
92340 Bourg-la-Reine.

– Sylvie Fontaine,
*née Vaudoyer,*
sa femme,
David et Barbara,
*ses enfants,*
Ses frères et sœur,
Et toute la famille
ont le chagrin de faire part de la mort de

***Claude FONTAINE,***

survenue le lundi 17 mars 1997, à l'âge de soixante-sept ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 26 mars à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Montmartre,
75001 Paris.
139, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.

– Mme Ludmilla Goldblat,
M. Jean-Pierre Goldblat,
M. et Mme Serge Ricq,
Leurs enfants, Judith, Abraham, Kali,
*ont la tristesse de faire part du décès de* leur mari, père et grand-père,

**Charles GOLDBLAT,**
chevalier de l'ordre des Arts et lettres

survenu le 18 mars 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Lionel Chauveinc,
son gendre,

Laurent et Valérie Chauveinc,
*Florence et Nicolas Mc Kenzie-Tricot,*
Dominique et Benoît Serio,
Scott et My-Linh Mc Kenzie,
Isaline et Sylvain Chauveinc-Loiseau,
Damien Chauveinc et Delphine Porte,
ses petits-enfants,

Et arrière-petits-enfants,

Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme *Michel* MACHEBŒUF,**
**née Simonne BEZOU**

survenu le 20 mars 1997.

*La cérémonie religieuse sera célébrée,* le mardi 25 mars 1997 à 15 h en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, où l'on se réunira.

– Mme François Maestrali,
Xavier et Dominique,
Bernard et Isabelle,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**colonel François MAESTRALI,**
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses auront lieu à Palasca (Haute-Corse), le lundi 24 mars 1997.

– Mme Yvette May,
son épouse,
*Ses enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Michel MAY,**

*conseiller maître honoraire*
à la Cour des comptes,
membre de la C.N.I.L.,

survenu le 19 mars 1997, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 24 mars, à 15 heures, en l'église* Saint-Sulpice, à Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons à la Ligue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue du Hameau,
75015 Paris.

– Le président et les membres du Club Cambon,
s'associant à l'annonce faite par la famille,
ont le très grand regret de faire part de la mort de

**Michel MAY,**
ancien président de chambre à la Cour des comptes,
ancien président du Club Cambon,
*et toujours efficace animateur de leurs* travaux.

– Le docteur Bernard Moch
Et ses enfants, Catherine et Uriel,
avec leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès survenu, *dans sa quatre-vingt-cinquième an*née, le 17 mars 1997, en son domicile à Banon de

**Mme le docteur Lila MOCH,**
***née WELSBROD,***
ancien médecin inspecteur
des écoles de l'Isère.

L'inhumation s'est déroulée le 19 mars, dans l'intimité villageoise, au cimetière de Banon (Alpes de Haute-Provence).

– Eguilles (Bouches-du-Rhône).

Betty Picheloup,
née Huens, son épouse,
Cathy, Eveline et Dominique,
ses filles,
Luc, son filleul,
Paulette, Jeannette et Laurent,
ses sœurs et son frère,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Ainsi que tous ceux qui l'ont aimé
ont la tristesse de faire part du décès de

**Paul PICHELOUP,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
administrateur en chef
de classe exceptionnelle
de la France d'outre-mer,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* le samedi 22 mars 1997, à 10 heures, en l'église d'Eguilles.

L'incinération aura lieu au crématorium d'Orange, le lundi 24 mars, à 10 h 15.

– Jean-Michel et Angel
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et épouse,

**Sylvie *ROBIN,***
**épouse OSORIO-Y-SAINZ,**
docteur en histoire de l'art,
conservateur au Musée de l'Ile-de-France
(château de Sceaux),

décédée à son domicile le 20 mars 1997, d'un cancer, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mars, à 9 heures, dans la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'incinération, à 10 h 45.

Nous aimerions que vos dons soient envoyés à l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif).

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Oswald ROUQUET,**
inspecteur général
des affaires sociales honoraire,
président d'honneur de l'A.G.M.G.,
ancien président
des administrateurs civils,
croix de guerre 39-45
médaille de la Résistance,
*officier de la Légion* d'honneur,
chevalier de grâce magistrale
de l'ordre de Malte
et croix du Mérite,

survenu le 19 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* le mardi 25 mars à 14 h 45, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

186, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

### Remerciements

Rennes, Paris, Plozevet,
– Le recteur Henri Le Moal,
*Ses enfants, petits-enfants,*
Et toute la famille
très sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

***Mme Suzanne LE MOAL,***

remercient les personnes qui ont bien voulu prendre part à leur deuil et leur expriment leur très vive reconnaissance.

### Anniversaires de décès

– Le 22 mars 1996,

**Robert BORDAZ**

nous quittait.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu de penser à lui.

– Mme Philippe Jacob,
Mlle Natacha Villedieu,
ses petites-filles,
vous prient d'avoir
une pensée pour

**Simonne GUIBON-REBATTET,**

décédée le 21 mars 1996.

– En ce premier anniversaire de la mort de

**Claude MAURIAC**

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes qui seront dites à son intention.

– En souvenir de

**Léna PEROT**

Deuxième anniversaire de sa mort, 22 mars 1995.

### Conférences

Conférence publique

**L'association d'*amitié France-Chili***

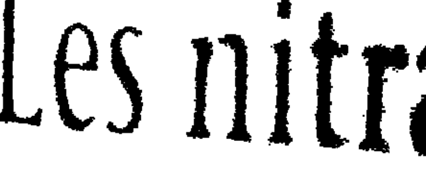
vous invite à assister à la conférence : « Autour de la bioéthique » que donnera **Jean-Paul Thomas** (philosophe, auteur du livre *La Misère de la bioéthique*), le mardi 25 mars, à 18 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-*Germain*, 75007 Paris.

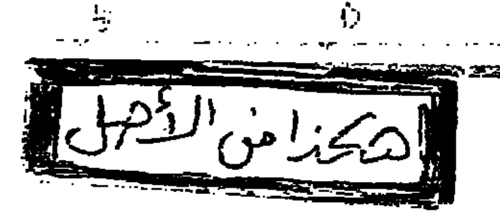
### Expositions

**19-9-1941, UNE JOURNÉE**
**EN ENFER – LE GHETTO**
**DE VARSOVIE**
**Jusqu'au 30 mars 1997**
Du mercredi au dimanche, de 9 heures à 17 h 30. Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, Lyon-7e. 130 photographies prises illégalement, qui fixent à jamais les scènes bouleversantes du ghetto.

**CARNET DU MONDE**
Télécopieur :
**01-42-17-21-36**
Téléphone :
**01-42-17-29-94**
**ou 38-42**





**HORIZONS**

ENQUÊTE

# Les nitrates jusqu'à la lie

## L'agriculture intensive avait arrêté l'exode rural et sorti la Bretagne de la misère. Aujourd'hui, on l'accuse d'avoir pollué la nappe phréatique et les rivières. C'est tout un modèle économique qui est sur la sellette

PÉNÉTRANT dans le bâtiment d'engraissage, l'éleveur prévient : *« Ici, cela sent tout de suite plus fort. »* C'est un euphémisme. Derrière une enfilade de portes, les porcs tournent dans des cellules sombres. Dans la salle d'embarquement, des tuyaux courent au plafond : les animaux reçoivent une douche censée les détendre avant de grimper dans les camions, puis une deuxième à leur arrivée à l'abattoir. Les cochons sont de grands stressés. La maternité, où cinq cents truies mettent bas très régulièrement des portées d'une vingtaine de petits, semble moins carcérale dans sa douce chaleur. La soupe y est dosée au gramme près par un ordinateur. Elle est préparée avec de l'eau de source... *« sans nitrate »*, reconnaît Guillaume Roué avec un petit sourire.

L'éleveur s'insurge : *« D'accord, les nitrates, c'est nous, mais pas les phosphates, ni tout ce que les urbains nous mettent sur le dos ! Nous avons franchi la ligne rouge, mais ce n'est pas en nous le répétant tous les jours, en nous menaçant du tribunal, que cela va aller mieux ou plus vite. »* Ancien responsable du centre départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA), président du groupement porcin Prestor (six cents éleveurs, production annuelle d'un million de porcs, cinquante salariés : vétérinaires, techniciens, etc.), Guillaume Roué est un homme influent.

En 1995, ce leader libéral perd la tête de la chambre d'agriculture du Finistère, au profit de ses adversaires de la Confédération paysanne, de sensibilité de gauche, qui prônent un autre modèle d'élevage. C'est une première en France. Plus qu'un signal d'alerte, sa défaite a fait l'effet d'un séisme dans le Finistère, le département de l'Ouest le plus touché par la pollution, avec les Côtes-d'Armor.

Il y a quelque chose d'ébranlé au pays de Bretagne. Voilà les seigneurs de l'agriculture intensive mis en demeure de se justifier. Eux qui, en trente ans, ont sorti la région de la misère, arrêté l'exode rural, vengé le complexe de Bécassine en somme, se voient déboulonnés de leur piédestal pour avoir pollué les rivières. Le choc est rude. Si l'eau a fait venir la tempête, c'est, en fait, tout un modèle économique fondé sur *« la religion intégriste du progrès »*, comme disent de nombreux Bretons, qui est aujourd'hui sur la sellette.

Certaines régions peuvent tarder à se préoccuper de l'état de leur nappe phréatique. Pas la Bretagne, dont 80 % de l'eau potable provient des rivières. Il n'est plus possible d'éluder le problème : les interdictions de ramasser les coquillages se multiplient et les marées d'algues vertes nauséabondes envahissent les plages. Soixante et onze cantons sont classés « zones d'excédents structurels », autrement dit saturés de lisier. Le développement des élevages y est interdit depuis peu. Les villes en sont réduites à acheter des hectares de terrain pour protéger leurs captages d'eau. En fait, c'est la Bretagne tout entière qui vient d'être classée « zone vulnérable » par la Commission européenne.

Les quatre départements de l'Ouest représentent plus de la moitié de la production française de porcs, 30 % de la viande de veaux, 40 % de la volaille et des œufs, soit 12 % de la production totale sur 6 % de la surface agricole du pays. Les glorieuses luttes paysannes lancées à la fin des années 50 permettent de comprendre une telle concentration. Afin de maintenir le plus de bras aux pays, les responsables d'alors ont misé sur l'élevage hors-sol avec des bêtes engraissées en batteries. C'est ainsi que, faute de terre pour l'épandre, on a transformé un fertilisant naturel, le lisier, en déchet particulièrement encombrant. Suivant le même mouvement, le maïs a remplacé les prairies, et les engrais, chimiques cette fois, participent aux atteintes à l'environnement. Les chercheurs commencent à mesurer les pesticides présents dans l'air.

Très en vogue ces temps-ci pour ses embruns vivifiants, son authenticité, ses marinières rayées et ses ports de pêche, la Bretagne joue son image de marque avec ses usines d'incinération de fientes de volailles et ses porcheries géantes. Aux yeux des touristes, mais aussi des consommateurs. Qui voudra bientôt des choux-fleurs, des artichauts, des jambons et des coquillages aux nitrates ?

Pendant longtemps, les administrations ont fermé les yeux – il fallait nourrir les Français à bas prix –, et la plupart des élus locaux avec elles. En 1976, un règlement national limite à quarante le nombre de porcs par hectare. Qui s'en soucie ? *« Jusqu'en 1987-1988, nous n'avions aucun problème d'autorisation, Paris nous soutenait. Il fallait faire barrage aux Danois, c'était bon pour le franc »*, se souvient un éleveur du Finistère.

Mais Paris a changé d'avis. Comme plusieurs de ses prédécesseurs ministres de l'environnement, Corinne Lepage est entrée en résistance face aux lobbys bretons. Son homologue de l'agriculture ne s'est pas désolidarisé de son action. *« Si des mesures importantes ne sont pas prises, près de 70 % des ressources en eau de la Bretagne seront hypothéquées d'ici à l'an 2000 »*, prévenait Philippe Vasseur, en 1995. La crise de la « vache folle » ne peut que l'inciter à la fermeté. *« Les exigences des consommateurs ont changé, il faut leur fournir la qualité qu'ils demandent »*, martèle en substance le ministre, en évoquant sa future loi d'orientation agricole. *« Bien sûr qu'il faut arrêter le développement »*, lâche tranquillement Marylise Lebranchu (PS), maire de Morlaix.

CE genre de propos résonne pourtant comme une obscénité sur cette terre du Léon, fief d'Alexis Gourvennec. Avec lui, ce pays du Nord-Finistère est devenu le symbole du réveil breton, l'image même du libéralisme dur appliqué à la terre. Brittany Ferries, Crédit agricole, groupement porcin, coopérative de légumes : Alexis Gourvennec est partout, préside tout. Les habitants du Léon lui ont emboîté le pas : les légumes bordent la frange littorale, où les serres poussent à vive allure, les éleveurs de porcs et de volailles occupent l'intérieur des terres. En amont, les piscicultures se sont multipliées, transformant parfois *« le Queffleuth en rivière d'ammoniaque »*, témoigne Mme Lebranchu.

Le Léon, *« terre de prêtres et de missionnaires »*, a connu dans les années 1950-1960 *« une véritable révolution culturelle, passant de préoccupations de salut dans l'au-delà à l'adhésion à l'idéologie de l'efficacité économique avec une facilité remarquable »*, écrit le géographe Corentin Canévet, dans son ouvrage *Le Modèle agricole breton* (Presses universitaires de Rennes).

La rançon de ce sens aigu de l'entreprise a un coût élevé. Mme Lebranchu comptabilise les dizaines de millions de francs d'investissements déjà réalisés pour la distribution et l'assainissement de l'eau. La révolte guette. *« Les manifestations violentes de paysans ont fait partie du folklore local, la population de Morlaix ne les accepte plus »*, estime le maire. Mme Lebranchu rapporte tous les efforts réalisés pour *« traiter le problème à la source depuis 1986, sans résultat pour le moment »*, malgré les subventions consenties pour mettre les exploitations aux normes. *« Il faut quinze ans pour nettoyer, et nous approchons des 50 miligrammes de nitrates par litre. »* C'est la norme maximale tolérée par l'Union européenne. Passé ce seuil fatidique, le Léon risque d'avoir à payer une nouvelle usine de dénitratation.

*« Halte au gaspillage des deniers publics ! Non à la stratégie de la facilité ! »* : ils étaient deux cents à manifester sous la pluie, devant l'hôtel de ville de Saint-Brieuc, le 12 février. Le collectif Eau pure est venu encourager le conseil municipal *« à tenir bon »*. Ce jour-là, les élus étaient confrontés à une question cornélienne : devaient-ils refuser la création d'une unité de dénitratation, au risque de mettre à mal la solidarité intercommunale ? En aval, sur la Côte du Goëlo, il est, en effet, urgent de faire baisser les taux de produits azotés.

Si mouvements de consommateurs et écologistes ne veulent plus de ces investissements, c'est que, comme l'indique Claude Saunier (PS), le maire de Saint-Brieuc, *« les usines des Côtes-d'Armor ont, en fait, permis l'accélération de la pollution »*. Plus on traite en aval, plus on se laisse aller en amont. Depuis 1990 et la première délibération municipale prônant la prévention comme unique solution, *« nous sommes en permanence en stratégie de tension vis-à-vis des autres collectivités locales et des représentants de l'Etat. »* Les uns et les autres ayant récemment fait l'effort de concevoir un schéma d'approvisionnement en eau pour le département, Saint-Brieuc vient, après cinq ans de débats, de se résoudre, *« par précaution »*, à l'ouverture d'une longue procédure préalable. Mais si les courbes de pollution ne s'infléchissent pas, le projet pourrait ne pas aboutir, à en croire M. Saunier.

Les Côtes-d'Armor sont en pointe dans la rébellion des consommateurs bretons, las de devoir acheter des bouteilles d'eau minérale et de voir s'envoler leurs factures. Ici, le collectif Eau pure, aiguillé par la respectée association Eau et rivières de Bretagne, a déjà fait condamner, fin janvier, les deux géants de la distribution de l'eau. Depuis quelques mois, il incite les particuliers à ne pas verser la redevance pollution, jugée mal employée. Le mouvement commence à faire des émules dans les départements voisins.

> « Si des mesures ne sont pas prises, près de 70 % des ressources en eau de la Bretagne seront hypothéquées d'ici à l'an 2000 »

AMBROISE GUELLEC (UDF-FD), député, vice-président du conseil régional et président de l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui collecte cette taxe, n'apprécie pas du tout cette fronde. *« C'est un coup tiré dans la mauvaise direction »*, se plaint-il. Que les exploitations agricoles soient les seules à ne pas – encore – acquitter cette fameuse redevance a probablement joué dans l'agacement des récalcitrants. Dans le bilan que M. Guellec tire de la situation bretonne, nul n'est épargné : les agences de l'eau, qu'il aimerait *« plus impliquées dans l'action »*, *« le milieu politique pas très courageux »*, les très nombreuses associations de protection de l'environnement *« pas toutes sincères »*, cette frange d'agriculteurs *« qui écarte toute contrainte au nom d'un productivisme sans limite »*.

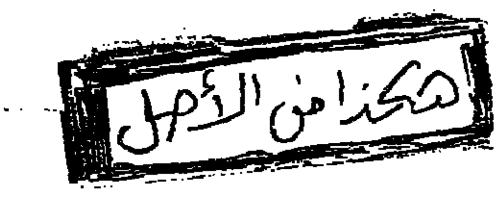
Mais il rend aussi hommage aux responsables d'organismes agricoles, qui ont entamé une formidable campagne de conviction. Jean Salmon, président de la chambre régionale d'agriculture et responsable du groupe environnement de la FNSEA, en témoigne : *« Il y a cinq ans, dans le milieu, il était risqué d'aborder la question de l'environnement. Aujourd'hui toutes nos réunions portent sur ce thème. »*

Le 18 février, Anne-Marie Crolais, présidente du comité régional porcin, présentait à la presse l'offensive de charme des *« mal-aimés du secteur »*, tout en rassurant son auditoire : *« Le besoin de communiquer n'a pas pour but de nous dédouaner de nos responsabilités. » « Il n'y aura pas d'agriculture durable sans résolution du problème de l'eau »*, affirmait-elle avant de tenter une conclusion hasardeuse : *« Voilà trente ans que nous faisons de l'agriculture durable en Bretagne, nous souhaitons bien continuer encore autant. »*

Même si le message n'est pas encore complètement compris, non plus que le financement d'être à la hauteur, la prise de conscience est bien en marche. Par fierté ou par optimisme, chacun se dit persuadé que la région aura surmonté ses soucis avant les autres. L'indéfectible confiance dans le progrès technique – qui reste en matière de dépollution à inventer – laisse penser à une partie du milieu agricole qu'il sera possible de pressurer toujours davantage la poule aux œufs d'or, sans dommage. Les autres, comme René Quéméré, le nouveau président de la chambre d'agriculture du Finistère, parle *« de mission, de contrat avec le reste de la société, d'aménagement du territoire, de paysages »*. Cependant, l'opposition entre les deux camps tient moins au respect de la nature qu'à leurs divergences politico-économiques. La seule loi du marché, autrement dit la règle du plus fort, s'accommode mal du sauvetage de l'eau en Bretagne.

*Martine Valo*

*Dessin : Hélène Perdereau.*



# Le Monde INITIATIVES LOCALES

## LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Ingénieurs et Informaticiens

LAVAL-TECHNOPOLE recherche un

## Délégué

***Le Pays de Laval met en œuvre une stratégie de prospection, d'accueil et d'animation d'activités technologiques et scientifiques autour de trois pôles de compétences préalablement identifiés:***

- Ultra-propre industriel, environnement et sécurité alimentaire.
- Informatique embarquée, systèmes et réseaux de communication.
- Comptabilité et protection électromécanique.

***Pour conduire les actions arrêtées par l'Association "Laval-Technopole", il s'avère nécessaire de la doter des services d'un Délégué, qui d'un niveau ingénieur (formation technique et scientifique), devra:***

- Disposer de véritables capacités relationnelles. Il aura à assurer un rôle d'animateur et de coordinateur des compétences déjà existantes au sein des différentes institutions locales et à initier des actions de prospection ou de détection de projets technologiques,
- justifier d'une expérience professionnelle en entreprise dans les domaines du management et du commercial,
- être parfaitement bilingue (anglais de bon niveau),
- avoir une connaissance minimale des pôles technologiques à développer, (particulièrement du premier),
- posséder des compétences en gestion de projets,
- être en mesure d'assurer des actions de prospection.

Une bonne connaissance du milieu des Collectivités Locales sera un atout.

***Adresser votre candidature pour le 20 avril 1997 à :***
**Monsieur le Président de l'Association LAVAL-TECHNOPOLE**
**Communauté de Communes du Pays de LAVAL**
**Immeuble de Saint-Louis - BP 0809 - 53008 LAVAL Cedex**




*40 000 habitants, centre de l'agglomération de la côte basque (120 000 habitants), ville dynamique, universitaire, qualité de vie.*
*recherche son*

## Responsable du service aménagement et habitat

**Ingénieur subdivisionnaire (H/F)**

Cadre A de la fonction publique territoriale, vous assurerez la responsabilité de l'organisation et de l'animation d'un service chargé de l'aménagement et de l'habitat.
Vos principales missions sont les suivantes :
> conduite d'études générales d'urbanisme,
> gestion du POS (modification, révision),
> réalisation d'études opérationnelles et pré-opérationnelles (études de faisabilité, ZAC, projets de quartiers),
> suivi des procédures d'habitat (PLH...) et des opérations de logements.

Doté d'une formation supérieure en urbanisme, vous disposez d'une expérience confirmée dans la conception, l'analyse et le suivi d'opérations d'aménagement urbain et d'habitat.
Disponibilité, capacité d'écoute et de synthèse, aptitudes à la communication et au travail en équipe sont des atouts vous permettant de réussir vos missions.

Recrutement :
> par voie de mutation ou de détachement,
> rémunération statutaire + régime indemnitaire.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), avant le 30/04/97, à Monsieur le Député-Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 4, 64109 Bayonne cedex.*

safari

**SAN**
AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

**Val d'Oise**
**11 communes**
**180 000 habitants,**
**recherche**

Responsable du suivi technique, juridique, administratif et financier des secteurs concernés. Vous avez en charge les études, la gestion des réseaux et le contrôle des services délégués.

## Chef de Département
**Assainissement, Eau, Chauffage Urbain (H/F)**

Ingénieur, éco-conseiller et/ou titulaire d'un diplôme de 3 ème cycle universitaire (chimiste ou biologiste), vous bénéficiez d'une expérience du management d'une petite équipe, assortie de connaissances en délégation de service public.

Titulaire de la FPT ou FPE souhaité.

**Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, avant le 15 avril 1997, à M. le Président du SAN, BP 309, 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX**

Safari

## Ville de NERIS-LES-BAINS
***Station Thermale de l'Allier***
recrute

## TECHNICIEN TERRITORIAL

**Profil :**
- Aptitude à l'encadrement.
- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Connaissances polyvalentes.

**Mission :**
- Encadrement et gestion des services techniques.
- Gestion des moyens matériels et budgétaires du service.

Poste à pourvoir au **01/06/97**

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
**Monsieur le Maire - Bld des Arènes**
**B.P. 10 - 03310 NERIS-LES-BAINS**

# Cadres Territoriaux

## LA VILLE DE CHAMBÉRY

**organise dans le courant du mois de juin 1997, un concours externe sur titres avec entretien pour le recrutement de :**
**2 assistants territoriaux socio-éducatifs (H/F)**
**Spécialité : assistant de service social**
**Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'État d'assistant de service social**
**Les dossiers sont à retirer au Service du personnel : 39, rue Juiverie, BP 1105, 73011 CHAMBÉRY Cedex**
**à compter du 1er avril 1997**
**Date limite de dépôt des dossiers : le 24 mai 1997**

**Conseil Général de l'Isère**

RECRUTE POUR LA DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ DES ***Conseillers socio-éducatifs***
et dans l'immédiat
***2 Conseillers socio-éducatifs h/f*** POUR LES CIRCONSCRIPTIONS DE LA TOUR DU PIN ET VIENNE

En qualité de travailleur Social Chef, placé sous l'autorité du Chef de Circonscription et en liaison avec le Médecin de P.M.I. et l'Assistante Sociale Chef de polyvalence de secteur, vous serez chargé de l'encadrement technique des éducateurs spécialisés et des assistantes sociales de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**Conditions de recrutement : être dans le cadre d'emplois des Conseillers Socio-Educatifs ou inscrit sur le liste d'aptitude d'accès à cet emploi.**

*Merci d'adresser votre candidature et C.V. détaillé jusqu'au 01/04/97, à :*
*Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère, D.A.G.*
*Service du Recrutement et de la Formation, B.P. 1096 - 38022 GRENOBLE CEDEX 1.*
*Renseignements tél. : 04.76.60.38.38. poste 3582.*

**Le Département du Jura**
***recherche***

## UN CHARGE DE MISSION CONTRACTUEL
**SPÉCIALISTE EN ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Vous aurez à recenser et à analyser les expériences d'assainissement autonome géré par une collectivité.

Vous conseillerez les Elus sur les techniques, la législation et les demandes administratives liées à la mise en place d'une filière "assainissement autonome ".

Vous assisterez techniquement le maître d'ouvrage pour l'exploitation des installations.

De formation BAC +5, vous bénéficiez, de préférence, d'une expérience.

**Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV, avant le 14 avril 1997, à M. le Président du Conseil Général du Jura, Direction des Ressources Humaines et Affaires Générales, 17 rue Rouget de Lisle, 39039 Lons-le-Saunier cedex.**
**Renseignements au 03.84.87.34.97 ou 03.84.87.34.26.**

# Gestionnaires et Financiers




[redacted]

**recrute pour sa direction des finances et de l'administration générale**

## UN SOUS-DIRECTEUR DES FINANCES

Vous êtes chargé de diriger le service du budget départemental et de superviser le service étude et développement. A ce titre, il vous appartient :
- de préparer le budget et de suivre son exécution (4 milliards de francs) ;
- d'assurer le suivi de la dette et la gestion de la trésorerie ;
- de participer aux études [illegible] missions et à la mise en place du [illegible] système d'information [illegible]
- d'animer [illegible]

De formation bac + [illegible] le domaine financier, vous [illegible] plusieurs années d'expérience [illegible] direction financière [illegible] de préférence au sein d'un département [illegible] présentez [illegible] reelles aptitudes [illegible] d'une équipe. Poste basé à Melun, à pourvoir par voie [illegible] ou contractuelle [illegible]
Rens. : [illegible] 75 02.

Adresser candidature [illegible] CV sous [illegible] DFAG/SS [illegible] le Président du conseil général [illegible] ressources humaines bureau [illegible] et du recrutement [illegible] 77010 Melun cedex.

safari



**Conseil Général de l'Isère**

recrute un

## *Attaché Territorial h/f*

AFFECTÉ À LA DIRECTION DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE
***Service de la Préparation du Budget et de la Gestion de la Dette***

***Mission :***
Assurer sous l'autorité du Chef du Service, la gestion de la dette (dette propre et dette garantie) du Département :
- Contrôle des opérations de gestion des emprunts départementaux et emprunts garantis par le Département,
- Dette propre : gestion de la dette regroupant les emprunts du Département et les subventions en annuités,
- Gestion active : analyse de la dette dans son ensemble, dans ses particularités et opérations de réamanagement,
- Dette garantie : suivi des emprunts garantis et de l'évolution du cadre juridique, contrôle des conventions et contrats de prêts.

***Qualités et compétences requises :***
- Maîtrise de la règlementation en vigueur,
- connaissances de base en matière de techniques bancaires,
- aptitude confirmée à l'utilisation de l'outil informatique : logiciel de gestion, traitement de texte et tableur,
- esprit d'initiative et d'analyse, capacité de coordination du travail en équipe,
- sens de l'organisation.

**Conditions statutaires : être titulaire de la fonction publique territoriale ou d'Etat dans le grade des attachés territoriaux, ou être inscrit sur la liste d'aptitude d'accès à cet emploi.**

*Merci d'adresser votre candidature et C.V. détaillé jusqu'au 01/04/97, à :*
*Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère, D.A.G.*
*Service du Recrutement et de la Formation, B.P. 1096 - 38022 GRENOBLE CEDEX 1.*
*Renseignements tél. : 04.76.60.38.38. poste 3582.*

**Le Conseil Général d'Eure-et-Loir**
**organise un concours sur titres**
**pour le recrutement de**

## Un assistant socio-éducatif (H/F)
**à la Direction de la [illegible] et de l'Action Sociale**

[illegible]

**Date [illegible] 1997**
**Entretien avec [illegible] 11 juin 1997**
**Adresser vos demandes [illegible] de candidature à :**
Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale des Services Départementaux
Service du Personnel
1, place Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX

**Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au : 01.44.43.77.34**

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Cadres Territoriaux



**Conseil Général de l'Isère**

recrute un

## *Attaché Territorial h/f*

POUR SA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS ET DU PATRIMOINE

***Mission :***

Placé sous l'autorité du Chef du Service des Marchés, votre mission consiste à :

- Participer à l'élaboration d'une politique d'achat global du Département,
- Contrôler la commande publique hors marché,
- Suivre les dépenses comptables et le fichier "fournisseurs",
- Contrôler les seuils et les situations,
- Mettre en place des procédures d'alerte,
- Saisir les services concernés, rédiger les pièces administratives des marchés,
- Etablir des tableaux de bord, réaliser des études comparatives.

***Connaissances et qualités requises :***

- Formation économique et juridique,
- Réglementation des marchés publics,
- Application de la réglementation comptable,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Esprit d'analyse et d'organisation.

***Conditions statutaires :***

Être titulaire de la fonction publique territoriale ou d'Etat dans le grade des attachés territoriaux, ou inscrit sur la liste d'aptitude d'accès à cet emploi.

*Merci d'adresser votre candidature et C.V. détaillé jusqu'au 09/04/97, à :-*
*Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère - D.A.G.*
*Service du Recrutement et de la Formation - B.P. 1096 - 38022 GRENOBLE CEDEX 1.*
*Renseignements tél. : 04.76.60.38.38. poste 3582.*

---

## La Ville d'Arles

52 293 habitants – la plus grande commune de France avec 77 000 hectares – un patrimoine historique exceptionnel et la Camargue recrute, selon conditions statutaires, son

## Directeur Général des Services Techniques H/F

Sous l'autorité complice du Secrétaire Général, vous assurerez la direction, l'animation et la gestion de l'ensemble des moyens internes et externes participant à votre mission : Bâtiments, Infrastructures et Déplacements, Hydraulique, Propreté et Jardins, B.E.T., Base de Données Urbaines, C.T.M.,...

Ingénieur en Chef (les candidatures des I.C. 1re catégorie seront également examinées dans l'éventualité d'un surclassement de la commune) ou fonctionnaire remplissant les conditions fixées par décret, vous avez *une expérience étendue et approfondie du management participatif, ainsi que des missions de conception, de conseil stratégique et de maîtrise d'ouvrage, acquise en majeure partie au sein d'une Collectivité Locale. Vos qualités d'organisation et d'animation,* votre sens du travail en équipe et de la négociation seront parmi les critères déterminants du choix.



*Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation* sous référence 70219 M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN

---



**83 000 habitants, 3 200 entreprises, 3ème ville de Seine Saint-Denis, 15 mn de Paris (R.E.R. B), ville classée "4 Fleurs", 137 hectares d'espaces verts.**
**La Ville d'Aulnay-sous-Bois recherche pour sa direction des actions municipales de santé et d'aide auprès des personnes âgées ou handicapées un :**

## ATTACHÉ

Responsable administratif, chargé de la gestion des ressources budgétaires, de la logistique et du personnel pour l'ensemble du secteur santé, personnes âgées ou handicapées.
Adjoint à la Direction pour le développement d'un projet de maintien à domicile pour les personnes dépendantes. Vous serez rattaché à la Direction des services de santé, véritable bras droit, conseiller de la Direction Générale et référent administratif pour l'ensemble des interlocuteurs internes ou externes à la Mairie.

***Si vous êtes intéressé, nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation et C.V. à :***
***Monsieur le Député-Maire - DRH - B.P. 56 - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX***

---



**VILLE DES ULIS**
(Essonne) 27 000 habitants

recrute

## un Secrétaire Général Adjoint

Poste à pourvoir au 1er mai 1997

**Missions :**
Membre de l'équipe de Direction Générale, il sera chargé sous l'autorité du Secrétaire Général, d'animer et de coordonner :
- les activités culturelles (Centre culturel - Cinéma - Médiathèque - Maisons pour Tous)
- les relations internationales
- le soutien à la vie associative et à la démocratie locale
- le développement des activités en faveur de l'insertion et de la formation professionnelle.

**Profil :**
- Diplômé de l'enseignement supérieur
- Fonctionnaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux
- Expérience souhaitée dans ces domaines d'activités
- Bonne connaissance des procédures budgétaires
- Qualités d'analyse et de synthèse, rigueur et esprit d'initiative
- Aisance relationnelle et aptitude à l'encadrement.

**Conditions :**
- Détachement sur un emploi fonctionnel.
- Régime indemnitaire.

*Adresser candidature manuscrite, CV et photo, avant le 13 avril 1997 à :*
Monsieur le Sénateur-Maire - Service des Ressources Humaines
BP 43 - 91942 LES ULIS

---

**Le Conseil Général d'Eure-et-Loir**
**organise un concours sur titres pour le recrutement de**

## Deux assistants Qualifiés de Laboratoire (H/F)

**Au Laboratoire Départemental d'Analyses**

**Diplômes exigés :**
- Diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales,
- D.U.T. ou B.T.S. ou tout autre diplôme ou titre homologué [illegible] III ou à un niveau supérieur dans [illegible] l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'[illegible], de l'[illegible]nomie ou des sciences vétérinaires.

**Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 22 mai 1997**

**Entretien avec le jury fixé les mardi 27, mercredi 28 et vendredi 30 mai et les lundi 2 et vendredi 6 juin 1997**

**Adresser vos demandes de dossier de candidature à :**
Monsieur le Président
du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale
des Services Départementaux
Service du Personnel
1, place Châtelet
**28026 CHARTRES CEDEX**

---

syndicat intercommunal pour le schéma directeur
**de l'agglomération rouen-elbeuf**

*(66 communes - 500 000 habitants) recrute*

## un ECONOMISTE - URBANISTE

*qui aura en charge de concevoir et réaliser des études prospectives sur le développement économique et l'aménagement sur l'aire du Schéma Directeur.*

**Le profil :**
- ☐ *De formation supérieure (DESS Economie-Aménagement - diplôme d'Ingénieur).*
- ☐ *Expérience significative dans le domaine du développement économique des collectivités locales et de la macro-économie.*
- ☐ *Connaissance du droit de l'urbanisme.*

*Poste à pourvoir immédiatement.*
*Pour tout renseignement : Line BONMARTEL - tél. : 02.35.52.68.44*
*Merci d'adresser une lettre de candidature, CV et photo avant le 10 avril 1997 à :*

***Monsieur le Président du SYNDICAT INTERCOMMUNAL***
***POUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF***
***32, rue de l'Avalasse - 76000 ROUEN***

---




*Le Conseil Régional d'Aquitaine*

*recherche par voie statutaire ou contractuelle*

**POUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE**

## UN CHARGÉ DE MISSION

■ **De formation supérieure, vous connaissez le droit communautaire et bénéficiez d'une expérience des institutions.**

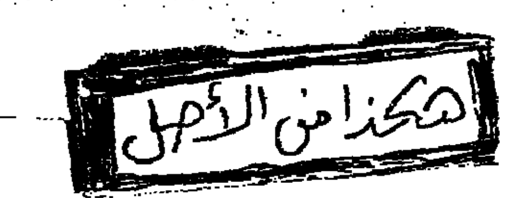
■ **Vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand.**

**Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à M. le Président du Conseil Régional d'Aquitaine, 14, rue François de Sourdis, 33077 BORDEAUX.**

safari

---





# La riposte citoyenne de Strasbourg

### *par Catherine Trautmann*

LES FRANÇAIS l'emporteront sur le Front national par l'action et le débat. On n'interdit pas M. Le Pen, on le combat. Après Toulon, Orange, Marignane et Vitrolles, tel sera le message de Strasbourg à Pâques.

En choisissant Strasbourg pour tenir son congrès, le FN espérait, une fois de plus, pervertir des symboles et des valeurs. La position de capitale de l'Europe parlementaire et de siège de la Cour européenne des droits de l'homme font de cette ville un emblème. De l'attachement à la France aux souffrances des annexions, Strasbourg porte en blason les symboles d'une volonté d'appartenance qui donne tout leur sens aux mots de nation et de patrie. Cette histoire lui confère un lien étroit avec la construction européenne synonyme, pour elle, de paix.

En choisissant l'Alsace, l'extrême droite se piquait donc de venir en terre de mission pour détourner ces symboles à son profit. En jetant son ancre à Strasbourg, elle vient de commettre une provocation qui pourrait tourner à l'erreur politique. M. Le Pen attendait du maire de Strasbourg l'arrêté d'interdiction qui lui aurait attribué ce rôle de victime qu'il affectionne tant pour mieux mettre en accusation politiques et médias. Il en aurait tiré un surcroît de légitimité puisque la loi n'offre qu'une maigre prise à qui veut interdire une réunion de parti pour des motifs de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme.

Que la possibilité juridique d'interdire des réunions publiques et de condamner des propos infâmes ne soit pas à négliger, je ne le conteste pas. Mais elle n'épuise pas la question au fond. Je crains même, d'une certaine manière, qu'elle ne nous détourne du fond du problème.

M. Le Pen est un danger pour la France, et le FN s'affirme comme un parti qui menace la paix civile. Pour conjurer ce danger, le temps n'est plus aux analyses ou à la *« compréhension »* des motivations d'un vote de rejet. Démasquer M. Le Pen relève de l'urgence ! Il faut stigmatiser le double langage de son parti qui s'introduit dans la vie publique par duplicité. Ne soyons pas dupes. Ces gens aux apparences présentables qui font mine de s'insérer dans les institutions républicaines sont aussi ces activistes haineux qui exhalent racisme et violence. De récents propos tenus au *Berliner Zeitung*, sur l'*« inégalité des races »*, sont exemplaires : il ne s'agit pas d'errances de langage mais de signes avant-coureurs.

Toutes les solutions que le FN propose sont aux antipodes du pacte républicain ; elles aggravent la situation du pays. Qui peut croire sérieusement, en France, que l'abandon de la construction européenne et le renvoi des immigrés régleraient :

– les inégalités et les incohérences qui frappent la distribution des revenus ;

– les déséquilibres d'une ponction fiscale qui concède aux revenus financiers et au patrimoine des facilités insolentes ;

– la durée moyenne du chômage qui, depuis plus de trente ans, est une des plus longues du monde industriel, situation qui fait du chômage français une « trappe d'exclusion » ;

– les ambiguïtés du traitement des questions de sécurité alors que la sûreté garantie à chaque citoyen est l'un des fondements de l'Etat de droit ?

Sur ces questions critiques pour l'avenir de notre société, le FN multiplie les surenchères. Mais ceux qui contribuent à la banalisation des thèses extrémistes, exposent tout autant la paix sociale en France à de vrais risques. Les heurts qui se produisent dans les quartiers et sur les lieux de travail lorsque le FN est présent le montrent.

La mise en oeuvre des projets du FN engendrerait désordre et violence dans un pays qui tournerait alors le dos à ses valeurs constitutives. Ainsi, la notion de préférence nationale annihile l'égalité de droit et, sur ce point, ce parti propose tout ce qui divise et non ce qui rassemble. De même, on voit bien, dans les municipalités qu'il tient, toutes les limites apportées au libre accès de chacun à la culture. C'est bien d'ailleurs ce qui suscite de nombreuses inquiétudes dans les pays étrangers qui se demandent ce qu'il en est de notre dynamisme républicain.

**Depuis l'annonce de la tenue du congrès du FN est apparue dans la ville une puissante mobilisation. La cité s'est transformée en un immense forum débordant de débats et d'initiatives**

Face à ce danger, le temps n'est plus aux tergiversations. L'heure est à la riposte politique. Ce parti n'est pas une fatalité. Il n'existe qu'une seule option efficace : la riposte citoyenne.

C'est une erreur de nous essouffler à répondre à M. Le Pen. Il incombe aux responsables politiques, quel que soit leur niveau de responsabilité, de donner aux gens de ce pays une réponse acceptable pour dépasser les difficultés qui les assaillent. Ce constat apparaîtra à plus d'un comme une vérité première et le débat salutaire ouvert par le Parti socialiste sur le danger que représente le FN nous invite à la lucidité. Les partis républicains doivent renoncer aux trompe-l'oeil et aux illusions.

Je pense à François Léotard, qui ose mettre sur le même pied le Front populaire et le Front national. Je ne citerai que deux réformes du Front populaire pour souligner cette errance : les congés payés et la semaine de quarante heures. Les salariés français apprécieront. François Léotard aurait-il oublié qu'en nommant mal les choses, on ajoute au malheur du monde ?

Le gouvernement, qui prône la lutte contre le racisme et fait voter la loi Debré, oublierait-il que l'exigence républicaine ne fait pas toujours bon ménage avec les cotes d'opinion ? Inutile de préciser les succès limités d'une telle méthode pour résoudre le drame social actuel.

Depuis l'annonce de la tenue du congrès du FN à Strasbourg est apparue, dans la ville, une puissante mobilisation citoyenne. Depuis quelques semaines, la cité s'est transformée en un immense forum débordant de débats et d'initiatives. Cette mobilisation va démontrer combien l'engagement de chacun est nécessaire pour préserver les valeurs républicaines. Nous sommes tous comptables de nos libertés et de notre dignité.

Les familles spirituelles ont également appelé les croyants à ne pas laisser leur citoyenneté à la porte des lieux de culte. Leur participation à cette mobilisation viendra aussi souligner à quel point la cohésion sociale et la démocratie se nourrissent de la tolérance civile. Tel sera le message de Strasbourg.

M. Le Pen va trouver face à lui des citoyens déterminés et non des spectateurs passifs. Ce sont eux qui conduiront la grande manifestation du 29 mars. C'est là que s'exprimera l'offensive attendue par la majorité des Français.

***Catherine Trautmann***
*est maire (PS) de Strasbourg.*

# Peut-on être fonctionnaire dans une mairie FN ?

### *par Christian de Barbarin*

DEPUIS les élections de Vitrolles, et après Orange, Toulon et Marignane, un certain nombre de fonctionnaires de notre région commencent à avoir des états d'âme.

Cette crise de conscience affecte plus particulièrement les fonctionnaires d'autorité, c'est-à-dire ceux de catégorie A, qui contribuent aux décisions du maire. Les maires du Front national ont pourtant été élus démocratiquement, comme tous les autres maires.

Les fonctionnaires, quelles que soient les sensibilités politiques des élus de leur collectivité, sont régis par la loi de juillet 1983, qui définit les droits et les devoirs de tous les agents de la fonction publique. Il y est clairement stipulé qu'ils ont l'obligation de refuser de se soumettre à un ordre *« manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public »*. Cette obligation est renforcée par la réforme du code pénal de mars 1994.

**Tous les agents de la fonction publique ont l'obligation de refuser de se soumettre à un ordre « manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public »**

C'est ainsi que constitue un délit *« toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leur opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »* (article 225-1). Le caractère manifestement illégal des ordres reçus par les fonctionnaires n'est pas toujours aussi clair, et c'est aux juges d'en définir la consistance.

Quelle peut-être l'attitude des fonctionnaires des collectivités ?

La première possibilité est de tenir tête au cours d'un entretien ou par écrit. Les fonctionnaires sont protégés par la loi dans leur emploi et contre les menaces, violences, injures, diffamations, etc. (article 11 de la loi de juillet 1883). Ils risquent des brimades, des mutations ou autres « placards ». Comme pour les élus, qui doivent souvent faire preuve de courage politique, il faut à ces fonctionnaires un courage civique certain.

La deuxième possibilité est celle qui consiste à saisir le contrôle de légalité, c'est-à-dire le préfet ou les sous-préfets. A une exception près, notoire, le corps préfectoral est doué d'une profonde et exemplaire culture républicaine.

La troisième possibilité résulte de l'article 40 du code de procédure pénale : *« Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements... qui y sont relatifs. »* L'exercice devient là beaucoup plus difficile. Les fonctionnaires, comme les citoyens, répugnent à la délation, et pourtant la loi ne laisse aucune autre solution. Et que penser des excès que peut engendrer cette pratique dans les rapports de confiance inhérents à la fonction de cadre responsable ?

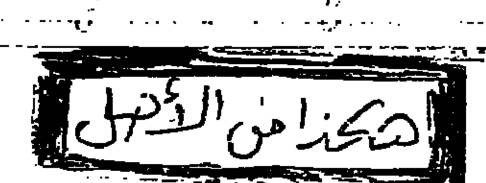
Je n'ai pas de réponse simple à la question posée. Elle ouvre un débat et provoque une prise de conscience. Nous vivons dans une belle démocratie, avec ses grandeurs et ses faibesses. Mais rien n'est définitivement acquis. Une démocratie est toujours fragile. En 1928, Hitler est élu démocratiquement avec douze députés *« national-socialistes »*. En 1930, ils sont 107. En 1932, ils sont 220. En 1933, Hitler est nommé chancelier. On connaît la suite.

La situation en France n'est pas comparable. M. Le Pen n'est pas Hitler, et la situation économique est sans commune mesure avec celle de l'Allemagne de 1929. Mais nos contemporains ont perdu leurs repères. Les valeurs morales qui fondent nôtre République, l'esprit de solidarité et de civisme, sont chaque jour plus altérés par la misère, le chômage, la violence ou de sales affaires médiatisées à l'excès.

Tous ceux qui, élus, fonctionnaires, détiennent une parcelle d'autorité publique doivent rester vigilants et garder leur conscience en éveil pour que nos valeurs républicaines soient non seulement défendues mais remises en pratique. C'est aussi sur le terrain de la morale que l'on peut combattre le Front national.

***Christian de Barbarin***
*est maire de Vauvenargues, président du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône.*





# Elargir l'OTAN autrement

*par Guillaume Parmentier*

IL n'appartient à aucun Etat tiers, fût-ce la Russie, de s'opposer à la participation à l'Alliance atlantique d'un ou de plusieurs nouveaux membres. Le principe de l'élargissement de l'OTAN n'est pas, en soi, contestable, et le sommet d'Helsinki ne permettra sur ce point aucune négociation.

En revanche, se posent une question d'opportunité et une question de méthode, qui sont d'ailleurs intrinsèquement liées, la seconde conditionnant largement la première. La pression politique intérieure et les engagements pris à l'égard de certains peuvent donner aux Américains la tentation de concéder à la Russie, dans le souci d'obtenir son *nihil obstat* à l'élargissement de l'OTAN, un droit d'influence excessif sur la sécurité d'un certain nombre d'Etats indépendants en Europe.

Cette perspective est rendue possible par le choix, implicite et non encore définitif, d'une méthode erronée : l'Alliance envisage de procéder par invitations, sélectionnant ainsi elle-même *a priori*, entre les Etats susceptibles d'adhérer à court terme et ceux qui seraient relégués dans une « deuxième vague » d'élargissement, voire une troisième. Cette approche par vagues successives, dans laquelle les élus seraient la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, et, si l'on suit la France et l'Italie, la Roumanie, voire la Slovénie pour assurer une continuité territoriale avec la Hongrie, constitue un sûr moyen de créer une nouvelle césure de la sécurité de l'Europe.

Quiconque connaît l'OTAN sait parfaitement qu'une première vague d'élargissement comportant ces pays aurait pour effet de repousser à très long terme toute ouverture ultérieure. La bureaucratie de l'OTAN, en particulier dans sa composante militaire, qui n'a jamais été très chaude pour élargir rapidement, aurait beau jeu d'arguer de la nécessité de « digérer » le premier élargissement avant d'envisager le second, toutes les procédures devant être revues, la planification devant être repensée, et surtout les postes à nouveau répartis. Une « pause » de cinq à dix années serait alors nécessaire, ce qui, en politique, est une éternité.

En second lieu, l'Alliance une fois élargie à des pays dont la sécurité n'est pas plus menacée que celle des membres actuels, le second élargissement placerait les alliés devant un choix ô combien plus difficile : prendre l'engagement de défendre des pays beaucoup plus susceptibles d'être menacés, fût-ce potentiellement, que les membres admis dans la première vague. La nature humaine étant ce qu'elle est, ce double phénomène renverrait aux calendes grecques un second élargissement, si la méthode des « vagues » était retenue. C'est d'ailleurs l'objectif affiché de certains analystes américains thuriféraires d'un élargissement rapide et limité.

Dans ces conditions, les Etats qui ne participeraient pas à l'élargissement se verraient rejeter en dehors de l'instance présumée la plus efficace de la sécurité européenne : en prétendant combler un « vide de sécurité » qui avait en fait disparu avec le Pacte de Varsovie, on en créerait un autre, plus à l'Est, les Etats non admis dans l'OTAN étant placés au minimum pour une longue période dans une situation drastiquement différente de ceux qui y entreraient, puisqu'ils ne bénéficieraient pas de l'engagement de défense mutuelle fourni par l'article 5 du traité de Washington. Une zone grise, à la sécurité indéfinie, aurait ainsi été créée dans la partie de l'Europe où une telle incertitude serait la plus dangereuse. La mention des situations stratégiques des pays baltes, de l'Ukraine, de la Biélorussie ou même de la Bulgarie suffit à illustrer le péril potentiel qui ferait de cette incertitude une forme d'insécurité notable.

**Assurer que chaque admission soit perçue comme une chance supplémentaire pour les Etats non encore admis, et non comme leur rejet dans une classe inférieure**

Soit ces pays se raidiraient face à la Russie, entraînant une nouvelle guerre froide dans lequel la responsabilité de l'Occident serait évidente, soit ils se tourneraient vers la Russie, divisant ainsi l'Europe sous la forme d'un « Yalta » auquel, cette fois, les Occidentaux auraient prêté la main, soit, hypothèse la plus dangereuse, les Etats concernés choisiraient des attitudes contradictoires, entraînant toute l'Europe orientale dans l'instabilité.

La Russie a compris qu'elle n'empêcherait pas l'élargissement de l'OTAN. Elle cherche aujourd'hui à en extraire le bénéfice le plus élevé, en soulevant des objections comprises par tous pour obtenir, avec le *satisfecit* des Occidentaux, une zone d'influence élargie en Europe orientale, ainsi qu'un droit de regard sur la sécurité européenne dans son ensemble, dont la future charte OTAN-Russie pourrait constituer – si l'on n'y prenait garde – l'occasion. D'où le mélange de subtile menace et de plaintes en partie justifiées que l'habile diplomatie russe nous ressert depuis quelques mois. Les Etats-Unis risquent de céder à ces pressions, comme on le voit dans la négociation sur la modernisation du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FOE), où ils ne proposent rien moins, pour faire passer la pilule de l'élargissement, que de créer au centre de l'Europe une zone de moindre sécurité, avec des niveaux d'armement abaissés, nous ramenant ainsi à leurs pires errements des années 70.

La méthode actuellement suivie sert parfaitement les desseins russes : c'est l'Alliance, plutôt que les pays concernés, qui s'apprête à renoncer à l'implantation d'armes nucléaires et de certaines infrastructures, alors qu'une telle rénonciation ne devrait être que le résultat d'une décision souveraine de ces Etats.

Il est donc impératif, en matière d'élargissement de l'OTAN, de proposer un changement de logique politique. Pour cela, la France devrait, avec ceux de ses alliés européens qui partagent les mêmes soucis, proposer au sommet de Madrid des 9 et 10 juillet de reprendre les termes de l'article 10 du traité de Washington, invitant à accéder au traité *« tout autre Etat européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique nord »*, définition qui couvre au moins potentiellement tous les candidats éventuels à l'adhésion à l'OTAN.

Cela posé, les Etats de l'Alliance entameraient alors des négociations avec tous ces candidats. Naturellement, celles-ci se dérouleraient à des rythmes différents, dictés par des considérations politiques, géographiques, militaires et même économiques et financières, mais aucun *a priori* n'aurait été posé, en dehors de considérations clairement de bon sens compréhensibles par tous : contiguïté géographique, effort militaire, régime politique démocratique et contrôle politique des activités militaires. L'adhésion des nouveaux Etats se réaliserait ainsi au cas par cas, créant un processus qui permettrait d'assurer que chaque admission soit perçue comme une chance supplémentaire pour les Etats non encore admis, et non comme leur rejet dans une classe inférieure d'Etats. Il ne s'agirait évidemment pas d'admettre n'importe quel partenaire, les conditions énumérées à l'article 10 devant être strictement tenues, mais on aurait ainsi créé un processus, selon l'expression de Charles Millon, et donc empêché une nouvelle division de l'Europe.

Il est encore temps de replacer de la sorte la négociation sur l'élargissement de l'OTAN sur des bases susceptibles d'améliorer la sécurité européenne. Il faut pour cela que les Européens affirment fortement qu'ils n'accepteront pas que les conditions de leur sécurité soient décidées en dehors d'eux par les Russes et les Américains. Quelque pressés qu'ils soient, les Etats susceptibles d'adhérer rapidement à l'Alliance voient bien les dangers de l'approche actuelle, et partagent pour l'essentiel la volonté de faire de l'élargissement un processus. C'est à la France, avec ses partenaires de l'Union, de les convaincre de se joindre à elle pour en presser les Etats-Unis. Le sommet à cinq qui pourrait se tenir prochainement devrait en fournir l'occasion.

**Guillaume Parmentier**
*est professeur associé à l'université Paris-II.*



## AU COURRIER DU « MONDE »

### ALAIN PEYREFITTE ET DENG XIAOPING

Vous avez publié le 21 février, sous la signature de Francis Deron, une allégation que je ne peux laisser passer : *« Des auteurs comme Alain Peyrefitte ne se cachent pas plus de porter une grande admiration à l'œuvre de Deng Xiaoping, qu'ils ne dissimulaient, voici deux décennies, leur engouement pour le système affreux de son prédécesseur Mao, fondé sur la violence d'Etat. »*

Certes, je ne cache pas mon admiration pour la manière dont Deng a fait faire à la Chine, à partir de 1978, un *« tête-à-queue idéologique »* qui a produit d'heureux effets ; mais je nuance cette admiration par le rappel de *« la tragédie de 1989 »* et par l'énumération des *« fragilités »* qui menacent la Chine (chapitre 58 de *La Chine s'est éveillée*).

Et surtout, je regrette que votre journal continue à répandre la légende selon laquelle j'aurais été *« maoïste »*. *Quand la Chine s'éveillera...*, rapport d'enquête sur la Chine de 1971, publié en 1973, a consacré ses cent dernières pages au *« revers de la médaille »* : *« le coût de la réussite »*, *« le prix du sang »*, *« l'hécatombe »*, *« règlements de comptes et liquidations »*, *« une génération saignée à blanc »*, *« la recrudescence des violences sous la révolution culturelle »*, *« Pas de révolution sans terreur ni bain de sang »*, *« Le sacrifice des libertés »*, *« L'usage de la contrainte »*, *« Les persécutions religieuses »*, *« L'obligation de délation »*, *« La grande souffrance des intellectuels »* – *« Une révolution dévoreuse d'hommes »*.

J'ai essayé de faire comprendre aux maoïstes français et à leurs nombreux amis de gauche qu'ils étaient victimes d'une méprise naïve et dramatique, en s'imaginant que cette révolution était transposable en France. Je m'honore d'avoir mené une longue enquête à Hongkong en interwievant des dizaines de réfugiés, et, pour la première fois dans un livre, d'avoir établi qu'ils n'étaient nullement des émigrés ordinaires, comme on s'évertuait à le faire croire, mais des fugitifs, échappés au péril de leur vie. J'ai essayé de faire les comptes de la guerre civile, des liquidations, des famines provoquées par la révolution, des victimes du système pénitentiaire, de la recrudescence des violences sous la révolution culturelle. Je suis arrivé à un ordre de grandeur approximatif : *« au minimum cinquante millions de morts, sans doute beaucoup plus »*.

Mon livre a été traduit et publié en édition pirate en Chine populaire, amputé de ces cent dernières pages. En revanche, celles-ci seules ont été traduites et publiées en édition pirate à Taïwan. En mettant les deux textes bout à bout, on obtient le livre complet. Votre collaborateur, sinisant distingué, n'aurait-il pris connaissance de mon livre que d'après l'édition pirate de Pékin ?

**Alain Peyrefitte**

### MASSACRES EN ALGÉRIE

Je suis Algérienne et comme beaucoup d'Algériens je suis atterrée par ce qui se passe en Algérie. Les erreurs que nos gouvernants successifs ont accumulées ont failli nous livrer pieds et poings liés à cette horde barbare ayant comme seule idéologie l'obscurantisme le plus complet et qu'on qualifie trop complaisamment d'islamistes. J'ai été de ceux qui ont soutenu l'arrêt de ce « processus électoral » en 1991. S'ils étaient arrivés au pouvoir, les massacres d'innocents que ces sauvages perpétuent aujourd'hui auraient été encore plus nombreux, car c'est de toute façon le sort qu'ils réservent à ceux qui ne sont pas de leur côté.

Il nous est aussi difficile, à nous Algériens, d'entendre des discours convenus d'hommes politiques français à propos de ce drame. D'une même voix, la classe politique française appelle au dialogue et renvoie dos à dos le gouvernement algérien et les terroristes : c'est comme si on demandait aux Algériens de baisser les bras et de se résigner à accepter cette calamité. Je n'ai aucune sympathie particulière pour le gouvernement algérien, mais il est malheureusement dans le contexte actuel le seul rempart.

**Louisa Djidel,**
**Grenoble (Isère)**

**Le Monde**

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Nouvelle solidarité agricole

**IL a fallu plusieurs années, bien des débats difficiles et des renoncements pour que l'idée mûrisse. C'est fait. A l'occasion de son 51e congrès, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a mis fin à un dogme : les aides européennes que reçoivent les quelque 750 000 exploitants peuvent et doivent être réexaminées, dans leur principe, leur montant et leurs modalités. Depuis quarante ans, l'agriculture française a été constamment épaulée, encouragée et fortifiée par les dispositions du traité de Rome. La réforme de la politique agricole commune, en 1992, n'a pas remis en question cet appui de l'Europe. La France est bénéficiaire du quart environ de l'ensemble des versements communautaires.**

**Les temps ont changé. Le nombre d'agriculteurs décline. Leur métier, comme leurs fonctions évoluent. La société n'attend pas seulement de ses paysans qu'ils livrent des quintaux de blé, de la viande ou du vin. La solidarité dont ont fait preuve à leur égard, sans défaillance, la nation et l'Europe a besoin, pour perdurer, d'arguments convaincants. Si les aides ont été nécessaires, souhaitables et utiles hier, il faut que demain elles restent légitimes. L'Europe, elle-même, va se transformer. Si, d'ici vingt ans, une douzaine de nouveaux pays rejoignent les Quinze, la population active agricole de l'Union doublera, et la surface cultivée augmentera de 50 %. Il faudra aider la Pologne, la Roumanie ou les pays baltes. Le budget communautaire n'est pas indéfiniment extensible, la tirelire agricole est, de loin, la plus garnie : on voit mal comment la Commission et le Conseil pourront éviter de redéployer les crédits.**

**La FNSEA s'y résigne et s'y prépare. Qu'on parle de plafonnement, de redistribution, de modulation selon les produits, les territoires et les hommes, l'idée est la même. Les soutiens quasi automatiques dont bénéficient le secteur des grandes cultures et les régions du quart nord-est de la France, où les puissants céréaliers règnent en maîtres, appartiennent à une époque révolue. Il faudra bien que l'argent économisé ici soit transféré aux paysans qui dans les régions fruitières ou d'élevage bovin du Midi ou du Massif Central vivent et font vivre leurs territoires dans des conditions difficiles. Ce n'est que réalisme et justice.**

**Une telle révolution interne à la FNSEA aura des conséquences sur une organisation qui ne perd pas une occasion de mettre au pied du mur, pour exiger des engagements et des comptes, tous les partis politiques. Quarante-cinq abstentions, un « non » lors du vote du rapport d'orientation : une telle fronde est rarissime. Avec, à sa gauche, le secrétaire général, Dominique Chardon, « héraut » de la nouvelle donne, et, de l'autre côté, Henri de Benoist, « empereur » du blé, Luc Guyau, le patron du monde agricole, devra faire preuve de détermination et de courage pour avancer sur une voie étroite.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

# Dialoguer avec le Moyen-Orient troublé ou sévir ?

QUE FAIRE des « mauvais élèves » proche-orientaux et moyen-orientaux du nouvel ordre mondial ? Depuis le début de cette décennie, les Occidentaux oscillent entre deux attitudes, entre deux pédagogies : la manière forte et la persuasion. Les Européens, et singulièrement l'Allemagne à propos de l'Iran, prônent un dialogue critique, à la fois ouvert et exigeant. Les Etats-Unis défendent, pour leur part, la politique antédiluvienne de la punition, et les sanctions diplomatiques, militaires ou économiques – qu'elles soient unilatétales ou internationales –, dès lors que Tripoli, Bagdad et Téhéran sont en cause. Réunis pour la troisième année consécutive à Kronberg, près de Francfort, du 16 au 18 mars, par la Fondation Bertelsmann, des diplomates de haut rang, des universitaires et des chercheurs européens et orientaux se sont efforcés de passer au crible les deux politiques.

Le Proche-Orient et le Moyen-Orient constituent, en la matière, une région de référence : pas moins de quatre pays jugés menaçants pour l'ordre régional concentrent sur eux les foudres des Nations unies ou du parrain influent que sont les Etats-Unis.

L'Irak, depuis l'invasion du Koweït, subit un embargo commercial particulièrement cruel pour la population, et en particulier pour les enfants frappés par un taux élevé de mortalité.

A l'égard de la Libye, mise en cause dans les attentats contre le Boeing de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, en 1988, et contre le DC-10 de la compagnie française UTA, en 1989, le Conseil de sécurité des Nations unies a imposé un embargo des liaisons aériennes, des ventes d'armes et des équipements pour l'exploitation du pétrole.

Au Soudan, soupçonné d'héberger les auteurs d'un attentat manqué contre le président égyptien Hosni Moubarak, en 1995, la limitation des représentations diplomatiques pourrait annoncer le vote prochain d'un embargo sur les liaisons aériennes.

Si l'Iran n'a jamais été sanctionné par les Nations unies, les Etats-Unis appliquent unilatéralement un embargo commercial – également étendu à la Libye –, renforcé par la loi d'Amato-Kennedy dont l'objet est de punir les sociétés non américaines qui investissent dans le secteur pétrolier de ces deux pays.

Comme l'a constaté à Kronberg un membre du Foreign Office britannique, les thuriféraires des sanctions peuvent difficilement se prévaloir de succès éclatants. Les résultats sont plutôt maigres, comme c'est d'ailleurs la règle pour tous les pays ainsi « punis » depuis la seule victoire enregistrée à ce jour, en Afrique de Sud, où la minorité blanche fut contrainte, sous les pressions, de rompre avec le régime de l'apartheid. Que ce soit en Iran, en Irak ou en Libye – le « cas » soudanais est encore trop récent –, les punitions n'ont entraîné aucun changement dans les discours, comme dans les faits et gestes des régimes en place.

Les effets induits par la politique des sanctions sont suffisamment importants pour remettre en cause leur principe. Ainsi, les sanctions commerciales contre l'Irak pèsent également sur les voisins turcs ou jordaniens. De même les punitions peuvent-elles engendrer des déstabilisations intérieures et régionales, ce qui va précisément à l'encontre de l'objectif voulu.

**SOUPLESSE**

Si les promoteurs de la politique du bâton sont réduits à la modestie, ceux de la politique de la table ronde n'ont guère de raison de crier victoire. L'exemple de l'Iran est, à ce chapitre, exemplaire. Le *« dialogue critique »* défendu par l'Allemagne ne s'est soldé par aucune avancée sur les questions sensibles pour les Européens que sont le respect des droits de l'homme, ou la condamnation à mort de Salman Rushdie. Les Iraniens moquent souvent ouvertement une pratique qui consiste, selon eux, à se réunir avec les Européens pour dire du mal des Américains.

Ironie du sort, c'est précisément le territoire allemand qui a été choisi par les Iraniens pour « liquider », en 1992, des opposants kurdes iraniens. Le procès des auteurs de l'attentat qui s'en est suivi ayant mis en cause les autorités iraniennes, l'Allemagne s'attend d'ailleurs, comme l'a reconnu un membre du ministère allemand des affaires étrangères, à de très sérieuses tensions avec l'Iran à l'annonce prochaine du verdict.

L'opposition entre les Européens et les Etats-Unis, entre les sanctions ou le dialogue, dessert manifestement les deux politiques. Si les Etats-Unis étaient absents des discussions de Kronberg, les Américains présents lors des travaux préparatoires ont admis que ni l'une ni l'autre des deux attitudes ne pouvaient tenir lieu de panacée. La raison recommanderait donc de combiner les deux, et d'introduire, en outre, plus de souplesse dans les mécanismes de sanctions des Nations unies. Ce serait, en quelque sorte, revenir aux sources de la politique étrangère : pouvoir jouer de tous les moyens pour promouvoir une stratégie.

Débarrassé des procès de faiblesse et d'arrière-pensées mercantiles qu'instruisent contre eux les Etats-Unis, les Européens pourraient alors d'autant mieux défendre leur politique au Proche-Orient et au Moyen-Orient, et opposer leur volonté de réintégrer les « mauvais élèves » dans le concert des Nations à l'« endiguement » américain.

*Gilles Paris*

## Retraite *par Leiter*



## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Un chef-d'œuvre de vérité et de beauté

*SCIUSCIA* est bien l'un des films les plus originaux, les plus puissants et les plus émouvants que le cinéma nous ait donné de voir. Ne connaissant Vittorio De Sica que comme le metteur en scène et l'interprète de *Roses écarlates* et de *Mademoiselle Vendredi*, projetées en France durant la guerre, et qui constituaient d'amusantes comédies filmées (Yvonne Printemps avait songé, pour La Michodière, au premier de ces deux sujets), je n'espérais pas de l'aimable talent qu'elles révélaient une eau-forte aussi vigoureuse et belle et, joint à ce nouveau « réalisme européen » dont Lindtberg, Rossellini, René Clément et Rouquier sont les principaux tenants, un tel jaillissement lyrique où l'image prenne figure de symbole sans faconde, ni préciosité.

Or *Sciuscia*, c'est tout cela et bien autre chose encore, et je m'interroge en vain sur les imperfections d'une œuvre à la fois dramatique et humaine, anecdotique et de portée universelle, passionnée sans sectarisme, fougueuse sans être désordonnée ou boursouflée, prenante comme l'est un bon reportage d'actualités et sans aucun des apprêts apparents du film d'art, mais pourtant désormais fixée dans nos mémoires.

Déformation italienne de l'américain *shoe shine*, *Sciuscia* signifie « faire briller les chaussures », et c'est avec ce mot aux lèvres que les petits cireurs italiens abordaient les GI après la libération de leur pays. J'espère que, si désolante que sa vision puisse paraître, on n'ignorera pas ce chef-d'œuvre de vérité et de beauté, interprété comme il serait vécu.

*Henry Magnan*
*(22 mars 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Le va-tout du PDG d'Air France

*Suite de la première page*

M. Blanc ne peut céder aux pilotes (environ 3 000), qui ont les plus hauts salaires du groupe, alors que les hôtesses et stewards (plus de 6 000) ainsi que le personnel au sol (29 000) ont accepté une double échelle des rémunérations ou une baisse de leur grille des salaires.

Surtout, ce nouveau bras de fer met en jeu la privatisation même du groupe, que Christian Blanc appelle de ses vœux avant les élections législatives de 1998. Un jour de grève coûterait, en résultat net, 100 millions de francs à Air France. Si les pilotes mettent leur menace à exécution, ce sont 400 millions de francs qu'ils feront perdre à leur entreprise. Assez pour l'empêcher de rejoindre le clan des groupes privés.

Car le redressement de l'entreprise reste fragile. Pour l'exercice en cours, qui sera clos au 31 mars 1997, Air France prévoit de perdre moins de 200 millions de francs, contre 8 milliards en 1993, et sa jumelle Air Inter Europe 800 millions. Pour l'exercice suivant, qui s'achèvera le 31 mars 1998, le groupe devrait être bénéficiaire, a promis M. Blanc. Il espère dégager un bénéfice de 1 milliard de francs pour Air France et limiter la perte de l'ex-Air Inter à 500 millions.

Même le schéma de privatisation est prêt dans la tête du PDG. La banque Lazard a été mandatée pour la préparer : l'Etat garderait environ 30 % du capital du groupe fusionné. Le personnel de la maison pourrait en prendre 25 %, le public 30 % et le solde serait aux mains de quelques partenaires avec 5 % chacun. Cette opération viendrait couronner le processus de redressement.

Air France a commencé à mettre en place les instruments indispensables à son avenir. Début d'alignement des coûts sur la concurrence. Nouvelles cabines. Nouveaux tarifs. Alliance conclue, cet automne, avec deux compagnies américaines, Delta et Continental. Construction à Roissy, depuis mars 1996, d'un *hub*, une plate-forme de correspondances qui permet à la compagnie d'alimenter ses vols long-courriers avec les passagers venus des court et moyen-courriers. Mise en place des navettes de l'ex-Air Inter, entre Paris et Toulouse, Nice et Marseille, depuis le 27 octobre. Et une considérable recapitalisation de 20 milliards de francs aux frais du contribuable.

Forte de ces nouveaux atouts, Air France bénéficie d'une situation plus qu'enviable aux yeux de ses concurrents : son marché national est le premier marché européen ; sa base aéroportuaire, Roissy, n'est pas saturée, et l'extension du nombre de pistes représente un formidable potentiel de développement.

Mais le redécollage des ailes françaises n'est pas acquis. Les sujets d'interrogation sont encore nombreux. A commencer par les modalités de la fusion entre Air France et Air Inter Europe, qui sera opérationnelle dès le 1er avril et juridiquement effective en septembre. L'ensemble des conditions de travail entre les salariés d'Air France et ceux de l'ex-Air Inter doivent être harmonisées. La grande difficulté réside dans la constitution d'une seule liste de séniorité, qui détermine le salaire des pilotes en fonction de leur ancienneté, pour les deux compagnies.

**RISQUES**

Air France devra aussi réussir à faire remonter la recette unitaire (par passager transporté sur 1 kilomètre), qui a considérablement baissé depuis trois ans (– 17 % à Air France). La mise en place d'un logiciel informatique pour maximiser les recettes d'un avion (élaboration des tarifs et répartition des sièges entre les différentes classes) tarde. Par ailleurs, la compagnie nationale manque cruellement d'une alliance avec une compagnie asiatique. Christian Blanc l'a promise pour cette année.

Sur l'Europe, Air France risque également de se trouver en position de faiblesse si British Airways conclut une alliance avec Iberia, comme cela semble en prendre la voie. L'accord commercial récemment passé avec Alitalia sur un certain nombre de destinations pourrait laisser présager un partenariat plus global. En France, la compagnie nationale négocie une alliance commerciale avec AOM, détenue par le Consortium de réalisation, l'organisme chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais. Air France reste d'ailleurs candidate au rachat d'AOM. L'histoire ne doit pas se répéter éternellement : Air Liberté et TAT sont déjà passées dans le giron de British Airways.

Le coût unitaire (par siège offert et par kilomètre) d'Air France reste trop élevé. Il est supérieur de 14 % à celui de British Airways, de 2 % à celui de Lufthansa, de 21 % à celui de KLM et de 40 % à celui des compagnies américaines. Christian Blanc veut l'abaisser de 15 % dans les trois prochaines années, tandis que British Airways et Lufthansa continuent, encore et encore, à réduire leurs dépenses. Christian Blanc prévoit que ces nouvelles économies et l'augmentation des recettes permettront au groupe de gagner 2 milliards de francs lors de l'exercice clos au 31 mars 2000.

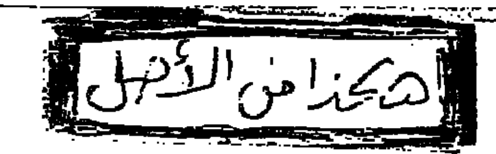
Air France, menacée de faillite il y a moins de quatre ans, a depuis rectifié sa trajectoire. Il lui faut encore prouver qu'elle peut rivaliser à armes égales avec les grands du secteur.

*Virginie Malingre*

## RECTIFICATIF

**ZAÏRE**

Dans le *Le Monde* du 12 mars, nous avons écrit, par erreur, que Mgr Faustin Ngabu, évêque de Goma, dans l'est du Zaïre, est d'origine tutsie. En fait, il appartient à l'ethnie mhema, de Bugna, dans le Haut-Zaïre.



**AUTOMOBILE** Renault a perdu 5,2 milliards de francs en 1996. Le constructeur n'avait pas été déficitaire depuis 1987. L'activité automobile a perdu 2,4 milliards de francs ; l'activité camion près de 600 millions. Le groupe a passé d'importantes provisions pour restructuration, de 3,9 milliards de francs. ● APRÈS AVOIR ANNONCÉ la suppression de près de 6 000 emplois en 1997 (sur un total de 140 905), le PDG de Renault, Louis Schweitzer, déclare, dans un entretien au *Monde*, qu'il va continuer à réduire ses effectifs d'environ 3 000 postes par an en France. ● DÈS 1994, le groupe savait que l'avenir de l'usine belge de Vilvorde n'était pas assuré à terme. ● SELON SON PDG, le fait d'être nationalisé jusqu'à l'été 1996 a ralenti les efforts de restructuration du groupe. ● LES SALARIÉS DE VILVORDE ont entamé une nouvelle action surprise, jeudi 20 mars, sur une aire de stockage dans le nord de la France.

# Renault veut être le constructeur le plus compétitif en Europe à l'horizon 2000

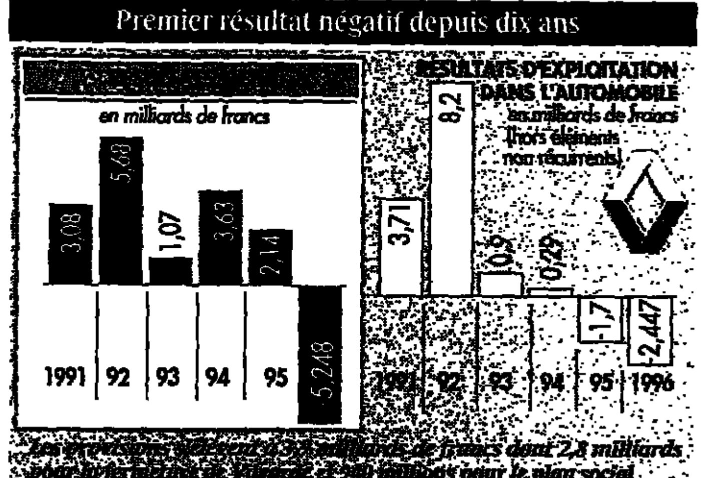
## Dans un entretien au « Monde », le PDG du groupe, Louis Schweitzer, explique les efforts engagés pour se mettre au niveau des meilleurs. Ces restructurations impliqueront une réduction des effectifs d'environ 3 000 personnes par an en France

**« Comment expliquez-vous la dégradation de votre branche automobile ?**

– Le marché a subi une brutale rupture à la fin de la « balladurette » le 30 juin 1995. La situation s'est nettement dégradée au premier semestre 1996 (– 933 millions de francs de résultat courant d'exploitation contre + 182 millions un an auparavant). Le second semestre est resté mauvais (– 1,514 milliard en 1996 contre – 1,492 milliard en 1995).

» Dès début 1996, nous avons entrepris une action de réduction des coûts. Elle était d'autant plus nécessaire que Renault ne bénéficiait pas de l'image de Volkswagen, qui faisait des voitures de meilleure qualité que nous il y a trente ans et en profite toujours aujourd'hui en vendant plus cher que Renault des voitures de qualité égale. La mesure la plus apparente de cette politique est la baisse de 3 000 francs en moyenne du prix de revient par voiture d'ici au 31 décembre 1997. Fin 1996, nous avons déjà économisé 1 200 francs. Je suis sûr que nous parviendrons à 3 000 francs et j'espère même que nous ferons mieux.

Premier résultat négatif depuis dix ans



[illegible] dont 2,8 milliards [illegible] pour le plan social [illegible] cette année.

> L'image selon laquelle le vrai propriétaire de Renault, c'est encore l'Etat reste ancrée dans les esprits. Pour redresser l'entreprise, il faut s'enlever cette idée de la tête !

» Parallèlement, côté recettes, nous avons réalisé des progrès significatifs sur le marché européen. En revanche, le marché français a été plus difficile que prévu à cause des maxi-rabais pratiqués sur les petits véhicules. Notre nouvelle politique commerciale engagée le 1er octobre 1996 visait à reprendre des parts de marché en France en réduisant nos prix catalogue. Nous pensions aussi qu'elle s'accompagnerait d'une trêve sur les rabais.

» Sur ces deux points, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Au dernier trimestre 1996, nous avons simplement enrayé la baisse de notre pénétration. Mais nous n'avons pas réussi à remonter notre part du marché français à 28-29 % au dernier trimestre 1996. En revanche, depuis le début 1997, nous sommes à plus de 28 %. Et la surenchère des rabais continue.

**– Avez-vous sous-estimé les difficultés dans l'automobile ?**

– Au début de la décennie 1990, nous pensions que le marché automobile européen allait continuer de croître régulièrement. Nous avons interprété 1993 comme un creux conjoncturel, à l'américaine, qui devait être suivi d'un pic. Or, nous n'avons pas vu de pic. Le marché n'a toujours pas renoué avec ses niveaux de 1992.

» En 1994, nous avons révisé nos perspectives de croissance européenne. Nous avons alors décidé que la remplaçante de la Clio ne serait produite ni au Portugal (Setubal) ni en Belgique (Vilvorde). En revanche, nous avons mis quelques mois à percevoir l'ampleur et le caractère durable de la guerre des prix en France.

**– Le fait d'être nationalisé jusqu'en juillet 1996 vous a-t-il ralenti dans vos efforts ?**

– Oui, de manière évidente. La fermeture de Setubal n'a pu se faire qu'une fois Renault privatisé. En tant qu'entreprise publique, nous n'aurions pas pu conclure l'accord de décembre 1996 avec General Motors dans le domaine des véhicules utilitaires légers. Je ne parlerai pas de l'échec de la fusion Renault-Volvo.

» Le ministre-président de Flandre, lorsque je lui ai annoncé la fermeture de Vilvorde, a choisi d'utiliser la pression politique. Pour lui, le vrai propriétaire de Renault, c'est encore l'Etat français. C'est une image qui reste ancrée dans les esprits. Pour redresser Renault, il faut s'enlever cette idée de la tête !

**– Pourquoi n'avoir pas programmé la fermeture de Vilvorde dès 1994, quand vous avez décidé de ne pas y produire la remplaçante de la Clio, ce qui vous aurait permis de l'étaler dans le temps ?**

– A l'époque, il était clair que l'avenir de l'usine de Vilvorde à long terme n'était pas assuré. Mais nous avions le temps. De surcroît, Vilvorde était en pleine phase d'industrialisation pour la Mégane. Une remise en cause de l'existence du site aurait compromis son lancement 1995. Finalement, nous avons dû prendre la décision de fermer Vilvorde plus vite qu'on pouvait le prévoir à l'époque.

**– Pourquoi n'avez-vous jamais mis en place un système à la Volkswagen, qui, en réduisant le temps de travail, a pu sauver 30 000 emplois en Allemagne ?**

– Les syndicats de Volkswagen ont accepté une baisse des salaires. Aujourd'hui, c'est inconcevable en France. Nous n'avons jamais fait de propositions officielles à nos partenaires sociaux. Les réactions officieuses nous en ont découragés. En fermant Vilvorde, j'ai fait ce que j'étais obligé de faire pour assurer l'avenir de Renault. Je n'ai pas trouvé d'autres moyens. Peut-être qu'il y en aura un jour. Peut-être que les choses vont évoluer. Mais je ne peux pas attendre.

**– Pourquoi ne pas avoir recours à la loi Robien dans le cadre du plan social 1997 ?**

– La loi Robien offre des exonérations de charges sociales qui sont transitoires, de trois ou sept ans. Au terme du dispositif, nous nous retrouverions de toute façon avec un surcoût que nous ne pourrons pas supporter.

**– En concentrant votre production encore plus sur la France, vous avez fait le pari qu'il y aurait la paix sociale chez Renault dans les prochaines années ?**

– Il y a longtemps que j'ai fait un pari : celui que la France peut rester une base industrielle compétitive en Europe. Si je ne construis pas un appareil industriel efficace parce que j'ai peur de ne pas avoir la paix sociale, je mets Renault en danger.

**– Vos efforts sont-ils suffisants ?**

– Je veux préparer Renault à l'an 2000. A cette date, Japonais et Coréens n'auront plus aucune limite à leurs ventes sur le Vieux Continent. Les premiers, installés en Grande-Bretagne, et les seconds en Europe centrale représentent une vraie menace.

» Les Japonais, ces dernières années, étaient handicapés par un yen surévalué et un faible taux d'intégration en Europe. Ils sont aujourd'hui en bien meilleure position : le yen est sous-évalué et les voitures japonaises fabriquées dans les transplants britanniques ont beaucoup plus de composants qui proviennent d'Europe.

» Au tournant du siècle, il faut que Renault ait un niveau de productivité qui soit celui des meilleures usines japonaises installées aux Etats-Unis. Car les usines japonaises en Grande-Bretagne vont se mettre à ce niveau. Pour l'instant, Renault a encore un retard de 25 %. Si on ne parvient pas à se mettre à niveau, Renault ira dans le mur. A l'horizon 2000, je fixe comme objectif d'avoir les coûts les plus compétitifs d'Europe.

**– Qu'est-ce que cela signifie en termes d'emploi ?**

– Il y aura une diminution de nos effectifs en Europe. La productivité croît de 6 à 7 % par an et le marché de 3 %. Il y a un problème de différentiel. En 1997, nous supprimerons près de 6 000 postes, entre la France et la Belgique. Nous sommes sur une tendance de 3 000 suppressions de postes par an en France.

**– Une stratégie de croissance ne serait-elle pas une solution pour garantir les emplois ?**

– Il n'y a pas et il n'y aura pas de miracle en Europe occidentale : nous sommes dans un marché de renouvellement. Toutes les marques généralistes présentes en Europe naviguent depuis dix ans dans une bande étroite de taux de pénétration. Les deux seules exceptions sont BMW et Mercedes Benz, spécialisées sur le haut de gamme.

» Une autre solution serait la croissance externe, comme l'a fait Volkswagen en rachetant Seat ou Skoda. Mais cette voie ne nous est pas ouverte aujourd'hui et elle ne changerait rien au problème de l'emploi dans nos usines européennes.

» La croissance extra-européenne est une nécessité pour Renault : elle apporte une solution aux problèmes de l'entreprise, mais pas en termes d'emploi. Pour des raisons qui tiennent aux parités monétaires et aux contraintes douanières, Renault doit produire dans ces pays pour y vendre ses voitures. Seule exception : l'Europe centrale, où nous pouvons vendre des voitures fabriquées en Europe occidentale. La croissance des ventes de Renault dans cette région du monde peut avoir un impact sur l'emploi du groupe sur le Vieux Continent. Nous y menons une politique d'expansion. Avec une part de marché de plus de 5 %, nous y sommes les premiers importateurs. Certes, Fiat, Volkswagen ou General Motors, qui produisent en Pologne, y sont mieux implantés que nous.

LOUIS SCHWEITZER

**– Envisagez-vous de produire un jour en Pologne, en Hongrie ou en République tchèque ?**

– Nous n'avons pas de projet en ce sens.

**– Pourquoi êtes-vous redevenus déficitaires dans les véhicules industriels ?**

– Le résultat des camions est, à l'évidence, décevant. Aux Etats-Unis, la chute du marché était attendue. Moins forte que prévu, elle n'a pas donné lieu à une guerre des prix et Mack, notre filiale américaine, est restée bénéficiaire. C'est une satisfaction. En Europe, et plus spécifiquement en France, nous avons connu une « reprise cassée ». Renault VI a dû supporter le renouvellement de sa gamme et l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme européenne de dépollution. Le surcoût entraîné par cette norme n'a pas été compensé par une hausse des prix.

**– Renault VI peut-il être rentable ?**

– Renault VI est actuellement moins rentable que ses concurrents scandinaves. Mais les coûts en France et en Espagne sont plus favorables qu'en Allemagne et en Suède. Nous devons faire dans le camion ce que nous avons fait dans l'automobile : donner une image de qualité et rendre Renault VI moins dépendant de la France et de l'Espagne.

» C'est un travail besogneux. Notre nouvelle gamme Premium nous aidera. Renault VI doit aussi mener une politique de coopération avec Mack, avec ses fournisseurs et ses concurrents. Mais nous ne prévoyons pas le retour à l'équilibre de Renault VI en 1997.

**– Envisagez-vous la vente de l'activité camions ?**

– Non. C'est une activité importante pour nous, que nous exerçons depuis quatre-vingt-dix ans. Je n'arrive pas à croire que, même quatrième constructeur mondial, nous n'ayons pas notre place. Mais l'automobile n'a pas vocation à subventionner le camion. En contrepartie, nous n'exigeons pas de dividende de Renault VI. Il faut que le camion se suffise à lui-même.

**– Quand comptez-vous renouer avec les bénéfices ?**

– Dans le contexte actuel, l'objectif de la branche automobile reste un retour à l'équilibre en 1997, grâce aux efforts engagés, sauf évolution du marché automobile français plus défavorable que celle actuellement anticipée par les analystes. »

*Propos recueillis par Claire Blandin et Virginie Malingre*

# Les salariés de Vilvorde occupent un site en France

**WAVRIN**
*de notre envoyé spécial*

Comme vingt-cinq camarades, Gert, Thomas, Dirk, Bart et Danny ont mal dormi. Mais peu importe. Dans la nuit du 20 au 21 mars, à Wavrin, à la périphérie de Lille, ils viennent d'effectuer une « première » : l'occupation d'un site industriel français par des syndicalistes venus d'un autre pays, en l'occurrence la Belgique. Bloquant l'accès d'un immense parking, ces salariés de Renault Vilvorde symbolisent le durcissement des syndicats belges depuis l'échec de la rencontre avec Louis Schweitzer, le 19 mars. A l'issue de celle-ci, les syndicalistes avaient prévenu : « *M. Schweitzer reporte le débat dans la rue.* » Dès le lendemain, ils passeront à l'acte.

> **REPORTAGE**
> L'attitude des syndicats belges se durcit depuis l'échec de la rencontre avec le PDG

Pendant qu'une centaine de salariés multiplient les coups d'éclat sur les Champs-Elysées, quatre cents Belges envahissent à 11 heures les parkings de la société de transport de véhicules automobiles (STVA) par lesquels transitent chaque jour environ 5 000 voitures produites en Grande-Bretagne et en Belgique qui seront vendues en France, ainsi que 1 700 Renault assemblées en France mais destinées aux marchés belge et luxembourgeois. Les clients devront attendre. Dès midi, un responsable de la CSC, le syndicat chrétien belge, exulte : « *la grande majorité des clés sont en notre possession.* » Mais cela ne suffit pas aux militants, qui multiplient les accrochages avec les gardes mobiles. « *Cela fait deux semaines que l'on joue les gentils petits Belges. Ca suffit* », crie un salarié.

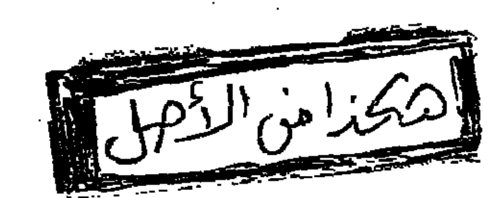
Secrétaire général de la métallurgie FGTB, Herwig Jorissen doit à la fois calmer ses troupes et négocier avec la gendarmerie. Les Belges, désormais sept cents, n'occuperont que la partie du parking où sont entreposées les Renault. En échange, la gendarmerie promet de ne pas intervenir avant lundi matin. Dans l'immédiat, pour éviter que les militants syndicaux utilisent les barres de fer qui ont fait leur apparition, Herwig Jorissen annonce une « *descente* » d'environ six cents Belges à la Française de mécanique, filiale à 50/50 de Renault et de Peugeot qui emploie 4 600 salariés, à une quinzaine de kilomètres de Wavrin.

Enfonçant les deux grilles d'entrée sous l'oeil médusé des gardiens, les six cents Belges traversent au pas de charge et bruyamment les ateliers de cette entreprise qui fabrique chaque jour 6 400 moteurs. Même si les syndicats français, divisés, ne sont pas parvenus à organiser des débrayages, les salariés affichent leur compréhension. « *Ils ont raison. Ça ne peut plus durer. Mon filleul, ingénieur en électronique, est intérimaire ici, à la chaîne, car il ne trouve pas de travail. Ma fille, institutrice, aussi. De toute façon, dans dix ans, Peugeot et Renault n'existeront plus. Toyota, qui parle de s'installer à Lens, va les bouffer* », explique une adhérente de Force ouvrière. Vers 16 heures, les treize cars reprendront la route de Vilvorde, laissant à Wavrin une trentaine de « *campeurs* ». Dans la soirée, ceux-ci recevront la visite de militants CGT de Renault-Douai puis le soutien du maire socialiste de la commune, venu apporter de la bière et des sandwiches.

Si le week-end s'annonce calme, la journée de lundi pourrait être tendue. L'occupation du site est tolérée « *jusqu'à lundi matin* », a averti la gendarmerie. « *Lundi, nous verrons* », a répondu Herwig Jorissen.

*Frédéric Lemaître*





## Bouygues et la Lyonnaise des eaux pourraient s'allier dans les télécoms

**L'OFFENSIVE** de la Générale des eaux, emportant coup sur coup le contrôle d'Havas et le réseau de télécommunication de la SNCF, amène ses concurrents à presser le pas. Bouygues et la Lyonnaise des eaux étudient un partenariat dans leurs activités de télécommunications : le premier apporterait ses services et la seconde ses réseaux câblés. *« A la suite de notre échec de la SNCF, nous travaillons pour trouver des solutions alternatives (EDF, Lyonnaise, sociétés d'autoroutes). Mais rien n'est fait »*, dit-on chez Bouygues Télécom. *« Je ne peux rien dire »*, déclare Cyrille du Peloux, PDG de Lyonnaise Câble.

Un accord, qui pourrait intervenir dans les prochaines semaines, ferait l'affaire des deux groupes. Bouygues, à la recherche d'infrastructures fixes de télécommunication, disposerait avec les réseaux câblés de la Lyonnaise d'un accès à plus de 2 millions de logements raccordables. Le groupe de Jérôme Monod, qui a affirmé à plusieurs reprises son intention de proposer une offre complète sur le câble comprenant la télévision, l'accès à Internet et le téléphone, pourrait améliorer la rentabilité de ses réseaux câblés, fidéliser les abonnés et offrir des prix attractifs.

### DÉPÊCHES

■ **FIRST BANK SYSTEM : la banque régionale basée à Minneapolis va acquérir US Bancorp,** l'une des principales banques du nord-ouest des Etats-Unis, pour quelque 8,8 milliards de dollars (plus de 50 milliards de francs). La combinaison des deux banques, sous le nom de US Bancorp, formera la quatorzième banque des Etats-Unis avec 70 milliards de dollars d'actifs. Près de 4 000 emplois seront supprimés.

■ **CRÉDIT FONCIER : le besoin de recapitalisation de l'institution** s'inscrit *« à un montant variant entre 1,5 et 2 milliards de francs, selon les résultats obtenus des cessions d'actifs »*, a estimé le conciliateur Philippe Rouvillois. Il a précisé sur ce point que *« la suppression d'un millier d'emplois prévue pour 1997 devrait être suivie d'autres mesures d'effectifs »*.

■ **ARMEMENT : GIAT Industries (France), Rheinmettal Industrie (Allemagne) et Royal Ordnance (Grande-Bretagne)** ont créé une filiale commune pour développer un futur système d'arme pour char de combat. Les trois partenaires détiennent à parts égales le capital de cette société, GR Armament GmbH, basée à Ratingen (Allemagne), qui pourra servir ultérieurement à d'autres coopérations.

■ **BOEING : la compagnie Delta Airlines a annoncé, jeudi 20 mars,** avoir conclu un accord d'exclusivité de vingt ans avec Boeing. La troisième compagnie aérienne américaine a commandé 230 avions au constructeur de Seattle, dont 106 fermes et 124 options, représentant au total 15 **milliards de dollars (85,5 milliards de francs).**

■ **IPSN : Michel Livolant a été nommé directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire,** ont indiqué, mercredi 19 mars, les ministères de l'environnement et de l'industrie. Il est demandé simultanément à Michel Turpin de mener une réflexion sur l'évolution de l'IPSN (*Le Monde* du 15 mars).

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur a accusé, au niveau de la maison mère** (90 % de l'activité du groupe), une perte de 4,2 milliards de francs en 1996, contre un bénéfice de 9,7 milliards en 1995, ont indiqué, jeudi 20 mars, des administrateurs.

■ **GRUNDIG : le groupe allemand a annoncé,** jeudi 20 mars, qu'il va supprimer 1 700 emplois sur 6 700 cette année pour ramener sa perte d'exploitation à 337 millions de francs, contre 1,28 milliard en 1996.

■ **SGS-THOMSON : le fabricant de semiconducteurs** investira 2 milliards de francs pour étendre son usine de Casablanca, ont annoncé, jeudi 20 mars, les autorités marocaines.

■ **ESSO : la filiale française de l'américain Exxon,** qui est le premier producteur de pétrole en France avec 1 million de tonnes, soit 47 % de la production nationale, cédera cette année douze champs pétrolifères dans le bassin aquitain, a annoncé, jeudi 20 mars, le président du groupe, Jean-Luc Randaxhe.

■ **DAEWOO : le groupe sud-coréen envisagerait d'installer une unité de production** de réfrigérateurs haut de gamme à Verdun (Meuse) qui créerait quelque 230 emplois. Le projet à l'étude nécessiterait un investissement d'environ 250 millions de francs.

■ **LORAL : le groupe américain a annoncé,** jeudi 20 mars, un contrat de 3,4 millions de francs avec Intelsat pour fabriquer des satellites.

### Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais

## « Je n'accepterai pas une seconde destruction de la banque »

### Le groupe, à nouveau bénéficiaire en 1996, se prépare à sa privatisation

**Le Crédit lyonnais a enregistré en 1996 un bénéfice net de 202 millions de francs, qui marque selon son président, Jean Peyrelevade, un retour à une rentabilité courante structurellement positive. Le résultat du groupe sera cependant affecté par une provision exceptionnelle de 2,4 milliards qui permettra de faire face aux restructurations sociales de la banque jusqu'en 1998. Celle-ci peut aujourd'hui se préparer à sa privatisation, qui devrait intervenir à un horizon de deux ans. Pour M. Peyrelevade, le produit de sa vente sera nettement supérieur au montant de la recapitalisation dont elle a aujourd'hui besoin.**

**« Vous estimiez, à la fin du premier semestre de 1996, que le Crédit lyonnais était redevenu une *banque française* presque comme les autres. Confirmez-vous ce constat aujourd'hui ?**

– Les efforts que nous menons depuis maintenant trois ans se traduisent enfin dans les chiffres de manière claire. Si je devais résumer la situation d'une phrase, je dirais que l'exercice 1996 marque un retour à une rentabilité courante structurellement positive. Nous avons fait l'an dernier des progrès extrêmement importants et nous n'avons plus maintenant, en termes de rentabilité courante, de problème insoluble devant nous.

» Le seul point sur lequel nous avons un brin de préoccupation, c'est la banque commerciale en France. Son produit net bancaire a reculé de 2 %. Si nous parvenons à le stabiliser, voire à le faire repartir à la hausse, le problème sera cette fois-ci complètement réglé. Comme je le dis souvent à l'intérieur de cette maison, nous sommes passés de l'impossible au difficile.

**– L'agitation politique autour du scandale du Lyonnais vous complique-t-elle la tâche ?**

– Bien entendu. L'incapacité de beaucoup d'observateurs à distinguer le passé, le présent et *a fortiori* l'avenir ne nous facilite pas les choses. Chaque vague médiatique liée au passé – et celle qui s'est produite récemment concerne des événements qui ont tous eu lieu avant 1994 – crée un trouble dans l'esprit du personnel de cette maison et des clients. Nous constatons à chaque fois un *creux dans notre activité* commerciale.

» Même si je comprends l'émotion de la représentation nationale, nous aurions apprécié, compte tenu des efforts menés depuis trois ans, recevoir de temps en temps un encouragement public de la part des responsables politiques. Ceci ne s'est jamais produit.

**– La rentabilité future de la banque vous paraît-elle assurée ?**

– Je suis convaincu que nous devrions continuer à améliorer notre rentabilité d'au moins 1 milliard de francs par an au niveau du résultat courant. Notre résultat net en 1997 – sous réserve des effets financiers de la nécessaire réduction du périmètre – aura au moins une colonne de plus. Il m'est toutefois difficile d'être plus précis. Les chiffres qui ont été diffusés par la presse *[plus de 3 milliards de francs de bénéfice net cette année, NDLR]* ne sont en rien avalisés par cette maison. Il ne faut pas confondre prévisions et objectifs budgétaires. Ces derniers sont nécessairement ambitieux et ne constituent en rien un pronostic. Je peux dire cependant que les deux premiers mois de l'année sont convenables.

**– Comment le périmètre du Crédit lyonnais peut-il évoluer ?**

– Pour rendre le Crédit lyonnais privatisable, nous avons le devoir stratégique de continuer à réduire son périmètre. Nous venons d'ailleurs de prendre la décision de mettre en vente notre filiale britannique *Woodchester. Nous* continuerons à vendre progressivement, à notre rythme, de manière à valoriser au mieux les actifs considérés comme non stratégiques. Certains d'entre eux, c'est un héritage du passé, ont été acquis à des prix tellement élevés qu'ils se traduiront par des moins-values en capital importantes. Il faut donc que nous arrivions à nous mettre d'accord avec l'Etat et avec Bruxelles dans les mois à venir sur la manière de compenser les moins-values correspondantes. Tant que je ne sais pas exactement quelles seront les modalités de compensation, une incertitude pèse sur nos résultats 1997.

**– Où en sont les négociations ?**

– Elles n'ont pas commencé avec Bruxelles, puisque le plan de préparation à la privatisation n'a pas encore été transmis par le gouvernement français. Nous sommes encore en train de régler un certain nombre de problèmes pour que la transmission soit possible. Je crois que la problématique est bien comprise des deux côtés.

**– Le dilemme consiste donc à arbitrer entre l'adaptation de votre périmètre et les moins-values ?**

– Absolument. Vous remarquerez que depuis 1994 nous avons beaucoup vendu. Par rapport à janvier 1994, nous avons réduit en consolidé au niveau mondial nos effectifs de 18 % et nos implantations commerciales de 10 %. Hors France, la réduction des effectifs atteint 28 %, celle du nombre d'implantations est de 32 % et la réduction du bilan est de 14 %. Jusqu'à présent, nous avons essayé de vendre au mieux, comme le montre l'exemple du Venezuela. Si nous avions insisté pour vendre très vite cette implantation, nous l'aurions cédée avec une moins-value. Nous avons pris un peu plus de temps et nous sommes sortis en plus-values. Jusqu'à présent, les cessions se sont globalement traduites par des plus-values, les moins-values étant limitées et tout à fait absorbables.

**– Sachant que l'Etat devra les compenser, n'avez-vous pas intérêt maintenant à faire sortir un certain nombre de moins-values ?**

– Ce n'est pas comme cela que je raisonne. Pour privatiser le Crédit lyonnais, il faut qu'il remplisse deux conditions : avoir réduit son périmètre et afficher un ratio Cooke suffisant, même si la banque est rentable. Je n'ai jamais fixé d'objectif pour ce ratio, mais je ne crois pas que le Crédit lyonnais soit privatisable avec un ratio de solvabilité légèrement supérieur à 4,5 %, alors que ses concurrents sont plutôt à 5,5 % ou 6 %.

» Nous avons donc deux problèmes. Ils seront réglés en fonction des décisions de l'actionnaire, qui est totalement souverain, et peuvent l'être selon des calendriers variables. La question du ratio Cooke peut être traitée juste avant la privatisation. A plus d'un an de l'échéance éventuelle de privatisation, personne ne peut prévoir exactement dans quelles conditions elle pourra se faire. *Mais je suis convaincu que* pour les finances publiques, le solde des flux d'argent à venir liés au Crédit lyonnais, tel qu'il est aujourd'hui, sera positif. Le produit de la privatisation sera très nettement supérieur au montant de la recapitalisation ou de la compensation dont nous aurons besoin.

**– Où placer le curseur entre les exigences de la Commission européenne et la nécessité de conserver au Crédit lyonnais suffisamment de substance pour qu'il puisse continuer à vivre ?**

– C'est toute la difficulté de l'exercice entre les mains des autorités françaises et bruxelloises. L'une des conditions de l'approbation de l'aide d'Etat est qu'elle assure le retour à la viabilité de l'entreprise concernée. Je suis particulièrement responsable de *cette condition*-là.

» J'ai une idée assez précise du type de changement de périmètre qui, tout en allant loin en termes de réduction de bilan, permettrait de maintenir la cohérence du Lyonnais. Il est donc bien clair que je n'accepterai pas des mesures qui, de mon point de vue, mettraient en danger la viabilité de la maison.

» Le Crédit lyonnais doit avoir deux axes *stratégiques* : une banque pour tous les segments de clientèle en France et une banque d'entreprises et de gestion de fonds à l'étranger. Redessiné de cette manière, il n'aura pas une taille supérieure à celle qu'il avait en 1988, c'est-à-dire avant le début de la période de folies. Il sera viable, profitable et privatisable à l'horizon 1998 ou 1999, tout en ayant perdu dix ans de croissance. Si nous arrivons effectivement à ce résultat, que veut-on de plus ?

**– Il aura toutefois une stratégie proche de celle de la Société générale, sans avoir de trace de ses erreurs passées. C'est ce que lui reproche Marc Viénot, le président de la Société générale, qui plaide plutôt pour un démantèlement du Lyonnais.**

– Je suis contribuable, comme Marc Viénot, et je porte autant d'attention que lui à l'utilisation de l'argent public. Je ne crois pas que l'Etat ait mis des dizaines de milliards de francs pour redresser le Crédit lyonnais à la seule fin de rendre la banque comestible par morceaux au profit de la Société générale. Je rappelle d'ailleurs que la Générale a été condamnée par la justice pour concurrence déloyale à notre encontre, et ceci me paraît suffire pour qualifier les motivations de M. Viénot.

> Comme je le dis souvent à l'intérieur de cette maison, nous sommes passés de l'impossible au difficile

» Il milite ouvertement pour un démembrement ou une liquidation du Crédit lyonnais. C'est juridiquement son droit. C'est le mien de refuser ces soi-disant solutions, catastrophiques à tous égards. L'actionnaire, c'est-à-dire l'Etat, décidera. Je ne doute pas de son choix, d'autant que c'est maintenant son intérêt patrimonial et financier de tirer enfin quelques fruits, par privatisation, des efforts considérables qu'il a consentis pour rendre possible le redressement de la banque.

» Quand j'ai été nommé en novembre 1993 à la tête de cette maison, elle était très largement détruite et il a fallu la reconstruire presque complètement. Nous l'avons fait, pierre à pierre. Pour cette tâche, aujourd'hui bien avancée, j'ai demandé beaucoup au personnel, dont la grande majorité n'avait pas de responsabilité individuelle dans la malédiction qui a frappé le Lyonnais. J'ai imposé un changement culturel profond, nous avons fortement réduit les effectifs dans une paix sociale maintenue, et géré avec rigueur l'évolution de la masse salariale. Le Crédit lyonnais est devenu un gigantesque chantier.

» Maintenant que nous commençons à engranger les résultats de ces efforts après trois années qui furent, pour moi comme pour l'ensemble de la banque, difficiles à vivre, qui pourrait croire que j'accepterais de changer de ligne ? Je n'accepterai pas, n'en déplaise à M. Viénot, une seconde destruction du Crédit lyonnais, ou que le personnel soit puni une nouvelle fois. »

***Propos recueillis par Sophie Fay et Babette Stern***

#### Une provision exceptionnelle de 2,4 milliards de francs

**Le Crédit lyonnais affiche un résultat net pour 1996 de 202 millions de francs. Un résultat affecté par une provision exceptionnelle de 2,4 milliards qui permettra de faire face aux restructurations sociales de la banque jusqu'en 1998. Le Lyonnais a également passé des provisions pour le coût du passage à l'euro. Elle a versé à l'Etat 107 millions au titre de la clause participative.**

**Son résultat courant est donc en très forte amélioration : il atteint 4,5 milliards avec des provisions stables. Le résultat brut d'exploitation s'élève à 9,5 milliards de francs (+ 42 %). Cette progression s'explique par la hausse de 5,9 % du produit net bancaire (44,5 milliards), tiré surtout par l'international et les marchés de capitaux, et par l'effort sensible mené sur les frais généraux. Le ratio Cooke de la banque atteint 8,7 % (dont 4,6 % pour le noyau dur).**

**Le détournement de 583 millions de francs français par une salariée en Belgique n'aura pas d'impact sur les comptes 1997.**

**■ LA BOURSE DE TOKYO** a terminé sur un gain de 0,75 %, le Nikkei a gagné 139,45 points à 18 633,16 points. La veille, les marchés nippons avaient chômé pour la fête de l'Equinoxe.

**■ L'OR** a ouvert en baisse, vendredi 21 mars sur le marché de Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 351,20-351,50 dollars *contre* 352,10-352,40 dollars la veille.

**■ *LE TERME BOURSIER DE MARS* s'est** soldé par une perte de 0,36 % à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises avaient gagné 5,45 % en février et 6,25 % en janvier.

**■ *WALL STREET* a *continué* à *reculer*** jeudi. L'indice Dow Jones a perdu 57,40 points (– 0,83 %) à 6 820,28 points. *Il avait perdu près de 80 points* en début de journée.

**■ *LES COURS DU PÉTROLE BRUT* ont** légèrement progressé jeudi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence a gagné 28 cents à 22,32 dollars.

## LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

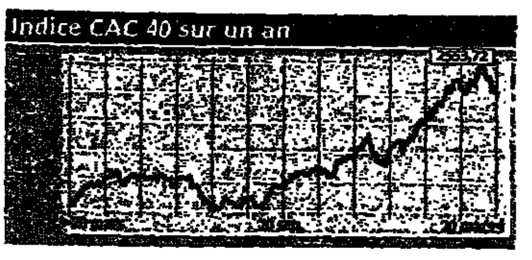
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

### Nette reprise à la Bourse de Paris

**APRÈS AVOIR PERDU** 6,6 % depuis son niveau le plus haut atteint le 11 mars, la Bourse de Paris se reprenait *nettement vendredi* pour l'avènement du terme d'avril. En hausse de 1,26 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *affichait* une heure et demie plus tard un gain identique. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs *françaises s'appréciaient* de 1,30 % à 2 587 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à *réglement* mensuel 1,5 milliard de francs. La Bourse avait terminé jeudi le terme de mars sur un *solde négatif de 0,36 %, soit la* première perte depuis le terme de juillet 1996. Le Matif, qui avait beau*coup baissé* ces derniers jours, se reprenait, gagnant 58 centièmes à 127,90.

Aux Etats-Unis le nervosité était encore grande jeudi : Wall Street a cédé 0,83 % après les déclarations d'Alan Greenspan. Le président de la FED a déclaré qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »* contre l'inflation. Mardi prochain se réunit la Fed pour *déterminer* sa politique monétaire pour les six semaines à venir. Les milieux financiers sont à présent convaincus que la Fed relèvera d'un quart de point ses taux directeurs. Toutefois, les gestionnaires estiment que les marchés, qui ont largement anticipé le relèvement des taux américains, vont se rétablir, après la purge subie ces derniers jours.

Indice CAC 40 sur un an

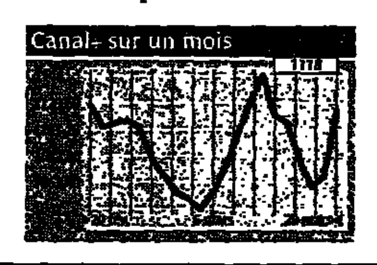



CAC 40 5 jours

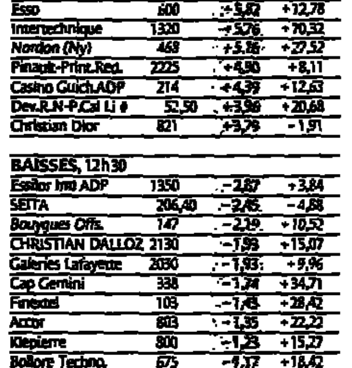
### Canal Plus, valeur du jour

***RASSURÉS*** par les perspectives internationales du groupe, les boursiers ont plébiscité Canal Plus, jeudi 21 mars à la Bourse de Paris. Le titre, qui a terminé en hausse de 4,78 % à 1 118 francs, a bondi dès le début de l'après-midi. Les opérateurs ont noté qu'il avait bénéficié d'un rattrapage après l'annonce d'un bénéfice 1996 en ligne et des indications rassurantes *communiquées* par le groupe sur son développement international. La société *de Bourse SGE Delahaye est passé* dans l'après-midi de neutre à surperformance et a un objectif de cours, à court terme, de 1 200 francs pour la valeur.

Canal+ sur un mois




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

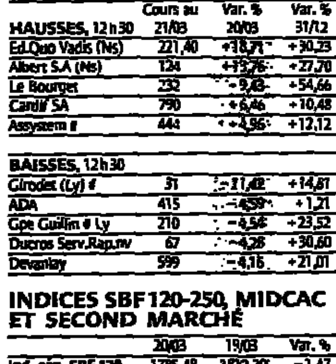


| HAUSSES, 12h30 | Cours au 21/03 | Var. % 20/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| S.E.B. | 1023 | +8,25 | +0,58 |
| Moulinex | 133 | +8,13 | +17,77 |
| Credit Lyonnais CI | 205 | +7,89 | +54,13 |
| Esso | 600 | +5,82 | +12,78 |
| Intertechnique | 1320 | +5,76 | +70,32 |
| *Nordon (Ny)* | 468 | +5,86 | +27,52 |
| Pinault-Print.Red. | 2225 | +4,90 | +8,11 |
| Casino Guich.ADP | 214 | +4,39 | +12,63 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 52,50 | +3,98 | +20,68 |
| Christian Dior | 821 | +3,79 | -1,91 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Essilor Intl ADP | 1350 | -2,87 | +3,84 |
| SEITA | 206,40 | -2,45 | -4,88 |
| *Bouygues Offs.* | 147 | -2,19 | +10,52 |
| CHRISTIAN DALLOZ | 2130 | -1,98 | +15,07 |
| Galeries Lafayette | 2030 | -1,93 | +9,96 |
| Cap Gemini | 338 | -1,74 | +34,71 |
| Finextel | 103 | -1,43 | +28,42 |
| Accor | 803 | -1,35 | +22,22 |
| Klepierre | 800 | -1,23 | +15,27 |
| Bollore Techno. | 675 | -1,17 | +18,42 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

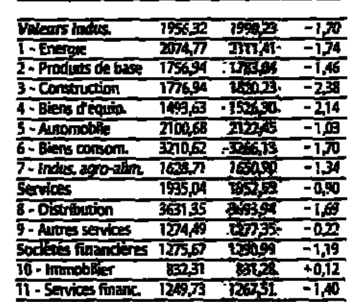
| SÉANCE, 12h30 | 21/03 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| LVMH Moet Hen. | 138366 | 184538558 |
| Alcatel Alsthom | 147576 | 97964098 |
| *Total* | 202738 | 97078128,10 |
| Carrefour | 20599 | 69917861 |
| Eaux (Gle des) | 84891 | 63506846 |
| Pinault-Print.Red. | 26486 | 58676630 |
| Air Liquide | 67389 | 58257855 |
| Elf Aquitaine | 97445 | 53284615 |
| Canal + | 43971 | 50343965 |
| *Societe Generale* | 72447 | 46740053 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



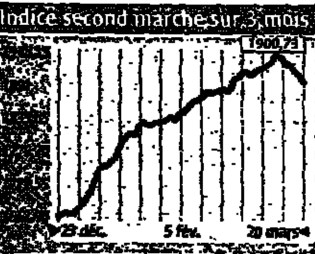
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 21/03 | Var. % 20/03 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Ed.Quo Vadis (Ns) | 221,40 | +18,71 | +30,23 |
| Albert S.A (Ns) | 124 | +13,76 | +27,70 |
| Le Bourget | 232 | +9,43 | +54,66 |
| Cardif SA | 790 | +6,46 | +10,48 |
| Assystem # | 444 | +4,96 | +12,12 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| *Girodet (Ly) #* | 31 | -11,42 | +14,81 |
| ADA | 415 | -4,59 | +1,21 |
| Gpe Guillin # Ly | 210 | -4,54 | +23,52 |
| Ducros Serv.Rap.nv | 67 | -4,28 | +30,60 |
| Devanlay | 599 | -4,16 | +21,01 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



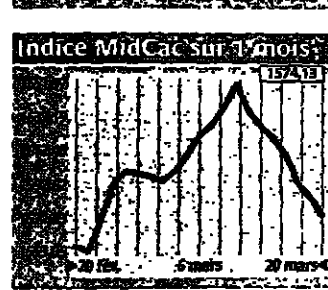
| | 20/03 | 19/03 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1785,48 | 1812,20 | -1,47 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1724,62 | 1749,05 | -1,40 |
| Ind. Second Marché | 1900,73 | 1911,86 | -0,58 |
| Indice MidCac | 1574,13 | 1584,87 | -0,68 |
| *Valeurs indus.* | 1956,32 | 1990,23 | -1,70 |
| 1 - Energie | 2074,77 | 2111,41 | -1,74 |
| 2 - Produits de base | 1756,94 | 1783,04 | -1,46 |
| 3 - Construction | 1776,94 | 1820,23 | -2,38 |
| 4 - Biens d'équip. | 1493,63 | 1526,30 | -2,14 |
| 5 - Automobile | 2100,68 | 2122,45 | -1,03 |
| 6 - Biens consom. | 3210,62 | 3266,13 | -1,70 |
| *7 - Indus. agro-alim.* | 1628,71 | 1650,90 | -1,34 |
| Services | 1935,04 | 1952,53 | -0,90 |
| 8 - Distribution | 3631,35 | 3693,94 | -1,69 |
| 9 - Autres services | 1274,49 | 1277,35 | -0,22 |
| Sociétés financières | 1275,67 | 1290,99 | -1,19 |
| 10 - Immobilier | 832,31 | 831,28 | +0,12 |
| 11 - Services financ. | 1249,73 | 1267,51 | -1,40 |
| *12 - Sociétés invest.* | 1690,23 | 1707,65 | -1,02 |

Indice SBF 250 sur 3 mois




Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 3 mois




### Nouvelle séance de hausse à Tokyo

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé en hausse vendredi, les investisseurs, de retour après le congé de jeudi, s'étant rués sur les valeurs bancaires qui ont été victimes d'un important courant vendeur ces derniers mois. L'indice Nikkei a gagné 139,45 points, soit 0,75 %, à 18 633,16 points.

La veille, Wall Street a continué à reculer, après les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), qui a répété qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »* contre l'inflation, laissant entendre que la Fed pourrait relever ses taux mardi 25 mars. Le recul de Philip Morris, après la décision d'un autre fabricant de cigarettes, Liggett, de coopérer avec la justice, a accentué le *déclin du principal indicateur*. L'indice Dow Jones a finalement perdu *57,40 points (– 0,83 %)* à 6 820,28 points. Les pertes ont été plus importantes sur les marchés européens. La Bourse de Londres a terminé sur un recul de 74,1 points, à 4 258,1 points, soit une chute de 1,71 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort est repassée sous la barre des 3 300 points, l'indice DAX clôturant en baisse de 1,55 % à *3 264,67 points*.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 20/03 | Cours au 19/03 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2562,31 | [illegible] | -1,34 |
| New-York/DJ indus. | 6819,52 | [illegible] | -0,85 |
| Tokyo/Nikkei | 18493,70 | [illegible] | — |
| Londres/FT100 | 4268,20 | [illegible] | -1,50 |
| Francfort/Dax 30 | 3264,67 | [illegible] | -1,57 |
| Frankfort/Commer. | 1135,73 | [illegible] | -0,28 |
| *Bruxelles/Bel 20* | 2553,09 | [illegible] | — |
| Bruxelles/Général | 2084,88 | [illegible] | -2,27 |
| Milan/MIB 30 | 1047 | [illegible] | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 489,90 | [illegible] | -1,33 |
| Madrid/Ibex 35 | 472,21 | [illegible] | -0,43 |
| Stockholm/Affarsal | 2107,29 | [illegible] | — |
| Londres FT30 | 2829,80 | [illegible] | -0,92 |
| *Hong Kong/Hang S.* | 12472,30 | [illegible] | -1,44 |
| Singapour/Strait t | 2095,43 | [illegible] | -1,20 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 20/03 | 20/03 |
|---|---|---|
| Alcoa | 73,12 | 73,87 |
| Allied Signal | 72,62 | 72,87 |
| *American Express* | 64,25 | 63,75 |
| AT & T | 34,37 | 35 |
| Bethlehem | 8,50 | 8,50 |
| Boeing Co | 104,87 | 104 |
| Caterpillar Inc. | 80,50 | 80,62 |
| *Chevron Corp.* | 67,87 | 67,75 |
| Coca-Cola Co | 59 | 59,75 |
| *Disney Corp.* | 74,62 | 75 |
| Du Pont Nemours&Co | 108,25 | 109,62 |
| Eastman Kodak Co | 88,25 | 87 |
| Exxon Corp. | 101,12 | 101,25 |
| Gén. Motors Corp.H | 56,12 | 56,25 |
| *Gén. Electric Co* | 102,62 | 103,50 |
| Goodyear T & Rubbe | 54,12 | 54,37 |
| *IBM* | 136,62 | 138 |
| Ind Paper | 42,37 | 42,62 |
| J.P. Morgan Co | 103,75 | 106,62 |
| Mc Donalds Corp. | 47,12 | 47,37 |
| Merck & Co.Inc. | 90,75 | 91,62 |
| *Minnesota Mng.&Mfg* | 88,62 | 88,62 |
| Philip Moris | 115,87 | 122 |
| *Procter & Gamble C* | 120,37 | 122,25 |
| Sears Roebuck & Co | 52,12 | 53,75 |
| Texaco | 101 | 101,75 |
| Union Carb. | 48 | 47,87 |
| Utd Technol | 76 | 76,25 |
| *Westingh. Electric* | 18,37 | 18,62 |
| Woolworth | 23,37 | 23,25 |

### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 20/03 | 19/03 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,53 | 4,57 |
| Barclays Bank | 10,35 | 10,87 |
| *B.A.T. industries* | 4,92 | 5,09 |
| British Aerospace | 13,29 | 13,32 |
| British Airways | 6,35 | 6,50 |
| British Petroleum | 7,03 | 7,06 |
| British Telecom | 4,57 | 4,55 |
| B.T.R. | 2,58 | 2,65 |
| Cadbury Schweppes | 5,31 | 5,30 |
| *Eurotunnel* | 0,74 | 0,75 |
| Forte | — | — |
| Glaxo Wellcome | 10,81 | 10,90 |
| Granada Group Plc | 9,19 | 9,28 |
| Grand Metropolitan | 4,95 | 4,92 |
| *Guinness* | 5,01 | 4,84 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,41 | 6,42 |
| H.S.B.C. | 14,22 | 14,63 |
| Imperial Chemical | 7,14 | 7,18 |
| Legal & Gen. Grp | 3,87 | 4,08 |
| Marks and Spencer | 4,69 | 4,71 |
| *National Westminst* | 6,86 | 7,06 |
| Peninsular Orienta | 6,32 | 6,57 |
| *Reuters* | 6,07 | 6,25 |
| Saatchi and Saatch | 1,20 | 1,23 |
| Shell Transport | 10,76 | 10,88 |
| Tate and Lyle | 4,32 | 4,32 |
| Univeler Ltd | 15,96 | 16,12 |
| *Zeneca* | 17,50 | 17,80 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du DAX 30**

| | 20/03 | 19/03 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 3283 | 3307 |
| Basf AG | 61,10 | 62,88 |
| *Bayer AG* | 66,12 | 68,70 |
| Bay hyp&Wechselbk | 50,85 | 51,50 |
| Bayer Vereinsbank | 61,80 | 61,90 |
| BMW | 1188 | 1194 |
| Commerzbank | 45,10 | 46 |
| Daimler-Benz AG | 124,25 | 127,20 |
| Degussa | 702 | 702 |
| *Deutsche Bank AG* | 88,20 | 90,43 |
| Deutsche Telekom | 36,85 | 36,37 |
| Dresdner BK AG FR | 54,10 | 55,65 |
| Henkel VZ | 86,80 | 88,05 |
| Hoechst AG | 64,20 | 66,98 |
| *Karstadt AG* | 588 | 586 |
| Linde AG | 1100 | 1117 |
| *DT. Lufthansa AG* | 23,50 | 23,78 |
| Man AG | 455 | 472,40 |
| Mannesmann AG | 631,50 | 641,50 |
| Metro | 159 | 161,50 |
| Muench Rue N | 4170 | 4185 |
| *Preussag AG* | 449,90 | 458 |
| Rwe | 74,65 | 75,60 |
| *Sap VZ* | 266,60 | 273 |
| Schering AG | 162 | 156,25 |
| Siemens AG | 84,65 | 85,70 |
| Thyssen | 375,80 | 346,80 |
| Veba AG | 97,40 | 98,75 |
| *Viag* | 746,50 | 755 |
| Volkswagen VZ | 682 | 702,50 |

New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

## LES TAUX

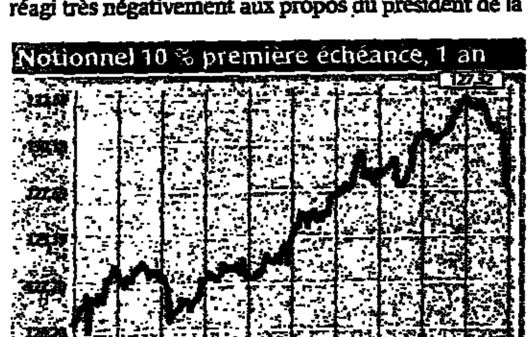
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

### Nette reprise du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en nette hausse, vendredi 21 mars. Dès les premières transactions, l'échéance juin du contrat gagnait 68 centièmes à 128.

La veille, le Matif avait terminé en nette baisse, dans le sillage du marché américain. Ce dernier avait réagi très négativement aux propos du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greespan, qui a laissé entendre qu'une hausse de taux de la Fed le 25 mars était probable. Déjà baissier dans la journée, le contrat Notionnel échéance juin avait terminé en repli de 58 centièmes à 127,32. Devant une commission du Congrès américain, le président de la Réserve fédérale a indiqué jeudi qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »*, contre l'inflation.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| *TAUX 20/03* | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,12 | 5,61 | 6,47 | [illegible] |
| Allemagne | 3,05 | 5,73 | 6,52 | [illegible] |
| Grande-Bretagne | — | 7,28 | — | 2,90 |
| Italie | 6,95 | 7,62 | 8,54 | 2,20 |
| *Japon* | — | 2,35 | — | 0,20 |
| Etats-Unis | — | 6,69 | 6,96 | 2,90 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 20/03 | Taux au 19/03 | Indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,24 | 4,26 | 99,15 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 4,98 | 4,96 | 100,25 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,37 | 5,34 | 101,38 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 5,68 | 5,65 | 102,76 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,25 | 6,24 | 104,36 |
| Obligations françaises | 5,65 | 5,63 | 101,58 |
| Fonds d'État à TME | -1,91 | +1,87 | 98,87 |
| Fonds d'État à TRE | -2,15 | -2,18 | 99,02 |
| Obligat. franç. à TME | -1,97 | -2,02 | 99,28 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,08 | +0,06 | 99,78 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 20/03 | Vente 20/03 | Achat 19/03 | Vente 19/03 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,1825 | — | 3,4875 | — |
| 1 mois | 3,24 | 3,39 | 3,21 | 3,31 |
| 3 mois | 3,28 | 3,38 | 3,27 | 3,37 |
| 6 mois | 3,35 | 3,45 | 3,34 | 3,44 |
| 1 an | 3,31 | 3,56 | 3,47 | 3,60 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,3045 | — | 3,3164 | — |
| Pibor Francs 3 mois | [illegible] | — | 3,3789 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,4520 | — | 3,4551 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,5371 | — | 3,5332 | — |
| *Pibor Francs 12 mois* | 3,6094 | — | 3,5859 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 4,2969 | — | 4,2813 | — |
| Pibor Écu 6 mois | 4,3081 | — | 4,3177 | — |
| Pibor Écu 12 mois | [illegible] | — | 4,3958 | — |

### MATIF

| Échéances 20/03 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 97 | — | 127,32 | 127,54 | 127,24 | 127,50 |
| Sept. 97 | — | 125,80 | 125,90 | 125,80 | 125,90 |
| Déc. 97 | — | 95,60 | 95,60 | 95,60 | 95,60 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 97 | — | 96,50 | 96,52 | 96,49 | 96,50 |
| Sept. 97 | — | 96,38 | 96,40 | 96,38 | 96,39 |
| Déc. 97 | — | 96,27 | 96,29 | 96,25 | 96,28 |
| Mars 98 | — | 96,10 | 96,13 | 96,08 | 96,10 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 97 | — | 92,70 | 92,84 | 92,60 | 92,72 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 20/03 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Mars 97 | — | [illegible] | 2587 | 2549 | 2582 |
| Avril 97 | — | 2558,50 | 2587 | 2552 | 2581,50 |
| Mai 97 | — | [illegible] | 2572,50 | 2567 | 2568,50 |
| Juin 97 | — | [illegible] | 2553,50 | 2525 | 2549 |

## LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6536 | US/DM ↗ 1,6931 | US/¥ ↗ 123,5500 | DM/F ↘ 3,3745 | £/F ↘ 9,0335

### Progression du dollar

**LE DOLLAR** poursuivait son mouvement haussier amorcé la veille, vendredi 21 mars, au cours des premiers échanges entre banques. Le billet vert s'échangeait à 5,6987 francs. La veille, la devise américaine était montée en flèche après les propos du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, qui a donné le signal d'un resserrement monétaire le 25 mars aux Etats-Unis. Le président de la Réserve fédérale a indiqué qu'il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »*, contre l'inflation. *« La déclaration de M. Greenspan signifie que, même en l'absence de tensions inflationnistes visibles, la Fed agirait de façon préventive, ce qui renforce les anticipations d'une hausse par la Fed de son taux directeur d'un quart de point lors de sa réunion le 25 mars »*, a indiqué une cambiste d'une banque américaine.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 20/03 | % 19/03 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 337,4500 | -0,04 | — | — |
| Ecu | 6,5320 | -0,08 | — | — |
| *Etats-Unis (1 usd)* | 5,6536 | -0,46 | — | — |
| Belgique (100 F) | 16,3540 | -0,03 | — | — |
| *Pays-Bas (100 fl)* | 299,7100 | -0,02 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,3615 | -0,04 | — | — |
| Danemark (100 krd) | 88,4400 | +0,01 | — | — |
| Irlande (1 iep) | 8,8895 | -0,19 | — | — |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,0335 | +0,44 | — | — |
| Grèce (100 drach.) | 2,1380 | -0,09 | — | — |
| Suède (100 krs) | 74,1900 | +0,15 | — | — |
| *Suisse (100 F)* | 393,9800 | +0,38 | — | — |
| Norvège (100 k) | 83,8100 | -0,06 | — | — |
| Autriche (100 sch) | 47,9480 | -0,04 | — | — |
| Espagne (100 pes.) | 3,9725 | -0,13 | — | — |
| Portugal (100 esc. | 3,3500 | +0,15 | — | — |
| Canada 1 dollar ca | 4,1120 | -0,34 | — | — |
| Japon (100 yens) | 4,6096 | -0,14 | — | — |
| Finlande (mark) | 112,1800 | -0,08 | — | — |

| PARITES DU DOLLAR | 21/03 | 20/03 | Var. % |
|---|---|---|---|
| *FRANCFORT : USD/DM* | 1,6931 | 1,6811 | +0,71 |
| TOKYO : USD/Yens | 123,5500 | 122,7700 | +0,63 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,7575 | 5,7565 | 5,7145 | 5,7135 |
| Yen (100) | 4,6525 | 4,6480 | 4,7662 | 4,6726 |
| *Deutschemark* | 3,3733 | 3,3728 | 3,3748 | 3,3743 |
| Franc Suisse | 3,9249 | 3,9229 | 3,9295 | 3,9315 |
| Lire ital. (1000) | 3,3896 | 3,3860 | 3,3836 | 3,3826 |
| Livre sterling | 9,1717 | 9,1643 | 9,1472 | 9,1377 |
| Peseta (100) | 3,9762 | 3,9727 | 3,3619 | 3,3597 |
| *Franc Belge (100)* | 16,350 | 16,342 | 16,360 | 16,353 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,27 | 3,31 | 3,37 |
| Eurodollar | 5,39 | 5,51 | 5,68 |
| Eurolivre | 5,93 | 6,20 | 6,37 |
| Eurodeutschemark | 3,20 | 3,28 | 3,20 |

## L'OR

| | *cours 20/03* | *cours 19/03* |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63300 | 63800 |
| Or fin (en lingot) | 64000 | 64050 |
| Once d'Or Londres | 346,30 | 352 |
| Pièce française(20f) | 369 | 371 |
| *Pièce suisse (20f)* | 367 | 369 |
| Pièce Union lat(20f) | 368 | 370 |
| Pièce 20 dollars us | 2335 | 2345 |
| *Pièce 10 dollars us* | 1350 | 1312,50 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2375 | 2390 |

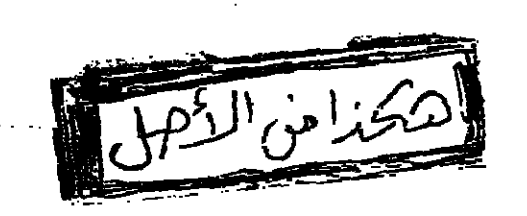
## LE PÉTROLE

| En dollars | cours 21/03 | cours 20/03 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 20,33 | 20,19 |
| WTI (New York) | 22,10 | 21,95 |
| Light Sweet Crude | 22 | 22 |

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

| *INDICES* | 21/03 | 20/03 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 150,64 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 153,98 | 155,30 |
| CRB | 244,75 | 246,40 |
| **MÉTAUX (Londres)** | | dollars/tonne |
| *Cuivre comptant* | 2356 | 2372 |
| Cuivre à 3 mois | 2327,50 | 2358,50 |
| Aluminium comptant | 1608,50 | 1608,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1647,50 | 1666,50 |
| Plomb comptant | 696,50 | 695,50 |
| Plomb à 3 mois | 692,50 | 694,50 |
| Etain comptant | 6015 | 5995 |
| *Etain à 3 mois* | 6065 | 6035 |
| Zinc comptant | 1263,25 | 1280,50 |
| Zinc à 3 mois | 1300 | 1306,50 |
| Nickel comptant | 7865 | 7877,50 |
| Nickel à 3 mois | 8005 | 8040 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 521 | 519,10 |
| *Platine à terme* | 382,60 | 381,70 |
| Palladium | 147,90 | 150,50 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 378 | 378 |
| Maïs (Chicago) | 302,50 | 302,50 |
| *Grain. soja (Chicago)* | 821,75 | 821,75 |
| Tourt. soja (Chicago) | 275,70 | 275,70 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | 53,50 | 52 |
| Orge (Londres) | 94 | 93,50 |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1431 | 1473 |
| *Café (Londres)* | 1678 | 1660 |
| Sucre blanc (Paris) | 305,50 | 306,50 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 73,92 | 74,25 |
| Jus d'orange (New-York) | 84,95 | 84,50 |



# RÈGLEMENT MENSUEL

**VENDREDI 21 MARS**

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ +1,23 %
CAC 40 : 2585,19

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P.(T.P) | 1004 | 1009 | + 0,49 | 1000 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 880 | 905 | + 2,84 | 1000 |
| Renault(T.P.) | 1650 | 1626 | − 1,45 | 1000 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2090 | — | — | 1000 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1320 | 1285 | − 2,65 | 1000 |
| Thomson S.A (T.P) | 1010 | 1030 | + 1,98 | 1000 |
| Accor | 814 | 803 | − 1,35 | 100 |
| AGF-Ass.Gen.France | 200 | 201,50 | + 0,75 | 30 |
| Air Liquide | 861 | 863 | + 0,23 | 70 |
| Alcatel Alsthom | 657 | 666 | + 1,36 | 40 |
| Axa | 363 | 364,50 | + 0,47 | 60 |
| Axime | 672 | 677 | + 0,74 | 10 |
| Bail Investis | 860 | 850 | − 1,16 | 100 |
| Bancaire (Cie) | 713 | 727 | + 1,96 | 100 |
| Bazar Hot. Ville | 587 | 603 | + 2,72 | 50 |
| Bertrand Faure | 272 | 270 | − 0,73 | 5 |
| BIC | 899 | 909 | + 1,11 | 50 |
| BIS | 490 | 490 | — | 20 |
| B.N.P. | 239,30 | 242 | + 1,12 | 25 |
| Bollore Techno | 683 | 675 | − 1,17 | 50 |
| Bongrain | 2145 | 2140 | − 0,23 | 50 |
| Bouygues | 559 | 557 | − 0,35 | 50 |
| Bouygues Offs. | 150,30 | 147 | − 2,19 | 10 |
| Canal + | 1118 | 1142 | + 2,14 | 20 |
| Cap Gemini | 344 | 338 | − 1,74 | 40 |
| Carbone Lorraine | 1332 | 1350 | + 1,35 | 50 |
| Carrefour | 3347 | 3377 | + 0,89 | 100 |
| Casino Guichard | 251,40 | 259,90 | + 3,38 | 10 |
| Casino Guich.ADP | 205 | 214 | + 4,39 | 10 |
| Castorama Dub.(Li) | 858 | 865 | + 0,81 | 25 |
| C.C.F. | 253,10 | 258,60 | + 2,17 | 25 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 54,50 | — | — | 10 |
| Cegid (Ly) | 785 | 780 | − 0,63 | 25 |
| Cerus Europ.Reun | 138,50 | 140,30 | + 1,29 | 100 |
| Cetelem | 671 | 686 | + 2,23 | 45 |
| CGIP | 1606 | 1601 | − 0,31 | 100 |
| Chargeurs Intl | 340 | 336,10 | − 1,14 | 100 |
| Christian Dalloz | 2172 | 2130 | − 1,93 | 10 |
| Christian Dior | 791 | 821 | + 3,79 | 52 |
| Ciments Fr.Priv.B | 217 | 221 | + 1,84 | 25 |
| Cipe France Ly # | 704 | 705 | + 0,14 | 20 |
| Clarins | 796 | 799 | + 0,37 | 50 |
| CLF-Dexia France | 565 | 566 | + 0,17 | 100 |
| Club Mediterranee | 426,50 | 427 | + 0,11 | 25 |
| Coflexip | 330,50 | 331 | + 0,15 | 10 |
| Colas | 825 | 828 | + 0,36 | 10 |
| Comptoir Entrep. | 12 | 12,30 | + 2,50 | 10 |
| Comptoirs Mod. | 2790 | 2780 | − 0,35 | 100 |
| CPR | 480 | 491 | + 2,29 | 50 |
| Cred.Fon.France | 69,35 | 69,75 | + 0,57 | 100 |
| Credit Lyonnais CI | 190 | 205 | + 7,89 | 100 |
| Credit National | 341,90 | 342,20 | + 0,08 | 100 |
| CS Signaux(CSEE) | 300 | 304 | + 1,33 | 100 |
| Damart | 4375 | 4450 | + 1,71 | 50 |
| Danone | 860 | 879 | + 2,20 | 10 |
| Dassault-Aviation | 1403 | 1425 | + 1,56 | 50 |
| Dassault Electro | 700 | 719 | + 2,71 | 80 |
| Dassault Systemes | 338 | 346,20 | + 2,42 | 10 |
| De Dietrich | 269,50 | 269,50 | — | 25 |
| Degremont | 475 | 473 | − 0,42 | 50 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 50,50 | 52,50 | + 3,96 | 100 |
| DMC (Dollfus Mi) | 145 | 148 | + 2,06 | 75 |
| Dynaction | 132,70 | 135 | + 1,73 | 25 |
| Eaux (Gle des) | 743 | 744 | + 0,13 | 100 |
| Eiffage | 339,90 | 339 | − 0,26 | 50 |
| Elf Aquitaine | 545 | 547 | + 0,36 | 50 |
| Eramet | 280 | 280,50 | + 0,17 | 20 |
| Eridania Beghin | 876 | 892 | + 1,82 | 65 |
| Essilor Intl | 1500 | 1520 | + 1,33 | 20 |
| Essilor Intl ADP | 1390 | 1358 | − 2,87 | 20 |
| Esso | 567 | 600 | + 5,82 | 50 |
| Eurafrance | 2650 | 2678 | + 1,05 | 200 |
| Euro Disney | 9,90 | 10 | + 1,01 | 5 |
| Europe 1 | 1179 | 1182 | + 0,25 | 100 |
| Eurotunnel | 6,80 | 6,85 | + 0,73 | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 1473 | 1475 | + 0,13 | 20 |
| Fimalac SA | 549 | 549 | — | 140 |
| Finextel | 104,50 | 103 | − 1,43 | 100 |
| Fives-Lille | 541 | 549 | + 1,47 | 50 |
| Fromageries Bel | 4438 | 4489 | + 1,14 | 50 |
| Galeries Lafayette | 2070 | 2030 | − 1,93 | 100 |
| GAN | 141 | 145 | + 2,83 | 10 |
| Gascogne (B) | 500 | 497,70 | − 0,46 | 80 |
| Gaumont # | 394 | 390 | − 1,01 | 50 |
| Gaz et Eaux | 2506 | 2507 | + 0,03 | 50 |
| Geophysique | 501 | 514 | + 2,59 | 10 |
| G.F.C | 534 | 536 | + 0,37 | 100 |
| Groupe Andre S.A. | 473 | 488 | + 3,17 | 50 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 159,20 | 164,10 | + 3,07 | 10 |
| GTM-Entrepose | 300 | 307,50 | + 2,50 | 50 |
| Guilbert | 1080 | 1076 | − 0,37 | 70 |
| Guyenne Gascogne | 1875 | 1875 | — | 100 |
| Havas | 407,50 | 415 | + 1,84 | 15 |
| Havas Advertising | 641 | 648 | + 1,09 | 50 |
| Imetal | 870 | 875 | + 0,57 | 50 |
| Immeubl.France | 379 | 385 | + 1,58 | 50 |
| Infogrames Enter.# | 795 | 819 | + 3,01 | 25 |
| Ingenico | 104,80 | 108 | + 3,05 | 10 |
| Interbail | 243 | 246,60 | + 1,48 | 100 |
| Intertechnique | 1248 | 1320 | + 5,76 | 100 |
| Jean Lefebvre | 305,20 | 310 | + 1,57 | 50 |
| Klepierre | 810 | 800 | − 1,23 | 100 |
| Labinal | 1350 | 1345 | − 0,37 | 100 |
| Lafarge | 378,10 | 379,30 | + 0,31 | 25 |
| Lagardere | 174 | 173 | − 0,57 | 40 |
| Lapeyre | 365,50 | 365 | − 0,13 | 10 |
| Lebon | 206 | — | — | 50 |
| Legrand | 990 | 1013 | + 2,32 | 10 |
| Legrand ADP | 695 | 710 | + 2,15 | 10 |
| Legris Indust. | 257 | 256 | − 0,38 | 20 |
| Locindus | 858 | 850 | − 0,93 | 150 |
| L'Oreal | 1902 | 1926 | + 1,26 | 10 |
| LVMH Moet Hen. | 1304 | 1335 | + 2,37 | 10 |
| Lyonnaise Eaux | 562 | 564 | + 0,35 | 60 |
| Marine Wendel | 606 | 614 | + 1,32 | 100 |
| Metaleurop | 75 | 74,15 | − 1,13 | 25 |
| Metrologie Inter. | 20,35 | 20,40 | + 0,24 | 10 |
| Michelin | 330 | 332,10 | + 0,63 | 12 |
| Moulinex | 123 | 133 | + 8,13 | 10 |
| Nord-Est | 142,50 | 144,80 | + 1,61 | 50 |
| Nordon (Ny) | 445 | 468 | + 5,16 | 70 |
| NRJ # | 779 | 775 | − 0,51 | 10 |
| OLIPAR | 85,80 | 85,50 | − 0,34 | 100 |
| Paribas | 389 | 391 | + 0,51 | 50 |
| Pathe | 1421 | 1448 | + 1,90 | 100 |
| Pechiney | 226,50 | 225 | − 0,66 | 100 |
| Pernod-Ricard | 312,90 | 314,40 | + 0,47 | 20 |
| Peugeot | 638 | 645 | + 1,09 | 35 |
| Pinault-Print.Red | 2121 | 2225 | + 4,90 | 100 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 493 | 498,80 | + 1,17 | 20 |
| Primagaz | 595 | 604 | + 1,51 | 40 |
| Promodes | 1860 | 1879 | + 1,02 | 20 |
| Publicis | 589 | 583 | − 1,01 | 25 |
| Remy Cointreau | 148,20 | 151,50 | + 2,22 | 10 |
| Renault | 138 | 139,60 | + 1,15 | 25 |
| Rexel | 1639 | 1655 | + 0,97 | 25 |
| Rhone Poulenc A | 179 | 181,90 | + 1,62 | 25 |
| Rochette (La) | 28,50 | 29,20 | + 2,45 | 10 |
| Rue Imperiale(Ly) | 6000 | 6000 | — | 200 |
| Sade (Ny) | 198 | 196 | − 1,01 | 100 |
| Sagem SA | 3178 | 3195 | + 0,53 | 50 |
| Saint-Gobain | 821 | 828 | + 0,85 | 100 |
| Saint-Louis | 1365 | 1390 | + 1,83 | 200 |
| Salomon (Ly) | 420 | 417 | − 0,71 | 10 |
| Salvepar (Ny) | 466 | 466 | — | 50 |
| Sanofi | 516 | 529 | + 2,51 | 25 |
| Sat | 1840 | 1835 | − 0,27 | 100 |
| Saupiquet (Ns) | 715 | 715 | — | 50 |
| Schneider SA | 286,60 | 295 | + 2,93 | 50 |
| SCOR | 218 | 218 | — | 25 |
| S.E.B. | 945 | 1023 | + 8,25 | 20 |
| Sefimeg | 446,20 | 446 | − 0,04 | 100 |
| SEITA | 211,60 | 206,40 | − 2,45 | 50 |
| Selectibanque | 77 | 77,90 | + 1,16 | 100 |
| SFIM | 1158 | 1189 | + 2,67 | 100 |
| SGE | 117,40 | 121,50 | + 3,49 | 35 |
| Sidel | 428,90 | 436,90 | + 1,86 | 15 |
| Silic CA | 879 | 889 | + 1,13 | 100 |
| Simco | 541 | 540 | − 0,18 | 100 |
| S.I.T.A | 1080 | 1109 | + 2,68 | 50 |
| Skis Rossignol | 140 | 140 | — | 25 |
| Societe Generale | 632 | 652 | + 3,16 | 30 |
| Sodexho Alliance | 2796 | 2825 | + 1,03 | 100 |
| Sommer-Allibert | 169,50 | 168 | − 0,88 | 5 |
| Sophia | 240 | 239 | − 0,41 | 75 |
| Spir Communication | 529 | 546 | + 3,21 | 20 |
| Strafor Facom | 455 | 460 | + 1,09 | 25 |
| Suez | 267,30 | 270,10 | + 1,04 | 75 |
| Synthelabo | 575 | 582 | + 1,21 | 40 |
| Technip | 605 | 601 | − 0,66 | 20 |
| Thomson-CSF | 183,70 | 185,50 | + 0,97 | 20 |
| Total | 470,10 | 475 | + 1,04 | 50 |
| U.A.P.(Compagnie) | 143,10 | 144 | + 0,62 | 40 |
| UFB Locabail | 532 | 532 | — | 100 |
| UIC | 32,10 | — | — | 20 |
| UIF | 470 | 476 | + 1,27 | 100 |
| UIS | 199,10 | 200,50 | + 0,70 | 25 |
| Unibail | 573 | 586 | + 2,26 | 100 |
| Union Assur.Fdal | 707 | 715 | + 1,13 | 10 |
| Usinor Sacilor | 90 | 90 | — | 20 |
| Valeo | 359,80 | 368 | + 2,27 | [illegible] |
| Vallourec | 330 | 336,10 | + 1,84 | 100 |
| Via Banque | 220 | 221,90 | + 0,86 | 100 |
| Worms & Cie | 353 | 360 | + 1,98 | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1456 | 1485 | + 1,99 | [illegible] |
| Elf Gabon | 1761 | 1780 | + 1,07 | 17 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 374,80 | [illegible] | + 2,10 | [illegible] |
| Adecco S.A. | 1749 | [illegible] | − 3,48 | [illegible] |
| Adidas AG # | 587 | [illegible] | + 3,06 | [illegible] |
| American Express | 362,10 | [illegible] | + 1,18 | [illegible] |
| Anglo American # | 343,20 | [illegible] | + 0,32 | [illegible] |
| Amgold # | 412 | [illegible] | + 6,55 | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 17,50 | [illegible] | + 0,85 | [illegible] |
| A.T.T. # | 197 | [illegible] | − 0,50 | [illegible] |
| Banco Santander # | 390,50 | [illegible] | − 1,40 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 148,10 | [illegible] | + 0,47 | [illegible] |
| B.A.S.F. # | 201,70 | [illegible] | + 2,62 | [illegible] |
| Bayer # | 224,90 | [illegible] | + 1,37 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 10,50 | [illegible] | + 4,76 | [illegible] |
| Crown Cork ord.# | 300 | [illegible] | − 0,03 | [illegible] |
| Crown Cork PF CV# | 285 | [illegible] | — | [illegible] |
| Daimler Benz # | 421 | [illegible] | + 0,92 | [illegible] |
| De Beers # | 200,50 | [illegible] | + 0,54 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 294 | [illegible] | + 1,49 | [illegible] |
| Dresdner Bank # | 180,50 | [illegible] | + 3,04 | [illegible] |
| Driefontein # | 55,30 | [illegible] | + 1,80 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 620 | [illegible] | − 0,16 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 490 | [illegible] | + 2,44 | [illegible] |
| East Rand # | 2,70 | [illegible] | + 5,92 | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 40,15 | [illegible] | − 0,87 | [illegible] |
| Electrolux # | 343 | [illegible] | − 0,29 | [illegible] |
| Ericsson # | 188,30 | [illegible] | − 0,42 | [illegible] |
| Ford Motor # | 180 | [illegible] | − 0,11 | [illegible] |
| Freegold # | 43,60 | [illegible] | + 1,37 | [illegible] |
| Gencor Limited # | 25,10 | [illegible] | − 0,19 | [illegible] |
| General Elect. # | 581 | [illegible] | + 0,86 | [illegible] |
| General Motors # | 315,40 | [illegible] | + 1,17 | [illegible] |
| Gle Belgique # | 451 | [illegible] | — | [illegible] |
| Grd Metropolitan | 46,10 | [illegible] | − 3,90 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 45,30 | [illegible] | + 1,10 | [illegible] |
| Hanson PLC reg. | 26,85 | [illegible] | − 0,55 | [illegible] |
| Harmony Gold # | 49 | [illegible] | + 0,51 | [illegible] |
| Hitachi # | 49,15 | [illegible] | − 1,01 | [illegible] |
| Hoechst # | 220 | [illegible] | + 0,68 | [illegible] |
| I.B.M # | 791 | [illegible] | − 1,13 | [illegible] |
| I.C.I # | 79 | [illegible] | − 11,39 | [illegible] |
| Ito Yokado # | 244,20 | [illegible] | − 0,65 | [illegible] |
| Matsushita # | 85,45 | [illegible] | + 0,87 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 264 | [illegible] | + 1,78 | [illegible] |
| Merck and Co # | 520 | [illegible] | − 0,57 | [illegible] |
| Mitsubishi Corp.# | 49,70 | [illegible] | — | [illegible] |
| Mobil Corporat.# | 747 | [illegible] | + 1,07 | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 591 | [illegible] | + 0,16 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. # | 6110 | [illegible] | + 0,32 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker # | 59,70 | [illegible] | + 8,87 | [illegible] |
| Nokia A | 337,60 | [illegible] | + 1 | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 277,40 | [illegible] | + 1,40 | [illegible] |
| Petrofina # | 1903 | [illegible] | + 0,42 | [illegible] |
| Philip Morris # | 669 | [illegible] | − 2,24 | [illegible] |
| Philips N.V # | 242 | [illegible] | + 1,15 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 111,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Procter Gamble # | 687 | [illegible] | + 0,43 | [illegible] |
| Quilmes | 305 | [illegible] | — | [illegible] |
| Randfontein # | 25,35 | [illegible] | + 2,16 | [illegible] |
| Rhone Poul.Rorer # | 421 | [illegible] | + 0,47 | [illegible] |
| Royal Dutch # | 978 | [illegible] | + 1,84 | [illegible] |
| R T Z # | 86 | [illegible] | + 1,16 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 148 | [illegible] | − 0,13 | [illegible] |
| Saint-Helena # | 32,55 | [illegible] | + 1,53 | [illegible] |
| Schlumberger # | 627 | [illegible] | + 0,47 | [illegible] |
| SGS Thomson Micro. | 392 | [illegible] | + 1,37 | [illegible] |
| Shell Transport # | 97,25 | [illegible] | + 0,46 | [illegible] |
| Siemens # | 280,20 | [illegible] | + 2,42 | [illegible] |
| Sony Corp. # | 401 | [illegible] | − 0,24 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 74,70 | [illegible] | + 3,07 | [illegible] |
| T.D.K # | 372,30 | [illegible] | — | [illegible] |
| Telefonica # | 132,10 | [illegible] | + 4,46 | [illegible] |
| Toshiba # | 31,85 | [illegible] | + 0,78 | [illegible] |
| Unilever # | 1052 | [illegible] | + 1,42 | [illegible] |
| United Technol. # | 430 | [illegible] | + 0,34 | [illegible] |
| Vaal Reefs # | 373 | [illegible] | + 1,60 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 2891 | [illegible] | + 4,46 | [illegible] |
| Volvo (act.B) # | 134,80 | [illegible] | + 4,97 | [illegible] |
| Western Deep # | 176,10 | [illegible] | + 1,07 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 115,90 | [illegible] | − 0,17 | [illegible] |
| Zambia Copper | 12,90 | [illegible] | + 5,81 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**VENDREDI 21 MARS**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | — | 3,501 |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 101,35 | 6,247 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 110,97 | 5,808 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 122,10 | 6,805 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 122,01 | 1,382 d |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 118,70 | 7,187 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 108,65 | 4,247 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 102,61 | 4,290 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 118 | 0,399 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 112,93 | 7,364 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 104,40 | 1,307 |
| CNA 9% 4/92-07 | 122,25 | 8,038 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,80 | 6,362 d |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 108,29 | 0,489 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 111,51 | 0,919 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 117,84 | 8,220 |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 100,80 | 4,159 |
| Finansder 9%91-06# | 122,15 | 2,959 |
| Finansd.8,6%92-02# | 115,72 | 1,367 |
| Floral9,75% 90-99# | 112,14 | 6,545 ↓ |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 101,18 | 6,381 |
| OAT 88-98 TME CA# | 101,26 | 0,880 |
| OAT 9/85-98 TRA | 101,80 | 2,235 ↓ |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 107,03 | 7,132 d |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,92 | 0,532 d |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,60 | 6,389 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 111,86 | 5,481 d |
| OAT 85/00 TRA CA# | 106,75 | 3,476 ↑ |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,48 | 8,301 |
| OAT 89-01 TME CA# | 104,50 | 0,800 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 116,85 | 2,818 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 123,90 | 7,540 |
| OAT.8,50%92-23 CA# | 123,94 | 7,801 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 107,96 | 1,256 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 936,50 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 72 | 76,50 |
| Baccarat (Ny) ◆ | 548 | 548 |
| Bains C.Monaco | 570 | 570 |
| Bque Transatlantl | 135 | 129 |
| B.N.P.Intercont | 602 | 610 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,80 |
| Centenaire Blanzy | 464 | 460 |
| Champex (Ny) | 28 | 27,20 |
| CIC Un.Euro.CIP | 347 | 355 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 1896 | 1896 |
| Concorde-Ass Risq | 916 | 921 |
| Continental Ass.Ly | 430 | 430 |
| Darblay ◆ | 435 | 435 |
| Didot Bottin | 850 | 858 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 3652 | 3652 |
| Ecia | 950 | 950 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1800 | 1800 |
| Fichet Bauche | 81 | 84,50 |
| Fidei | 42,05 | 42,05 |
| Finalens ◆ | 379 | 379 |
| F.I.P.P. ◆ | 316,40 | 316,40 |
| Fonciere (Cie) | 577 | 576 |
| Fonc. Lyonnaise # | 728 | 716 |
| Foncina # | 485 | 485 |
| Francarep | 280 | 280 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A. ◆ | 1195 | 1195 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gevelot | 1080 | 1080 |
| G.T.I (Transport) | 265,10 | [illegible] |
| Immobail ◆ | 103,90 | 103,90 |
| Immobanque ◆ | 670 | [illegible] |
| Locamion (Ly) ◆ | 558 | [illegible] |
| Lucia ◆ | 58 | 58 |
| Monoprix | 244,40 | 250 |
| Metal Deploye | 430 | 430 |
| Mors # | 9,90 | [illegible] |
| Navigation (Nle) | 86 | [illegible] |
| Optorg ◆ | 305 | [illegible] |
| Paluel-Marmont ◆ | 271,20 | [illegible] |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1055 | [illegible] |
| Parfinance | 281 | 285 |
| Paris Orleans | 290 | [illegible] |
| Piper Heidsieck ◆ | 1720 | 1720 |
| Promodes (CI) | 1439 | [illegible] |
| PSB Industries Ly | 420 | [illegible] |
| Rougier # | 360 | [illegible] |
| Saga | 65 | [illegible] |
| Salins du Midi | 614 | 614 |
| S.I.P.H. ◆ | 215 | 215 |
| Sofal ◆ | 39 | [illegible] |
| Sofragi ◆ | 4450 | [illegible] |
| Taittinger | 2350 | [illegible] |
| Tour Eiffel ◆ | 285 | 285 |
| Vicat | 491,50 | [illegible] |
| Caves Roquefort | 1750 | [illegible] |
| Elyo ◆ | 322 | 322 |
| Finaxa | 309 | [illegible] |
| Gaillard (M) ◆ | 1580 | [illegible] |
| Givaudan-Lavirotte ◆ | 1095 | [illegible] |
| Grd Bazar Lyon(Ly) | 168 | [illegible] |
| Gd Moul.Strasbourg ◆ | 1721 | [illegible] |
| Hotel Lutetia | 250 | [illegible] |
| Hotels Deauville ◆ | 549 | [illegible] |
| Immeubl.Lyon(Ly)# ◆ | 568 | [illegible] |
| L.Bouillet (Ly) ◆ | 300 | [illegible] |
| Lloyd Continental | 8050 | [illegible] |
| Lordex (Ny) ◆ | 18 | [illegible] |
| Machines Bull# | 55 | [illegible] |
| Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# | 228 | [illegible] |
| Matussiere Forest | 68,90 | [illegible] |
| Moncey Financiere | 2990 | [illegible] |
| M.R.M. (Ly) ◆ | 195 | [illegible] |
| Navigation Mixte | 971 | [illegible] |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) | 124 | [illegible] |
| Pechiney CIP | 249 | [illegible] |
| Pechiney Intl | 107,50 | [illegible] |
| Poliet | 500 | [illegible] |
| Sabeton (Ly) | 765 | [illegible] |
| Samse (Ly) | 853 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 205 | [illegible] |
| Commerzbank AG | 150 | [illegible] |
| Fiat Ord | 17,50 | [illegible] |
| Gevaert | 405,50 | [illegible] |
| Gold Fields South | 130 | [illegible] |
| Kubota Corp | 26 | [illegible] |
| Montedison act.ep | 10,05 | [illegible] |
| Olympus Optical | 43,55 | [illegible] |
| Robeco | 472,10 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 175 | [illegible] |
| Rolinco | 481 | [illegible] |
| Sema Group Plc | 134,40 | [illegible] |
| Solvay SA | 3400 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**VENDREDI 21 MARS**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # ◆ | 46,95 | 46,95 |
| AFE # | 460 | 465 |
| Aigle # | 220 | 220 |
| Albert S.A (Ns) | 109 | 124 |
| Altran Techno. # | 2075 | 2050 |
| Montaignes P.Gest ◆ | 2010 | 2010 |
| Assystem # | 423 | 448 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 675 | 675 |
| Bque Tarneaud(B)# | 310 | 385 |
| Bque Vernes | 143 | 149,90 |
| Beneteau # | 775 | 765 |
| B I M P ◆ | 82 | 82 |
| Boiron (Ly) # | 658 | 650 |
| Boisset (Ly)# | 438 | 437,80 |
| But S.A. | 319,70 | 321,20 |
| Cardif SA | 742 | 790 |
| C.E.E # | 180 | 178 |
| Cermex (Ly) ◆ | 370,30 | 370,30 |
| CFPI # | 304 | 307 |
| Change Bourse (M) | 289,90 | 289 |
| CNIM CA# | 237 | 232 |
| Codetour | 341,10 | 347 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 450 | 447 |
| Conflandey S.A. | 301 | 301 |
| C.A.Haute Normand | 324,90 | 324,90 |
| C.A. Paris IDF | 885 | 871 |
| C.A.Ile & Vilaine | 341,80 | 342 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 313,50 | 312,60 |
| C.A.du Nord (Li) | 525 | 523 |
| C.A. Oise CCI | 300 | 300,20 |
| Creeks | 70 | 70 |
| Devanlay | 625 | 599 |
| Devernois (Ly) | 519 | 518 |
| Ducros Serv.Rapide | 70,10 | 70,10 |
| Adecco Trav.Tem.Ly | 465 | 460 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 460 | 459,90 |
| Expand s.a | 485 | 486 |
| Factorem | 700 | 698 |
| Faiveley # | 307 | 306 |
| Finacor | 74,20 | 73,30 |
| Fininfo | 738 | 738 |
| Fructivie | 678 | 674 |
| Gautier France # | 232 | 240 |
| Gel 2000 | 63 | 63,10 |
| GFI Industries # | 999 | 1000 |
| Girodet (Ly) # | 35 | 31 |
| GLM S.A. | 305,80 | 315 |
| Grandoptic.Photo # | 887 | 885 |
| Gpe Guillin # Ly | 220 | 220 |
| Kindy # | 156 | 158 |
| Guerbet | 280 | 272 |
| Hermes internat.1# | 1550 | 1570 |
| Hurel Dubois | 610 | 605 |
| ICBT Groupe # | 227 | 232 |
| I.C.C. | 120 | 120 |
| ICOM Informatique | 420 | 420 |
| Idianova | 68,90 | 69 |
| Int. Computer # | 97,45 | 95,80 |
| IPBM | 64,10 | 64,10 |
| M6-Metropole TV | 533 | 542 |
| Manitou # | 770 | 738 |
| Manutan | 455 | 455 |
| Marie Brizard # | 1060 | 1085 |
| Maxi-Livres/Profr. | 143 | 140 |
| Mecelec (Ly) | 70,10 | 71 |
| MGI Coutier | 291 | 291 |
| Monneret Jouet Ly# | 105 | 105 |
| Naf-Naf # | 69,70 | 68,30 |
| NSC Schlum. Ny | 650 | 650 |
| Onet # | 1130 | 1108 |
| Paul Predault # | 210 | 210 |
| P.C.W. ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # ◆ | 94,15 | [illegible] |
| Phyto-Lierac # | 361 | [illegible] |
| Pochet ◆ | 870 | 870 |
| Poujoulat Ets (Ns) ◆ | 231 | 231 |
| Radiall # | 675 | 675 |
| Robertet # | 1105 | 1125 |
| Rouleau-Guichard | 319,90 | [illegible] |
| Securidev # | 99 | 99 |
| Smoby (Ly)# | 600 | 620 |
| Sofco (Ly) ◆ | 53,70 | 53,70 |
| Sofibus ◆ | 367 | 367 |
| Sogepag # ◆ | 171 | 171 |
| Sogeparc (Fin) | 835 | [illegible] |
| Sopra | 500 | 495 |
| Steph.Kelian # ◆ | 143 | 143 |
| Sylea | 550 | 550 |
| Teisseire-France | 197,50 | 197,50 |
| TF1-1 | 555 | 548 |
| Thermador Hold(Ly) | 298 | 298,50 |
| Trouvay Cauvin # | 125 | 124 |
| Unilog | 730 | 725 |
| Union Fin.France | 703 | 698 |
| Viel et Cie # | 149,90 | 149,90 |
| Vilmorin et Cie # | 475 | 468 |
| Virbac | 598 | 598 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**VENDREDI 21 MARS**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor ◆ | 58 | 58 |
| Belvedere | 456 | 456,10 |
| BVRP | 173 | 173,50 |
| Coil | 235 | 235 |
| Electronique D2 | 890 | [illegible] |
| FDM Pharma n. | 235,10 | 235 |
| Genset | 280 | [illegible] |
| Guyanor action B ◆ | 26 | 26 |
| High Co. | 175 | 175 |
| Infonie | 162 | 165 |
| Joliez-Regol | 84,90 | [illegible] |
| Mille Amis | 106,70 | [illegible] |
| Naturex | 98 | [illegible] |
| Olitec | 1335 | [illegible] |
| Picogiga | 284 | 284 |
| Proxidis | 32 | [illegible] |
| R21 Santé | 305 | [illegible] |
| Stelax | 4,40 | [illegible] |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**VENDREDI 21 MARS**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI ◆ | 871 | 871 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 8,25 | 8,25 |
| Générale Occidentale ◆ | 144,10 | [illegible] |
| Mumm ◆ | 1335 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 135 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

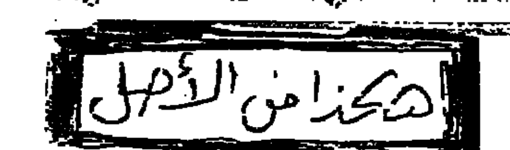
# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 mars

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 132,55 | 126,24 |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg ◆ | 2408,80 | 2373,20 |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 876770 | 876770 |
| Natio Court Terme | 14082 | 14082 |
| Natio Court Terme2 | 382405 | 382405 |
| Natio Epargne | 2268,23 | 2245,77 |
| Natio Ep. Capital C/D | 16660,98 | 16496,02 |
| Natio Ep. Croissance | 2732,76 | 2679,18 |
| Natio Ep. Obligations | 230,97 | 226,44 |
| Natio Epargne Retraite | 156,61 | 153,54 |
| Natio Epargne Trésor | 11093,04 | 11090,80 |
| Natio Epargne Valeur | 639,76 | 627,20 |
| Natio Immobilier | 1374,80 | 1347,84 |
| Natio Inter | 2032,24 | 1992,39 |
| Natio Monétaire C/D | 5439,58 | 5439,58 |
| Natio Opportunités | 193,91 | 190,17 |
| Natio Patrimoine | 1631,99 | 1599,99 |
| Natio Perspectives | 1495,12 | 1465,80 |
| Natio Placements C/D | 78134,63 | 78134,63 |
| Natio Revenus | 1109,35 | 1098,37 |
| Natio Sécurité | 11365,02 | 11365,02 |
| Natio Valeurs | 1277,59 | 1252,54 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Moneden | 91576,40 | 91576,40 |
| Oblig. tres caté. | 255,36 | 251,59 |
| **CDC-GESTION** (Groupe Caisse des Dépôts) | | |
| Livret Bourse Inv. D | 780,72 | 757,98 |
| Le Livret Portefeuille D | 1016,76 | 987,15 |
| **SICAV MULTI-PROMOTEURS** | | |
| Nord Sud Dévelop. C/D ◆ | 2459,25 | 2454,34 |
| Patrimoine Retraite C | 308,41 | 302,36 |
| Sicav Associations C | 2407,45 | 2407,45 |
| **CDC TRÉSOR** | | |
| Fonsicav C | 19479,48 | 19479,48 |
| Mutual. dépôts Sicav C | 19065,77 | 19046,72 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Actions Futur D | 257,97 | 252,91 |
| Ecur. Capicourt C | 231,94 | 231,94 |
| Ecur. Capitalisation C | 245,74 | 245,74 |
| Ecur. Distrimonétaire D | 10492,80 | 10492,80 |
| Ecur. Expansion C | 81959,97 | 81959,97 |
| Ecur. Géovaleurs C | 3326,30 | 3261,08 |
| Ecur. Investis. D | 209,47 | 205,36 |
| Ecur. Monépremière | 11229,38 | 11229,38 |
| Ecur. Monétaire C | 12948,67 | 12948,67 |
| Ecur. Monétaire D | 12331,96 | 12331,96 |
| Ecur. Trésorerie C | 318,19 | 318,19 |
| Ecur. Trimestriel D | 1995,90 | 1995,90 |
| Eparcourt-Sicav D | 199,64 | 199,64 |
| Géoptim C | 12338,59 | 12156,25 |
| Géoptim D | 12007,87 | 11830,41 |
| Horizon C | 2066,18 | 2025,67 |
| Prévoyance Ecur. D | 107,36 | 107,36 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Ecur. Capipremière C | 11831,68 | 11831,68 |
| Ecur. Sécuripremière C | 11854,12 | 11842,28 |
| Ecur. Sensipremière C | 12767,29 | 12767,29 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia ◇ | 118699,32 | 118699,32 |
| Atout Amérique | 162,44 | 158,48 |
| Atout Asie | 100,21 | 97,77 |
| Atout Futur C | 742,60 | 724,49 |
| Atout Futur D | 699,06 | 682,02 |
| Coexis | 1925,09 | 1889,20 |
| Dieze | 2082,86 | 2048,02 |
| Elicash ◇ | 941746,82 | 941746,82 |
| Epargne-Unie | 194,67 | 189,92 |
| Eurodyn | 2257,05 | 2202 |
| Indicia ◆ | 1594,20 | 1555,93 |
| Moné.JC ◇ | 11867,35 | 11867,35 |
| Moné.JD ◇ | 11490,09 | 11490,09 |
| Oblifutur C | 533,82 | 523,87 |
| Oblifutur D | 533,82 | 523,87 |
| Oraction | 1902,81 | 1856,40 |
| Revenu-Vert | 1217,33 | 1194,63 |
| Sévea ◆ | 116,90 | 114,05 |
| Synthésis | 17476,49 | 17135,81 |
| Uni Association ◇ | 119,96 | 119,96 |
| Uni Foncier | 1446,70 | 1411,44 |
| Uni France | 801,94 | 782,38 |
| Uni Garantie C | 1843,22 | 1808,85 |
| Uni Garantie D | 1409,77 | 1383,48 |
| Uni Régions | 1823,62 | 1729,14 |
| Univar C ◇ | 307,42 | 307,42 |
| Univar D ◇ | 301,57 | 301,57 |
| Univers Actions | 218,09 | 212,77 |
| Univers-Obligations | 233,78 | 229,42 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 691,68 | 671,53 |
| Francic Pierre | 137,38 | 133,38 |
| Francic Régions | 1938,25 | 1881,80 |
| **CIC PARIS** | | |
| Associc | 1111,74 | 1111,74 |
| Cicamonde | 1502,28 | 1458,52 |
| Converticic | 385,41 | 379,71 |
| Ecocic | 1598,62 | 1552,06 |
| Mensuelcic | 10257,04 | 10055,49 |
| Oblicic Mondial | 3651,37 | 3592,41 |
| Oblicic Régions | 1202,28 | 1184,51 |
| Rentacic | 166,42 | 163,96 |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | |
| Euroco Solidarité | 1350,27 | 1336,90 |
| Lion 20000 C | 17051,62 | 17051,62 |
| Lion 20000 D | 16357,06 | 16357,06 |
| Lion Association | 10936,98 | 10936,98 |
| Lion Court Terme C | 26196,65 | 26196,65 |
| Lion Court Terme D | 23753,48 | 23753,48 |
| Lion Plus | 1526,40 | 1496,47 |
| Lion Trésor | 2515,67 | 2490,76 |
| Oblilion | 2004,48 | 1984,63 |
| Sicav 5000 | 687,62 | 674,14 |
| Slivafrance | 1155,06 | 1132,41 |
| Slivam | 542,41 | 531,77 |
| Slivarente | 247,66 | 242,80 |
| Slivinter | 676,02 | 662,76 |
| Trilion | 5189,60 | 5129 |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| Avenir Alizes | 2254,29 | 2210,09 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. ◆ | 157,78 | 153,86 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 909,41 | 909,41 |
| Créd.Mut.Ep.Ind. C | 127,11 | 125,21 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22784,10 | 22784,10 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 255,08 | 248,25 |
| Créd.Mut.Ep.Monde ◆ | 1474,42 | 1434,56 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1836,26 | 1808,25 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre ◆ | 1101,61 | 1080,01 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 812,59 | 772,60 |
| Saint-Honoré Capital | 19284,56 | 18722,87 |
| St-Honoré March. Emer. | 831,39 | 795,59 |
| St-Honoré Pacifique | 692,13 | 662,33 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1821,63 | 1821,63 |
| Stratégie Actions | 1017,52 | 978,38 |
| Stratégie Rendement | 1905,33 | 1845,36 |
| **[illegible]** | | |
| Amplitude Monde C | 923,77 | 901,24 |
| Amplitude Monde D | 899,92 | 877,92 |
| Amplitude Europe C/D | 138,90 | 135,51 |
| Eladel D | 164,13 | 160,13 |
| Emergence Poste D | 133,49 | 130,23 |
| Géobilys C | 640,52 | 631,05 |
| Géobilys D | 611,32 | 602,29 |
| Intensys C | 116,91 | 116,23 |
| Intensys D | 111,94 | 111,27 |
| Latitude C | 147,47 | 142,42 |
| Latitude D | 138,74 | 138,74 |
| Oblitys D | 620,13 | 610,97 |
| Plénitude D | 192,38 | 187,68 |
| Poste Gestion C | 44214,45 | 44214,45 |
| Revenus Trimestr. D | 5261,97 | 5209,87 |
| Solstice D | 2351,59 | 2345,73 |
| Thésora C | 968,15 | 956,56 |
| Théora D | 881,24 | 872,51 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | |
| Actimonétaire C | 37731,27 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30723,63 | [illegible] |
| Cadence 1 D | 1077,46 | [illegible] |
| Cadence 2 D | 1068,52 | [illegible] |
| Cadence 3 D | 1055,20 | [illegible] |
| Capimonétaire C | 407,64 | [illegible] |
| Capimonétaire D | 378,75 | [illegible] |
| Sogeoblig C | 9025,41 | [illegible] |
| Interoblig C | 7043,66 | [illegible] |
| Intersélection France D ◆ | 674,89 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | 1988,80 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | 1898,56 | [illegible] |
| Sogenfrance C | 1731,89 | [illegible] |
| Sogenfrance D | 1583,03 | [illegible] |
| Sogépargne D | 307,92 | [illegible] |
| Soginter C ◆ | 2120,36 | [illegible] |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Favor D | 1474,96 | [illegible] |
| Sogellance D | 1707,38 | [illegible] |
| Sogenfrance Tempo D | 182,81 | [illegible] |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





# AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 22 MARS 1997

**COUPE D'EUROPE** Le Paris Saint-Germain s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe, en allant s'imposer à Athènes devant les Grecs de l'AEK sur le score de trois buts à zéro. Le match aller à Paris s'était soldé par un 0-0. ● Les Parisiens parviennent pour la cinquième année consécutive en demi-finale européenne. Ils devaient connaître, vendredi 21 mars, leur futur adversaire : Liverpool, le FC Barcelone ou la Fiorentina. ● Les dirigeants du PSG ont annoncé une augmentation de capital. Une somme de 80 millions de francs a été débloquée pour les transferts de joueurs en vue de la saison prochaine. ● A Bordeaux, les travaux de rénovation du stade en vue de la Coupe du monde coûtent de plus en plus cher. Selon une estimation, ils seraient passés d'un peu plus de 50 millions à 75 millions de francs.

# La Coupe d'Europe redonne des couleurs au Paris-Saint-Germain

## Vainqueur à Athènes (3-0) grâce à un triplé de Patrice Loko, le club parisien se hisse pour la cinquième année consécutive en demi-finale d'une coupe européenne. Une qualification qui sauve la saison du club

**ATHÈNES**
*de notre envoyé spécial*

Patrice Loko venait de tromper pour la troisième fois de la soirée le gardien de l'AEK lorsque le public athénien se mit à applaudir les visiteurs d'un soir. L'enfer promis aux Parisiens se transformait soudain en hommage inattendu. La supériorité évidente manifestée depuis le coup d'envoi par une équipe parisienne solide et soudée n'avait pourtant pas entamé le moral d'un des publics les plus chauds d'Europe. Sous la pluie et les chants guerriers, beaucoup promettaient au PSG une tragédie grecque nouvelle formule. Mais, de tombeau des illusions parisiennes le vieux stade Nea Filadelfia est soudain devenu théâtre de tous les espoirs pour une formation visiblement dopée par le fait de jouer son destin européen. Et le « coup du chapeau » signé Patrice Loko marquait tout à coup la reddition sans condition du public local.


FOOTBALL

Misérables en championnat depuis de longues semaines, ridicules en Coupe de France, impuissants lors du match aller disputé au Parc des Princes face à cette formation grecque pourtant faiblarde, les joueurs de Ricardo risquaient gros à Athènes. Mais les détenteurs de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe se sont, pour une fois, montrés à la hauteur de leurs ambitions. Solides en défense, bien regroupés au milieu et profitant des espaces en contre, les coéquipiers de Raï ont imposé leur loi. Patrice Loko, personnage complexe mais joueur généreux et attaquant opportuniste, a fait le reste. Et comme le résumait Bernard Brochand, président soulagé dans le couloir surchauffé du stade athénien, *« cette qualification sauve la saison »*.

En trois jours, à l'approche du printemps, le Paris-Saint-Germain a enfin trouvé de vrais motifs de satisfaction. Mardi 18 mars, se tenait au siège de Canal Plus un important conseil d'administration.

Au-delà des ajustements concernant l'organigramme du club et des pouvoirs étendus accordés à Jean-François Domergue, cette réunion avait débouché sur une décision économique majeure, à savoir l'augmentation de capital.

**UN PRÉSIDENT RASSURÉ**

Ayant examiné la situation commerciale et financière du club, les responsables avaient décidé de débloquer 80 millions de francs en faveur du recrutement. Une somme conséquente qui permettra au club parisien, très discret sur le marché des transferts il y a quelques mois, de jouer enfin dans la cour des grands.

Les dirigeants parisiens, et notamment les responsables de Canal Plus, ayant donné la preuve de leur attachement au club, les joueurs se devaient, deux jours plus tard, de se montrer dignes d'une telle marque de confiance. Au-delà de la performance sportive, la qualification pour les demi-finales obtenue à Athènes s'inscrit donc dans une logique financière dynamique et positive : *« Aujourd'hui, je peux l'avouer : en début de saison, dans le budget prévisionnel, nous avions tablé sur une qualification en quarts de finale. Notre présence en demi-finale va rapporter entre 15 et 20 millions supplémentaires »*, se réjouissait Bernard Brochand.

Un président rassuré sur le plan financier, voilà qui est bien. Un président-délégué ravi de la performance sportive de ses joueurs, c'est encore mieux. *« On ne gère pas un match européen comme une rencontre de championnat. Et le PSG a acquis depuis cinq ans ce que j'appelle une véritable culture européenne. Au début de l'aventure, des hommes comme Artur Jorge et Valdo nous ont apporté leur expérience internationale. Des joueurs comme Paul Le Guen, Bernard Lama ou Vincent Guérin, qui sont toujours au club, continuent d'en faire bénéficier leurs coéquipiers. Quant à Ricardo, que ce soit avec la sélection brésilienne ou avec le PSG, il est devenu un grand spécialiste de la haute compétition. Ce n'est pas un hasard si le Paris-Saint-Germain vient de se hisser pour la cinquième année consécutive en demi-finale européenne. Dans l'histoire, seuls l'Ajax et le Real Madrid ont fait aussi bien ! »*, lançait un Michel Denizot requinqué.

Un PSG grand d'Europe, à défaut de pouvoir s'emparer d'un titre de champion de France qui le fuit depuis trois saisons ? L'avenir le dira. Mais, comme le soulignait avec lucidité et une pointe de mélancolie Bruno N'Gotty, vainqueur du but historique en mai dernier face au Rapid de Vienne en finale européenne : *« Si nous avions joué toute la saison comme à Athènes, nous serions déjà champions ! »*

**Alain Constant**

## Après les incidents du match Porto-Manchester

**Les incidents survenus mercredi 19 mars à l'occasion du quart de finale retour de la Ligue des champions de football, FC Porto-Manchester United (0-0), seront examinés mardi 25 mars par la Commission de contrôle et de discipline de l'Union européenne de football (UEFA) à Nyon (Suisse). Ils ont fait vingt-cinq blessés légers (vingt supporteurs anglais et cinq policiers). La police portugaise a admis avoir tiré *« en l'air et par terre »* des balles de caoutchouc et des cartouches de grains de plastique. En vertu du règlement de la Ligue des champions qui rend le club recevant responsable de tous les incidents éventuels, le FC Porto est passible d'une lourde sanction financière, d'une suspension de terrain, voire d'une suspension de coupe d'Europe durant une ou plusieurs saisons. Deux mille Anglais, porteurs de faux billets, avaient tenté de forcer l'entrée du stade Das Antas, provoquant l'intervention de la police – *(AFP)*.**

# *Dérive financière pour la rénovation du Parc Lescure*

**BORDEAUX**
*de notre correspondant*

A Bordeaux, même pour raison de Coupe du monde de football, on n'aime guère les dérives budgétaires. Surtout lorsqu'il s'agit du Parc Lescure, le stade du club des Girondins. Il avait déjà été agrandi au temps du président Claude Bez, à l'époque où l'on refaisait le centre d'entraînement du Haillan et où l'on construisait un vélodrome pour compenser la suppression de la piste cyclable. Si la justice a levé un beau lièvre au centre d'entraînement, elle n'a jamais pu vérifier ses soupçons sur les travaux d'agrandissement du stade. Le faire, contrôler le nombre et la profondeur des piliers de béton, eût coûté aussi cher que le chantier global. Quant au vélodrome, il n'accueille guère, en moyenne, que quelques cyclistes par semaine, en nombre inversement proportionnel aux annuités d'emprunt et aux frais de fonctionnement.

Le conseil régional d'Aquitaine a voté lundi 17 mars, non sans réticences, une rallonge de 5,6 millions de francs pour la mise aux normes du stade. Geste d'autant plus difficile qu'il suivait une subvention de 8,7 MF en 1994. Le budget de 51,5 MF hors taxe en 1994 est passé à 75 MF. La Région n'est pas la seule sollicitée. L'Etat, la Ville de Bordeaux, qui doit se prononcer lundi 24 mars, le conseil général, qui n'a pas encore donné son accord, devraient mettre la main au portefeuille dans les mêmes proportions.

A Bordeaux, les services techniques de la ville expliquent cette dérive par des exigences nouvelles qui n'avaient pas été précisées dans le dossier de candidature. C'est ainsi que le Parc Lescure, qui avait un des éclairages les plus récents et les plus performants, serait incompatible avec la télévision haute définition. La solution se trouve dans une fourchette entre trois et sept millions de francs. Un problème que n'auront pas les stades qui devaient revoir tout leur éclairage. En revanche, Bordeaux et Nantes seraient pour l'instant les seuls stades compatibles avec des normes de sécurité qualifiées de « mouvantes».

Autres griefs : les exigences en matière de soutien logistique ont considérablement évoluées. Elles sont passées de 400 à 2 000 mètres carrés, avec chaussée lourde et équipement électrique pour les cars régies. Chaque stade doit maintenant organiser la mise en sécurité de quatre-vingt caméras, avec tout le personnel qui les servent. Salles de presse, aires de jeux, sectorisation, sont apparues des quantités d'exigences qui n'existaient pas dans les dossiers de candidature.

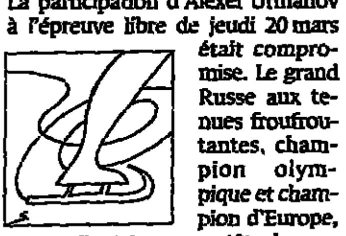
A la mairie de Bordeaux et dans les services techniques, on parle d'une FIFA en « plein délire », d'un comité français « qui ne fait pas le poids ». Protestation compréhensible là où le premier ministre dirige la collectivité territoriale invitante. Mais l'on assure que la réaction sera aussi vive ailleurs, là où le contexte politique est moins tendu : *« Nous sommes tous dans la même galère. On nous impose des suppléments énormes et souvent complètement idiots»*.

**Pierre Cherruau**

# Le Canadien Elvis Stojko champion du monde pour la troisième fois

**LAUSANNE**
*de notre envoyée spéciale*

Le bruit courait depuis le matin. La participation d'Alexei Urmanov à l'épreuve libre de jeudi 20 mars était compromise. Le grand Russe aux tenues froufroutantes, champion olympique et champion d'Europe, en tête du programme technique, souffrait d'une blessure à l'aine. Il s'est tout de même présenté à l'échauffement puis, incapable de sauter, il a quitté la piste sans attendre la fin du temps réglementaire. Le champ était libre pour ses poursuivants : Ilia Kulik et Alexei Yagudin, ses compatriotes, Todd Eldredge, l'Américain tenant du titre, ou le Canadien Elvis Stojko, champion du monde en 1994 et 1995. Ils n'en ont pourtant rien su jusqu'à l'issue de la compétition.


PATINAGE

Plus tôt dans la journée, le dernier entraînement avait été une surenchère d'intox. Dix patineurs, dont les susnommés, y avaient tenté et réussi un saut quadruple. Le Chinois Zhengxin Guo, qui s'est finalement classé dix-neuvième, en avait même exécuté deux, dont un en combinaison avec un saut triple. Un jeu étourdissant auquel Elvis Stojko possédait cependant une longueur d'avance. Au mondial de Munich en 1991 déjà, il avait exécuté un « quadruple boucle piqué» en combinaison avec un saut double. A la Finale des champions à Hamilton (Canada), le 1er mars, il l'avait « combiné» parfaitement avec un saut triple. Jeudi soir, il a réédité magistralement cet exploit : une première dans un championnat du monde.

La glisse limpide et le style dépouillé de Todd Eldredge rallient généralement les suffrages des juges. Mais l'énergie, la volonté et la puissance de concentration qui émanent de Stojko, ajoutées à sa combinaison unique au monde, ont encore brisé quelques résistances. Un juge italien l'a gratifié de la note parfaite de 6 en technique : un honneur rare, mais qu'il a déjà connu à trois reprises aux championnats du monde de 1994 et 1995 et à Hamilton au début du mois.

Patineur athlétique à la silhouette compacte, Elvis Stojko est totalement dépourvu de la grâce un peu désuète de la plupart de ses pairs. Plutôt enclin à afficher une certaine virilité, il a cultivé sa différence, affichant son goût pour le motocross et les occupations de « dur » avec des panoplies noires et des poignets de force. Dans ses programmes, il a mis au service de son patinage sa passion pour les arts martiaux, qui adoucit son allure un peu rugueuse. Il glisse et tourne plus vite que la plupart de ses rivaux. Pionnier dans l'âme, il a travaillé et tenté plus tôt qu'eux la combinaison « quadruple-triple ». Conjuguée à une batterie de sauts « classiques » irréprochables, elle a fait la différence à Lausanne.

**UN MENTAL D'ACIER**

Todd Eldredge, qui s'efforçait de se concentrer pendant le passage de Stojko, a vite compris, aux clameurs du public, qu'il devrait jouer serré. Rassurant, son entraîneur lui a glissé que les juges avaient laissé du champ sur la note artistique. Garçon prudent, attentiste voire timoré, Eldredge avait placé un quadruple en forme d'avertissement aux premiers instants de son entraînement du matin. Jeudi soir, il a cru que la pureté de ses « triples » et de ses pirouettes suffirait. *« Le quadruple constitue encore un risque plutôt qu'un avantage »*, confiait-il en février aux championnats des Etats-Unis. Il est tombé sur son second axel en fin de programme.

Elvis Stojko pouvait rayonner. A l'avant-veille de son vingt-cinquième anniversaire, il venait de laver l'affront qu'il s'était lui même infligé un an auparavant, chez lui au Canada, aux championnats du monde d'Edmonton. Il s'y rendait pour un troisième sacre consécutif, une place dans l'histoire du patinage. Au cours du programme technique qu'un mental d'acier lui permettait pourtant d'exécuter à la perfection depuis plusieurs saisons, il avait lourdement chuté sur le triple axel. Relegué à la septième place du classement provisoire, il avait remporté le programme libre avec panache. Pour échouer au pied du podium devant son public : 17 000 personnes déchaînées.

A Lausanne, il a savouré son succès avec sa modestie coutumière. Stojko avoue peu de goût pour les mondanités et les discours ampoulés. Il était simplement *« heureux, très excité par l'événement »*. Il savait ses mots trop banals pour la circonstance, mais n'en trouvait pas d'autres et n'en cherchait pas : *« La compétition a été si éprouvante pour tout le monde, en entrant sur la glace je pensais que tout le monde allait tout risquer, après Edmonton, j'ai écarté mes doutes en cherchant à repousser mes limites, en me lançant sans cesse de nouveaux défis. »* Il a bien fait. Vice-champion olympique à Lillehammer en 1994, Elvis a laissé les juges et le public béats. Avant la prochaine échéance majeure à laquelle tous les patineurs songent déjà : les Jeux olympiques de Nagano en février 1998.

**Patricia Jolly**

# Le « quadruple boucle piqué» en promotion à Lausanne

**LAUSANNE**
*de notre envoyée spéciale*

Le « quadruple boucle piqué» n'a été exécuté avec succès que par trois patineurs aux Championnats du monde de Lausanne : Elvis Stojko, qui l'a réalisé en combinaison avec un « triple boucle piqué», le Letton Konstantin Kostin et le Chinois Zhengxin Guo. Les experts s'étonnent de l'émerveillement que ce saut suscite chez les profanes. Selon eux, il n'est que *« le fruit d'une évolution lente et logique liée à la banalisation du triple axel »* de plus en plus pratiqué en combinaison avec un saut triple dans le patinage masculin. Dans la catégorie des sauts quadruples, le « boucle piqué» serait le plus *« simple »* à réaliser. Il nécessite avant tout une maîtrise parfaite des sauts triples en combinaison avec un faible vitesse de déplacement, voire un départ à l'arrêt. Son exécution exige une hauteur, un temps de suspension et une vitesse de rotation à peu près identiques à ceux nécessaires à la réalisation d'un triple axel. Pour les spécialistes, la véritable révolution, prévisible dans les cinq années à venir, consistera à *« réussir deux voire trois « quadruples » dans un programme »*. Guo, qui en a réalisé deux distincts dans son programme libre, est sur la bonne voie.

Le quadruple boucle piqué a été réalisé lors d'un entraînement pour la première fois en 1965, et esquissé en compétition pour la première fois par le Tchèque Josef Sabovcic aux championnats d'Europe de Copenhague (Danemark) en 1986 ; ratifié pour la première fois en 1988 lors des championnats du monde de Budapest par le Canadien Kurt Browning ; enchaîné en combinaison avec un double saut pour la première fois par son compatriote Elvis Stojko en 1991 aux Championnats du monde de Munich ; enchaîné pour la première fois avec un triple saut début mars à la finale de la série des champions à Hamilton (Canada) par Stojko.

**P. Jo.**

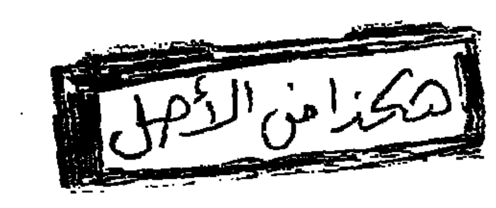
## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : *Une plainte a été déposée contre Paul Gascoigne*** par une Canadienne de vingt-sept ans. Diannah Dean accuse le milieu de terrain des Glasgow Rangers et de l'équipe d'Angleterre, de l'avoir giflée la semaine dernière à Londres. Paul Gascoigne nie *« toute accusation d'agression »*. Il se trouvait au moment des faits à bord d'une limousine avec Chris Evans, un animateur de télévision. Le joueur actuellement blessé à la cheville, est en vacances aux Etats-Unis. *« Insinuer qu'il s'est enfui est fantaisiste »*, a déclaré son agent. Il doit être entendu par la police à son retour. – (*AFP, AP*).

■ **RUGBY : Philippe Saint-André effectuera son grand retour** pour le XV de France face à l'Italie, samedi 22 mars à Grenoble. L'ancien capitaine français, absent du Tournoi des Cinq Nations en raison d'une sérieuse blessure à l'aine, a été retenu à l'aile dans l'équipe communiquée jeudi 20 mars par les sélectionneurs. En l'absence d'Abdelatif Benazzi laissé au repos sur sa demande, Fabien Pelous a été désigné capitaine. La composition de l'équipe de France est la suivante : 15-Jean-Luc Sadourny (Colomiers), 14-Stéphane Ougier (Toulouse), 13-Yann Delaigue (Toulon), 12-Pierre Bondouy (Narbonne), 11-Philippe Saint-André (Montferrand), 10-David Aucagne (Pau), 9-Guy Accoceberry (Bègles-Bordeaux), 8-Fabien Pelous (Dax, cap), 7-Philippe Benetton (Agen), 6-Arnaud Costes (Montferrand), 5-Hugues Miorin (Toulouse), 4-Olivier Merle (Montferrand), 3-Franck Tournaire (Narbonne), 2-Marc Dal Maso (Agen), 1-Marc de Rougemont (Toulon).

■ **BASKET-BALL : Levallois souhaite descendre** en pro B la saison prochaine. Le club, en proie à des difficultés financières, un passif estimé à 4,5 millions de francs, en a fait officiellement la demande à la Ligue nationale de basket (LNB), qui se prononcera début mai. Actuellement onzième du championnat pro A, Levallois s'apprête à se séparer de son meilleur joueur, le meneur Mustapha Sonko, qui a signé un pré-contrat avec Pau-Orthez, qu'il rejoindra dès la saison prochaine. Le licenciement de Jean-Pierre Staelens, le manager, et Patrick Cham, l'entraîneur, a également été décidé.





# Malgré la polémique sur le clonage, les chercheurs continuent leurs travaux

## En France, dans les laboratoires de l'Institut national de la recherche agronomique, plusieurs dizaines de veaux ont déjà été reproduits à l'aide d'une méthode très proche de celle qui a été employée par les biologistes écossais

**Depuis 1993, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) fait naître des veaux grâce au « clonage embryonnaire par transfert de noyau ». Une technique quasiment identique à celle qui a donné naissance à Dolly, l'agnelle écossaise. Près de quatre-vingts animaux sont nés de ces recherches, par lots de deux à cinq « jumeaux ». Leur rôle : permettre aux chercheurs d'estimer la puissance et les risques du clonage animal appliqué à l'agronomie. Les « *enjeux scientifiques et médicaux sont colossaux* », affirme le professeur Charles Thibault, ancien directeur du département de physiologie animale de l'INRA, qui estime que l'interdiction législative des travaux sur le clonage chez les mammifères constituerait « *une grave régression* ». Outre-Manche, le Roslin Institute et la firme PPL Therapeutics poursuivent leur objectif : obtenir des mammifères transgéniques destinés à la production de molécules pharmaceutiques, ou présentant de nouvelles caractéristiques physiologiques.**

JOUY-EN-JOSAS (Yvelines), temple français de l'amélioration des animaux d'élevage. Dans ce centre de recherche, le plus prestigieux de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), près de mille personnes, dont plusieurs centaines de chercheurs, travaillent à perfectionner les divers aspects de la production animale. Ici, la naissance de Dolly, l'agnelle écossaise clonée par l'équipe de l'Institut Roslin, n'a laissé personne indifférent. Surtout pas ceux qui visent le même objectif dans le très moderne bâtiment des biotechnologies, inauguré en 1980 pour favoriser la recherche fondamentale sur la physiologie de la reproduction.

Car chez nous aussi on clone. Avec succès, et avec obstination. Pas des brebis, des veaux. Pas à partir de cellules adultes, seulement de cellules embryonnaires. Mais on clone. Depuis 1993, date à laquelle l'unité de biologie du développement de l'INRA annonçait avoir obtenu la naissance de cinq veaux « jumeaux » à partir d'un seul embryon, cette équipe de quinze personnes est la seule, en France, à se consacrer à part entière au « clonage embryonnaire par transfert de noyau ». Déjà, près de quatre-vingts veaux sont nés de ce procédé, par lots de deux à cinq individus génétiquement identiques les uns aux autres. Sans compter les centaines d'embryons « amorcés » en laboratoire, qui ne seront pas réimplantés dans une mère porteuse, mais que les chercheurs utilisent comme modèles de recherche expérimentale.

La technique ? « *A quelques détails près, elle est identique à celle employée par Ian Wilmut pour faire naître Dolly* », précise Jean-Paul Renard, qui dirige cette équipe depuis 1989. Excepté le fait, majeur, que Dolly est née non pas d'une cellule embryonnaire, mais d'une cellule adulte (sans l'intervention de la reproduction sexuée), les différentes étapes du clonage pratiqué de part et d'autre de la Manche se ressemblent point par point.

### FUSION SOUS MICROSCOPE

Des ovaires, des spermatozoïdes : les ingrédients de base sont quasiment bibliques. Les premiers sont collectés dans un abattoir du Mans, deux fois par semaine, à raison d'une soixantaine par voyage. Les seconds sont conservés dans l'azote liquide, sous forme de paillettes de sperme de taureau congelé. Quant à la recette, sa mise en œuvre ne demande qu'une étuve, un bon microscope, plusieurs micropipettes et un solide savoir-faire. Et aussi une ferme, dans laquelle « attendent », non loin du centre de Jouy, 250 vaches.

Première étape : les ovocytes contenus dans les ovaires sont ponctionnés, puis maturés pendant 24 heures en étuve. Le lendemain, le sperme de taureau congelé passe à l'action. Les spermatozoïdes sont réchauffés, la fécondation effectuée en éprouvette. Après quelques jours de culture *in vitro*, les cellules de l'embryon sont dissociées, et le noyau de chacune d'entre elles est fusionné avec un nouvel ovocyte préalablement énucléé. La fusion s'effectue sous microscope, à l'aide d'un simple choc électrique. Les œufs ainsi obtenus, tous clones de l'embryon d'origine, sont ensuite réimplantés dans autant de vaches porteuses. Il ne reste plus pour celles-ci qu'à mener à terme leurs grossesses respectives, avec un rendement qui atteint actuellement 10 %.

Rodée et répétée depuis plusieurs années, maîtrisée comme rarement dans le monde (Patrick Chesné, assistant-ingénieur du laboratoire, affirme pouvoir effectuer de 100 à 200 transferts de noyau par jour), l'expérience acquise à Jouy-en-Josas offre ainsi un terrain privilégié pour étudier les perspectives du clonage des animaux domestiques. Pour en estimer la puissance, comme pour en mesurer les limites. Car on ne joue pas impunément avec la vie. Pas encore. Les experts de l'INRA sont bien placés pour le savoir, et avec eux les quelques équipes qui travaillent au même objectif : la technique n'est pas anodine. Mais elle offre, peut-être, de réelles perspectives agronomiques.

« *Imaginer dans un avenir proche une utilisation massive du clonage d'animaux me paraît une vision fausse* », précise d'emblée Jean-Paul Renard. En matière d'amélioration génétique, l'insémination artificielle, qui a largement prouvé son efficacité, reste en effet infiniment plus rentable. Mais le clonage, selon ce spécialiste, sera sans doute employé dans des situations d'exception. « *Pour pallier, par exemple, les imperfections de la reproduction sexuée dans une race bovine de petits effectifs.* » Ou encore dans les programmes de sélection, « *pour connaître plus vite la composante génétique d'un caractère zootechnique intéressant* ». Même si le clonage d'animaux domestiques reste – dans un premier temps ? – limité, les chercheurs agronomes ont donc tout intérêt à bien en mesurer les risques.

### OBSERVATIONS RASSURANTES

« *Les études sont encore rares, mais elles montrent que le transfert de noyau n'est pas sans conséquence sur le développement futur de l'embryon* », résume Jean-Paul Renard. Défauts de reprogrammation de l'activité du noyau, manifestations épigénétiques liées à l'action du cytoplasme de l'ovocyte, transmission éventuellement héréditaire de ces manifestations : tous ces phénomènes, encore mal connus, semblent susceptibles d'entraîner des anomalies de développement. Parmi les plus surprenantes : les veaux dont les embryons ont été cultivés *in vitro* naissent avec un poids supérieur à la normale. Plus grave : dans 3 % à 5 % des cas, leur poids de naissance dépasse 100 kilos, et les veaux meurent au bout de quelques jours.

La fonction actuelle des animaux obtenus par clonage n'est donc pas de former la population d'élite de demain, mais de permettre de mieux maîtriser ces accidents de parcours. Voilà pourquoi les chercheurs de Jouy-en-Josas, en association avec l'Union nationale des coopératives agricoles d'élevage et d'insémination (Uncaei), observent leurs veaux clonés croître et embellir. Avec, déjà, une constatation extraordinairement rassurante : qu'ils soient jumeaux, triplés ou quintuplés issus d'un même embryon, ces veaux portent toujours des taches noires sur leur pelage. Mais elles ne sont jamais à la même place ni de la même taille.

*Catherine Vincent*

### *La souris fait de la résistance*

**Pourquoi n'assiste-t-on pas au clonage de souris, modèle expérimental d'excellence parmi les mammifères ? Pour une raison toute simple : malgré de nombreux essais depuis vingt ans, aucun développement à terme n'a pu être obtenu chez cette espèce après un transfert de noyau. « *Chez la souris, la séquence des événements qui permettent la mise en activité du génome au début du développement se réalise dès la première division de l'œuf* », précise Jean-Paul Renard. Sitôt effectuée la première division de l'œuf, les deux cellules qui en résultent commencent à perdre leur totipotence, et le phénomène s'accentue encore à la division suivante. Chez les gros animaux domestiques, en revanche, la période de latence durant laquelle les cellules embryonnaires gardent leurs potentialités d'origine semble plus longue. D'où la réussite du clonage chez ces espèces.**

## Au cœur de l'embryogenèse

AU-DELÀ de ses perspectives agronomiques ou industrielles, le clonage par transfert de noyau offre une situation idéale pour étudier l'un des aspects les plus fondamentaux de la biologie : les mécanismes intimes qui président aux toutes premières étapes du développement de l'œuf. En effet, le noyau donneur, porteur du programme génétique du futur individu, est ici confronté au cytoplasme d'un autre ovocyte que celui qui lui a donné naissance. Et cette technique de dissociation-reconstruction cellulaire permet aux chercheurs de fabriquer des modèles expérimentaux naguère inconcevables, pour étudier des processus biologiques dont on ignore encore presque tout.

Quel est, notamment, le rôle du cytoplasme au tout début du développement embryonnaire ? On soupçonne depuis longtemps les protéines qu'il contient (dites protéines maternelles) d'intervenir sur la réplication des chromosomes, lors des premières divisions de l'œuf. Mais les recherches dans ce domaine, très actives chez la drosophile ou chez le xénope, sont encore balbutiantes chez les mammifères.

« *Le contrôle de l'ovocyte chez les mammifères, contrairement à ce que l'on observe chez la drosophile, ne s'exerce pas à partir de molécules localisées précisément dans le cytoplasme, mais plutôt par un remaniement important de l'organisation nucléaire* », précise Jean-Paul Renard. Le transfert de noyau embryonnaire prend ici tout son intérêt, puisqu'il permet, « *en comparant les remaniements que subit le noyau de l'œuf au cours du développement normal et le noyau (embryonnaire ou somatique) après transfert, d'analyser finement ce remodelage* ».

### RÉPONSE EN FORME D'ÉNIGME

Qu'apporte, dans ce contexte, la naissance de Dolly ? Un élément essentiel, qui pourrait contribuer à lever le voile sur un autre grand mystère de l'embryogenèse. Comment les cellules embryonnaires deviennent-elles progressivement des cellules spécialisées, tout en gardant, chacune, l'intégralité de leur patrimoine génétique ? Quels sont les mécanismes qui président à la répression ou à l'expression des gènes ? A ces questions, l'existence de l'agnelle écossaise, clonée à partir d'une cellule adulte déjà différenciée, n'a pour le moment apporté qu'une réponse, en forme de nouvelle énigme. L'impossible est devenu vrai : reprenant à rebours le chemin de l'enfance, la cellule adulte dont elle provient est redevenue totipotente. Aussi puissante, quant à son pouvoir de création, qu'une cellule originelle.

Pourquoi, comment, les gènes qui étaient réprimés dans cette cellule adulte ont-ils été réactivés ? Pour les biologistes, là est la seule question. Au plan fondamental, l'enjeu est trop grand pour ne pas avoir séduit les maîtres français du clonage. « *Nous connaissons l'existence de Dolly depuis sa naissance* [juillet 1996], *et, dès l'automne, nous avons mis sur pied un programme de transferts de noyaux provenant de cellules adultes* », précise Jean-Paul Renard, qui n'en dira pas plus sur l'état d'avancement de ces recherches.

« *La voie royale pour voir si une cellule est capable de se dédifférencier, c'est le clonage. Je dirais presque "malheureusement", compte tenu des problèmes éthiques que pose la maîtrise de cette technique, mais c'est ainsi* », confirme Guy Paillotin, président de l'INRA, pour qui la réussite du Roslin Institute annonce une nouvelle ère de recherches. Comme l'écrivait joliment, il y a quelques semaines, la revue britannique *New Scientist* : « *Dolly est sortie de la boîte et elle n'y retournera pas.* »

*C. V.*

Charles Thibault, ancien président du CNRS

## « Ayons la modestie de retourner silencieusement à la quête des connaissances »

**« Quelle analyse faites-vous de la réussite obtenue par l'équipe du docteur Ian Wilmut, du Roslin Institute d'Edimbourg, et du débat sur le clonage qui, depuis peu, est ouvert à l'échelon international ?**

– J'estime tout d'abord que l'on a beaucoup trop vite cédé à la dimension spectaculaire de ce travail. L'équipe écossaise a, sur le fond, reproduit le même résultat que celui obtenu, en 1973, par l'équipe réunissant les chercheurs Gurdon, Laskey et Reeves. Ils avaient alors montré chez un amphibien, le xénope, que l'on pouvait obtenir le développement d'un têtard en remplaçant le noyau de l'ovocyte par un noyau provenant d'une culture d'épiderme du pied d'un jeune ou d'un adulte.

» L'expérience était complexe. Mais on doit retenir que les cellules transférées étaient bel et bien des cellules mises au repos et ne synthétisant pas d'ADN. C'est ce type de cellule qu'a utilisé l'équipe écossaise de Wilmut et Campbell. Ces chercheurs n'ont certainement pas ignoré le détail de la publication de 1973. Leur technique s'appuie par ailleurs sur les conclusions de très nombreuses recherches sur le cycle de multiplication des cellules en culture et sur la possibilité de bloquer cette multiplication dans le but d'étudier les processus de sénescence ou de cancérisation. Ces recherches ont montré qu'en supprimant du milieu de culture les facteurs de croissance on arrêtait ce cycle séculaire, toutes les cellules entrant alors en repos dans une situation dénommée G0.

**– Vous estimez donc que le travail de Wilmut et Campbell ne correspond pas, contrairement à ce qui a été universellement annoncé, à une première mondiale ?**

– Ne simplifions pas. Ce travail correspond à une très belle découverte. Le résultat obtenu démontre, finalement, que la déprogrammation d'un noyau de cellule différencié est possible, ce noyau recouvrant toutes ses potentialités. Pour autant, cette découverte n'en est plus tout à fait une quand on se rappelle qu'elle avait été faite chez le xénope il y a vingt-quatre ans. On dira que l'on n'avait pu aller, à cette époque, que jusqu'au têtard ; il faut rappeler les conditions expérimentales de cette période : le noyau n'était pas enlevé par micromanipulation, mais irradié avec des rayonnements ultraviolets, ce qui induisait immanquablement des lésions.

**– Il est pourtant difficile de nier que le résultat écossais impose l'ouverture du débat sur le clonage humain, sa possibilité technique, la problématique éthique qui le sous-tend.**

– L'urgence, selon moi, n'est pas là ! On ne sait pas ce qu'est une cellule G0 d'un point de vue fondamental. Tout le monde ignore pourquoi une telle cellule mise en repos est en situation de relire tout son programme génétique. On ignore encore à quelle modification de structure et de fonction un tel phénomène correspond quant aux chromosomes, à l'ADN... Pour passionnant qu'il soit, le travail écossais constitue une sorte de pêche à la ligne, puisque une cellule sur cent a permis une naissance. Nous ne pouvons pas continuer de cette manière. Il faut chercher rapidement la bonne voie, travailler de manière fondamentale sur les cellules G0 de manière que toutes ces cellules soient, à un moment donné, en situation de réponse. Là, alors, nous pourrons véritablement parler de clonage. Pour l'heure, dire que l'on parvient à cloner alors que l'on ne réussit qu'à obtenir un agneau à partir du noyau d'une cellule de glande mammaire est, d'une certaine manière, une forme de tromperie.

**– Il faut selon vous apprendre à cloner. Mais pour faire quoi ?**

– Les enjeux scientifiques et médicaux sont colossaux. Maîtriser cette forme de clonage sera une source de bénéfices considérables à la fois fondamentaux et comme outils de recherche appliquée. La production d'animaux identiques offre une sécurité expérimentale pour le physiologiste, le nutritionniste, le pharmacologue, très supérieure à celle de la comparaison statistique entre animaux témoins et animaux expérimentés, dans la mesure où nous apprendrons comment les cellules fonctionnent dans leur intimité moléculaire, pourquoi elles se différencient, pourquoi elles entreprennent ou non leur cycle de développement. C'est aller ici vers la maîtrise de tout ce qui a à voir avec la différenciation embryonnaire. C'est aller vers la compréhension fondamentale de ce qu'est le cancer. C'est aussi se doter des clés qui permettront de comprendre ce qui, dans le cytoplasme de l'ovocyte, autorise cette relecture de l'ADN du noyau. C'est, au fond, se doter des moyens de mieux comprendre le vivant.

**– Précisément, pour mieux comprendre le vivant, faudra-t-il expérimenter sur lui ? Faudra-t-il, tout particulièrement, expérimenter sur le vivant humain au stade embryonnaire, envisager aux seules fins de la connaissance la fabrication et le clonage d'embryons humains ?**

– Dans ce domaine, certains travaux me paraissent scandaleux, comme ceux visant à tenter d'obtenir des parthénogenèses à partir d'œufs humains, puisque l'on sait qu'une telle tentative n'a aucune chance d'aboutir. Pour ce qui est du développement actuel de l'assistance médicale à la procréation, je suis contre le recours à certaines pratiques comme celle de l'injection intra-ovocytaire de spermatozoïdes dans la mesure où cette technique consiste à créer des enfants à partir de gamètes mâles naturellement inféconds, témoignant que certains gènes impliqués dans la spermatogenèse sont défaillants et qu'ainsi ils seront transmis. Les risques, à mes yeux, sont beaucoup trop grands. Le travail qui est à conduire doit être mené pour l'essentiel sur différentes espèces de mammifères autres que les souris avant de passer à l'application à l'homme.

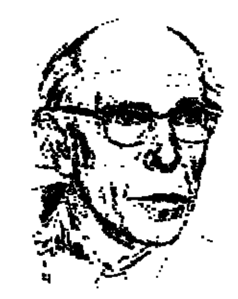
**– Certains évoquent des moratoires, des dispositions législatives visant à interdire toute expérience de clonage dans l'espèce humaine. Quelle est précisément, sur ce point, votre position ?**

– Chaque innovation, chaque découverte faite par l'homme peut conduire à un mauvais usage, à une catastrophe. C'est bien évidemment le cas avec le clonage. Faut-il rappeler qu'il y a une immoralité séculaire de l'espèce humaine et que nous ne préviendrons pas cette immoralité avec des lois ou avec des moratoires ? On ne peut empêcher les dérives qu'en rendant l'homme de plus en plus raisonnable, du moins s'il l'accepte. Une interdiction législative des travaux sur le clonage chez les mammifères autre que l'homme constituerait, à mes yeux, une grave régression. C'est à la communauté médicale et scientifique de condamner ceux qui contreviendraient aux règles morales essentielles qui encadrent leur pratique.

» J'ajoute que je suis très inquiet quant à l'évolution actuelle de l'organisation et du financement de la recherche, de plus en plus fondée sur la notion de « contrat ». Un contrat impose une réponse rapide et entraîne une présentation schématique, hautement caricaturale, des résultats obtenus chez lesquels on veut accentuer le caractère prometteur. Tout le système français actuel est malheureusement fondé sur ce procédé de contrat. L'urgence, selon moi, est de revenir au fondamental afin, véritablement, de progresser. Avant de fantasmer sur le clonage chez l'homme ou de penser à une utilisation pratique chez des animaux, ayons la modestie de retourner silencieusement à la quête des connaissances qui nous font défaut. »

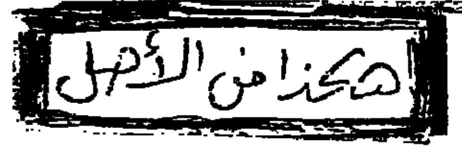
*Propos recueillis par Jean-Yves Nau*

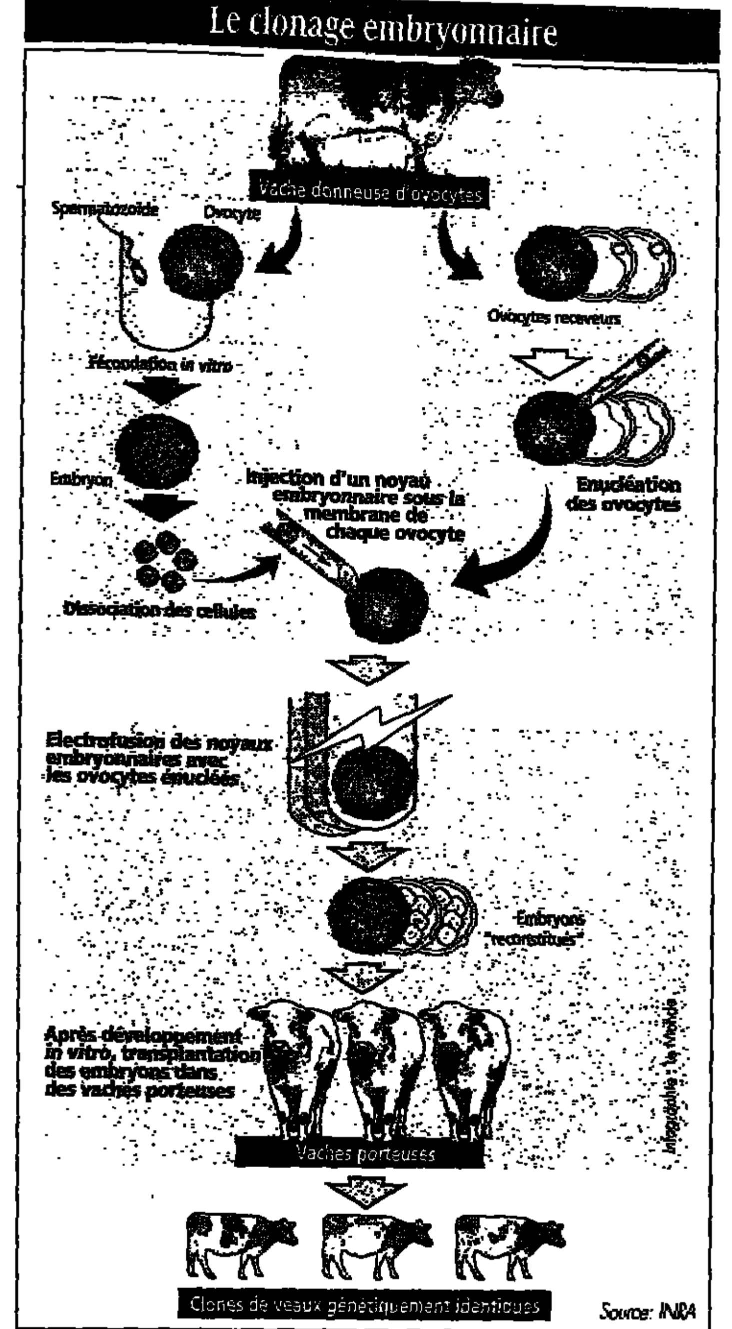
### *Le fondateur de l'école française de la biologie de la reproduction*



CHARLES THIBAULT

**Né le 14 juillet 1919, le professeur Charles Thibault a occupé une place essentielle dans le développement de la biologie de la reproduction. Médecin et chercheur, il a, au début de sa carrière, travaillé avec Jean Rostand. Il est entré en 1950 à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), où il a dirigé, depuis sa création, le département de physiologie animale. Il a été nommé, en 1967, titulaire de la chaire de physiologie de la reproduction à Paris-VI. Le professeur Thibault a présidé le CNRS de 1979 à 1981. La quasi-totalité des meilleurs spécialistes français de la biologie de la reproduction ont été ses élèves. Après avoir été le premier au monde à réussir la fécondation in vitro d'un œuf de mammifère, le professeur Thibault a eu un rôle fondamental dans le développement de l'étude et de la maîtrise de la reproduction chez les mammifères et joué un rôle de premier plan dans le développement de ce domaine.**






*Excepté le fait que Dolly est née non pas d'une cellule embryonnaire mais d'une cellule adulte, les étapes du clonage pratiqué au Roslin Institute et à l'INRA se ressemblent point par point. Pour dix embryons reconstitués, les chercheurs de Jouy-en-Josas obtiennent la naissance d'un veau, soit un rendement de 10 %.*

# Les ambitions économiques des pères de Dolly

## La création d'animaux transgéniques pour produire des molécules pharmaceutiques n'a pas, sur le fond, soulevé de problèmes politiques majeurs

**EDIMBOURG**
*de notre envoyé spécial*

C'est donc ici, à 7 miles au sud d'Edimbourg, passé le hameau de la Petite-France, que s'est produit l'irréparable. On est là dans une Ecosse de carte postale, face à une ferme-modèle dans laquelle on scrute et l'on sculpte la génétique des animaux de demain. « *Dolly ? Les télévisions du monde entier sont venues la filmer dans les jours qui ont suivi l'annonce publique de sa création. Aujourd'hui, elle se repose et ceux qui s'occupent d'elle sont, pour tout dire, un peu fatigués de toute cette agitation et des bataillons de photographes* », confie le docteur Harry Griffin, l'un des responsables du programme clonage au Roslin Institute. Pendant que Dolly prend un repos que l'on juge ici bien mérité, le docteur Ian Wilmut, l'un de ses créateurs, planche de l'autre côté de l'Atlantique. A la demande de Bill Clinton, il expose sa méthode et ses espoirs devant la commission du Sénat américain chargée d'analyser la somme des questions soulevées par le désormais possible clonage des mammifères adultes.

Inconnu, jusqu'à ces derniers temps, du plus grand nombre, le Roslin Institute ne l'était nullement des spécialistes de la biologie de la reproduction et du génie génétique appliqué à la physiologie animale. Né de la transformation d'une station de recherche en physiologie et en génétique animales, cet institut, qui fêtera ses quatre ans le 1er avril, emploie plus de trois cents personnes ; c'est l'équivalent britannique des stations françaises de l'INRA basées à Nouzilly (Indre-et-Loire) ou à Jouy-en Josas (Yvelines). Mais Dolly n'aurait pas vu le jour sans les acteurs de PPL Therapeutics, excroissance de l'institut dans le champ de la recherche appliquée et de la valorisation commerciale des découvertes, et qui occupe aujourd'hui une position dominante dans le monde de la création des animaux transgéniques producteurs de molécules à visée thérapeutique.

**UN LAIT QUI VAUT DE L'OR**

Quelques centaines de yards de brouillard et d'herbe grasse séparent les deux structures entre lesquelles paissent plusieurs centaines de brebis dont le lait vaut déjà, dit-on, de l'or et dont Dolly est, indirectement, la descendante. L'annonce de la création de Dolly a coïncidé, au Roslin Institute, avec une fort mauvaise nouvelle : la réduction importante des crédits traditionnellement accordés par le ministère britannique de l'agriculture à ce centre qui dépense des trésors d'énergie pour trouver, auprès de l'Union européenne ou de l'industrie, les ressources nécessaires à la poursuite de ses ambitieuses recherches. Au-delà des animaux transgéniques, ces dernières portent notamment sur le séquençage des génomes du poulet et du porc.

Tout se passe aujourd'hui, selon les responsables du Roslin Institute, comme si la puissance publique britannique était soudain inquiète des nouvelles perspectives ouvertes par les travaux menés sur cette lande écossaise. La création d'animaux – de mammifères – transgéniques destinés à la production de molécules pharmaceutiques n'a pas, sur le fond, soulevé de problèmes politiques majeurs. Il n'en va plus de même dès lors que ces animaux pourraient entrer, un jour, dans la chaîne alimentaire humaine. Or il est clair pour ces chercheurs que les possibilités offertes par la double maîtrise de la génétique moléculaire et de la reproduction des principaux mammifères dépasse de beaucoup cette seule pharmacopée d'un nouveau genre, aussi prometteuse soit-elle.

L'objectif, ici, porte sur la modification des patrimoines héréditaires visant à conférer aux animaux manipulés de nouvelles caractéristiques physiologiques afin d'augmenter leur valeur ou de leur conférer une résistance « naturelle » à certaines pathologies. Transgénèse ou clonage, on est persuadé, au Roslin Institute, de ne pas être sorti de la logique séculaire de la sélection et de l'amélioration des races animales. A ce titre, on ne masque pas une certaine irritation devant les hésitations de Londres, qui risquent de mettre en péril plusieurs des axes de recherche parmi les plus prometteurs. Pour sa part, le docteur Griffin n'avait pas perdu son sourire : il venait d'apprendre qu'en définitive le ministère britannique allait continuer, pendant un certain temps encore, à soutenir ces travaux.

**LES BOVINS AUSSI**

Les responsables de PPL Therapeutics ne nourrissent pas de telles inquiétudes. Le cours de l'action, qui avait flambé à la suite de l'annonce prématurée de l'existence de Dolly, est revenu à un niveau plus raisonnable. Mais les perspectives sont telles que rien n'entame la bonne humeur du docteur Alan Colman, directeur de la recherche et du développement de cette société, qui emploie cent quarante personnes en Ecosse, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis, possède trois mille moutons (dont plusieurs centaines transgéniques) et a programmé ses premiers bénéfices pour la première année du siècle prochain. Ancien universitaire, spécialiste de biochimie ayant travaillé sur la reproduction des grenouilles avant de céder aux sirènes des capitaux à risques et de la biotechnologie appliquée, le docteur Colman reconnaît volontiers que les conditions dans lesquelles Dolly a été créée ne fournissent pas les réponses à la somme des questions fondamentales et techniques soulevées par cette formidable première.

Pour autant, la raison d'être de PPL Therapeutics fait que cette société ne s'embarrassera de problèmes fondamentaux qu'à partir du moment où la recherche appliquée butera sur des difficultés. Et tout indique que, si les résultats ne se caractérisent pas encore par des rendements élevés, l'état actuel de la maîtrise de la technique laisse entrevoir de rapides progrès. Après avoir annoncé au *Monde* la naissance prochaine de moutons transgéniques créés par clonage (*Le Monde* du 6 mars), le docteur Colman nous a déclaré que le cheptel bovin de PPL Therapeutics vivant en Virginie comportait des vaches porteuses d'embryons transgéniques. « *Non religieux* » mais « *superstitieux* », le docteur Colman se refuse à dire quel nom on donnera à la première vache obtenue par clonage.

« *De mon point de vue, l'avenir du clonage par transfert nucléaire passera pour l'essentiel par les bovins, tant les perspectives de production de médicament via le lait de ces animaux sont immenses. Or une vache produit vingt fois plus de lait qu'une brebis*, confie-t-il. *Le seul véritable problème auquel nous sommes confrontés est celui de la durée de la gestation et du temps nécessaire pour disposer de ces animaux.* »

Au Roslin Institute, on doit, depuis peu, faire face à de nouvelles contraintes. Les lettres commencent à affluer, signées par des femmes le plus souvent, qui demandent les conditions à remplir pour tenter un clonage de leur personne. En dépit du contexte actuel de restrictions budgétaires, le docteur Griffin n'envisage pas d'avoir recours à cette possible ressource financière. Le Roslin ne travaille que sur l'animal. Que répondre, en revanche, à ceux qui réclament la duplication génétique de leur animal favori, qu'il soit encore en vie ou – le cas existe – conservé par congélation dans l'attente d'une résurrection grâce à la baguette magique de la biologie moderne ?

***Jean-Yves Nau***

## « S'il te plaît, copie-moi un mouton »

**Le clonage de Dolly alimente depuis quelques jours, un vaste débat dans les colonnes de la presse médicale et scientifique internationale. Le prochain numéro du mensuel franco-canadien *Medecine Sciences* publie sur ce thème, sous la signature du professeur Jean-Paul Renard (INRA), un article intitulé « S'il te plaît, copie-moi un mouton ».**

***« L'actualité récente a clairement montré que les relations que l'homme entretient avec les populations animales évolue rapidement. Discerner dans l'avancée de nos connaissances sur le vivant, ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas pour des applications à nos "cousins les bêtes" est une démarche éthique spécifique, nécessaire mais encore neuve,* écrit le professeur Renard. *La naissance de Dolly doit donc être l'occasion d'un renouveau des débats sur la place de l'animal dans notre société. Il y a sans doute urgence, car, bientôt peut-être, même l'aviateur en panne dans le désert qui entendra une petite voix lui demander de lui dessiner un mouton ne saura plus s'il doit lui donner la réplique ! »***

## Menaces sur la diversité génétique

***EN OFFRANT*** la possibilité de reproduire à l'infini des individus semblables les uns aux autres, le clonage des animaux domestiques menace-t-il la diversité génétique ? Jean-Jacques Colleau, spécialiste de l'amélioration des bovins à l'INRA, posait déjà cette question en 1993.

« *Les conditions économiques sont toujours changeantes, aussi est-il souhaitable, quand on sélectionne, de ne pas trop compromettre l'avenir en réduisant excessivement la variabilité génétique existante. C'est la grande interrogation posée aux schémas de sélection qui utilisent les méthodes nouvelles de reproduction* », écrivait-il dans la revue *Cahiers Agricultures*. Pourtant, « *de nombreux chercheurs en génétique quantitative s'efforcent*, rappelait-il, *d'établir des règles décisionnelles claires permettant d'optimiser les programmes de sélection sur le long terme* ».

« *Une inquiétude régulièrement exprimée concerne le clonage* », poursuivait-il. Mais, selon lui, le risque d'appauvrissement inhérent à la pratique du clonage est moindre que celui qu'entraîne la généralisation de l'insémination artificielle. « *L'utilisation raisonnée* [du clonage] *dans le cadre de la création du progrès génétique à l'intérieur des noyaux de sélection limite les risques à un niveau notamment plus faible que l'utilisation massive d'un petit nombre de taureaux d'insémination, ce qui est la situation actuelle* », précisait-il, soulignant toutefois que « *les règles d'utilisation à large échelle d'embryons testés et reclonés ont à être précisées, n'ayant pour le moment donné lieu à aucun travail d'ordre théorique* ».

## *Des applications multiples*

Les applications réalistes du clonage se divisent schématiquement, selon les experts français, en deux catégories.

● **Objectifs zootechniques :**
– augmenter la précision des mesures dans l'analyse des interactions entre le génotype et le milieu (part de l'inné, part de l'acquis) ;
– réduire le nombre d'animaux employés en expérimentation pour analyser l'effet d'un traitement ;
– sélectionner parmi les femelles les meilleures reproductrices afin de renforcer les programmes de sélection ;
– utiliser les animaux aux caractéristiques génétiques exceptionnelles, que ce soit pour leur résistance à des maladies parasitaires ou infectieuses, pour leur longévité ou pour leur adaptabilité aux conditions d'environnement ;
– contribuer à maintenir la diversité génétique de populations de petits effectifs.

● ***Objectifs thérapeutiques :***
– réaliser, avec moins d'animaux et plus de précision, les protocoles de validation de traitements grâce à l'utilisation de plusieurs copies d'un même animal ;
– créer des modèles autres que la souris pour expérimenter des thérapies géniques contre des maladies héréditaires. Exemple : les clones de lapin seraient utiles pour les recherches sur la mucoviscidose, le gène humain impliqué dans cette maladie étant plus similaire à celui du lapin qu'à celui de la souris ;
- multiplier plus rapidement les animaux transgéniques produisant des molécules d'intérêt pharmaceutique.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 97053**

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | |
| III | | | | | | | | | ■ | | | |
| IV | | ■ | | | ■ | | | | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | | | ■ | | | ■ | |
| VII | | | | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | ■ | | | | | | | | | |
| IX | | | | ■ | | | | | ■ | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Cet accord a plus de chances d'être respecté. – II. Un ordre à donner. Vient de la confusion. – III. *Se mettent à cinq pour ce mot.* Possessif. – IV. Le septième degré. Admonestées et en couleur. – V. Sacré pour les Egyptiens. Préfère la laine à la soie. *Conjonction.* – VI. Plus souvent utilisé pour tirer que pour souffler. Sacré pour les Egyptiens. – VII. Prennent connaissance. Plus belle que dans la *réalité*. – VIII. *L'einsteinium.* Fournisseur de baguettes magiques. – IX. Epuisé. Tunique que l'on peut avoir à l'œil. *Prit* un grand coup de chaud. – X. Travaillerions sur la planche.

**VERTICALEMENT**

1. Un faussaire de toute façon. – 2. Un roi au théâtre. Passage à niveau. – 3. En hausse, quand le travail est en baisse. Dans l'épreuve. – 4. Africain et méditerranéen. – 5. Africaine et nigérienne. Ruminants et africains. – 6. *Des idées à répétitions.* – 7. Crie en forêt. Ce copain de Jules a envoyé les filles au lycée. – 8. Coule en Angleterre. Bramer au fond des bois. – 9. Points en opposition. Dans les Pyrénées-Orientales. – 10. Une arme pour ceux qui ne sont pas les plus forts. Un petit qui escorte les grands. – 11. Ont déjà fait un bon bout de route. Une descente d'insectes en marche arrière. – 12. Passeras un bon savon.

***Philippe Dupuis***

**SOLUTION DU N° 97052**

***HORIZONTALEMENT***

I. Œils-de-bœuf. – II. Ursuline. Cri. – III. Restituera. – IV. ATP. Cranta. – V. Igné. Bla. Gas. – VI. Saturée. Tubs. – VII. *Stérile.* Mêlé. – VIII. Oe. Sal. Sesor (roses). – IX. Ire. Nénés. Ii. – X. Ragots. Séide.

***VERTICALEMENT***

I. Ourdissoir. – 2. Ere. Gâtera. – 3. Issante. Eg. – 4. Lutteurs. – 5. Slip. Riant. – 6. Dit. Belles. – 7. *Enucléé.* – 8. *Béera. Ses.* – 9. *Ra.* Tmèse. – 10. Ecangues. – 11. Ur. Tabloïd. – 12. Finasserie.

# PHILATÉLIE

## Une nouvelle « Marianne », le 14 juillet

**EVE LUQUET** l'a donc emporté : son projet de timbre d'usage courant à *l'effigie* de Marianne succédera, dès le 14 juillet, à celle de Briat, mise en service le 31 décembre 1989. Cette Marianne a été retenue, à l'issue d'un concours clôturé *le 31 octobre 1996, par un jury* constitué par La Poste, parmi une trentaine de projets. Le président de la République a ensuite validé ce *choix*.

Cette Marianne regarde vers la gauche du timbre… donc vers sa droite, les yeux fixés sur l'horizon. *Les mots « liberté, égalité, fraternité »* s'inscrivent dans un ciel étoilé symbolisant l'Europe. Ce timbre – le premier d'usage courant dessiné *par une femme – marque l'apogée* de la carrière d'une artiste née le 6 septembre 1954 à Paris, qui vit dans le Gard.

*Eve Luquet découvre la gravure* dans l'atelier de Jean Attali, en 1976, et suit les cours de Jean-Marie Granier, de l'Institut, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, de 1976 à 1981. Elle commence par la gravure sur bois. *Puis elle rencontre* Jacques Jubert, un graveur – auteur de nombreux timbres –, dont elle admire la rigueur, qui l'initie au burin. *Elle présente alors sa candidature* au Service national des timbres-poste et, en 1986, grave son premier timbre pour Andorre, *Sant Vicenç d'Enclar. Il est suivi* d'une vingtaine d'autres, aussi bien pour la France que pour Andorre. Sa dernière création, *Millau*, a été émise le 15 mars (*Le Monde* du 15 mars).

Outre son œuvre philatélique, Eve Luquet mène une carrière de graveur spécialiste de la pointe sèche, ponctuée de nombreuses expositions en galeries ou de participations à des expositions collectives. Elle avoue : « *Avec de plus ou moins brèves incursions dans le monde de la couleur, j'ai travaillé surtout le noir et blanc : le contraste, la lumière, le plein et le vide, l'objet et l'espace autour (…). La gravure permet cette décantation, alors que le dessin est plus souvent lié à l'instant, même si, dans le dessin, cet instant s'étire sur des jours et des jours…* »

Le timbre sera gravé en taille-douce par Claude Jumelet, maître graveur de l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux, qui était déjà intervenu sur la *Marianne* de Briat.

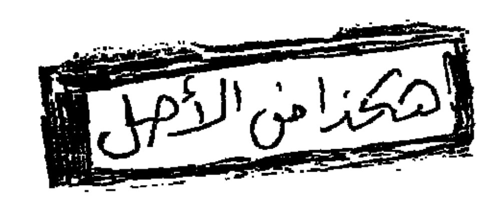
***Pierre Jullien***

★ **Les timbres d'Eve Luquet.**
**Pour la France :** ***Traité d'Andelot*** **(1987),** ***Château de Sédières*** **(1988),** ***Conseil de l'Europe*** **(1989),** ***Abbaye de Flaran*** **(1990),** ***Carennac*** **(1991),** ***Argentat*** **(1994),** ***Ecole normale*** **(maquette, 1994),** ***Pont de Nyons, Corrèze en Corrèze*** **(1995),** ***Millau*** **(1997).**
**Pour Andorre :** ***Sant Vicenç d'Enclar*** **(1986),** ***Borda de Cal, Tor d'Ansalonga*** **(1988),** ***Pont de la Margineda*** **(1990),** ***Sant Roma dels Vilars*** **(1991),** ***Eglesia de Sant Andreù d'Arinsal*** **(1992),** ***Europa : J. du Bon « Estructures Autogeneradores », Michaël Warren « Un Lloc Paga »*** **(1993).**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE



# Soleil et fraîcheur matinale

**LA FRANCE** bénéficiera de conditions anticycloniques, samedi, grâce au positionnement d'une cellule de hautes pressions à 1030 hectopascals sur le Bénélux. Un léger courant de nord-est sera toutefois à l'origine d'une certaine fraîcheur, notamment le matin où les gelées seront très fréquentes dans l'intérieur des terres.

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** – Le temps sera agréable avec tout au plus quelques cumulus de beau temps pour décorer le ciel au nord de la Loire. Le mercure indiquera 12 à 15 degrés l'après-midi, du nord au sud.

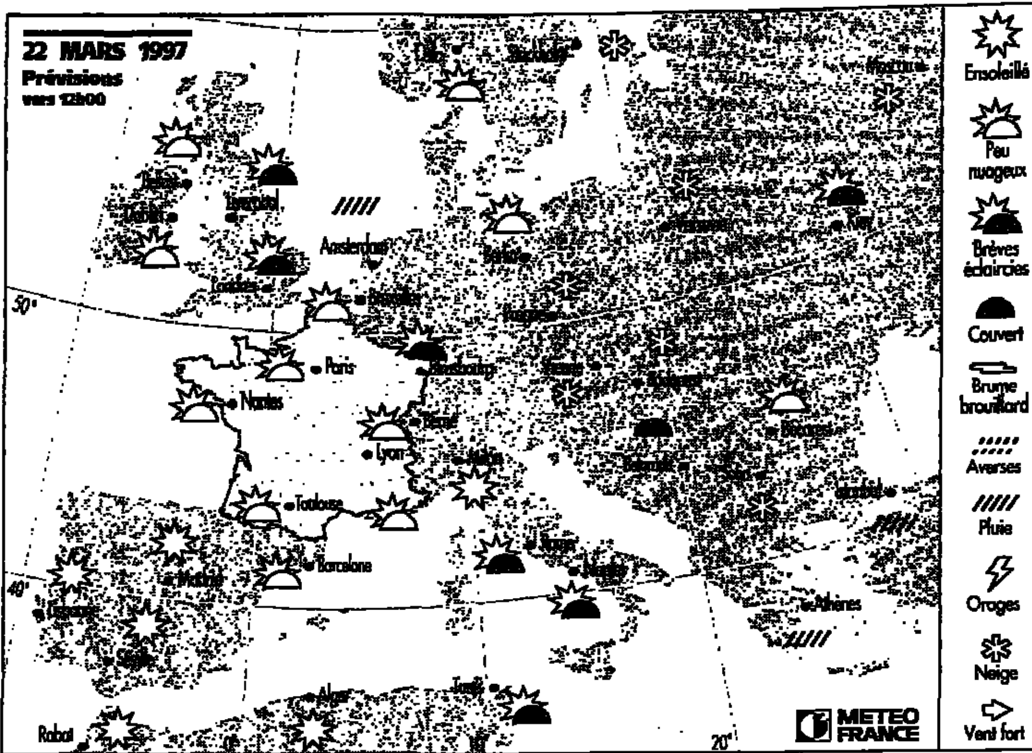
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie Ardennes.** – L'impression de beau temps l'emportera. Des brumes seront présentes en matinée sur le Nord et la Picardie. En journée, le soleil restera très présent du bassin parisien au Berry, plus intermittent du Pas-de-Calais aux Ardennes. Il fera 10 à 13 degrés du nord au sud.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – De la Champagne à la Lorraine et à l'Alsace, nuages et soleil se partageront le ciel. Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, le soleil l'emportera. Après des gelées matinales, il fera 10 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Le soleil régnera en maître dans un ciel souvent tout bleu. Un petit vent d'est balaiera les plages océanes. Il fera de 14 à 21 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Un soleil radieux illuminera cette journée. Les gelées matinales seront prononcées, jusqu'à – 5 dans les vallées. En journée, la hausse sera appréciable avec 12 à 14 degrés en milieu d'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le ciel sera tout bleu ou parsemé de nuages inoffensifs de la Côte d'Azur à la Corse. Les thermomètres indiqueront 16 à 20 degrés au plus haut.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

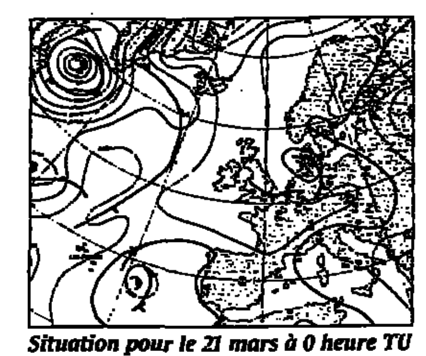
■ **ÉTATS-UNIS.** Les menaces de grèves des pilotes de la compagnie American Airlines semblent écartées à la suite d'un premier accord avec la direction. Toutefois, deux points restent en négociation et si une solution n'est pas trouvée avant le 28 avril, les pilotes pourront reprendre leur mouvement.

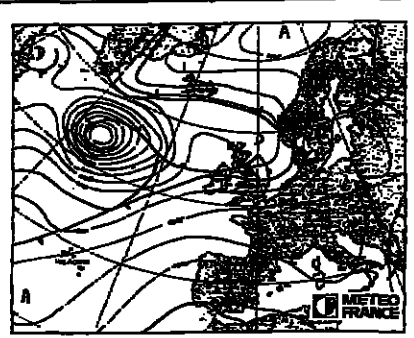
■ ***BELGIQUE.*** La compagien aérienne belge Sabena va ouvrir un vol direct quotidien pour Moscou à compter du 1er avril en coopération avec la compagnie londonnienne Virgin Express.

■ **FRANCE.** TAT a rejoint Air Liberté au terminal 2 de l'aéroport Nice-Côte d'Azur. Des services pratiques sont proposés par les deux compagnies comme les possibilités d'enregistrement jusqu'à la destination finale pour les vols en correspondance TAT-TAT et TAT-British Airways, ainsi que l'enregistrement par téléphone.

**PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS 1997**
**Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.**

| | | |
|---|---|---|
| **FRANCE métropole** | | |
| AJACCIO | 4/15 | S |
| BIARRITZ | 6/17 | S |
| BORDEAUX | 4/18 | S |
| BOURGES | -1/12 | S |
| BREST | 6/12 | S |
| CAEN | 3/9 | S |
| CHERBOURG | 3/11 | S |
| CLERMONT-F. | -1/13 | S |
| DIJON | -1/11 | S |
| GRENOBLE | 1/15 | S |
| LILLE | 0/9 | S |
| LIMOGES | 2/13 | S |
| LYON | 2/13 | S |
| MARSEILLE | 4/17 | S |
| NANCY | -2/9 | N |
| NANTES | 3/14 | S |
| NICE | 7/15 | S |
| PARIS | 2/12 | S |
| PAU | 3/18 | S |
| PERPIGNAN | 5/19 | S |
| RENNES | 3/14 | S |
| ST-ETIENNE | -1/12 | S |
| STRASBOURG | 0/9 | N |
| TOULOUSE | 3/17 | S |
| TOURS | 0/12 | S |
| **FRANCE outre-mer** | | |
| CAYENNE | 24/26 | P |
| FORT-DE-FR. | 25/26 | S |
| NOUMEA | 25/27 | S |
| PAPEETE | 27/28 | P |
| POINTE-A-PIT. | 25/26 | S |
| ST-DENIS-RÉ. | 26/28 | S |
| **EUROPE** | | |
| AMSTERDAM | 2/6 | P |
| ATHENES | 7/9 | P |
| BARCELONE | 7/15 | S |
| BELFAST | 8/10 | N |
| BELGRADE | -4/3 | C |
| BERLIN | -3/2 | N |
| BERNE | -3/4 | N |
| BRUXELLES | -3/9 | N |
| BUCAREST | -4/2 | N |
| BUDAPEST | -4/3 | * |
| COPENHAGUE | -2/2 | S |
| DUBLIN | 7/10 | N |
| FRANCFORT | -2/5 | S |
| GENEVE | -3/6 | S |
| HELSINKI | -8/-3 | N |
| ISTANBUL | 2/3 | P |
| KIEV | -8/-2 | S |
| LISBONNE | 11/23 | S |
| LIVERPOOL | 2/11 | S |
| LONDRES | -1/9 | S |
| LUXEMBOURG | -4/6 | N |
| MADRID | 3/20 | S |
| MILAN | -2/11 | S |
| MOSCOU | -7/-4 | * |
| MUNICH | -3/1 | * |
| NAPLES | 3/11 | S |
| OSLO | -15/-3 | N |
| PALMA DE M. | 14/15 | S |
| PRAGUE | -4/1 | * |
| ROME | 7/13 | S |
| SEVILLE | 9/22 | S |
| SOFIA | -5/1 | * |
| ST-PETERSB. | -7/-4 | * |
| STOCKHOLM | -4/0 | * |
| TENERIFE | 17/18 | P |
| VARSOVIE | -4/2 | * |
| VENISE | 0/8 | S |
| VIENNE | -2/1 | * |
| **AMÉRIQUES** | | |
| BRASILIA | 20/25 | P |
| BUENOS AIR. | 21/24 | P |
| CARACAS | 20/26 | S |
| CHICAGO | -2/4 | S |
| LIMA | 13/20 | S |
| LOS ANGELES | 10/17 | C |
| MEXICO | 8/18 | C |
| MONTREAL | -9/-7 | * |
| NEW YORK | 0/10 | P |
| SAN FRANCIS. | 11/17 | S |
| SANTIAGO/CHI | 7/10 | P |
| TORONTO | -5/-1 | * |
| WASHINGTON | 2/15 | S |
| **AFRIQUE** | | |
| ALGER | 9/17 | S |
| DAKAR | 20/25 | S |
| KINSHASA | 22/27 | P |
| LE CAIRE | 10/20 | S |
| MARRAKECH | 10/21 | S |
| NAIROBI | 16/28 | S |
| PRETORIA | 15/23 | S |
| RABAT | 10/21 | S |
| TUNIS | 9/15 | S |
| **ASIE-OCÉANIE** | | |
| BANGKOK | 20/33 | S |
| BOMBAY | 21/29 | S |
| DJAKARTA | 26/28 | S |
| DUBAI | 14/22 | S |
| HANOI | 20/32 | S |
| HONGKONG | 22/24 | P |
| JERUSALEM | 10/15 | P |
| NEW DEHLI | 11/27 | S |
| PEKIN | -4/8 | S |
| SEOUL | 2/9 | S |
| SINGAPOUR | 26/29 | S |
| SYDNEY | 17/20 | P |
| TOKYO | 6/10 | P |


*Situation pour le 21 mars à 0 heure TU*



*Prévisions pour le 23 mars à 0 heure TU*

MÉDECINE

# Trente-sept nouveaux cas suspects de Creutzfeldt-Jakob ont été recensés en Grande-Bretagne depuis un an

**LES RESPONSABLES** britanniques de la surveillance épidémiologique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) annoncent dans le prochain numéro de l'hebdomadaire *The Lancet* (daté du 22 mars) que trente-sept cas suspects de cette affection ont été recensés au Royaume-Uni depuis un an chez des personnes de moins de cinquante ans.

Ces cas s'ajoutent à ceux – une dizaine – dont le recensement avait été à l'origine, il y a un an, de l'annonce, *via* le gouvernement britannique, de la probable transmission à l'homme de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Les médecins et épidémiologistes britanniques dirigés par le docteur Robert Will (*Western General Hospital*, Edimbourg) estiment aujourd'hui que le critère de l'âge habituellement retenu pour un bon indicateur de la nouvelle forme de MCJ (on pensait généralement que celle-ci n'apparaissait qu'avant cinquante ans) ne doit plus être retenu.

Un mois après l'annonce gouvernementale britannique de la possible transmission à l'homme, tous les spécialistes de neurologie exerçant au Royaume-Uni avaient été informés des caractéristiques cliniques de la nouvelle forme de MCJ. Celle-ci se caractérise notamment par une fréquente symptomatologie de type psychiatrique. Chaque spécialiste était alors invité à signaler les cas *a priori* supects qu'il pouvait observer à l'équipe de surveillance épidémiologique que dirige le docteur Will. Du 21 mars 1996 au 28 février dernier, trente-sept cas concernant des personnes de moins de cinquante ans ont été recensés.

**La surveillance épidémiologique de cette maladie se caractérise par d'étonnantes disparités**

Onze personnes sont décédées des suites de leur maladie. Dans ce groupe, l'analyse rétrospective qui a pu être faite grâce à la pratique de l'autopsie et à l'analyse anatomopathologique du cerveau a permis d'éliminer quatre cas. Dans l'autre groupe, des biopsies cérébrales ont pu être pratiquées chez deux patients et ont pu confirmer que ces derniers souffraient bien de la nouvelle forme de MCJ. Ce diagnostic a d'autre part pu être porté à partir de critères cliniques dans dix-huit cas et dans les six derniers il demeure, selon les spécialistes, *« incertain »*.

Ces données relancent en Grande-Bretagne la polémique sur le système actuel de déclaration des nouveaux cas de MCJ, ce système ne faisant pas de différence entre l'ancienne et la nouvelle forme de la maladie. Les incohérences dans ce domaine sont encore plus grandes à l'échelon européen, comme l'a établi une enquête récemment publiée dans le mensuel *Eurosurveillance* (daté de décembre 1996). Lorsqu'elle est effectuée, la surveillance épidémiologique de cette maladie *se caractérise par d'étonnantes disparités*, aucune comparaison n'étant de fait possible entre les pays, en dépit de l'importance sanitaire et politique de ces données médicales.

Dans un éditorial signé par Richard Horton, rédacteur en chef, *The Lancet* dénonce *« l'hypochondrie d'origine médiatique »* qui caractérise selon l'hebdomadaire le traitement par la presse d'information générale de l'affaire de la « vache folle » et de ses conséquences prochaines en terme de santé publique. *The Lancet* rappelle qu'à la suite de l'annonce des dix premiers cas connus de la nouvelle forme de MCJ certains médias étaient allés jusqu'à chiffrer en millions les nouveaux cas prévisibles.

D'autre part, les responsables britanniques semblent aujourd'hui de plus en plus convaincus qu'il y a bel et bien eu transmission à l'homme de l'agent de l'ESB à partir de la consommation de viande bovine contaminée. *« Depuis mars 1996, les preuves sur un lien de cause à effet entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob s'accumulent »*, a déclaré jeudi 21 mars Peter Smith, conseiller de l'observatoire britannique de la MCJ et membre du comité consultatif gouvernemental sur l'ESB, qui faisait part des conclusions des experts aux parents des victimes de la MCJ.

Pour sa part, le professeur John Pattison (University College, Londres), qui préside le comité des experts britannique sur ces questions, a déclaré que le nombre des victimes de cette nouvelle maladie, au vu des acquis et des incertitudes scientifiques, se situerait *« entre quelques centaines et quelques dizaines de milliers de cas »*.

*Jean-Yves Nau*

**LOTO : un gagnant à 150 millions de francs.** Un joueur, qui a validé un bulletin de 50 francs à Asnières (Hauts-de-Seine), a trouvé les six bons numéros (5, 9, 11, 15, 22, 45, numéro complémentaire 8) du Super Loto tiré jeudi 20 mars : il va percevoir la somme de 150 077 770 F, nouveau record de gain en France (contre 69 millions de francs en 1995) et troisième plus gros gain du monde derrière les 555 millions de francs gagnés en 1993 aux Etats-Unis et les 153 millions de francs en Angleterre en 1994. Sept millions et demi de bulletins à 10 F ont été validés.
Résultats des tirages n̂ 23 du mercredi 19 mars. Premier tirage : 20, 27, 30, 35, 38, 43, numéro complémentaire : 33 ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 76 565 F ; pour 5 bons numéros : 7 750F ; pour 4 bons numéros : 184 F ; pour 3 bons numéros : 19 F. Second tirage : 7, 9, 13, 24, 35, 48, numéro complémentaire : 6. Rapport pour 6 bons numéros : 2 741 390 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 28 515 F ; pour 5 bons numéros : 2 425 F ; pour 4 bons numéros : 74 F ; pour 3 bons numéros : 10 F.



SPORTS D'HIVER

# Les hauteurs de neige dans les stations

**VOICI LES HAUTEURS** d'enneigement au jeudi 20 mars. Elles nous sont communiquées par l'association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel 3615 EN MONTAGNE ou 3615 CORUS, ou sur Internet : <htt : //www. skifrance.fr>.



Les chiffres indiquent en centimètre la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

**DAUPHINÉ-ISÈRE**
Alpe-d'Huez : 110-250 ; Alpe du Grand Serre : n. c. ; Auris-en-Oisans : 10-250 ; Autrans : 00-00 ; Chamrousse : 40-60 ; Le Collet-d'Allevard : 00-50 ; Les Deux-Alpes : 40-300 ; Lans-en-Vercors : 00-30 ; Méaudre : n. c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : 15-75 ; Villard-de-Lans : 00-50.

**HAUTE-SAVOIE**
Avoriaz : 50-160 ; Les Carroz-d'Araches : 17-230 ; Chamonix : 20-270 ; Châtel : 20-160 ; La Clusaz : 10-220 ; Combloux : 15-150 ; Les Contamines-Mont-Joie : 10-195 ; Flaine : 63-223 ; Les Gets : 15-120 ; Le Grand-Bornand : 10-170 ; Les Houches : 05-105 ; Megève : 00-160 ; Morillon : 00-215 ; Morzine-Avoriaz : 10-160 ; Praz-de-Lys-Sommand : 20-65 ; Praz-sur-Arly : 25-80 ; Saint-Gervais : 55-110 ; Samoëns : 00-200 ; Thollon-les-Memises : 35-65

**SAVOIE**
Les Aillons : n. c. ; Les Arcs : 80-265 ; Arèches-Beaufort : 00-150 ; Aussois : 20-70 ; Bonneval-sur-Arc : 87-230 ; Bessans : 80-90 ; Le Corbier : 30-110 ; Courchevel : 30-200 ; La Tania : 35-190 ; Crest-Voland-Cohennoz : 30-55 ; Flumet : 20-110 ; Les Karellis : 20-100 ; Les Menuires : 52-155 ; Saint-Martin-Belleville : 30-155 ; Méribel : 35-200 ; La Norma : 15-180 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-125 ; La Plagne : 135-280 ; La Rosière 1850 : 100-210 ; Saint-Francois-Longchamp : 20-180 ; Les Saisies : 80-155 ; Tignes : 140-200 ; La Toussuire : 45-65 ; Val-Cenis : 30-140 ; Val-Fréjus : 10-190 ; Val-d'Isère : 95-230 ; Valloire : 40-120 ; Valmeinier : 10-120 ; Valmorel : 35-170 ; Val-Thorens : 80-210 .

**ALPES-DU-SUD**
Auron : 50-170 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 100-200 ; Montgenèvre : 80-180 ; Orcières-Merlette : 30-255 ; Les Orres : 50-180 ; Pra-Loup : 35-175 ; Puy-Saint-Vincent : 50-240 ; Risoul 1850 : 40-165 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-170 ; Serre-Chevalier : 40-190 ; Superdévoluy : 30-260 ; Valberg : 30-40 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-160 ; Val d'Allos/La Foux : 70-270 ; Vars : 45-165.

**PYRÉNÉES**
Ax-les-Thermes : 00-00 ; Cauterets-Lys : 25-80 ; Font-Romeu : 20-50 ; Gourette : 00-100 ; Luz-Ardiden : n. c. ; La Mongie : 05-80 ; Peyragudes : 10-100 ; Piau-Engaly : 25-130 ; Saint-Lary-Soulan : 05-50 ; Luchon-Superbagnères : n. c.

**AUVERGNE**
Le Mont-Dore : 00-00 ; Besse/Super-Besse : n. c. ; Super-Lioran : 00-00.

**JURA**
Métabief : n. c. ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 00-020 ; Les Rousses : 10-30.

**VOSGES**
Le Bonhomme : n. c. ; La Bresse-Hohneck : n. c. ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : n. c.

هكذا من الأصل

**PRISONS** Après des débuts difficiles, les pratiques culturelles et artistiques se sont sensiblement développées ces dix dernières années en prison. Des photographes, des comédiens, des écrivains, des musiciens et des peintres interviennent régulièrement derrière les murs. ● LES CONCERTS, les représentations théâtrales ou les expositions sont complétés par des ateliers dans lesquels les artistes engagent les prisonniers dans leur univers. ● L'OBJECTIF d'aide à la réinsertion est souvent dépassé par l'enthousiasme rencontré par les deux parties, particulièrement visible dans les expériences théâtrales, comme celles que Brigitte Sy va présenter à Chaillot. ● LES INTERROGATIONS de l'image menées par le cinéaste Alain Moreau à la Santé s'exposent au débat public à la Vidéothèque de Paris. A Rennes, le peintre Yan Pei-Ming présente cinq portraits de prisonnières issus d'un atelier à la centrale.

# Le monde carcéral s'ouvre à la pratique des arts

Ateliers d'écriture, concerts, initiation au théâtre... Depuis une dizaine d'années, les activités culturelles se développent dans les établissements pénitentiaires. Accueillies avec enthousiasme par les détenus, certaines d'entre elles ont même abouti à un authentique travail de création artistique

**VINGT ANS** après la diffusion d'une note de l'administration pénitentiaire invitant à leur développement, les pratiques culturelles commencent à trouver leur place en prison. Cent neuf établissements sur cent quarante-quatre proposent au moins un atelier autour du théâtre, de la musique, des arts plastiques ou de la photographie. Durant l'année 1995, on a enregistré en outre cinq cents concerts, cent trente-cinq représentations théâtrales et une centaine d'expositions. Des chiffres qui dissimulent une profonde inégalité dans le traitement et plus encore dans l'ambition.

Nombreuses sont les pratiques qui demeurent étroitement circonscrites, précaires, soumises aux conjonctures. Les plus notables paraissent dépendre de la qualité des engagements personnels plus que d'une stratégie d'ensemble. Attachées ainsi aux convictions de quelques-uns, elles ont acquis une diversité, une audace, une aptitude à élargir la problématique socioculturelle de base, voire à s'en différencier, qui ne les rendent que plus intéressantes. Certaines ont largement débordé leur fonction d'ouverture à la réinsertion pour prendre des risques authentiques en termes artistiques, le moindre paradoxe étant qu'elles puissent conduire aussi à faciliter la réinsertion.



DESSIN NATALI FORTIER

### PROBLÈMES LOGISTIQUES

L'apparition d'intervenants extérieurs au début des années 80 a modifié la donne. Des photographes, des comédiens, des écrivains, des musiciens, des peintres sont admis à franchir les murs. L'acclimatation est plus délicate qu'il n'y paraît. Le déploiement en milieu carcéral pose des problèmes logistiques, pas toujours bien acceptés, de gardiens pour qui ils signifient un surcroît de travail. D'autant qu'ils sont parfois tentés d'assimiler un concert à un loisir incompatible avec la notion de « peine ». Quant aux intervenants, souvent pris entre fascination et répulsion, il leur faut se fier à leur intime sens des réalités. S'en sortent d'autant mieux ceux qui ont l'idée la plus ferme de leur engagement : les Gatti à Fleury-Mérogis (Essonne) ou les Nicolas Frize à Châteauroux-Saint-Maur (Indre).

Pour nombre de détenus, la culture représente un monde flou, dont ils ne discernent les contours que par de lointains reflets télévisés. Ils en ignorent les codes, les modes de consommation et, a fortiori, les pratiques. Leur répond le flou des intervenants sur l'univers pénitentiaire. Aussi des médiateurs s'imposent-ils souvent pour cerner la manière ou l'objectif communs. Ne serait-ce que pour bien prendre la mesure de rythmes différents, selon qu'ils se trouvent en maison d'arrêt ou en maison centrale, dans un temps mobile compté en mois ou dans un temps figé en années.

Depuis Napoléon III, le livre paraît, entre tous, adapté à l'enfermement. Loin du soupçon terrible de divertissement, la lecture, solitaire et de préférence édifiante, colle à la peine. Aussi les bibliothèques ont-elles été les premiers équipements culturels introduits dans les prisons. Celle de la maison d'arrêt de Poitiers bénéficie d'un bibliothécaire à plein temps, Saïd Kamal, en première ligne face à ce qu'il appelle « les lacunes de savoir ». Pour les taulards, il cherche « à mettre en valeur des textes ». Six fois par an, il invite des auteurs. Dernier en date : Serge Pey, qui a démontré les vertus de l'oralité en poésie. Saïd Kamal a mis en place des ateliers de lecture où s'effectue une approche thématique et historique des auteurs, et où les détenus confrontent leurs synthèses de textes.

A Poitiers comme à Nice, où le romancier Jacques Serena animait un atelier d'écriture, les motivations d'origine des prisonniers – s'extraire un moment de leur cellule, trouver une occupation – sont rapidement balayées par l'intérêt de leur découverte. Partout, ce sont des murs intérieurs qui s'effritent. « Ils se sont livrés presque tout de suite et m'ont pris en complicité, au point d'écrire des textes pour me faire plaisir, témoigne Jacques Serena. Puis, ils se sont pris au jeu. Ils ont commencé à écrire d'eux-mêmes, dans leur cellule. Dès qu'ils avaient trouvé leur façon de dire, ils y prenaient goût. Ils ont été surpris de voir ce qui leur venait. Cela vérifie à quel point l'écriture en sait plus que nous. »

La prison n'autorise pas d'échange univoque. La qualité de l'approche, la découverte mutuelle de deux mondes qui s'ignorent, pose la question de la rencontre avant celle des fins. Elle se déploie autour d'une forme de « sortie ». Sortie d'un enfermement qui, souvent, précède la prison pour les uns, et sortie dans l'enfermement pour les autres. Une symétrie inégale, dans laquelle les rôles sont immuables, mais dont les possibilités d'interprétation offrent des perspectives à peine entamées. Personne ne prétend faire des artistes des détenus, simplement les placer au plus près du processus de création, les y associer. Et cette association est assez forte pour laisser des traces durables sur les deux parties.

### APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ

La démarche conjointe de la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille et de l'Orchestre national de Lille montre comment les liens se développent, de gré à gré, entre l'idée de l'administration – de réinsertion par la musique – et celle de Jean-Claude Casadesus – « porter la musique partout où elle peut être reçue ». En juillet 1995, considérant que « la privation de liberté n'implique pas la privation d'émotions », comme le dit le chef d'orchestre, les musiciens en habit ont investi l'atelier de travail, et joué (bénévolement) Rossini, Bizet et Beethoven pour une centaine de détenus. La plupart découvraient cet acte social d'une nouveauté absolue : un concert de musique classique.

Cette première rencontre, qui fut aussi la révélation par les musiciens d'une « écoute pure », a entraîné le désir de prolonger le travail. Des ateliers musique sont alors ouverts dans une chapelle. Cordes, vents, cuivres se succèdent à raison de deux concerts par mois. Les questions fusent ensuite. Les musiciens constatent : « Ils sont avides d'apprendre, de faire du solfège, d'approcher les instruments. » Mais il faut plus. Un industriel de la région est sollicité. Il fait acheter des instruments. « Ils ont voulu aller plus loin en touchant le son. Ils ressentent cela comme un cadeau qu'on leur fait. Leurs lettres le disent. »

Sylvie Robert, qui joue les médiatrices entre le Théâtre national de Bretagne et la maison centrale de Rennes a trouvé cette même gratitude, doublée d'entraide, cette émotion qui donne envie de poursuivre. A leur demande, les prisonnières ont mené un travail sur Genet et présenté *Les Paravents*. « Elles se donnent complètement, se livrent à ce qui leur est apporté. Elles touchent à l'essence même de ce qu'on peut nommer théâtre, au plus profond de l'humain. » Parallèlement, des ateliers de maquillage, de décors et de costumes les ont « fédérées ».

A la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, le metteur en scène Brigitte Sy mène depuis plus d'un an avec une quinzaine de détenus un travail d'écriture sur le thème de la femme et du désir. De l'image d'hommes à l'ombre et de femmes à la lumière a surgi l'idée de monter un *Orphée* inversé. Un groupe de comédiennes a travaillé ses propres textes en collaboration avec l'écrivain Annie Leclerc, mixés avec ceux des hommes sous le titre *Annette lève l'encre*. Filmés en direct à la Santé, les hommes tenteront de croiser leurs images avec les mots des femmes au cours de deux représentations publiques qui requièrent une discipline stricte des corps. Par-delà l'image-miroir d'écrans vidéo, les spectateurs devraient être témoins d'une rencontre impossible et qui advient cependant virtuellement, une heure durant. Une heure où, grâce au théâtre, la prison n'exhibera pas la peine, mais un apprentissage de la liberté.

*Jean-Louis Perrier*

## *Rendez-vous*

● **Théâtre national de Chaillot.** *Annette lève l'encre*, mise en scène par Brigitte Sy. Une pièce de théâtre interactive entre la maison d'arrêt de la Santé et le Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 01-47-27-81-15. Vendredi 21 mars, à 14 h 30, et dimanche 23 mars, à 10 h 30.

● **Vidéothèque de Paris.** « Regards prisonniers » : projection de films documentaires, de fictions et d'émissions de télévision sur le monde de la prison, les 21, 22 et 23 mars ; forum en duplex, autour du thème « Télévision et prison », entre la Vidéothèque de Paris et la maison d'arrêt de la Santé. Avec les détenus et les intervenants ayant participé au travail d'Alain Moreau. Vidéothèque de Paris, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Tél. : 01-44-76-62-00. Samedi 22 mars, à 14 heures.

● **Maison de la poésie.** Premières « Rencontres poétiques nationales de la protection judiciaire de la jeunesse ». Vendredi 21 mars, à 16 heures. Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00.

# A la Santé, la parole par l'image

« *IMAGES de la prison, prisons de l'image.* » La formule sentirait son colloque si elle n'avait été apposée sur la démarche pionnière d'Alain Moreau.

Ce quinquagénaire mène le défrichage audiovisuel du territoire carcéral, tout en demeurant cinéaste. Il souhaite en finir avec la fatalité qui veut que « *nous n'ayons de vision de la prison que par écran interposé* » et que « *les détenus ne perçoivent notre réalité qu'à travers des images* ». Concepteur de « Télé-rencontres », émissions réalisées à la Santé et diffusées par un canal interne, il a décidé de jouer le direct, samedi 22 mars, à la Vidéothèque de Paris en inversant les données : le public sera dans la salle et les prisonniers derrière l'écran.

### « PARLOIR ÉCRIT »

Alain Moreau manie les idées et les rencontres comme des images et des sons, pratiquant une forme de montage du réel dont l'image filmée n'est qu'une des composantes. Son travail est celui d'un chercheur patient, avançant pas à pas dans l'espace-temps distordu du monde carcéral, qu'il force à s'ouvrir. Il découvre la prison en 1983. On est dans le débat sur les télévisions libres. C'est derrière les murs qu'il choisit d'éprouver cette liberté. Il dit son « *éblouissement* » à pénétrer dans la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, et d'y découvrir « *des gens qui ne voyaient jamais d'images* ». Il y organise un premier atelier où il développe l'idée de vidéo-correspondance.

En 1985, la télévision est autorisée dans les prisons. On passe d'un monde sans images à une saturation d'images. Cela pourrait être une fin. Pour Alain Moreau, c'est un nouveau commencement. Rapidement, sa réflexion s'oriente sur « *ce qu'il peut y avoir de carcéral dans la télévision* ». Le premier canal interne à la Santé apparaît en 1990. Il l'investit avec ses « Télé-rencontres », dont il refuse qu'elle soit « *une grille de plus* ». Les vidéo-lettres, relancées avec le concours de vidéastes, ne sont plus privées mais publiques. Les détenus regardent en groupe les envois, proposent des réponses et les sélectionnent : « *Autant de bouteilles à la mer.* »

Le réalisateur enfonce progressivement des coins dans l'écran. Par la parole. Il invite des artistes – « *entre la transgression artistique et celle de la loi, il existe un lieu de parole possible* » –, mais aussi des philosophes, des anthropologues, des sociologues. On croisera dans les couloirs de la Santé Jean Rouch et Raymond Depardon, Françoise Héritier et Marc Augé, Tobie Nathan et Cornelius Castoriadis. Une cinquantaine de débats avec des détenus ont déjà été organisés et diffusés, certains en direct, au long (près de deux heures) pour opposer au dosage du talk-show télévisé une parole au plus près de la pensée.

Alain Moreau considère la prison comme « *un lieu de travail et de pensée d'où émerge un point de vue sur la société. Il y a un moment où c'est la prison qui regarde le monde et pas le monde la prison* ». C'est ce moment qui l'intéresse. Celui où « *on n'est plus à l'intérieur de la prison, mais dans un autre lieu* ». Il est là pour en créer les conditions, pour repérer le moment qui advient, l'enregistrer, le diffuser.

*J.-L. P.*

# Un peintre dans le regard des détenues

**LA PRISONNIÈRE. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 mai.**

**RENNES**
*de notre envoyé spécial*

En août 1996, Yan Pei-Ming a animé un atelier de peinture à la centrale pénitentiaire des femmes de Rennes. Il avait neuf élèves, neuf prisonnières, qu'il a initiées à la technique de la peinture à l'huile afin qu'elles puissent peindre elles-mêmes un portrait qu'elles désiraient avoir devant les yeux. Cinq d'entre elles ont ensuite posé pour l'artiste. Il les a figurées de profil, sur cinq toiles de très grand format qui ont toutes le même titre : *La Prisonnière*, suivi d'un prénom.

Accrochées côte à côte, elles sont au centre d'une exposition de Ming né à Shangaï en 1960, établi à Dijon en 1981.

La violence du geste pictural, la suppression de toute couleur, la brutalité des tracés et des modelés, les regards, tout contribue à augmenter l'intensité du sentiment dramatique. Fiches anthropométriques de police, appels à témoin, pleines pages de magazines à faits-divers sanglants, stéréotypes de série noire : Ming pourrait puiser à l'infini dans ces répertoires afin de poursuivre ses séries inquiétantes, à l'image de la société contemporaine.

Les profils des prisonnières ne relèvent pas exactement du même mode d'exécution, parce qu'il s'agit de portraits posés et de modèles féminins. « *En général*, explique le peintre, *quand une femme pose pour un portrait, elle attend beaucoup de choses sur le plan esthétique. Si c'est moi qui fais le portrait, cela peut être assez dur. Avec les prisonnières, j'ai eu le sentiment qu'elles se disaient : "Je n'ai rien à perdre." Elles ne cherchent pas une esthétique mais une existence.* »

Pour lui, l'essentiel était de comprendre la vie intérieure de ces femmes. « *Les prisonnières de Rennes sont condamnées souvent à de lourdes peines. Je peux leur rendre une expression particulière, comme une vie échappée. Quand les condamnés à mort vont être exécutés – je l'ai observé plusieurs fois quand j'étais très jeune –, ils ne sont déjà plus là. En Chine, quand la sentence tombe, ils sont promenés dans la ville. Avec des copains, je me rendis à l'endroit où ils étaient fusillés. On était très loin, on voyait à peine des ombres. Mais on voyait qu'ils n'étaient déjà plus là.* »

A la poursuite de ces êtres qui lui échappaient et dont il redoutait de ne pouvoir imaginer ce qu'ils ressentent, Ming a dû ruser, de manière à éviter un affrontement trop brutal. « *Lorsque je fais un portrait de face, les regards sont croisés. Quand je le regarde, le modèle sait très bien que je suis en train de peindre l'œil, ou la bouche, ou les cheveux. Quand je fais les yeux, il le sait, il fixe son regard pour ne pas bouger. Alors, je me suis dit qu'en faisant le portrait de profil pour qu'ils ne me voient pas, je pourrais avoir une plus grande liberté, échapper au regard, au jugement. En prison, je n'avais pas envie de faire les portraits de face parce que je n'avais pas envie de croiser le regard intense d'une femme pendant deux heures.* »

*Philippe Dagen*

# Eugène Guillevic, une vie en poésie

## Le poète, qui avait commencé son œuvre en 1942, est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans à son domicile parisien. Au fil du temps son écriture ira dans le sens d'un plus grand dépouillement, de la limpidité

**Eugène Guillevic, né le 5 août 1907 à Carnac, est mort à son domicile parisien, mercredi 19 mars. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Ce fils d'un marin devenu gendarme, Breton barbu au visage carré, avait fait son entrée parmi les poètes français avec *Terraqué*, en 1942 – année où Francis Ponge (mort en 1988) publiait *Le Parti pris des choses*. Il adhère au Parti communiste français en 1943 ; il le quittera en 1980. Il écrivit des poèmes politiques dont, ensuite, il ne pensera pas grand bien, les voyant comme le reflet d'une période où son inspiration était *« plus ou moins à sec »*. Pour retrouver sa fertilité poétique – il publiera une vingtaine de recueils à partir de 1960 –, il revient à la terre de son enfance. En 1961, paraît *Carnac*, long dialogue entre le poète, la pierre et la mer, dans lequel il retrouve la poésie élémentaire de *Terraqué*, celle de toute sa vie.**

De Guillevic, on garde l'image d'un visage – assez carré, rugueux, avec des sourcils épais – enroulé d'un collier de barbe blanche. Une barbe, au fil des ans, de plus en plus blanche qui rend le visage de plus en plus doux. On garde de ses poèmes la même image : une langue âpre qui s'adoucit au fil du temps, qui devient de plus en plus sereine pour former de courts poèmes entourés par le blanc de la page.

Ce visage poétique est apparu avec *Terraqué*, en 1942, la même année que *Le Parti pris des choses* de Ponge. En tête de ce recueil, en tête de son œuvre, il a placé un court poème intitulé « Choses » : *« L'armoire était de chêne /Et n'était pas ouverte. / Peut-être il en serait tombé des morts, / Peut-être il en serait tombé du pain. / Beaucoup de morts. /Beaucoup de pain. »* Cinquante ans après, dans son *Art poétique*, il écrira : *« Si tu cédais. /Tu en reviendrais /Toujours à l'armoire, /A son chêne et /Ne recommence pas. »*

Guillevic ne recommence pas, mais la tentation de revenir à cette origine poétique n'étonne pas. Sa poésie est cyclique, et la continuité est grande entre *Terraqué* ou *Exécutoire* et les derniers recueils. La parole et la forme poétiques semblent exister d'emblée, n'avoir jamais changé.

Le chemin fut pourtant loin d'être linéaire. La publication de ses carnets de jeunesse, en 1994, montre combien il a été long et laborieux pour parvenir à la forme de *Terraqué* (*Le Monde* du 11 mars 1994). Né le 5 août 1907 à Carnac, Eugène Guillevic passe son enfance dans un monde sans livres. Son père est un ancien marin devenu gendarme, sa mère est très dure : quand il publie son premier sonnet dans une revue de Mulhouse, à l'âge de dix-sept ans, elle le gifle. Il vit au gré des affectations paternelles en Bretagne, dans le Nord puis en Alsace. Dans un environnement où le français n'est pas nécessairement la première langue, son rapport au langage est difficile, ambigu : *« Les mots, les mots,/ Ne se laissent pas faire/ Comme des catafalques,/ Et toute langue est étrangère. »*

Il aime La Fontaine et Lamartine qu'il récite dans les forêts d'Alsace. Plus tard, il découvre le vers libre et la poésie allemande (Höderlin, Rilke et surtout Trakl). S'il reste fidèle à La Fontaine – auquel il dédie, malicieusement, son *Art poétique* en 1989 –, une grande partie de son travail consiste à se débarrasser de l'épanchement lamartinien. Il refuse le lyrisme, les effets poétiques ou plus exactement il tue en lui cette tentation du lyrisme, de l'épanchement qui ne l'a jamais quitté, qui réapparaît parfois dans des poèmes plus faibles. Il observe les choses et les éléments qui l'entourent. Il essaie de les comprendre, de les interroger. Ce dialogue ne cessera de s'approfondir de se creuser avec les rocs, la mer, l'étang, l'arbre, l'armoire, la chaise...

### « Fait divers »

*« Fallait-il donc faire tant de bruit*
*Autour d'une chaise ?*
*– Elle n'est pas du crime.*
*C'est du vieux bois*
*Qui se repose,*
*Qui oublie l'arbre –*
*Et sa rancune*
*Est sans pouvoir.*
*Elle ne veut plus rien,*
*Elle ne doit plus rien,*
*Elle a son propre tourbillon,*
*Elle se suffit. »*

*Extrait de Terraqué* (1942), « Poésie », Gallimard.

#### VERS LIBRE

S'il a presque toujours refusé la rime, il est resté attaché, à une métrique assez régulière. Il utilise souvent l'alexandrin, quitte à le couper en deux, trois ou quatre. Son vers est libre mais il rejette l'écriture automatique et le surréalisme : *« La métaphore n'est pas, pour moi, l'essence de la poésie. Je procède par comparaison, non par métaphore. C'est une des raisons de mon opposition au surréalisme. »* Il se borne au constat et s'aperçoit que ce constat est sans limites. Sa poésie des éléments est une poésie du recensement. Il faut y voir l'influence de son travail comme inspecteur de l'économie nationale, après avoir débuté dans l'administration de l'enregistrement. Le code civil a toujours été un de ses livres de chevet. Il en connaît des articles par cœur, comme de nombreux poèmes. *Ce travail a été déterminant pour son expérience poétique.* Il contribue à forger son style, exempt de toute afféterie. Guillevic utilise peu d'adjectifs, la phrase se limite souvent au nom et au verbe, au sujet et à l'action, elle va à l'essentiel.

Février 1934, Front populaire, guerre d'Espagne, Résistance, sa conscience politique s'est forgée au cours de ces événements, jusqu'à l'adhésion au Parti communiste, en 1943 (jusqu'en 1980). Il y eut ensuite la guerre froide, l'amitié d'Eluard, la reconnaissance d'Aragon, qu'il n'aimait pas beaucoup. Comme eux, il met sa plume au service du parti, aux pires années du stalinisme. Mais son réseau d'amitié ne se limite pas au PCF. Avec Follain, Frénaud, Queneau, Tardieu, Tortel, au-delà de toute école et de tout parti, il partage *« une réelle fraternité poétique »*.

A propos de ses poèmes politiques, Frénaud lui dit : *« Quand je pense que tu as écrit* Terraqué *et que maintenant tu écris des conneries ! »* Il avouera plus tard que dans cette période, les années 50, son inspiration était *« plus ou moins à sec »*. Pour retrouver sa fertilité poétique, il revient à la terre de son enfance. En 1961 il publie *Carnac*, long dialogue entre le poète, la pierre et la mer, dans lequel il retrouve la poésie élémentaire de *Terraqué* : *« Mer au bord du néant,/ Qui se mêle au néant,/ Pour mieux savoir le ciel,/ Les plages, les rochers,/ Pour mieux les recevoir. »*

#### LA JOIE RETROUVÉE

L'angoisse qui dominait les premiers recueils diminue, sans tout à fait disparaître, mais elle est emportée par la joie retrouvée d'écrire. Guillevic allie alors une étonnante prolixité – une vingtaine de recueils depuis 1960 – à un sens de l'économie poétique qui le pousse à rejetter tout mot superflu. Il travaille dans le sens d'un plus grand dépouillement, d'une plus grande limpidité : *« Aller dans le clair/ Presque comme si/ L'on était chez soi »*. Par *« creusements »*, par *« encoches »* – pour reprendre des titres de recueils qui définissent bien sa méthode –, il poursuit le dialogue, l'approfondit *« pour voir tous les objets/ Comme entre eux ils se voient »*.

La poésie a envahi toute la vie de Guillevic. Elle est sa respiration. Les poèmes découpés en séquences épousent son souffle court. Ils marquent son approbation au monde, sa communion avec ce qui l'entoure. Cette communion vient de l'adéquation *progressive entre une forme* poétique parfaitement maîtrisée et une façon de vivre et d'être au monde : *« Tu n'as pas réussi/ A faire de tous les instants de ta vie/ Un miracle./ Essaie encore. »*

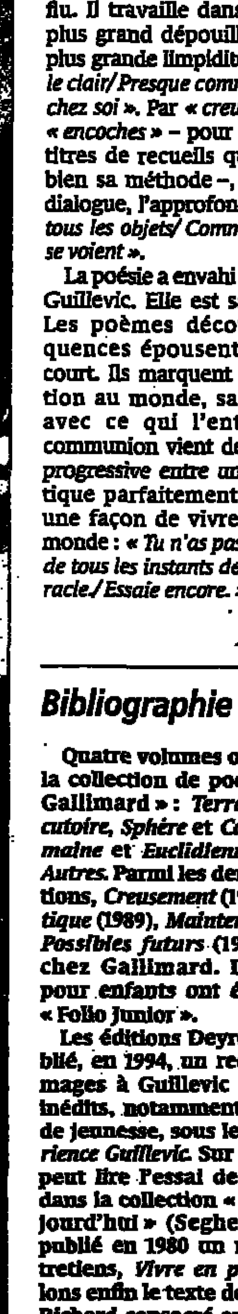
***Alain Salles***

### Bibliographie

**Quatre volumes ont paru dans la collection de poche « Poésie-Gallimard » : *Terraqué* et *Exécutoire*, *Sphère* et *Carnac*, *Du domaine* et *Euclidiennes*, *Etiers* et *Autres*. Parmi les dernières parutions, *Creusement* (1987), *Art poétique* (1989), *Maintenant* (1993) et *Possibles futurs* (1996), publiés chez Gallimard. Des poèmes pour enfants ont été repris en « Folio Junior ».**

**Les éditions Deyrolles ont publié, en 1994, un recueil d'hommages à Guillevic et de textes inédits, notamment ses cahiers de jeunesse, sous le titre *L'Expérience Guillevic*. Sur Guillevic, on peut lire l'essai de Jean Tortel dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers). Stock a publié en 1980 un recueil d'entretiens, *Vivre en poésie*. Signalons enfin le texte de Jean-Pierre Richard consacré au poète dans *Onze études sur la poésie moderne* (Points-Seuil).**





# Election de François Furet à l'Académie française

**C'EST L'HISTORIEN** français peut-être le plus célèbre et le plus provocant que l'Académie française vient d'élire, au fauteuil de Michel Debré, jeudi 20 mars. A ne lire que son dernier ouvrage, *Le Passé d'une illusion, essai sur l'idée communiste au XXe siècle* (Livre de poche), on pourrait croire que l'œuvre de cet homme âgé de soixante-neuf ans, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en science sociales (dont il fut le président de 1977 à 1985) est celle d'un historien contemporain, alors qu'elle se présente tout entière comme une réflexion sur la Révolution française, ses anticipations mais aussi ses archaïsmes.

*Propulsé sous les feux de l'actualité* à l'époque du bicentenaire, François Furet fera scandale en affirmant : *« La culture révolutionnaire est en train de mourir. »* Ses principaux ouvrages sur le sujet sont *Penser la Révolution* (1986) et *La Révolution (1770-1880)* publié en 1989. Il a dirigé avec Mona Ozouf, le *Dictionnaire critique de la Révolution française* (Flammarion), autour duquel se sont rassemblés un certains nombres d'historiens et de philosophes qui ont produit autour de lui un effet d'école ou de « galaxie », selon le mot de ses adversaires. François Furet a également écrit avec Pierre Rosanvallon et Jacques Julliard *La République du centre* (Calmann-Lévy, 1988).

#### A REBROUSSE-POIL

*Réhabilitant* une approche politique de la tourmente révolutionnaire, longtemps dominée par l'histoire sociale et par une historiographie universitaire d'inspiration jacobine plutôt proche des communistes français, François Furet *prendra à rebrousse-poil* certaines interprétations de la Révolution qui avaient fini par faire consensus. Il rejette par exemple l'idée que 1789 ne serait que la préfiguration formelle et bourgeoise de la « véritable » mutation révolutionnaire et sociale, qui serait symbolisée par 1793 et la Terreur. Pour lui la Révolution est de part en part une révolution politique, qui installe difficilement, en France, la démocratie politique, et qui n'appelle pas de dépassement.

Cette lecture dégrisée contribuera à la redécouverte d'une tradition française, celle du libéralisme politique, celle d'Alexis de Tocqueville ou de Benjamin Constant. La Terreur, elle, constitue chez François Furet une sorte de matrice des totalitarismes d'aujourd'hui. Après la disparition du camp socialiste, c'est l'idée même de révolution qui perd son sens. Force sera de vivre désormais sans utopie régénératrice, meurtrière et consolante à la fois.

Ces idées ont choqué une *gauche habituée* depuis longtemps à préférer Robespierre à Mirabeau, et que 1793, montre Furet, a porté à l'indulgence vis-à-vis des dérives de la révolution bolchevique. Il est difficile de ne pas lier le travail de l'historien à sa propre expérience politique, *marquée*, de 1949 à 1956, comme celle de beaucoup d'intellectuels de sa génération, par l'engagement dans le Parti communiste puis par une rupture éclatante avec celui-ci. Comme Emmanuel Le Roy Ladurie, et comme Annie Kriegel , dont il sera très proche, François Furet prend ses distances avec le PCF, pour devenir avec les années le pourfendeur le plus acharné du totalitarisme dans sa version soviétique.

La réputation de François Furet a, *depuis longtemps*, traversé l'Atlantique pour gagner les Etats-Unis, où il enseigne régulièrement à l'université de Chicago. François Furet a toujours su marier la rigueur historique – et la redécouverte des auteurs et des acteurs des deux siècles d'une Révolution française qu'il juge terminée – à l'élégance d'une écriture ample, à la mesure des tragédies décrites. C'est celle-ci autant que l'érudition scientifique qui lui assigne une place pour ainsi dire naturelle sous la Coupole.

***Nicolas Weill***



# Noir Désir chante le « besoin de vivre » à Toulon

## Le plus populaire des groupes rock français a animé, avec Génération Chaos et Assassin, le Zénith d'une ville gérée par le Front national

TOULON
*de notre envoyé spécial*

Au Zénith-Oméga de Toulon, les lumières ne sont pas encore éteintes, ce soir du jeudi 20 mars, mais déjà Bertrand Cantat, le chanteur de Noir Désir, monte sur scène le micro à la main. *« Le fait que nous jouions ce soir à Toulon n'est pas innocent*, annonce-t-il. *Nous ne pouvions pas passer ici comme dans n'importe quelle ville. Nous voulons faire de cette soirée quelque chose de spécial. »* Désignant les membres des groupes Génération Chaos et Assassin qui l'entourent, il explique : *« Nous avons invité des artistes qui ont une parole qui va à l'encontre des gens qui sont au pouvoir dans votre ville. Cette parole a besoin de vivre. »*

Depuis plusieurs semaines, la tournée du plus populaire des groupes de rock français reçoit un accueil aussi triomphal que son récent album, *666 667 Club* (déjà vendu à quatre cent mille exemplaires). Noir Désir a un moment hésité à venir jouer dans une ville tenue par le Front national. Si les musiciens ont décidé de *« ne pas pénaliser ceux qui font de la résistance »*, ils ont aussi choisi de marquer le coup.

Quelques heures avant le concert, le groupe avait donné rendez-vous au CREP des Lices, une petite salle de spectacle gérée par la Fédération varoise des œuvres laïques. Là, à l'initiative des artistes, une vingtaine d'associations de Toulon, mais aussi de Nice, de La Seyne ou de Vitrolles, se sont rencontrées. S'effaçant devant ces acteurs de la vie locale, Bertrand, Denis, Serge et Jean-Paul les ont poussés à s'exprimer et à dialoguer. Avec une fébrilité qui marquait leur désarroi, ils ont raconté les incidents divers, les difficultés de continuer à mener des projets culturels, en raison de l'hostilité de la municipalité. Le soir, au concert, Génération Chaos occupa le premier la scène du Zénith. Constitué en majorité d'étudiants en philosophie passionnés de théâtre et de musique, cette « troupe » développe des actions en phase avec une urgence sociale. *« Laboratoire d'étude sur le changement »*, elle réfléchit à la portée socio-politique des activités artistiques. La structure publie une revue trimestrielle, *Les périphériques vous parlent*, et organise un forum, « Les Etats du devenir », rassemblant associations, syndicats et personnalités diverses appelés, entre autres, à plancher sur le thème : « Que faire face à l'hégémonie de la rationalité économique ? ».

Le collectif se consacre aussi à la création. S'ils aiment privilégier les interventions pirates dans les lieux publics, les membres de Génération Chaos ont interprété, jeudi soir, une de leurs piécettes, *Citoyen en France*, revendiquant une citoyenneté dégagée de l'idée de nation et de droit du sol. L'engagement physique impressionne. Une demi-douzaine de « chanteurs » scandent des mots forts sur l'immigration.

Marc'O, auteur et metteur en scène qui connut le scandale en montant *Les Idoles* avec Bulle Ogier et Jean-Pierre Kalfon en 1966, parraine Génération Chaos. Leur performance fait d'ailleurs irrésistiblement penser au théâtre d'intervention de la fin des années 60. En surjouant le didactisme et une chorégraphie crispante, en se contentant d'un rock bas de gamme, les jeunes philosophes ont du mal à élever cet happening au niveau de leurs intentions.

### JUSQU'AU DERNIER MOMENT

Noir Désir voulait programmer à Toulon un groupe de rap en réaction à la censure infligée à NTM lors du Festival de Châteauvallon. Pour Bertrand, *« nous aurions pu demander à NTM, mais Assassin, tout en affirmant son engagement avec virulence, a un travail de réflexion avec lequel nous nous sentons plus d'affinités »*. Si leur choix s'est porté sur ce groupe vétéran du rap français le plus politique, c'est aussi qu'Assassin n'avait pu jouer à Toulon lors de sa dernière tournée à la suite des pressions de la municipalité. La participation du groupe au concert de Noir Désir aura d'ailleurs été maintenue secrète jusqu'au dernier moment. Squatt, tchatcheur en chef, déclare incarner la tendance réfléchie du hip hop. Avec l'aide de ses complices de Kabal, il décortique des thèmes de prédilection : le racisme, la pollution, la répression d'Etat...

Noir Désir ne fait jamais part dans ses chansons d'une indignation aussi littérale. Autant qu'au charisme de son chanteur et qu'à l'incandescence de ses musiciens, le groupe doit ses succès à cette dose de mystère. A Toulon, à nouveau, la foule a communié. Dans dix jours, les rockers girondins (ainsi que Génération Chaos) participeront, à Strasbourg, aux manifestations contre la tenue du congrès du Front national. Et cet été, Noir Désir veut organiser à Bordeaux un festival où concerts et espace de parole politique feront bon ménage.

**Stéphane Davet**

### La colère du maire de Nice

**Il y a quelques semaines, le passage de Noir Désir au Théâtre de verdure de Nice a suscité la colère du maire, Jacques Peyrat (RPR), ancien membre du Front national. Pendant le concert, Bertrand Cantat, réagissant aux mesures prises à l'encontre des personnes sans domicile fixe, avait déclaré qu'à Nice *« le successeur de Jacques Médecin traite mieux les palmiers que les SDF »*. Jacques Peyrat a alors adressé une lettre menaçante à Michel Sajn, directeur de la société Image publique, chargé de la promotion du concert et, par ailleurs, animateur de quartiers. Il écrit notamment : *« Une camarilla de musiciens constitués en un groupe rock* [s'est livré], *à mon encontre, à une intolérable attaque* (...). *Votre incapacité à prévenir ou, tout du moins, à interrompre un incident qui traduit un irrespect total de la fonction d'élu me contraint à donner des instructions précises pour qu'à l'avenir des dispositions soient prises à votre égard afin d'éviter le renouvellement de semblables débordements* (...). »**

DISQUES

# Les grigris de Michèle Bernard

## « Quand vous me rendrez visite », nouvel album de la chanteuse lyonnaise

**MICHÈLE BERNARD** est de retour, avec son univers de mômes mauvaises graines, de piliers de bistrots, de prisonniers mélancoliques, d'amoureux doux. Depuis vingt ans, l'artiste lyonnaise écrit ses textes, compose ses musiques et promène sur scène son accordéon, ses révoltes et ses rêveries. Des chanteuses réalistes, elle a hérité le goût du populo et du sentiment. Des *blues women*, elle a retenu la belle voix grave, aérienne, poignante. Des années 70, elle a gardé l'hostilité à la chasse et à la guerre. Dans la France d'aujourd'hui, elle puise ses histoires des *« beaux enfants de la misère »* : *« Petits hommes en trop dans le décor ; même dehors, on nous dit "dehors" »* (*Rêves réverbères*).

Comme le cinéaste Mike Leigh dans *Secrets et mensonges*, Michèle Bernard trouve les mots justes – et tendres – pour parler des laissés-pour-compte. Elle aime les perdants, les amours bancals : *« Tu as raté ton train. Ma lettre s'est perdue. Il n'est plus à l'affiche le film qu'on voulait voir. Le chauffe-eau est cassé. Le plafond se décolle. Et mon anniversaire, tu y as pensé trop tard »* (*Comme par hasard*). On croit alors trouver une copine, une frangine. On rencontre un mystère.

Car en écoutant ce nouveau disque, *Quand vous me rendrez visite*, on sent bien que Michèle Bernard a traversé trop d'expériences pour se laisser définir en quelques adjectifs. Elle est tour à tour enfant émerveillée, vieille conteuse ridée, femme amoureuse, croqueuse cruelle. Mais elle est d'abord poète, auteur de textes superbes. Son écriture est nue, directe, entière, qu'elle ironise sur les grigris antistress de l'homme moderne – *« Loto millionnaire ecstasy, Minitel rose et Kiravi »* (*Gris-Gris*) – ou qu'elle dise la puissance de la vie – *« cette veine bleue sur ta tempe qui me fait si peur, petite rivière souterraine qui vient se jeter dans mon cœur »* (*La Veine bleue*). Dans trois des vingt chansons de ce disque, elle interprète les poèmes de René-Guy Cadou, notamment *Je t'attendais ainsi qu'on attend les navires*, et de Pablo Neruda.

### DU THÉÂTRE À LA MUSIQUE

Une voix, une poète, une musicienne : dans ces trois directions, Michèle Bernard n'a sans doute jamais cessé de chercher. Partie du théâtre, elle a cheminé vers la musique. Après des études au Conservatoire d'art dramatique et des créations avec quelques compagnies lyonnaises, elle a commencé ses récitals de chansons et enregistré son premier disque en 1978. Elle a composé des musiques de cinéma et de théâtre. En 1995, elle a joué dans *Lala et le cirque du vent*, une comédie musicale d'Anne Sylvestre mise en scène par Viviane Théophilidès. Pour son précédent disque, *Des nuits noires de monde*, elle avait engagé un chœur de femmes et un petit orchestre forain. Dans *Quand vous me rendrez visite*, elle appelle un deuxième accordéon (Frank Lincio) qui flirte parfois avec les mélopées orientales, un pianiste (Jean-Luc Michel) aux accents *jazzy*, un chœur mixte d'adultes (dirigé par Elisabeth Ponsot).

Elle partage ses recherches avec tout un réseau de musiciens amateurs ou professionnels, aux Ateliers chanson de Villeurbanne et lors des stages qu'elle organise dans son village près de Lyon. Là, dans une ancienne usine, elle propose des ateliers d'écriture de chansons et d'interprétation. Elle y transmet ses exigences professionnelles et, sans doute aussi, ses pieds de nez de gamine insolente.

**Catherine Bédarida**

**★ « Quand vous me rendrez visite ». 1 CD EPM Musique 984032 ADE 760. Distribution EPM/ADES.**




**JAKOB VAN EYCK**
*Der Fluyten Lust-Hof*
*Sébastien Marq (flûte à bec), Jill Feldman (soprano), Rolf Lislevand (luth et guitare)*

Les poètes de son temps célébraient les notes *« surhumaines »* que Jakob Van Eyck (1590-1657), carillonneur à Utrecht, tirait de sa flûte de buis. De son monumental recueil *Der Fluyten Lust-Hof* (cent cinquante pièces, variations et transcriptions sur des mélodies célèbres de la tradition populaire ou savante), Sébastien Marq propose une anthologie séduisante qui confronte astucieusement les airs chantés par Jill Feldman – elle est superbement accompagnée par Rolf Lislevand – et les adaptations pour flûte à bec. Son travail audacieux et suggestif, qui n'hésite pas devant les effets – gazouillement vertigineux d'un rossignol anglais, bourdon aux échos de guimbarde pour un air écossais – séduit par l'alliance heureuse de la virtuosité et du lyrisme. L'articulation, particulièrement gracieuse, convainc pleinement. *Ph.-J. C.*

**★ 1 CD Astrée-Auvidis E 8588.**

**JAZZ**

**JACQUES VIDAL QUINTET**
*Traverses*

Comme le jazz fusion des années 70, devenu stérile par son seul recours à la technicité, le hard bop des années 90 a fini par se figer dans ses codes, encouragé par les majors du disque, toujours favorables à une normalisation. Un calcul marchand de plus en plus vain, le public – cette mystérieuse entité – montrant des signes de lassitude à l'égard de ces versions aseptisées du jazz. On lui suggérera donc, à ce public encore heureusement insaisissable, d'aller voir du côté du quintette du contrebassiste Jacques Vidal pour trouver son content de hard bop des années 50 et 60 joué par des musiciens d'aujourd'hui. Ici, la tradition n'est pas béatement arrêtée dans le temps, l'esprit de ce jazz qui a fait l'histoire est bien vivace et créatif. Au premier plan, très remarquable, le quintette s'attache à rendre des mélodies. Elles sont dues à Vidal, au guitariste Frédéric Sylvestre – ami, complice –, au violoniste Florin Niculescu, elles viennent de grands poètes comme Michel Graillier ou Olivier Léger, les maîtres s'appellent Wayne Shorter, Jerome Ken ou Charles Mingus. Ce jazz-là sait se lancer des défis – Manuel Rocheman est au piano, Simon Goubert à la batterie, superbes présences –, oscille entre le swing des musiques afro-américaines et celui des musiques de l'Europe de l'Est. Ce jazz-là s'exprime d'une manière enjouée et naturelle. *S. Si.*

**★ 1 CD DOC 038.**
**Distribué par Night & Day.**




**BEN FOLDS FIVE**
*Whatever and Ever Amen*

Pour épancher son énergie adolescente, Ben Folds a choisi le piano plutôt que l'éternelle guitare. Le trio qu'il forme avec Robert Sledge et Darren Jessee (les Five ne sont que trois) n'a rien à envier aux plus vigoureux des groupes de rock. Mais aux distorsions cafardeuses du grunge, ces Américains de Caroline du Nord préfèrent la pimpante vitalité des touches d'ivoire. Enfants de la génération Nirvana, ils musardent plus volontiers du côté d'Elton John et de Billy Joel en dynamitant cette bourgeoisie pianistique de basse fuzz, de batterie cinglante et de textes iconoclastes (*One Angry Dwarf and 200 Solemn Faces, Battle of Who Could Care Less*). Brillant mélodiste, Ben Folds ne se contente pas de cette fraîcheur espiègle. La délicieuse mélancolie de ballades, comme *Brick* ou *Selfless, Cold and Composed*, laisse présager un talent d'écriture digne de Randy Newman ou d'Elvis Costello. *S. D.*

**★ 1 CD Caroline 486698 2.**
**Distribué par Epic.**

**ERIKAH BADU**
*Baduizm*

Au milieu de la pléthore de productions du nouveau rhythm 'n' blues américain, trop souvent gonflé d'effets clinquants et de conventions sirupeuses, le premier album d'Erikah Badu a l'éclat d'une pépite. Convaincue que la sensualité s'accommode mieux du déshabillé et que l'émotion profite du dépouillement, cette jeune Texane a choisi le minimalisme soyeux de beats empruntés au hip hop le plus souple. Sa voix noire, enrichie de spiritualité, ondule du côté de la soul, rythme un scat velouté qui côtoie la subtilité du jazz. En sourdine, cuivres et contrebasse se lovent au creux de ses courbes. Si Erikah affiche parfois une gravité un peu lisse, elle sait aussi dévoiler une vulnérabilité dont les pointes taquines, tendres et fragiles évoquent les fêlures d'une Billie Holiday. Passé une première impression de monotonie, ce disque offre nombre de moments précieux. *S. D.*

**★ 1 CD K Dar UND-53027.**
**Distribué par Universal.**




**PATRICIA KAAS**
*Dans ma chair*

Aborder un nouvel album de Patricia Kaas, c'est avant tout partir en guerre contre les a priori. Une artiste qui a vendu plus de 9 millions d'albums à travers le monde n'est pas nécessairement suspecte. Sa constance à interpréter des chansons où l'amour, thème rassembleur et universel, tient le premier rôle, ne révèle pas obligatoirement un penchant pour la facilité. Débarrassé de toute idée préconçue, il faut savoir avancer confiant dans les surprises de la découverte... Enregistré à New York sous la direction du producteur Phil Ramone (Sinead O'Connor, Ray Charles, Frank Sinatra, Paul Simon...), *Dans ma chair* étonne d'abord par l'importance du casting de paroliers : Jean-Jacques Goldman, Didier Barbelivien, Franck Langolff, Jean Fauque, Zazie, les américains Lyle Lovett et James Taylor... Une diversité qui laisse espérer ici ou là quelques lumières inspirées. Les écritures suivent, hélas !, le plus souvent un fil trop conventionnel, à l'écart de tout relief, sans le brin de turbulence que pouvait suggérer le titre de l'album. Hormis deux chansons un peu plus nerveuses (*Les lignes de nos mains* et *Je compte jusqu'à toi*), les compositions, calmes et tendres, ont le style adéquat pour devenir des tubes et allumer les briquets dans les concerts. Reste la voix, irréprochable, toujours plus affinée, nuancée, sans effets pathétiques superflus. *P. La.*

**★ 1 CD Columbia COL 483834-2.**
**Distribué par Sony Music.**




**ARTANGO**

Pour jouer du tango avec une verve inventive, il n'est pas nécessaire d'être né à Buenos Aires. Fabrice Ravel-Chapuis et Jacques Trupin viennent d'Orléans et, en les écoutant, on éprouve le sentiment qu'ils ont toujours eu le tango chevillé à l'âme et au corps. Ils le servent avec une acuité farouche, un sens quasi naturel du tragique sensuel. Héritiers des maîtres inventeurs d'esthétiques novatrices, tel Astor Piazzolla, ils s'emparent avec habileté de la tradition et l'ébouriffent d'un souffle contemporain. Le tango que l'on entend ici emprunte des chemins malicieux, escarpés et farouches. Il a le sang vif et ne musarde guère. Rarement alangui et rêveur, il s'envole le plus souvent dans des figures turbulentes, aiguillonné par les martèlements syncopés du piano. Après deux albums en duo, le pianiste Fabrice Ravel-Chapuis et le joueur de bandonéon Jacques Trupin invitent un quatuor à cordes. Un apport qui donne encore plus de chair et d'âpre saveur au tango de ce tandem épatant. *P. La.*

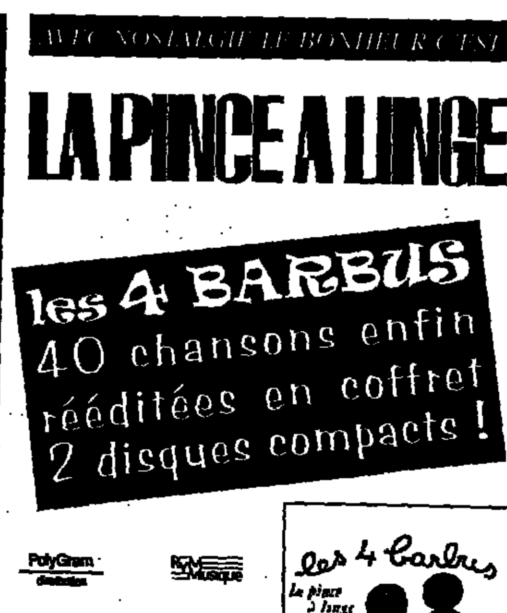
**★ 1 CD Virgin Classics 545296-2.**
**Distribué par Virgin.**

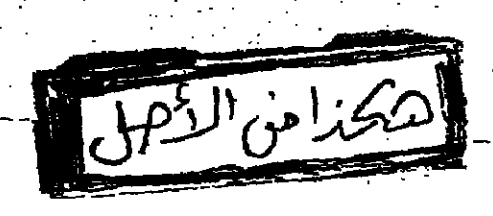






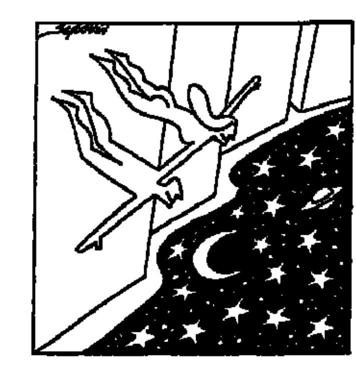




# John Jasperse, le nouvel Américain

## « Excessories », une métaphore dansée de l'aliénation banale



**UN PLAISIR** à chaque fois intact que celui d'avoir à présenter un travail que l'on découvre. John Jasperse ne doit pas être un inconnu à New York d'où il vient : *passionnant, et troublant, que cet Excessories* découvert en juin 1996 aux Rencontres de Bagnolet. Le corps mystérieux, lent, indéchiffrable dans des lumières qui le masquent. Le corps ficelé, encagoulé. *Je ne regrette rien*, d'Edith Piaf, chanté par un homme. Le corps sexué. Danseuses qui suivent la cadence avec leurs seins sortis de leurs chemisiers, et danseurs qui font la même chose avec leurs sexes sortis de la braguette. Même le surprenant est machinal, « normal », chez Jasperse. Il raconte la ville – bande-son très réussie : ambiance de bar, bruits de flipper comme des bombes, sirènes, klaxons, bruits de manifestations. *Entre New York et une* dictature d'Amérique centrale. Comme le titre l'indique : excès d'histoires, mais aussi excès d'accessoires, de représentation superficielle du monde. John Jasperse, met en scène la manipulation, parfois stricto sensu.

**★ Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 21 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Val-de-Danse**
Festival d'inconnus, ou presque. Citons toutefois Saïd Mohammed dans les nouveaux venus. Quant à Marie-Christine Gheorgiu, elle n'est pas du tout une débutante : elle fut une chorégraphe rock très remarquée au tout début des années 80. Même que les Mitsouko, qui n'avaient pas encore pris leur nom de scène, étaient dans ses spectacles. *Centre culturel Charentonneau, 94 Maisons-Alfort. 20 h 45, les 21 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-43-96-77-58. 50 F et 60 F.*

**Chants sacrés du Soudan**
Louanges au Prophète chantés en chœur avec une ferveur non feinte par deux groupes de chanteurs issus d'écoles qui font référence dans l'art du chant religieux.
*Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.*

**Bo Bun Brass Band**
Chaleureuse et conviviale, très portée sur le cuivre et les rythmes canailles, cette formation parisienne énergique, composée de vingt-cinq musiciens, décline à l'envi salsa, mambo, funk latino et samba.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. 80 F ou 140 F pour deux.*

**Jason Falkner**
Jeune chantre de la power pop américaine, ce guitariste dynamise ses mélodies de guitares nerveuses et de rythmes claquants. Son premier album, *Author Unknown*, pioche avec panache dans des références aux Beatles, aux Byrds et à XTC.
*Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-25-18-06.*

**Simon Goubert Quintet**
Simon Goubert est un batteur d'une grande musicalité. Ce n'est pas si courant. Avec lui les tambours vibrent et chantent. Il est aussi un leader naturel. L'écouter est toujours un formidable plaisir.
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.*

**Jazz suisse**
Le Centre culturel suisse s'attache avec beaucoup d'intelligence à présenter aux Parisiens les artistes helvètes. Ainsi ces quelques jours consacrés aux musiciens créatifs du jazz d'une Suisse franco-italo-germanique, tels que défendus par des labels indépendants. Percaso présente le trio Day and Taxi avec le saxophoniste Christof Gallio et Unit Records, le Secret Passion Orchestra (le 21). Unit Records, décidément suractif, permettra aussi d'entendre l'immense percussioniste Pierre Favre et le non moins immense guitariste Christy Doran, d'abord en solo puis en duo (le 22).
*Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Mo Saint-Paul, Rambuteau. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-71-38-38. De 30 F à 50 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**CHAMANKA**
Film franco-polonais-suisse d'Andrzej Zulawski, avec Iwona Petry, Boguslaw Linda, Agnieszka Wagner, Pawel Delag, Piotr Machalica, Alicja Jachiewicz (1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**DONNIE BRASCO**
Film américain de Mike Newell, avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**LE SECRET DE ROAN INISH**
Film américain de John Sayles, avec Jeni Courtney, Eileen Colgan, Mick Lally, Richard Sheridan, John Lynch (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**UN AMOUR DE SORCIÈRE**
Film français de René Manzor, avec Vanessa Paradis, Gil Bellows, Jean Reno, Jeanne Moreau, Dabney Coleman, Malcolm Dixon (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).



# RÉGIONS

Une sélection musique, jazz, danse, théâtre et art

## MUSIQUE CLASSIQUE

**CAEN**
**Ars Nova, Accroche-note**
Dusapin : *Attacca, Comoedia, Aria, Two Walking, Immer, Canto, Coda.* Françoise Kubler, Marie-Madeleine Koebele (sopranos), Armand Angster (clarinette), Walter Grimmer (viuoloncelle), Philippe Nahon (direction).
*Grand Auditorium, 1, rue du Carel, 14 Caen. 21 heures, le 22. Tél. : 02-31-50-05-64. 100 F.*
**Quatuor Arditti, Accroche-note**
Dusapin : *For O, Ipso, So Full of Shapes is Fancy, In and out, Anacoluthe, Quatuors à cordes.*
*Grand Auditorium, 1, rue du Carel, 14 Caen. 18 heures, le 23. Tél. : 02-31-50-05-64. 100 F.*
**FONTEVRAUD**
**Passion selon saint Matthieu**
de Bach. Markus Shaeffer (évangéliste), Soile Isokoski (soprano), Claudia Schubert (alto), Jochen Kupfer, Alexandre Vassiliev (basses), Chorus Musicus de Cologne, Das neue Orchester, Christoph Spering (direction).
*Abbaye royale, 49 Fontevraud. 21 heures, le 26. Tél. : 41-51-73-52. 120 F.*
**Passion selon saint Jean**
de Bach. Ian Honeyman (évangeliste), Werner Van Mechelen (Christ), Laure Descamps (soprano), Steve Dugardin (alto), Philippe de Mont (ténor), Dink Snellings (basse), Chœur et orchestre il Fondamento, Paul Dombrecht (direction).
*Abbaye royale, 49 Fontevraud. 21 heures, le 27. Tél. : 41-51-73-52. 120 F.*
**LILLE**
**Ombra Felice**
d'après Mozart. Elzbieta Szmytka, Cyndia Sieden, Veronica Cangemi (sopranos), Nathalie Stutzmann (alto), Yann Beuron (ténor), Wojciech Drabowicz (baryton), Mireille Mossé (comédienne), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Karl-Ernst et Ursel Herrmann (mise en scène).
*Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 heures, les 22 et 24. Tél. : 03-20-55-48-61. De 180 F à 290 F.*
**MONTPELLIER**
**Jenufa**
de Janacek. Gunnel Bohman (Jenufa), Helga Thiede (Kostelnicka Buryja), Stefan Margita (Laca), Sergei Kunaev (Steva), Jocelyne Taillon (grand-mère Buryja), Chœurs et orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction), Friedrich Meyer-Œrtel (mise en scène).
*Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 15 heures, le 23 ; 20 heures, les 25 et 27. Tél. : 04-67-60-19-99. De 110 F à 280 F.*
**STRASBOURG**
**Orchestre philharmonique de Strasbourg**
Haydn : *Symphonie no 26 « Lamentation ».* Brahms : *Chants sérieux.* Beethoven : *Christ au mont des Oliviers.* Camilla Nylund (soprano), David Kuebler (ténor), Detlef Roth (baryton), Maîtrise de garçons de Colmar, Theodor Guschlbauer (direction).
*Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 03-88-52-18-45. De 0 F à 135 F.*
**TOULOUSE**
**La Prince de Hombourg**
de Henze. François Le Roux (Friedrich Artur von Hombourg), William Lewis (Friedrich Wilhelm), Helga Dernesch (die Kurfürstin), Mari-Anne Haeggander (Nataliè von Oranien), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Günter Neuhold (direction), Jean-Claude Auvray (mise en scène).
*Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 23 ; 20 h 30, les 25 et 27. Tél. : 05-61-22-80-22. De 150 F à 400 F.*

## JAZZ

**BORDEAUX**
**Jacky Terrasson Trio**
Avec Ugonna Okegwo à la contrebasse et Ali Jackson à la batterie.
*Théâtre Fémina, rue de Grassi, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 29. Tél. : 05-56-01-05-04. De 95 F à 105 F.*
**METZ**
**Sam Rivers Quintet**
*Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures, le 25. Tél. : 03-87-75-04-96.*
**NANTES**
**Trip Grande**
*Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 27. Tél. : 02-40-48-74-74. De 30 F à 80 F.*
**TOURS**
**Laurent Dehors trio**
**Trio Grande**
*Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 02-47-38-67-62 ou 02-47-38-29-34.*

## DANSE

**ANGERS**
**Compagnie Maguy Marin**
Maguy Marin : *May B.*
*Grand-Théâtre, 7, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, le 22. Tél. : 02-41-87-80-80. 130 F.*
**AVIGNON**
**Compagnie Antonio Gades**
Antonio Gades : *Carmen.*
*Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 27. Tél. : 04-90-82-23-44. De 70 F à 280 F.*
**BLOIS**
**Compagnie l'Esquisse**
Joëlle Bouvier. Régis Obadia : *Les Chiens.*
*Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 25. Tél. : 02-54-56-19-79. 100 F.*
**LYON**
**Compagnie Sankaï Juku**
Ushio Amagatsu : *Unetsu.*
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 04-78-75-88-88. De 120 F à 160 F.*
**Compagnie Sankaï Juku**
Ushio Amagatsu : *Shijima.*
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 25 et 27 ; 19 h 30, le 26. Tél. : 04-78-75-88-88. De 120 F à 160 F.*
**MULHOUSE**
**François Verret**
François Verret : *Rapport pour une académie.*
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 17 heures et 20 h 30, le 22. Tél. : 03-89-36-28-28. De 15 F à 200 F.*
**NÎMES**
**Mathilde Monnier**
Mathilde Monnier : *L'Atelier en pièces.*
*Salle du stade des Costières, 30 Nîmes. 20 h 30, le 22. Tél. : 04-66-36-65-10. De 110 F à 140 F.*
**Compagnie Antonio Gades**
Antonio Gades : *Fuente Ovejuna.*
*Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 25. Tél. : 04-66-36-02-04. De 120 F à 140 F.*
**Compagnie Antonio Gades**
Antonio Gades : Carmen.
*Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 19 h 30, le 26. Tél. : 04-66-36-02-04. De 120 F à 140 F.*

## THÉÂTRE

**AGEN**
**Le roi se meurt**
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Pierre Debauche, avec William Mesguich, Sophie Carrier, Melha Mammeri, Philippe Rozen et Marine Marty.
*Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 20 h 30, les 22, 25, 27, 28, 29 ; 19 heures, le 26. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 1 h 30. De 40 F* à 110 F. Dernières.*
**AMIENS**
**C'est pas facile... Volet Brecht**
d'après Bertolt Brecht, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Maya Borker, Maurice Boyer, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Isabelle Furst, Lisa Schuster et en alternance Benjamin Landais, Maxime Rousset, Mélodie Puren et Julie Lapalus.
*Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 17 heures, le 22. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 3 heures. De 50 F* à 130 F.*
**C'est pas facile... Volet Bove**
d'après Emmanuel Bove, mise en scène de Didier Bezace, avec Didier Bezace, Thierry Gibault, Lisa Schuster et Daniel Delabesse.
*Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 22 heures, le 22. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 1 h 50. De 50 F* à 130 F.*
**C'est pas facile... Volet Tabucchi**
d'Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Didier Bezace, Maya Borker, Maurice Boyer, Laurent Caillon, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Jean-Paul Perez et Lisa Schuster.
*Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 11 heures, le 23. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 1 h 30. Entrée libre.*
**BREST**
**Le Défilé**
de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Robert Horn, Bruno Lochet, Atmen Kelif, Olivier Saladin et le chien Picpus.
*Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, le 22. Tél. : 02-98-44-10-10. Durée : 1 h 25. De 70 F* à 130 F. Dernière.*
**CAEN**
**Gertrud**
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Gérard Desarthe, Ludmila Mikaël, François Marthouret, Monique Mélinand, Marina Hands et Arnaud Giovaninetti.
*Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 15 h 30, le 23. Tél. : 02-31-30-76-20. Durée : 2 h 20. De 60 F* à 170 F.*
**COMPIÈGNE**
**Entremeses (en espagnol sous-titre en français)**
de Miguel De Cervantès, mise en scène de José Luis Gomez et Rosario Ruiz, avec Pere Marti, Inma Nieto, Lydia Oton, Miguel Cubero, Roberto Hernandez, Cipriano Lodosa, Juan Antonio Codina, Elisabet Gelabert, Rosa Manteiga et Jose Luis Torrijo et Rafael Martin (musiciens).
*Théâtre Impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 20 h 30, le 22 ; 17 h 30, le 23. Tél. : 03-44-40-17-10. Durée : 1 h 20. De 65 F* à 280 F.*



**ÉVREUX**
**La Jeune Fille, le diable et le moulin**
d'Olivier Py, d'après Grimm, mise en scène d'Olivier Py, avec Cécile Camp, Christophe Garcia, Gaël Lescot, Benjamin Ritter et Didier Sutton.
*Théâtre, place de-Gaulle, 27 Evreux. 15 heures, les 2 et 6. Tél. : 02-32-78-85-25. Durée : 1 heure. De 68 F* à 110 F. Jusqu'au 6 avril.*
**L'Avant-dernier des hommes**
d'après Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald et Claude Merlin, avec Claude Merlin.
*Théâtre, place de-Gaulle, 27 Evreux. 20 h 30, les 25 et 27 ; 19 heures, les 26 et 28. Tél. : 02-32-78-85-25. Durée : 1 h 05. De 48 F* à 110 F.*
**GAP**
**L'Anniversaire**
d'Harold Pinter, mise en scène de Stuart Seide, avec Thierry Bosc, Eric Challier, Agathe Dronne, Christiane Millet, Alain Rimoux et Vincent Schmitt.
*Théâtre la Passerelle, 137, boulevard Georges-Pompidou, 05 Gap. 20 h 30, le 28. Tél. : 04-92-52-52-52. Durée : 2 h 30. 115 F* et 140 F.*
**GRENOBLE**
**La Trempe**
de Natacha de Pontcharra, mise en scène de Lotfi Achour, avec Thierry Blanc, Valérie Druguet, Anne Foucher, Victor Mazzilli et Aurélie Vérillon.
*Théâtre Le Rio, 37, rue Servan, 38 Grenoble. 20 h 30, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 04-76-44-70-11. Durée : 1 h 30. De 50 F* à 100 F. Dernières.*
**HÉROUVILLE - SAINT-CLAIR**
**Nous, les héros**
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène d'Olivier Py, avec Mireille Herbstmeyer, Philippe Lehembre, Elizabeth Mazev, Olivier Py, Camille, Etienne Lefoulon, Samuel Churin, Irina Dalle, Gilbert Beugniot, Frédérique Ruchaud et Pierre-André Weitz et Christian Paccoud (musiciens).
*Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 20 h 30, le 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 02-31-46-27-29. Durée : 1 h 45. 90 F* et 115 F.*
**IBOS**
**Les Jumeaux vénitiens**
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Boulloux, Muriel Brener, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Pierre Cassignard, Alain Frérot, Daniel Langlet, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci et Guillaume de Tonquedec.
*Le Parvis, Centre Méridien, route de Pau, 65 Ibos. 21 heures, le 28. Tél. : 05-62-90-06-03. Durée : 2 h 30. 140 F.*
**LILLE**
**Comment te dire ?**
de Frédéric Leidgens, d'après Daniel Emilfork, mise en scène de Frédéric Leidgens, avec Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens.
*La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, le 22 ; 18 h 30, les 23 et 24. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 1 h 30. De 50 F* à 130 F.*
**MARSEILLE**
**Kinkali**
d'Arnaud Bédouet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Marthe Keller, Thierry Frémont, Félicité Wouassi, Jean-Paul Roussillon, Jean-Yves Chatelais et Umban U. Kset.
*Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, les 22, 24, 25, 27, 28, 29 ; 19 heures, le 26. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 h 30. De 70 F* à 160 F.*
**Les Trompettes de la mort**
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoléru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
*La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 22, 25, 27, 28, 29 ; 15 heures, le 23 ; 19 heures, le 26. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 1 h 15. 130 F* et 150 F.*
**MARTIGUES**
**Brancusi contre Etats-Unis**
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Odile Bougeard, Donatien Guillot et Alice Varenne.
*Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. 20 h 45, les 25 et 26. Tél. : 04-42-44-36-00. Durée : 1 h 45. 100 F* et 130 F.*
**MONTPELLIER**
**Edouard II**
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Gilles David, Michel Didym, Valérie de Dietrich, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua, Dominique Valadié, Barbara Nicolier et Joseph Rolandez.
*Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 h 45, le 22. Tél. : 04-67-58-08-13. Durée : 3 h 15. De 45 F* à 110 F.*
**MULHOUSE**
**L'Orestie**
d'Eschyle, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Séverine Batier, Jean-François Cochet, hélène Corsi, Elisabeth Doll, Catherine Epars, Nicolas Le Quang, Nathalie Nambot, Vincent Dissez, Sylvie Pascaud, Catherine Sola, Laurent Sauvage et Muriel Solvay.
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 25 ; 19 heures, le 26. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 3 heures. De 40 F* à 130 F.*
**NARBONNE**
**Les Bonnes**
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.
*Le Théâtre, 2, avenue Domitius, 11 Narbonne. 20 h 45, du 26 au 28. Tél. : 04-68-90-90-20. Durée : 1 h 30. 130 F* et 150 F.*
**ORLÉANS**
**La Maladie de la mort**
de Marguerite Duras, mise en scène de Robert Wilson, avec Lucinda Childs et Michel Piccoli.
*Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, du 26 au 29. Tél. : 02-38-62-75-30. Durée : 1 h 20. De 80 F* à 130 F.*
**STRASBOURG**
**Germania III, les spectres du Mort-homme**
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Barreaux, Vincent Berger, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Laurent Dorey, Alain Fromager, Pierre Hiessler, Charlotte Maury-Sentier, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Agathe Rouillier, Jean-Yves Ruf, Roland Sassi et Alexandre Soulié.
*Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 22, 25, 26 ; 15 heures, le 23. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 1 h 50. De 35 F* à 125 F. Dernières.*
**Platon/G...**
d'après Platon, Homère et Jean-Luc Godard, mise en scène de Michèle Foucher, avec Ivan Heidsieck, Philippe Lagree, Claire Le Michel, Nicolas Liautard, Céline Vaucenat, Vincent Wallez, Photini Papadodima, Anne Cantineau, Quentin Baillot et Jauris Casanova.
*Studio, 8, rue Jacques-Kablé, 67 Strasbourg. 20 heures, le 22 ; 15 heures, le 23. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 h 30. De 35 F* à 125 F. Dernières.*
**TOULOUSE**
**Les Jumeaux vénitiens**
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Boulloux, Muriel Brener, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Pierre Cassignard, Alain Frérot, Daniel Langlet, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci et Guillaume de Tonquedec.
*Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 20 h 30, les 22 et 25 ; 16 heures, le 23 ; 19 h 30, le 26. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 2 h 30. De 60 F* à 110 F.*
**VANNES**
**Gertrud**
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Gérard Desarthe, Ludmila Mikaël, François Marthouret, Monique Mélinand, Marina Hands et Arnaud Giovaninetti.
*Palais des arts, place de Bretagne, 56 Vannes. 20 h 30, le 25. Tél. : 02-97-01-81-00. Durée : 2 h 20. De 70 F* à 120 F.*

## ART

**BORDEAUX**
**Collection, découverte**
*CAPC-Musée d'Art contemporain, la grande nef, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. 30 F, entrée libre : mercredi*
**BREST**
**Claire Lucas, Yvan Le Bozec, Marc Didou, Yves Picquet**
*Le Quartz, galerie, 2-4, boulevard Clemenceau, 29 Brest. Tél. : 02-98-44-10-10. De 13 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.*
**CHERBOURG**
**Vladimir Vélickovic : dessins 1957-1979, peintures récentes**
*Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 02-33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entrée libre.*
**LOCMINÉ**
**Dérives**
*Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures.. sf lundi. Jusqu'au 13 avril. 25 F.*
**LYON**
**Van Dongen retrouvé, œuvres sur papier, 1895-1912**
*Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 6 avril. 25 F.*
**MEYMAC**
**Andreas Schulze, Anne Barbier**
*Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 22 mars au 22 juin. 20 F.*
**MULHOUSE**
**André Kertesz : photographies**
*La Filature, galerie, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-36-28-28. Mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 18 h 30 ; mercredi, samedi de 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à l'entracte. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.*
**PAU**
**Bernard Frize, Marthe Wéry**
*Parvis 3, Espaces culturels, avenue Louis-Sallenave, 64 Pau. Tél. : 05-59-80-80-89. De 11 heures à 20 heures. Du 26 mars au 19 mai. Entrée libre.*
**RENNES**
**Jean-Gabriel Coignet : constructions et solides irréguliers**
*La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Visite commentée le samedi à 16 heures. Fermé dimanche ; lundi. Du 25 mars au 24 mai. Entrée libre.*
**ROUBAIX**
**Mahdjoub ben Bella**
*Musée d'Art et d'Industrie, hôtel de ville, 59 Roubaix. Tél. : 03-20-66-46-93. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars. Entrée libre.*
**TOURCOING**
**Mahdjoub ben Bella**
*Musée des Beaux-Arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 avril. Entrée libre.*
**TOURS**
**Claude Rutault**
*Galerie Michel Rein, 56 bis, rue du Rempart, 37 Tours. Tél. : 02-47-66-73-72. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi et mardi. Jusqu'au 29 mars. Entrée libre.*
**Claude Rutault, Sammy Engramer**
*Centre de création contemporaine, 55, rue Marcel-Tribut, 37 Tours. Tél. : 02-47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.*
**VANNES**
**Tom Drahos**
*La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi, dimanche matin et j. fériés. Jusqu'au 20 avril. 25 F.*
**VASSIVIÈRE**
**Shane Cullen**
*Centre d'art contemporain, la nef,, 87 Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. 15 F.*
**Chrystèle Lerisse**
*Centre d'art contemporain de Vassivière, salle des études,, 87 Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. 15 F.*

**PRESSE** La presse féminine, dont plusieurs titres voient leur audience se tasser, s'enrichit de trois nouveaux journaux : *Fémina*, supplément hebdomadaire du *Journal du dimanche*, qui doit paraître dimanche 23 mars ; *Avertie*, le mensuel que lance à la mi-avril l'ex-présentatrice de TF 1 Tina Kieffer, et *Jalouse*, magazine de beauté et de mode des éditions Jalou. ● LE SUPPLÉMENT *Fémina* sera publié par le « quotidien du septième jour » du groupe Hachette et par les journaux du groupe Le Provençal. Le *JDD* en profitera pour augmenter son prix de vente à 7 francs, dimanche 30 mars. ● LE MENSUEL de faits de société, de mode et de beauté que prépare Tina Kieffer sera tiré à 250 000 exemplaires. ● LE GROUPE américain Hearst veut quant à lui se développer en Europe. Sa représentante, Cathleen Black, a indiqué qu'il serait prêt à entrer dans le capital de *Marie-Claire*.

# Le lectorat féminin est sollicité par trois nouveaux magazines

**Le groupe Hachette lance « Fémina », supplément au « Journal du dimanche » et aux éditions dominicales du groupe Le Provençal. Deux mensuels, « Avertie » et « Jalouse », compléteront en avril l'offre de lecture déjà très riche proposée aux femmes**

**LA NÉBULEUSE** de la presse féminine s'enrichit de nouvelles planètes. *Les étoiles anciennes mais toujours bien vivantes – Votre beauté*, lancé en 1933, *Marie-Claire*, né en 1937, ou *Elle*, créé en 1945 – avaient déjà été rejointes par une pléiade de nouveaux titres nés au cours des deux dernières décennies. Une vingtaine de journaux segmentent le marché de cette presse féminine, qu'ils s'appellent *Femme*, *Vingt ans*, *Cosmopolitan*, *Top Famille*, *Voici* ou *Femme actuelle*, etc. La fin de ce premier trimestre va voir naître trois nouveaux titres, dans un secteur qui enregistre un certain tassement de son audience, selon une enquête de l'organisme Audiences études pour la presse magazine (AEPM) à paraître prochainement.

**Une vingtaine de journaux segmentent ce secteur, qui enregistre un certain tassement de son audience**

Dimanche 23 mars, *Le Journal du dimanche (Le JDD)*, « quotidien du septième jour » publié par le groupe Hachette-Filipacchi, lance un supplément prioritairement destiné à ses lectrices. Sobrement baptisé *Fémina*, il résulte de deux ans d'étude et a déjà connu une phase de tests de décembre 1996 à février dans quelques départements d'Ile-de-France, région où *Le JDD* est en situation de monopole, puis dans une quinzaine de kiosques de la capitale. Les tests ont été aussi menés dans deux départements du sud de la France, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, zone où Hachette contrôle le groupe Le Provençal.

En région parisienne, *Fémina* était vendu avec *Le JDD*. Dans le sud, il accompagnait *Le Provençal* et *Le Méridional*, en excluant « *pour l'instant* » le troisième titre du groupe, *Var-Matin*. Le prix de vente a été fixé lors de ces tests à 8,50 francs, soit 2 francs de plus que le seul quotidien. L'expérience s'est révélée positive : « *En dépit de la hausse du prix de vente, nous avons enregistré entre 1 % et 2 % d'augmentation en moyenne* », commente Philippe Zagdoun, directeur délégué pour la presse télévision et la presse quotidienne régionale du groupe Hachette.

Décision a donc été prise de pérenniser l'expérience dans les deux départements du Sud et de l'étendre à l'ensemble de la région parisienne. 300 000 exemplaires seront tirés d'un côté, 180 000 de l'autre.

Le premier numéro de *Fémina* sera diffusé gratuitement, *Le JDD* restant à 6,50 francs. Mais dès dimanche 30 mars, le quotidien du septième jour d'Hachette et son supplément féminin seront vendus 8 francs, « *50 centimes de moins que durant les tests garantissant une augmentation de diffusion plus forte* ». Cette hausse de prix permettra au *JDD* de passer à 7 francs dans les régions qui ne sont pas encore « équipées » de *Fémina*. « *Le journal n'avait pas augmenté son prix depuis juillet 1989* », fait remarquer Alain Genestar, directeur de la rédaction du *JDD*.

« Fémina *est un projet œcuménique et collégial qui concerne le groupe mais qui a vocation à intéresser d'autres quotidiens n'appartenant pas à l'orbite Hachette* », explique Olivier Chapuis, directeur général d'Hachette-Filipacchi Régie. Il sera réalisé par une équipe de trente-trois rédacteurs dirigée par Hélène Tokay, directrice éditoriale de la presse féminine d'Hachette, qui participa à la création de *Prima* puis collabora à *Marie-France* et à d'autres titres féminins.

Ce nouveau supplément compte soixante-deux pages, dont un cahier régional de huit à seize pages, qui pourra être proposé à d'autres éditeurs de presse régionale. A eux de le réaliser selon leurs voeux, en coordination avec une rédactrice en chef qui en est spécifiquement responsable, Constance Poniatowski (ex-*Biba*).

L'objectif de *Fémina* est bien sûr d'attirer davantage de lectrices vers *Le JDD* (43 % du lectorat actuellement) et les autres journaux du groupe, et de séduire de nouveaux annonceurs. Mais il s'agit aussi de rééditer l'expérience *TV Hebdo*, supplément de programmes de télévision d'Hachette choisi par treize quotidiens régionaux, qu'ils appartiennent ou non au groupe de Jean-Luc Lagardère.

*Fémina* n'est pas seul à enrichir la galaxie de la presse féminine. Autre lancement attendu, celui du mensuel féminin de Tina Kieffer, prévu pour le 14 avril. L'ex-présentatrice de « J'y crois, j'y crois pas » (TF 1) table sur le lectorat féminin qui s'intéresse de plus en plus aux « news magazines » pour concocter un magazine mélangeant les articles de société, qu'ils aient lieu *en France ou à l'étranger*, à d'autres consacrés à la mode et à la beauté.

Ce nouveau mensuel veut réagir à l'actualité ; ses délais de fabrication seront donc beaucoup plus courts que ceux des autres mensuels féminins (deux mois environ). Il a choisi pour nom de code « Avertie » – selon l'adage « *une femme avertie en vaut deux* » –, et il est en partie financé par l'homme d'affaires Jean-Yves Le Fur. Réalisé par une équipe d'une dizaine de personnes dirigée par Tina Kieffer, directrice de la rédaction et rédactrice en chef, et Tessa Ivascu, venue de *Marie-Claire*, son premier numéro sera tiré à 250 000 exemplaires. Son prix de vente a été tenu secret.

Enfin, les éditions Jalou, qui éditent déjà *L'Officiel* et *L'Officiel Homme*, peaufinent un nouveau magazine féminin au titre évocateur : *Jalouse*.

*Yves-Marie Labé*

## Cathleen Black veut développer les titres de Hearst en Europe

**UNE AMÉRICAINE** à Paris. Au Ritz, comme il se doit. Cathleen Black, la première femme à la tête de la branche magazine du groupe Hearst, reçoit dans un salon de l'hôtel d'Hemingway, entre Moscou et Milan, entre les grands couturiers, une conférence de presse, une rencontre avec les publicitaires et le partenaire français de Hearst, le groupe Marie-Claire. Celle qui dirigea pendant huit ans le quotidien *USA Today* est en tournée promotionnelle pour présenter ses magazines : *Cosmopolitan*, *Harper's Bazaar*, *Esquire*, *Good House keeping*, etc., soit seize titres représentant une diffusion mensuelle de près de 20 millions d'exemplaires dans le monde,

Cathleen Black est une *executive woman*, cheveux courts, tailleur-pantalon strict et élégant, la cinquantaine qu'elle ne fait pas. Elle a commencé sa carrière dans la presse magazine, dans la publicité, avant de participer au lancement en 1972 de *Miss*, un féminin plutôt féministe. En 1979, elle devient la première femme éditeur du *New York Magazine*. C'est l'expression qui va la caractériser, à chaque changement de fonctions : première femme à diriger le tout récent *USA Today*, en 1984, et début 1996, première femme à rentrer à la direction de la légendaire Hearst Corporation – le groupe de communication fondée par le modèle de *Citizen Kane*, William Randolph Hearst –, après avoir pris la tête de l'association des éditeurs de journaux américains, en 1991.

### INTÉRÊT POUR « MARIE-CLAIRE »

A son arrivée, elle a dû calmer une véritable tempête dans les milieux publicitaires. Son prédécesseur avait pris des mesures d'économies draconiennes, en réduisant la diffusion et en augmentant les prix de la publicité commme celui des magazines. « *C'était une très bonne décision qui a permis de baisser les tirages et de tester de nouveaux prix* », commente Cathleen Black, qui reconnaît cependant qu'il y a eu « *des problèmes de communication* ».

Ses priorités sont le développement international et l'utilisation des marques. « *L'international représente 25 % de nos revenus. Cette part va grandir.* » Comme Hachette ou Marie-Claire, Hearst diffuse ses principaux titres dans le monde entier : *Cosmopolitan* (29 éditions), *Harper's Bazaar* (17), *Good Housekeeping* (12), *Popular Mechanics* ou *Esquire*, etc. Le groupe se concentre, comme les autres éditeurs de presse magazine, sur l'Asie. Il compte se développer davantage en Europe. Une édition de *Cosmopolitan* va être lancée en avril en Pologne, une autre est en préparation en Hongrie.

Et en France ? « *Nous aimerions devenir beaucoup plus actif sur le marché français*, souligne le directeur international des magazines, George Green, *mais nous ne pouvons pas, car la loi interdit aux entreprises qui ne sont pas européennes de posséder plus de 20 % du capital d'un journal.* »

Hearst est associé au groupe Marie-Claire, partenaires pour l'exploitation de *Marie-Claire* en Russie et aux Etats-Unis et de *Cosmopolitan* en France. Il serait même prêt à entrer dans le capital du groupe Marie-Claire. « *Nous ne sommes pas à vendre* », répond-on chez l'éditeur français.

*Alain Salles*

## Tony Blair dément un accord avec Murdoch

**TONY BLAIR**, leader du parti travailliste britannique et grand favori des prochaines élections législatives prévues le 1er mai, a annoncé, jeudi 20 mars, qu'il ne modifierait pas la législation concernant les participations croisées entre journaux et chaînes de télévision. C'est une manière de faire savoir qu'une fois au pouvoir, il ne s'attaquerait pas à l'empire audiovisuel et de presse contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch. Dans un entretien au quotidien *The New Stateman*, Tony Blair a affirmé : « *Il ne s'agit pas de savoir si M. Murdoch est trop puissant. Il dispose d'une position forte, et quels que soient l'autorité et le pouvoir qu'il détient, il doit les exercer avec responsabilité.* »

La déclaration du leader travailliste fait suite au récent ralliement à la cause du Labour du quotidien *The Sun* (*Le Monde* du 19 mars). Avec plus de quatre millions d'exemplaires, *The Sun*, propriété de Rupert Murdoch, est le premier tirage de la presse tabloïd. Ce soutien a provoqué un tollé chez les conservateurs, qui ont accusé Tony Blair d'avoir conclu « *un accord commercial privé* » avec Rupert Murdoch. « *Nous n'avons jamais passé d'accord avec Rupert Murdoch en échange du soutien de ses journaux* », a répliqué M. Blair.

*Outre The Sun*, le magnat australo-américain possède *The Times*, *News of the World* et *The Sunday Times*. Il contrôle aussi BSkyB, bouquet de programmes par satellite reçus par près de cinq millions d'abonnés.

Allié traditionnel des conservateurs, il a tout à gagner d'un soutien au Labour, favori des sondages. Avec l'appui du futur premier ministre, il pourrait mettre un terme aux efforts de ceux qui contestent son monopole de fait sur la télévision à péage analogique et bientôt numérique. Rupert Murdoch peut aussi espérer contrôler des chaines hertziennes, ce que la loi lui interdit aujourd'hui. – *(AFP.)*



### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Jean-Paul Baudecroux

*À LA SUITE de l'article paru dans* Le Monde *du 14 mars sous le titre : « La discussion du projet de loi sur l'audiovisuel agite le milieu radiophonique », dans lequel nous indiquions que le groupe NRJ* « a recommencé à diffuser une partie de son programme Rire et chansons sur une quinzaine de stations locales », *nous avons reçu la lettre suivante de Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ :*

Cette affirmation est totalement contraire à la réalité. L'émission de Jean Roucas intitulée "St-Jeannot Riez pour nous" est fournie à ces stations locales par la banque de programmes (non identifiée) du GIE RIRE et sans identification du nom Rire et chansons, lequel n'est jamais mentionné, conformément à la réglementation du CSA sur les stations locales de province qui reprennent cette émission.

### DÉPÊCHES

■ **RADIO : le Conseil d'Etat a annulé**, par un arrêt du mercredi 19 mars, une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui refusait à la radio Ici et Maintenant la possibilité de « *reconduire hors appel aux candidatures l'autorisation d'émettre* », accordée à cette radio le 2 septembre 1992. Le CSA a pris cette décision le 10 août 1995, en raison de propos tenus en mars 1994 sur l'antenne et qu'il considérait comme « *racistes, antisémites et portant atteinte au respect de la dignité de la personne humaine* ». La décision est embarrassante pour le CSA, car la fréquence jadis occupée par Ici et Maintenant a été attribuée à Paris Jazz.

■ **Le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA)** publie *L'Officiel de la radio*. Cet ouvrage destiné aux professionnels recense 500 radios nationales et internationales. Des rubriques détaillent, en 400 pages, les radios en fonction de leur format musical et de leur politique de programmation.

■ **PRESSE : The New York Times Company a mis en vente six magazines sportifs** grand public ou professionnels consacrés au tennis, au ski et à la voile, dont le chiffre d'affaires total était d'environ 44 millions de dollars en 1996 (environ 220 millions de francs). Le groupe conserve en revanche ses magazines de golf. – *(AFP.)*

■ **Le quotidien financier** *L'Agefi* **n'a pas paru** les 18, 19 et 20 mars en raison d'une grève des ouvriers du Livre. Ils reprochent au repreneur du titre, Philippe Micouleau, sa volonté « *de supprimer la totalité des effectifs du Livre fabriquant ce quotidien, au mépris des accords signés par son prédécesseur, le groupe LVMH* ».

■ **L'hebdomadaire protestant** *Réforme* **rénove sa formule** à partir du numéro daté 13-20 mars. Avec une maquette plus aérée et une place plus large donnée aux « repères » sur les fondements de la foi chrétienne, le principal titre de la famille protestante entend s'ouvrir aux attentes de plus jeunes lecteurs.

# Questionnaire *par Alain Rollat*

**LA TÉLÉVISION** est-elle superficielle ?

Invité de « La preuve par cinq », sur La Cinquième, un conseiller en communication, Thierry Saussez, est affirmatif : *« La télévision informe peu et mal. Elle donne à voir le monde, parfois à mieux comprendre des réalités sociales et humaines, mais ne comptez pas sur elle pour vous donner une information en profondeur, sauf quand elle prend le temps... »*

Invité du journal de 20 heures, sur TF 1, un premier ministre, Alain Juppé, confirme ce diagnostic : *« Je ne peux pas entrer dans tous les détails. »* Il parle de la réforme de l'assurance-maladie qui provoque la colère des internes des hôpitaux. Selon les grévistes, le gouvernement veut *« fixer des quotas pour les médecins »* : « *Pour vous donner un exemple*, explique l'un d'eux à la caméra, *un médecin qui verra cent patients en une année, et cent vingt l'année d'après, sera sanctionné par l'Etat.* » Selon M. Juppé, *« ce qui vient d'être dit, à savoir qu'il y aurait des quotas d'actes ou de prescriptions, est totalement inexact, ça ne repose sur strictement rien »*.

Qui dit vrai ? Qui dit faux ? Prière d'attendre. Quand la télévision ne sait pas répondre aux questions qu'elle pose, elle donne le bâton pour se faire battre.

La télévision est-elle vaniteuse ?

Interrogé par La Cinquième sur le pouvoir des images, un anthropologue, Philippe Breton, observe : *« Les médias se fondent sur une promesse consistant à dire : rendons le monde plus transparent, montrons les injustices, nous provoquerons des réactions qui rendront le monde plus juste... Pourtant, rien ne change, et ce que je vois dans mon téléviseur se transforme rapidement en spectacle. Parce que ce ne sont pas les médias qui changent le monde, ils se contentent de le montrer. »*

Le reporter de la Télévision suisse romande qui interviewe cet anthropologue expose une autre analyse : *« La mort est omniprésente dans l'information. Chaque jour, la télévision transforme la planète en cimetière. Les drames du monde se succèdent trop vite pour que nous ayons le temps de nous y intéresser vraiment. Pour captiver le public, chaque nouveau drame doit être plus terrible que le précédent. »*

Sur France 2, au contraire, de joyeuses images en provenance du Zaïre montrent des enfants bien traités par les « rebelles » du côté de Goma. On les voit manger, rire, chanter, danser. Où sont les réfugiés abandonnés par la communauté internationale, ceux qui meurent sur les rives du fleuve, ceux dont *« nous portons la croix »*, selon l'expression employée l'avant-veille par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay ? Ce jeudi soir, on ne les voit plus. Car la télévision fractionne. Mais une voix *off* parle d'*« images positives »*. Elle suggère qu'il s'agit de scènes de propagande ; elle rappelle que *« les rebelles n'ont pas encore autorisé les journalistes à se rendre dans les zones où ils sont accusés d'avoir commis des massacres. »*

Il arrive donc aussi, heureusement, que la télévision ne soit pas dupe de ses propres images.

# Juliette Gréco, l'âme fière des poètes

## Celle qu'on a baptisée « la muse existentialiste » a traversé toutes les modes avec une féroce liberté et un talent immuable. Aperçus sur La Cinquième et Paris Première

**IMAGE** de coulisse. Visage tendu et regard frémissant d'inquiétude ; onde de trac presque palpable. Comme on serre un talisman avant le grand saut, la main s'agrippe au rideau de velours pourpre tandis que s'ajustent les premières mesures de la première chanson : *« Vivre ! Dans l'avenir... »* C'est l'Olympia de Madame Gréco, qui glisse d'un pas conquérant sa silhouette vêtue du *« noir de travail »* vers les projecteurs, tandis que Juliette a toujours cette improbable frayeur de se voir dessaisie de sa légitimité par ceux qui sont venus l'écouter, toutes générations confondues... et qui repartiront en l'aimant encore plus.

Filmé par Renaud Le Van Kim le 22 octobre 1993, ce spectacle, diffusé sur Paris Première, perd un peu de cette chaleur et de cette grâce unique que seul sait prodiguer le music-hall vécu en direct. Les lumières et le maquillage propres à la scène ne sont pas ceux qui passent le mieux au petit écran. L'émotion est pourtant bien là. A chacun de ces couplets tendres, violents, drôles ou glacés ; à chacune de ces petites chroniques rimées que sculpte une voix joueuse, entre sourires, pleurs ou colère. Visage éloquent pour une presque immobilité du corps. Dramaturgie ramassée en gestes suaves, légers ou cassants.

Cette élégance signée Gréco qui traverse toutes les modes et se joue de toutes les frontières depuis plus de trente ans. *« Je suis devenue un produit d'exportation, comme le bon vin ou les parfums »*, *plaisante-t-elle* ; *ce style qui sert* magnifiquement la fine fleur de la chanson française, de Queneau à Aznavour, de Prévert à Gainsbourg, de Mac Orlan à Ferré, de Brel à Roda-Gil... ; cette voix qui n'hésite pas à s'emparer de rythmes inédits et répond toujours présente aux urgences de son époque.




### UN TEMPÉRAMENT DE FEU

Elle est sans doute la seule interprète française à se « colleter » avec un même bonheur à cet art difficile de durer, toujours au mieux de soi. Et avec une même liberté. Entre le cinéma (une vingtaine de films) et le petit écran (inoubliable « Belphégor » de Claude Barma et Jacques Armand), c'est toujours la scène qui a triomphé. Pas une semaine ne se passe où quelque documentaire n'évoque la jeune *« muse existentialiste »* du Saint-Germain-des-Prés d'après-guerre, pour lequel il n'y a définitivement *« plus d'après »*. « Les Lumières du music-hall » de Jacques Pessis en disent heureusement un peu plus sur cette égérie aux yeux de biche et aux longs cheveux noirs qu'imitait toute une jeunesse saisie par la frénésie des recommencements. On comprend mieux et on admire d'autant plus ce tempérament de feu qui l'a poussée à toujours regarder devant elle lorsque l'on sait les désastres de son enfance et la précarité de son adolescence.

Véritable conte de fées que le destin de Juliette Gréco. Un mauvais vent et de méchants cailloux au début du chemin, une pluie de grâces habilement saisies pour la suite. Des amitiés fortes, des amours vraies, de la passion à revendre, et surtout du travail, acharné.

Le temps qui passe n'épuise pas la séduction de son mystère dont elle a dit deux ou trois choses dans une autobiographie émouvante écrite à la troisième personne (*Jujube*, Stock, réédité en 1993) : *« Elle ne sait pas marcher à reculons, si ce n'est pour laisser passer quelqu'un, homme, femme ou animal, qui va vers son destin et pour qui nul ne peut plus rien. Inutile, elle s'efface, en serrant les dents. Etranges amours que ses amitiés. Elles sont le levain de sa vie, qu'elle pétrit doucement, infiniment, violemment dans le placard de son âge adulte. Sans elles, rien n'aurait pu être. »*

***Valérie Cadet***

**★ « Les Lumières du music-hall » : *Juliette Gréco*, La Cinquième, dimanche 23 mars à 12 heures ; *Juliette Gréco à l'Olympia*, Paris Première, mercredi 26 mars à 22 h 20 ; rediff. : jeudi 27 à 14 h 55, vendredi 28 à 2 h 05, lundi 31 à 15 h 45.**

## VENDREDI 21 MARS

## TF 1

**20.45**

**LES ANNÉES TUBES**
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Patricia Kaas, Julien Clerc, Andrea Bocelli, le groupe Supertramp, Gilbert Montagné, World's Apart, Alliage, 2 be 3, G. Squad... (125 min). 742957

**22.50**

**SANS AUCUN DOUTE**
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : Système D, combines, débrouilles : comment se sortir de la crise ? Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 7425247

0.40 Patinage artistique. Championnats *du monde à Lausanne.* Programme libre danse.

2.00 et 3.05, 3.50 TF 1 nuit, météo. 2.15 et 3.15, 4.00, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. (10 min).

## France 2

**20.55**

**QUAI Nº 1**
Panique sur la gare. Série de Patrick Jamain, avec Sophie Duez, Olivier Marchal (90 min). 755604
*Un petit casseur sans envergure kidnappe un enfant placé sous la responsabilité de l'inspectrice Saint Georges.*

**22.30**

**BOUILLON DE CULTURE**
Magazine présenté par Bernard Pivot. Les îles et l'exil. Invités : Max Gallo, Jean-Paul Kauffmann, Angelo Rinaldi, Laurent Granjon (70 min). 7849547

23.40 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Plateau. Hommage à Marcello Mastroianni.
0.00 Le Pigeon ■ ■ Film de Mario Monicelli, avec Vittorio Gassman (1958, N., v.o., 100 min). 5869280

2.10 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 5.10 7e continent. Les chiens du Pôle. 5.35 Chip et Charly. Mamie Gold veut voler (5 min).

## France 3

**20.50**

**THALASSA**
Magazine présenté par Georges Pernoud. Nuit d'encre (60 min). 3558599
*Aux quatre coins de l'île d'Ullung Do, au sud de la péninsule coréenne, sèchent des calmars dont on fait grande consommation à Séoul.*

**21.50**

**FAUT PAS RÊVER**
Magazine. Invitée : L. de La Ferrière. Inde : le slalom infernal ; Japon : la voie du sabre ; Mexique : l'or sous la cendre (65 min). 4828686

22.55 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. Magazine. Aux frontières de la science : les pouvoirs de l'esprit (60 min). 5952150
*0.20 Libre court.* Grandir (20 min). 902254
0.40 Vivre avec : Sidamag. (rediff.).
1.00 Matlock. Série.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Danse (20 min).

## Arte

**20.45**

**LA PEUR**
Téléfilm de Daniel Vigne, avec Marianne Basler, Hans Zischler (85 min). 509179
*Vienne, 1933. La femme d'un avocat célèbre, mère de deux enfants, tombe sous le charme d'un grand pianiste et devient sa maîtresse. D'après une nouvelle de Stefan Sweig.*

**22.10**

**▶ GRAND FORMAT : ANIMAL CONNECTION**
Documentaire de Radovan Tadic (80 min). 5286585
*Portrait de quelques Californiens et des liens très forts qui les lient à leur animal domestique.*

23.30 L'Homme aux fleurs (Man of flowers) ■ ■ Film de Paul Cox (1983, v.o., 90 min). 58537
1.00 Le Dessous des cartes. [2] Les drogues : un enjeu économique (rediff.).
1.10 7e Art bis. Au bord du lac, de P. Bokanowski (1993) ; Aria, de Y. Giannikian et A. Ricci-Lucchi (1994) ; Animali criminali, de Y. Giannikian (1994) ; Dérive, de V. Barry (1993).

1.40 L'Œil qui traîne. Court métrage (1996, rediff.). 2.10 Lee Evans. Série (rediff.). 2.35 Sensin, c'est toi ! Court métrage (1995, rediff., 15 min).

## M 6

**20.45**

**DÉCLIC FATAL**
Téléfilm de Kevin Connor, avec Ally Sheedy, François-Eric Gendron (105 min). 775150
*Témoin d'un meurtre, une jeune photographe américaine se rend à Paris pour retrouver l'inspecteur de police qui accompagnait la victime.*

**22.30**

**POLTERGEIST**
Le pacte du diable (55 min). 92266
*Un esprit maléfique s'échappe de l'étrange container dans lequel il était emprisonné.*

23.25 Union diabolique. Téléfilm ○ d'Yves Simoneau, avec Treat Williams (100 min). 8415131
1.05 Best of groove.

2.05 Jazz 6. Magazine. 3.00 Fréquenstar. Magazine. Vanessa Paradis (rediff.). 3.50 Sexy mode. Documentaire. 4.40 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.05 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.30 Fan de. Magazine (rediff.). 6.20 Turbo. Magazine (rediff., 30 min).

## Canal +

**20.35**

**MÉCOMPTES SANGLANTS**
Téléfilm de Sari Krishnamma, avec Clive Owen, Rowena King (75 min). 815044

21.50 ▶ Pour l'amour de l'Inde. Documentaire (60 min). 1625179
22.50 Flash d'information.

**23.00**

**USUAL SUSPECTS ■ ■**
Film de Bryan Singer (1995, 99 min). 7953570

0.40 Les Révoltés de Lomanach ■ Film de Richard Pottier (1953, 90 min). 3674938
2.10 The Doom Generation ■ Film de Gregg Araki (1995, 80 min). 2990803
3.35 Sexhibition Film X de Kris Kramski (1990, 80 min). 3220700
4.55 Necronomicon ■ Film de Gans, Kaneko et Yuzna (1993, v.o., 95 min). 93604754

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Denis Roche. 5. Les musiques de la...
20.30 Radio archives. Tromper l'angoisse.
21.32 Black and Blue. Les treize morts d'Albert Ayler, avec Patrick Raynal.
22.40 Nuits magnétiques. Janine Bazin, sous le signe du Lion.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Deutsch, traducteur de Guerre sans bataille, de Heiner Müller ; 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

### France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné en direct de Sarrebruck et émis simultanément sur les radios de Leipzig, Berlin et Francfort par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Oswald Sallaberger : Notturno, de Lachenmann ; Des Knaben Wunderhorn (extraits), de Mahler ; Quatre Lieder op. 13, de Webern, Christine Whittlesey, soprano ; Symphonie nº 4, de Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Death and Fire, dialogue avec Paul Klee, de Tan Dun, par l'Orchestre symphonique de la BBC écossaise, dir. Tan Dun.
23.07 Miroir du siècle.

0.00 Jazz-club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Fanny Mendelssohn.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Gounod, Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



### TV 5

20.00 Médecins de nuit. Jean-François.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invités : OMC, Shai no Shai, Fred Poulet, Warren G, Carmel, China (France 2 du 20/3/97)
23.50 Ça cartonne.

### Planète

19.50 Staline. [2/2].
20.35 L'Univers élastique.
21.25 Prédateurs félins.
22.20 Mauthausen pour mémoire.
23.15 Derrière les murs du palais. *[1/4] Mariages royaux.*
23.40 Primate.

### Animaux

21.00 Monde sauvage. La Camargue.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Les Géants de Ningaloo.
23.00 Tout pour le toutou.
*0.00 Monde sauvage.* Un premier prix de géométrie.
0.30 Flipper le dauphin.

### Paris Première

19.55 Point bourse.
20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. D'Eric Mulet.
21.45 La Semaine du J.T.S.
22.15 Les Huguenots. Opéra en cinq actes de Giacomo Meyerbeer Enregistré à l'opéra de Sydney, en 1990 (210 min). 57320537

### France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : CharlElie Couture, Ar Re Yaouank, KDD, Yasmine Band.
21.25 Comme les oiseaux. De Dominique Delouche.
22.50 Le Risque de vivre. De Gérard Calderon.

### Ciné Cinéfil

20.30 La Taverne du poisson couronné Film de René Chanas (1946, N., 100 min). 8775976
22.10 L'Etrange Rêve (Blind Alley) ■ ■ Film de Charles Vidor (1939, N., v.o., 70 min). 91442773
23.20 Stress es tres, tres ■ ■ Film de Carlos Saura *(1968, N., v.o., 90 min).* 7829537

### Ciné Cinémas

21.00 Aux bons soins du docteur Kellogg Film d'Alan Parker (1994, 115 min). 38424083
22.55 Fatale ■ Film de Louis Malle (1992, v.o., 110 min). 2730247
*0.45 L'œil qui ment* ■ Film de Raoul Ruiz (1992, 100 min). 30524803

### Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une lueur dans la nuit.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... *H.G. Potter.* Le petit chien de Lincoln.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. Duel sur le ring.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Double personnalité.

### Canal Jimmy

20.30 Star Trek. La lumière qui tue.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Locket.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Clé pour deux (v.o.).
22.50 Seinfeld. L'aéroport (v.o.).

### Festival

20.00 Le Voyageur. L'écran du diable, de Richard Bugagiski.
20.30 Capitaine X. De Bruno Gantillon.
23.20 Intrigues. La Stratégie du serpent, d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Eva Darlan (30 min).

### Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Le mariage de Weseton ; Nostalgie.
22.30 Murphy Brown. Sous les projecteurs.
23.00 Coups de griffes : Emmanuel Ungaro.
0.00 Les Quatre Saisons (60 min).

### Eurosport

14.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Programme court dames, à Lausanne (Suisse) (210 min). 82769808
18.30 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. *Libre danse*, à Lausanne (Suisse) (240 min). 22841353
22.30 Sports de force.
23.30 Rugby.
0.30 Jump the Bus !
1.00 Sky Surfing (30 min).

### Voyage

19.00 Rough Guide. Alaska.
19.55 et 23.25 Mémoire de palaces.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. Le Kenya.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

### Muzzik

21.00 Classic Blues. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux 1992 (60 min). 57889
22.00 Blues Night. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux 1995. Avec Yvonne Jakson, Wilson Pickett, B.B. King (60 min). 46773
23.00 The Blues. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux 1994. Avec Joe Louis Walker, Robert Lucas, Johnny Clyde Copeland, Luther Allison et le Memphis Horns (65 min). 771889
0.05 Oliver Jones en Afrique.
1.10 La Symphonie fantastique, de Berlioz. Concert (60 min). 3543071

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinéma. 1.45 Visa.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**Signification des symboles :**
**▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
**■ On peut voir.**
**■ ■ Ne pas manquer.**
**■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**
**◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

هكذا من الأصل

# Des bulldozers contre la paix au Proche-Orient

## La plupart des journaux israéliens, de gauche comme de droite, trouvent inopportune et risquée l'installation d'une colonie juive à Jérusalem, même ceux qui sont « pour le principe » d'Har Homa

TOUS les grands journaux israéliens, comme la majorité de l'opinion publique mesurée cette semaine par un sondage de Gallup, publié mercredi par *Maariv*, sont, à 60 %, *« pour le principe »* d'Har Homa. Cette onzième colonie juive que le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou a décidé de construire dans la partie arabe occupée de Jérusalem *de manière à définitivement* couper les Palestiniens de cette partie de ville qu'ils veulent pour capitale de leur futur et éventuel Etat, a plongé le processus de paix régional dans une très profonde crise.

Fallait-il prendre ce risque ? C'est là que la presse, à l'instar de la majorité de l'opinion (57 %), ne suit plus le premier ministre. Dans *un éditorial inhabituellement* présenté comme une « tribune libre » dans son journal *The Jerusalem Post* (anglophone, droite), Jon Immanuel, le spécialiste maison des affaires arabes, pose la bonne question : *« Pourquoi maintenant ? »* La semaine où devaient *commencer les négociations* israélo-palestiniennes sur le statut *définitif de Jérusalem*. Pourquoi un projet vieux de quinze ans, suspendu depuis 1992 par l'ancien gouvernement travailliste, doit-il voir le jour maintenant, alors que, comme le souligne *Haaretz* (centre gauche), *« plus de 12 % des logements »* dans les colonies juives *« sont vides »* ?

*« Il y a trois mille ans,* poursuit Immanuel, *que le djebel Abou Ghneim, rebaptisé la colline de la Muraille (Har Homa) par Israël, n'a pas été habité. Personne n'était sur le point de nous la prendre (...). Il y a beaucoup d'endroits à Jérusalem où l'on peut construire (...). Pourquoi un gouvernement qui semblait sain d'esprit prend-il une décision qui ouvre la voie aux malades du terrorisme ? »*

Dans le premier quotidien en hébreu d'Israël, *Yedioth Aharonot* (centre droit), Nahoum Barnéa, d'accord sur le diagnostic – *« Les bulldozers d'aujourd'hui* (à Har Homa) *peuvent facilement déclencher le terrorisme de demain »* –, donne la réponse. Contrairement à ce qu'affirme M. Nétanyahou, explique le plus célèbre des commentateurs locaux, *« le projet Har Homa n'est pas né du besoin de logements à Jérusalem »*. L'extrême droite *« a fait pression sur Nétanyahou. Celui-ci avait le choix entre poursuivre le processus de paix et garder son gouvernement et sa coalition tels qu'ils sont. Il a choisi son gouvernement »*.

Har Homa *« est un symbole »* juge le journal de la droite, *Maariv* : *« Le gouvernement a décidé à l'unanimité de risquer une confrontation avec les Palestiniens. Ce faisant, il joue son va-tout (...). La bataille de Jérusalem a commencé. »* Et *« Israël a enfilé son gilet pare-balles... »*

***Patrice Claude***

## DANS LA PRESSE

**LA TRIBUNE**
*Philippe Mudry*

■ La grève des internes et des chefs *de clinique a quelque chose de* profondément décourageant. Fort légitimement inquiets pour leur avenir, ceux-ci avaient obtenu, quasiment sans coup férir, que le moratoire sur le dépassement de l'enveloppe globale des dépenses médicales soit porté, pour les jeunes qui s'installent, de trois à sept ans ; mais voici que c'est le principe même du reversement qu'ils contestent aujourd'hui et qui justifie, si l'on ose dire, leur grève. On sait que ce principe, destiné à responsabiliser les médecins, est un des éléments essentiels de la réforme Juppé de la Sécurité sociale. Si bien des jeunes, comme le dit Jacques Chirac, sont « formidables », certains demeurent, en dépit de tout, formidablement corporatistes.

**LIBÉRATION**
*Laurent Joffrin*

Il est bel et bon de vouloir simplifier le code des marchés publics, *touffu et épais à souhait*. Encore faut-il que cela ne simplifie pas le travail des fraudeurs. C'est en prélevant des commissions occultes sur ces marchés que les partis politiques se ravitaillent en argent noir. On eût compris, dès lors, qu'un projet de loi « simplificateur » renforce en même temps les contrôles, les garde-fous. Point du tout : ceux-ci sont au contraire assouplis et la latitude des donneurs d'ordres renforcée ! La corruption est un mal français comme elle a été longtemps un mal italien.

**RTL**
*Michèle Cotta*

■ (...) Quand il dit : je démissionne, personne ne se demande si c'est vrai. On sait qu'il le fera. Sa détermination est la carte majeure de Christian Blanc, le patron d'Air France. Les syndicats diront dans quelques heures s'ils renoncent ou non aux grèves prévues. En attendant, ils crient au chantage et s'indignent. La vérité est que les patrons des grandes entreprises n'ont plus guère le choix. Obligés d'opter entre des restructurations brutalement imposées ou l'enlisement dans des négociations interminables, tenus à la fois de rester compétitifs, de vaincre les résistances au changement et de contenir les déficits, ils tracent désormais leur route à la machette. Dans cet affrontement, Christian Blanc a un atout que n'a pas Louis Schweitzer, le patron de Renault : les pilotes bien payés ne susciteront pas les mêmes solidarités que les ouvriers de l'automobile.

## EN VUE

■ *Des Malaisiens en mal d'enfants* capturent, puis élèvent des bébés orangs-outangs *auxquels* ils rasent les poils pour leur donner un aspect plus humain. Lorsque les bêtes grandissent, les couples, déçus, les maltraitent et s'en débarrassent, parfois en les tuant. **Edwin Bosi**, employé au centre de réhabilitation des orangs-outangs de Sepilok, dans l'Etat du Sabah-Est, chargé de la sauvegarde de l'espèce, trouve la pratique d'autant plus scandaleuse que près de trois cents bébés d'hommes ont *été abandonnés à la naissance*, nus comme des vers, au cours des cinq dernières années, en *Malaisie*.

■ **Jean Tiberi**, maire de Paris, inaugurera le 24 avril, dans le dix-huitième arrondissement, la place **Dalida**, du nom de scène de la chanteuse **Yolanda Gigliotti**, morte en 1987. On trouvera la place Dalida dans le quartier de Montmartre, au croisement de l'allée des Brouillards et de la rue de l'Abreuvoir.

■ **Bill Gates**, l'un des hommes les plus riches du monde, président du logiciel Microsoft, a estimé, au cours d'un récent voyage en Inde, que ce pays a la capacité d'occuper les premiers rangs dans *« l'économie numérique du 21e siècle »*. A condition, a *déclaré* le gourou de l'informatique, qu'elle consente d'importants investissements dans l'infrastructure, l'éducation , les technologies de l'information, qu'elle pallie les insuffisances des télécommunications, et coetera.

■ ***Léon Carmen**, un Australien de* quarante-sept ans, vient de révéler qu'il avait écrit *My Own Sweet Time*, un ouvrage autobiographique, sous le pseudonyme de **Wanda Koolmatrie**, une aborigène de la tribu des Pitjantjatjara. Le livre avait reçu, en 1996, le « Dobbie Award » récompensant la première œuvre d'une femme écrivain. *« Je voulais juste le voir sur les présentoirs, cela m'était égal qu'il porte mon nom ou un autre »*, a précisé M. Carmen, un ancien chauffeur de taxi. Le porte-parole du conseil de la tribu Pitjantjatjara, **Damien Aidon**, *estime* que le subterfuge de l'homme blanc ne *mérite que le mépris*.

■ *Dans la foulée de son voyage en* Angola, qui a marqué le début de sa campagne contre les mines anti-personnel, la **princesse de Galles** a remis une récompense à **Chris Moon**, un jeune homme de trente-trois ans qui, bien qu'unijambiste et manchot depuis une opération de déminage au Mozambique, a voulu terminer, l'an dernier, le marathon de *Londres. M. Moon « courait »* pour une œuvre de charité.

■ Les gendarmes ont arrêté, lundi 17 mars, à Saint-Marceau, près de Mamers (Sarthe), un homme de quarante-trois ans, qui faisait effectuer, depuis une semaine, sur des milliers de mètres carrés, des *travaux de terrassement sans objet*. **Philippe Berre** se disait chargé de mettre en place une *base technique* pour l'autoroute A28 (Alençon-Le Mans-Tours). Il avait déjà recruté vingt-trois ouvriers et loué, sans payer, une quinzaine d'engins de terrassement. L'homme qui en était à son quatorzième faux *chantier, n'était motivé*, selon les premiers éléments de l'enquête, que par le plaisir *effréné de diriger* une équipe.

## SAMEDI 22 MARS

### TF 1

15.40 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Programme libres dames (100 min). 3945280
17.20 Xéna la guerrière. Série.
18.10 Melrose Place. Feuilleton.
19.05 Beverly Hills. Feuilleton.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport, Tiercé, Météo.

**20.45**

**LES GROSSES TÊTES**
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invités : Sacha Distel, *Christian Morin, Sim, Carlos,* Vincent Perrot, Amanda Lear, Darie Boutboul, Francis Perrin, Pierre Bellemare... (125 min). 248754

**22.50**

**HOLLYWOOD NIGHT**
*Sous le signe du tigre.*
Téléfilm Δ de Norberto Barba, avec Virginia Madsen, Toru Nakamura (95 min). 7300984
*A Los Angeles, à la veille d'Halloween, une mère et son fils font des achats dans un magasin de déguisements. Un homme tatoué, au masque de tigre, s'avance vers eux et abat froidement l'enfant.*

0.25 Formule foot. Magazine.
1.00 et 1.40, 2.40, 3.45, 4.25 *TF 1 nuit, Météo.*
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (rediff.) 1.50 et 2.50, 3.55, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.35 Musique (20 min).

### France 2

16.05 Rugby. En direct depuis Grenoble : France-Italie (100 min). 8366209
17.45 Samedi sport.
18.05 Urgences. Série. Chocs.
19.00 Télé qua non.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

**20.50**

**ÉTONNANT ET DRÔLE**
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Laurent Baffie, Catherine Lara, Marlène, Jean-Luc Reichmann, *Jean-Pierre Castaldi, Raphaël* Mezrahi (135 min). 53875551

**23.05**

**CHATOUILLONS LE PRINTEMPS**
Divertissement présenté *par Olivier Minne* (75 min). 7460209

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 ▶ La 25e heure. Documentaire de Khier Khorrichi et Aramik Megerdician. Albanie, la transition (55 min). 8868878
1.25 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 2.30 *L'Œil d'Icare*. Documentaire. 3.55 Les Inconnus du Mont Blanc. Documentaire. 4.45 Rapport du loto. 4.50 Taratata (rediff., 85 min).

### France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

**20.50**

**LA DISGRÂCE**
Téléfilm de Dominique Baron, avec Caroline Cellier (100 min). 606280
*Se sentant rejetée par ses parents, une jeune fille tente de mettre fin à ses jours. Elle est sauvée par un bel inconnu auquel elle s'attache, mais celui-ci devient l'amant de sa mère.*

**22.30**

**▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE**
Documentaire. *Enquêtes sur les lieux du pouvoir* : les écoutes téléphoniques (60 min). 77919

23.30 Journal, Météo.
23.55 Grain de philo. Thème : La sécurité. Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, François Ewald (55 min). 932396
0.50 Bernard Herrmann. Documentaire (60 min). 7639410
1.50 Musique graffiti. Magazine. Soliste. *44 duos pour 2 violons, nos 6 et 7* de Bela Bartok (20 min).

### La Cinquième

18.45 Le Journal du temps.
18.50 50 jours pour 50 Palmes. [5/50] 1951.

### Arte

19.00 et 1.50 Cycle Robbie Coltrane. Série. [1/8] The Robbie Coltrane Special.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 mars 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. Le nouvel ordre mondial est-il économique ?
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**L'AVENTURE HUMAINE : DEUXIÈME REGARD**
Documentaire d'Axel Engstfeld. Etats-Unis : autour de l'agriculture [3/3] (60 min). 6149735
*Dernière étape : voyage chez les fermiers d'Amérique en référence au film de Robert Flaherty,* The Land *(1939-1942).*

**21.45**

**L'AVOCAT**
*Madame le procureur.*
Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 487716

22.30 Metropolis. Magazine (60 min). 49648
23.30 Music Planet : Blues et gospel, le gospel selon Liz McComb. Documentaire de Michel Andrieu (50 min). 41822
0.20 Le Train de Vienne. Téléfilm de Caroline Huppert, avec Roland Blanche, Thérèse Liotard (90 min). 3462439 *Une adaptation du* Train de Venise *(1965) de Georges Simenon, servie par un très bon jeu d'acteurs.*
2.15 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

### M 6

18.00 Amicalement vôtre. Série. Un drôle d'oiseau.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Plus vite que la musique. Magazine. Ils sont fous ces Anglais.
20.35 Avant-première des Brit Awards.

**20.45**

**AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE**
Série (105 min). 262209
Virtuellement vôtre O.
Clair de lune O.

**22.30**

**CÉRÉMONIE DES BRIT AWARDS 1997**
Spectacle présenté par Helena (90 min). 16919
*La cérémonie des Brit Awards est aussi prétexte à un grand show de variétés où l'on retrouve Prince*

0.00 Deux flics à Miami. Série O. Le prix fort.
0.50 Rock express. Magazine. Aerosmith, Fountains of Wayne, Helmet (30 min). 3398965
1.20 La Nuit des clips (390 min).

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.30
16.59 Intermezzo.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite. Magazine.
20.30 Beastly Behaviour. *Court métrage.*

**20.35**

**LE LIT DU DIABLE**
Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Nicollette Sheridan, Joe Lando (90 min). 843209

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 1651735

**23.00**

**WHITE MAN**
*Film de Desmond Nakano* (1995, 84 min). 257822

0.25 Blue Sky ■ Film de Tony Richardson (1991, v.o., 95 min). 1778255
2.00 Chamane ■ Film de Bartabas (1995, v.o., 100 min). 6233304
3.40 Princesse Caraboo ■ Film de Michael Austin (1995, v.o., 95 min). 2063217
5.15 Caméra sauvage.
6.00 Le Maître des éléphants ■ Film de Patrick Grandperret (1995, ♦, 99 min). 8285014

### Radio

#### France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Debout les morts, de *Layla* Nabulsi.
22.35 Opus. Polyphonies figures.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Invité de Dracula, de Bram Stoker. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

#### France-Musique

18.30 Archives. Festival de Bayreuth. Concert donné le 27 juillet 1961, par *l'Orchestre du Festival de* Bayreuth, dir. Rudolf Kempe : La Walkyrie, de Wagner, Régine Crespin (Sieglinde).
23.07 Le Bel Aujourd'hui. *Concert donné le 12 mars, au* Châtelet, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Markus Stenz : Antara, de Benjamin ; Quad pour violon et ensemble (création), de Dusapin ; Messages de feu demoiselle RV Troussova op. 17, de Kurtag.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Esa-Pekka Salonen, chef d'orchestre.
22.40 Da Capo. Concerto nº 9, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Kertesz, Ashkenazy, piano ; Quatuor nº 8, de Beethoven, par le Quatuor de Budapest ; Carnaval, de Dvorak, par l'Orchestre *philharmonique tchèque, dir. Kubelik* : Tarentelle, op. 28, de Szymanowski, Grumiaux, violon, Moore, piano. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

### TV 5

20.00 L'Amour maudit de Leisenbogh.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial Fa si la chanter. *Invités* : Nicole Croisille, Catherine Allégret, Jean Roucas, Alice Dona, Salvatore *Adamo*, le groupe Tri Yann, Nanette Workman, Fred Blondin (France 3 du 18/3/97)

### Planète

19.40 Retour au Laos.
20.35 Les Folies de Jacques Fath.
21.25 Peines.
21.50 Staline. [2/2].
22.35 L'Univers élastique.
23.25 Prédateurs félins.

### Animaux

20.00 Colonie.
20.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. La vie dans les marécages.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Mortelle Australie.
23.00 Chronique d'une falaise.
23.30 Wild Wild World. Le raton-laveur.
0.00 Monde sauvage. L'abysse *rouge*.
0.30 Flipper le dauphin.
1.00 Everglades *(60 min)*.

### Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Roller in Line.
23.30 Nova.
0.25 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond.
0.50 La Semaine du J.T.S.

### France Supervision

20.30 John Williams. Concert (60 min). 70240648
21.30 Cap'tain Café. *Invités* : Charlélie Couture, Ar Re Yaouank, KDD, Yasmine Band.
22.30 Madredeus. Concert (110 min). 83044735
0.20 *Les Nuits* du New Morning.

### Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. *Invité* : Philippe Rousselot.
22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. *De Denis Derrien.*
23.00 Le Testament d'Orphée ■ *Film de Jean Cocteau* (1959, N., 80 min). 6324919
0.20 Uniformes et Jupons Courts (The Major and the Minor) ■ ■ *Film de Billy Wilder* (1942, N., v.o., 100 min) 55022043

### Ciné Cinémas

20.35 Royce. *Téléfilm de Rod Holcomb* (1994, 95 min). 8117087
22.10 Dans les coulisses des oscars. De Josh Freed.
23.00 Un faire-part à part ■ *Film de Charlie Peters* (1993, 95 min). 34618261

### Série Club

19.55 Highlander. Descente aux enfers.
20.45 La Caverne de la rose d'or II. [2/2].
22.20 Code Quantum. Quand l'orage gronde.
23.10 Les Aventures du *jeune Indiana Jones*. Somme, août 1916.
0.00 Mission impossible.
0.45 La Famille Addams. Fais pas le singe !

### Canal Jimmy

21.00 VR5. Le choix de Simon.
21.45 Spin City. Episode Pilote.
22.10 Chronique californienne.
22.15 *T'as pas une idée ?* Invité : Xavier Emmanuelli.
23.15 Le Fugitif. L'enlèvement.
0.05 La Puissance et la Gloire. Le plus Grand Prix.

### Festival

20.15 Une belle âme.
*20.30 Le Suspect.*
21.55 Les Limites du partage.
23.35 Le Voyageur. Amertume (25 min).

### Téva

20.30 Téva débat. Invités : Le commissaire Robert Broussard et le commissaire divisionnaire Martine Nauté.
20.55 Cadillac Blues.
0.00 La Fleur du désert. *De Désiré Berckmans et* Patrick Tacq.
0.50 Téva spectacle (90 min).

### Eurosport

7.30 Rugby. En direct. Coupe du monde de *rugby à sept. Rencontres de* poule, à Hongkong (285 min). 43986377
14.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Libre dames, à Lausanne (Suisse) (180 min). 35715975
17.00 Saut à skis.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi *messieurs de Key Biscayne* (Etats-Unis) 6e jour (210 min). 50185396
22.30 Basket-ball. ASVEL-Le Mans
0.00 Rugby.
1.00 Sports fun (90 min).

### Voyage

19.30 et 1.00 Itinéraire d'un *gourmet*.
20.00 Destination golf.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Mémoire de palaces.
23.00 A l'horizon. Indonésie et Java.
23.25 La Chronique de *Jacques Lanzmann*.
0.00 Rough Guide. Afrique du Sud (60 min).

### Muzzik

19.55 Symphonie en mi bémol *majeur* K543, de Mozart. Concert (35 min). 6446483
20.30 Symphonie en ré majeur K504 «Prague», de Mozart. Concert (30 min). 826
21.00 Le Grégorien, un chant d'éternité. *De Pierre Stuckl et André* Junod.
21.50 La Finta giardiniera. Opéra de Mozart, enregistré au Drottningholm Court Theatre.
0.25 Astortango 1. Concert (55 min). 2642304

### Les films sur les chaînes européennes

**TSR**

23.10 La Créature du lagon. Film de Jim Wynorski (1989, 90 min). Avec Louis Jourdan, Heather Locklear, Sarah Douglas. *Fantastique*.

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou *interdit aux moins de 16 ans.*

**Demain, dans le supplément TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA**

● Une série documentaire pour la Semaine sainte : « Corpus Christi », ou les dernières *heures de la vie de Jésus à la lumière de la* science.
● RFI et la reconquête de l'Amérique latine.
● Les images virtuelles s'installent dans les tribunaux américains.
Le film de la semaine : *Le Manuscrit trouvé à Saragosse,* de Wojciech J. Has.



هكذا من الأصل

Le Monde
SAMEDI 22 MARS 1997

# Du noir, du noir !

*par Pierre Georges*

**ON IMAGINE** très bien la Haute Cour de télévision, siégeant en flagrant délit. Le président Bourges y trônerait, avantageusement, sous sa parabole, Saint-Louis d'entre Hertzie et Numérie. *« Gardes, introduisez Le Lay ! Ou Gouyou Beauchamps. Ou Drucker. Ou Lescure ! »*

Le Saint-Tribunal des usages, coutumes, règlements, quotas, dépassements, statuerait ainsi sur les mœurs sauvages, les excès concurrentiels ou les dérives publicitaires dans la tribu française du village planétaire. Ses jugements seraient sans appel. Comminatoires et exécutoires. Dotée d'un arsenal répressif somptueux, la peine de privation d'écran – autrement baptisée *« écran noir »* comme pain de la même farine – la Cour, du haut de sa haute autorité, laisserait tomber ses sentences : *« Dépassement de pub ? Une minute de black-out ! Z'avez laissé un chanteur au talent aléatoire et au sexe indécis s'exhiber comme nulle part ailleurs en prime time ? Quatre minutes ! »* Et ainsi de suite jusqu'au châtiment suprême, carrément infâmant : dix minutes d'arrêt de l'image et du son. Assorties d'un communiqué du genre *« Et voici, cher téléspectateur, pourquoi votre télévision est muette » !*

Dix minutes « d'écran noir ». On l'avait rêvé ! Deux députés l'ont fait. MM. Laurent Dominati et Alain Griotteray, de l'UDF, chaîne parlementaire fort connue, ont ainsi magistralement œuvré à l'élaboration et à l'adoption, en première lecture, par l'Assemblée nationale, d'un amendement répressif inédit. Soigner le mal par le mal. L'image par l'absence d'images. Le trop par le vide.

C'est dire si la représentation nationale, dans sa vigilance civique et morale, a l'imagination féconde. Sa sollicitude étant ce que l'on sait pour la télévision – au point, disent les connaisseurs, M. Péricard notamment, que les lobbies se sont déchaînés jeudi au Parlement dans d'âpres batailles qui touchaient nettement plus aux intérêts des chaînes qu'à leur comportement – elle ne pouvait faire moins que dire l'ordre et le maintenir.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture et de la communication, tenta bien de s'y opposer. Il fit valoir que la mesure était disproportionnée. Il en décrivit par avance l'apocalyptique démesure : *« Imposer l'écran noir à la télévision, ce serait une bombe atomique ! »* Rien n'y fit. La répression sera sauvage. Ou ne sera pas !

Nous voici donc, téléspectateurs, sous la menace extrême d'un sevrage momentané, écran noir de nos soirées grises. Que faire si le cas devait se présenter ? Zapper immédiatement, solution incivique ? Ou assister au châtiment, en direct, comme tricoteuse en place de Grève, sans en perdre une miette ? Et ricaner longuement en réclamant *« du noir, du noir ! »* La télé sera en noir ! Décor de Griotteray, musique de Dominati. Vivement cette dramatique-là ! Car zapper serait prendre un autre risque. Le CSA, qui veille à tout, devrait un peu veiller à cela. Il ne se passe plus de semaines, de jours presque, que, sur une chaîne ou l'autre, on ne tombe sur Jacques Chirac, parfois, Alain Juppé, très souvent, ou un ministre, venant nous expliquer leur politique et toutes les raisons raisonnables que nous aurions d'y adhérer. Il commence à y avoir là un léger abus dans ce qu'on pourrait appeler la communication de répétition !

# Le ministère de l'intérieur veut simplifier la procédure de dépôt de plainte à Paris

## En province, les gardiens de la paix assurent de nouvelles missions

**UNE RÉFORME EN COURS** dans la police nationale promet de mettre fin à une série d'aberrations qui transformaient chaque année le dépôt de plainte en un parcours du combattant. En province comme à Paris, il s'agit de *« renforcer la police judiciaire de proximité »*, a commenté, jeudi 20 mars, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Cette réforme d'un service public policier devenu désuet vise à accompagner, avec retard, l'envolée des statistiques de la délinquance dans le dernier quart de siècle : 500 000 délits constatés annuellement au milieu des années 1960, au lieu d'environ 3,5 millions d'infractions actuellement.

A Paris, la réforme simplifie notablement le dépôt des plaintes. À partir du 1er juin, les victimes d'infractions pourront porter plainte dans n'importe quel commissariat de la capitale. *« L'organisation actuelle des compétences et des tâches des commissariats et services de police parisiens complique la démarche de l'usager »*, a reconnu le préfet de police, Philippe Massoni.

En clair, le Parisien aujourd'hui victime d'un vol ou d'un cambriolage court le risque d'être renvoyé d'un guichet à l'autre, faute de savoir s'orienter dans le maquis des services territorialement compétents. Si la victime se rend d'abord au commissariat central de sécurité publique, elle est réorientée vers l'un des 52 commissariats de quartier, seul compétent en matière de police judiciaire. Si, comble de malheur, l'infraction est arrivée le week-end ou en soirée, l'intéressé devra encore dénicher celle des unités de police judiciaire (PJ) alors *« de permanence »* dans l'arrondissement... Pour en finir avec ces tribulations imposées, la préfecture de police (PP) de Paris affiche désormais un principe simple : *« Toute personne victime d'infraction, ou désirant dénoncer un fait pénalement répréhensible, sera assurée que sa plainte ou sa déclaration sera enregistrée par tout service de police auquel elle s'adressera, jour et nuit, quel que soit le lieu de commission de l'infraction, et quelle que soit la nature des faits. »* Des antennes de police judiciaire (PJ)fonctionneront dès le 1er juin, sept jours sur sept, de 9 à 19 heures, dans tous les commissariats d'arrondissement. Les samedis, dimanches et jours fériés, l'accueil sera assuré dans un commissariat de quartier par arrondissement – toujours le même –, ainsi que dans toutes les antennes de PJ.

**« PETIT JUDICIAIRE »**

En province, l'ambition de la direction générale de la police nationale est plus vaste : associer étroitement les gardiens de la paix au traitement des délits relevant du *« petit judiciaire »* (des vols ou cambriolages sans particulière gravité ou complexité, par exemple), un domaine jusqu'alors confié aux inspecteurs de PJ. Depuis janvier, cette réforme est en cours dans toutes les circonscriptions de sécurité publique. Dans une cinquantaine de commissariats implantés dans les plus grandes villes de province, le mouvement va plus loin grâce à la création d'un *« service de quart »*, dans lequel les gardiens de la paix travaillent sous le contrôle d'un OPJ.

Expérimentée à l'hôtel de police du Mans depuis plus d'un an, l'apparition du *« quart »* s'est accompagnée d'une *« révolution culturelle »*, selon les policiers du commissariat, dans une police nationale où *« les flicards de la tenue »* et *« les enquêteurs en civil »* se regardaient traditionnellement en chiens de faïence. La polyvalence des gardiens et de leurs gradés, jusqu'alors rivés aux missions de voie publique (Police-secours, infractions au code de la route, etc.), s'en est trouvée accrue. Avec, en corollaire, une amélioration du service aux victimes qui, dans le passé, devaient subir une interminable série de visites : la patrouille de police-secours vérifiant la matérialité de l'infraction, l'équipe des « civils » effectuant les constatations pénales, puis éventuellement les spécialistes de l'identité judiciaire (recherche d'indices ou d'empreintes digitales). Bloquée des heures durant à son domicile, la victime devait ensuite se rendre au commissariat pour déposer plainte.

Au Mans, ce sont désormais les gardiens de la paix du « quart » qui entendent les victimes et les témoins, rédigent des procès-verbaux, effectuent les constatations et les activités de l'identité judiciaire. L'extension de cette réforme au reste de la police nationale provoque, des crispations liées aux antagonismes classiques entre *« civils »* et *« tenue »*. La place Beauvau a donc envoyé des *missi dominici* pour expliquer, dans les services policiers, la nécessité d'une réforme dont les avantages paraîtront sans doute d'emblée plus évidents aux victimes.

*Erich Inciyan*

# En 1996 la diffusion en France du « Monde » a augmenté de 1,13 %

***LE MONDE*** **a accru sa diffusion payée en France de 1,13 % en 1996, par rapport à 1995. Elle s'est établie à 325 009 exemplaires en moyenne, selon Diffusion-Contrôle (ex-OJD, Office de justification de la diffusion). Ce chiffre constitue un record de diffusion qui n'avait pas été atteint depuis 1981. Le tirage moyen du *Monde* a été de 495 384 exemplaires l'an dernier.**

**La diffusion totale du quotidien (vente au numéro en France et à l'étranger, abonnements, distribution gratuite) a été de 377 206 exemplaires, ce qui correspond à une hausse de 0,50 %. La diffusion totale payée s'est établie à 367 787 exemplaires, en baisse de 0,29 % par rapport à 1995, en raison d'une baisse de la diffusion à l'étranger de 9,9 % (42 810 exemplaires en moyenne).**

**L'année 1995 avait été particulièrement riche en événements politiques avec l'élection présidentielle et correspondait en outre au lancement de la nouvelle formule du quotidien.**

**Les ventes au numéro – vente en kiosque et dans les maisons de la presse – ont totalisé 254 610 exemplaires en moyenne en 1996. De leur côté, les abonnements ont représenté 113 177 exemplaires, dont 108 302 ont été réalisés dans l'Hexagone soit une hausse de 5,52 % par rapport à 1995, le portage à domicile de notre journal ayant atteint 7 136 exemplaires.**



# LA FNSEA lève le tabou de la redistribution des primes européennes à l'agriculture

**TOULOUSE**
*de notre envoyé spécial*

Une notion taboue a été balayée à l'issue du 51e congrès de la FNSEA, qui s'est tenu du 18 au 20 mars à Toulouse : le rééquilibrage des aides. Depuis trois ans, plusieurs fédérations du Sud-Ouest, du Massif central, ainsi que des producteurs spécialisés (fruits et légumes, éleveurs de bovins de zones de montagne), bataillent pour que la FNSEA infléchisse sa doctrine et accepte que les aides ne soient plus accordées automatiquement en fonction du nombre d'hectares. Mais elles se heurtaient à la résistance des représentants des grandes cultures du Centre et du Bassin parisien, ainsi qu'à ceux de l'Ouest, adeptes d'une agriculture très intensive, pour le lait notamment.

**MOTION DE DÉFIANCE**

Nouveau secrétaire général de la FNSEA, Dominique Chardon n'a pas tourné autour du pot, dans son rapport d'orientation. *« Le temps est venu de regarder les échéances en face. Le pire serait de continuer à brandir des pancartes exigeant de ne pas toucher à nos avantages acquis. La question du rééquilibrage des soutiens est posée avec d'autant plus d'acuité que le cadre budgétaire européen et national est difficile »*, a-t-il déclaré, contrariant ainsi Henri de Benoist, président de l'association des producteurs de blé et vice-président de la FNSEA.

Le sens du message a été compris. Le gouvernement et la Commission de Bruxelles doivent désormais savoir que la FNSEA est prête à discuter, dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (PAC), du principe et des modalités des aides publiques compensatoires. *« Le "dispositif tronc commun", avec une prime de base à l'hectare, pourra être décliné différemment selon les secteurs, et il faudra fabriquer du sur mesure avec des compléments pour les produits et des ajustements pour les hommes »*, a expliqué M. Chardon.

Son rapport n'a pas fait l'unanimité. Sur 390 délégués, 45 se sont abstenus, leur attitude correspondant à une quasi-motion de défiance. Il y eut même un non franc et massif – fait rarissime –, celui de Michel Caffin, président de la Fédération du Grand Bassin parisien, qui est à la tête d'une exploitation de plus de 400 hectares. Quant à M. de Benoist, il était impossible, jeudi soir, de savoir de la bouche de Luc Guyau, président de la FNSEA, s'il avait voté pour le rapport, s'il s'était abstenu, ou s'il n'avait pas pris part au scrutin.

Distribuant équitablement des fleurs aux quatre dirigeants politiques du RPR, de l'UDF, du PS et du PCF, venus la veille au congrès, M. Guyau s'est montré très virulent vis-à-vis de la Commission européenne qu'il a accusée de *« suivre une voie déloyale et de manipuler les chiffres »*. Il a vigoureusement plaidé pour un *« rééquilibrage des soutiens publics entre les produits, les territoires et les hommes »*.

**SÉRIE DE MESURES**

Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, n'a pas répondu sur ce point, mais il s'est prononcé en faveur d'une revalorisation substantielle de la prime à l'herbe (actuellement de 300 francs par hectare), qui encourage l'élevage extensif de bovins.

M. Vasseur, qui a adressé, vendredi 21 mars, son projet de loi d'orientation agricole au Conseil d'Etat, a apporté des précisions utiles sur une quinzaine de mesures de ce texte. L'installation de jeunes agriculteurs va être encouragée vigoureusement pour remplacer des paysans qui veulent céder leur exploitation. Un compte épargne forêt sera créé pour attirer des capitaux vers ce type de placement. Le 26 mars, à Bercy, seront arbitrés toute une série d'arrangements fiscaux pour faciliter la création d'entreprises agricoles « modèles ». M. Vasseur a assuré que, fin juin, la loi d'orientation aura été examinée, au moins en première lecture, à l'Assemblée nationale.

*François Grosrichard*

*Lire aussi notre éditorial page 18*

■ **HÔPITAUX : Alain Cordier, directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) depuis janvier 1993, a donné, vendredi 21 mars, sa démission, à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Agé de quarante-deux ans, Alain Cordier rejoint le groupe Bayard-Presse où il a été appelé par la congrégation des assomptionnistes pour devenir le président du prochain directoire, en remplacement de Bernard Porte. Jean de Savigny, secrétaire général assurera l'intérim conformément au texte régissant l'AP-HP.**

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 21 mars, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | — | — | −3,76 |
| Honk Kong index | 12472,30 | −1,42 | −7,27 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 20/03 | Var. en % 19/03 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2553,72 | −1,66 | +10,28 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | — | — | +15,29 |
| Milan MIB 30 | — | — | −3 |
| Francfort Dax 30 | 3277,55 | −1,16 | +13,46 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | — | — | +12,27 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +6,63 |
| Amsterdam CBS | — | — | +13,51 |

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 mars : 517 171 exemplaires